



FIDA
FONDS INTERNATIONAL DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE

CONSEIL DES GOUVERNEURS
RAPPORT DE LA VINGT-CINQUIÈME
SESSION
ROME, 19-20 FÉVRIER 2002

FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT – LA DIMENSION RURALE

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE	PARAGRAPHES	PAGES
1. OUVERTURE ET TRAVAUX DE LA SESSION	1 – 11	1 – 2
A. Ouverture de la session	3	1
B. Ordre du jour et documentation	4	1
C. Élection du Bureau du Conseil des gouverneurs	5 – 6	1 - 2
D. Séance inaugurale de la session	7 – 8	2
E. Allocution du Président du FIDA	9	2
F. Déclarations générales	10	2
G. Clôture de la session	11	2
2. DÉCISIONS DU CONSEIL DES GOUVERNEURS	12 – 24	3 – 5
A. Rapport sur la cinquième reconstitution des ressources du FIDA	12 – 13	3
B. Sixième reconstitution des ressources du FIDA	14 – 15	3
C. États financiers vérifiés du FIDA au 31 décembre 2000	16	3
D. Budget du FIDA proposé pour 2002	17	3
E. Rapport d'étape sur FIDA V: Plan d'action (2000-2002)	18	4
F. Rapport intérimaire sur le programme de reconfiguration des processus	19	4
G. Composition du Conseil d'administration	20 – 21	4 - 5
H. Rapport de situation sur la Coalition populaire pour éliminer la faim et la pauvreté	22	5
I. Rapport de situation sur le Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification	23	5
G. Approbation de la diffusion des documents	24	5

CHAPITRE	PARAGRAPHES	PAGES
3. A. COMPTES RENDUS ANALYTIQUES (Y compris un résumé des déclarations générales prononcées en séance ou diffusées sur le web par les gouverneurs et les observateurs)	25 – 294	6 - 62
i) Première séance – 19 février 2002	25 – 82	6 - 15
ii) Deuxième séance – 19 février 2002	83 – 177	16 - 36
iii) Troisième séance – 20 février 2002	178 – 224	37 - 47
iv) Quatrième séance – 20 février 2002	225 – 279	48 - 57
v) Déclarations générales diffusées sur le web	280 – 294	58 - 62
 B. TABLES RONDES SUR LES STRATÉGIES RÉGIONALES DU FIDA	 295 – 318	 63 - 68
Introduction	295 – 297	63
Asie et Pacifique	298 – 300	63 - 64
Europe centrale et orientale et États nouvellement indépendants	301 – 303	64 - 65
Afrique orientale et australe	304 – 307	65
Amérique latine et Caraïbes	308	66
Proche-Orient et Afrique du Nord	309 – 312	66 - 67
Afrique de l'Ouest et du Centre	313 – 318	67 - 68
 C. AUTRES DÉCLARATIONS GÉNÉRALES DES GOUVERNEURS		69 – 85
Bénin		69 – 70
Burkina Faso		71 – 72
Chine		73 – 74
Allemagne		75 – 76
Jordanie		77 – 78
Mali		79 – 81
Niger		82 – 83
Roumanie		84 – 85
 4. DÉCLARATIONS ET ALLOCUTIONS SPÉCIALES		86 – 114
Message de Son Excellence Carlo Azeglio Ciampi, Président de la République italienne, présenté en son nom par Son Excellence Mario Baccini, Sous-Secrétaire d'État, Ministère des affaires étrangères de la République italienne		86 - 87
Message du Secrétaire général des Nations Unies, M. Kofi Annan, prononcé en son nom par Mme Catherine Bertini, Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial		88
Allocution du Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial, Mme Catherine Bertini		89 – 92



CHAPITRE	PAGES
4. DÉCLARATIONS ET ALLOCUTIONS SPÉCIALES (suite)	
Message du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, M. Jacques Diouf, présenté en son nom par M. David Harcharik, Directeur général adjoint	93 – 95
Déclaration du Président du FIDA, Lennart Båge, à l'occasion de la vingt-cinquième session du Conseil des gouverneurs	96 – 101
Discours de bienvenue prononcé par le Président du FIDA, Lennart Båge, à l'occasion de la visite de Son Excellence Olusegun Obasanjo, Président de la République fédérale du Nigéria	102
Discours liminaire prononcé par Son Excellence Olusegun Obasanjo, Président de la République fédérale du Nigéria	103 – 107
Discours du Gouverneur suppléant pour les Pays-Bas, adressé au nom des États membres du FIDA, en remerciement du discours liminaire de Son Excellence Olusegun Obasanjo, Président de la République fédérale du Nigéria	108
Financement du développement – La dimension rurale: Synthèse par le Président du Conseil des gouverneurs, M. Jannes Hutagalung	109 - 111
Discours de clôture du Président de la vingt-cinquième session du Conseil des gouverneurs, M. Jannes Hutagalung	112 - 114
ANNEXES	
I. Liste des participants à la vingt-cinquième session du Conseil des gouverneurs	115 – 182
II. Programme de travail et ordre du jour de la vingt-cinquième session du Conseil des gouverneurs	183 – 185
III. Liste des documents soumis au Conseil des gouverneurs à sa vingt-cinquième session	186 – 187
IV. Résolutions adoptées par le Conseil des gouverneurs à sa vingt-cinquième session	188 – 190

CHAPITRE PREMIER

OUVERTURE ET TRAVAUX DE LA SESSION

1. La vingt-cinquième session du Conseil des gouverneurs du FIDA s'est tenue à Rome les 19 et 20 février 2002. La liste des participants figure à l'annexe I.

2. Le Conseil a tenu au total quatre séances, dont les comptes rendus analytiques sont reproduits au chapitre 3, partie A.

A. Ouverture de la session

3. La session a été ouverte par Mme Ulla-Maija Finskas-Aho, Ministre Conseiller et Représentante permanente de la République de Finlande auprès des institutions des Nations Unies s'occupant d'alimentation et d'agriculture établies à Rome, au nom de la Présidente sortante du Conseil des gouverneurs, Mme Kirsti Lintonen, Ambassadeur de la République de Finlande en Afrique du Sud.

B. Ordre du jour et documentation

4. Le Conseil des gouverneurs a adopté l'ordre du jour, ainsi que le programme de travail de la session, reproduit à l'annexe II. La liste des documents soumis au Conseil figure à l'annexe III. Les résolutions adoptées par le Conseil des gouverneurs sont présentées à l'annexe IV.

C. Élection du Bureau du Conseil des gouverneurs

5. En application de l'article 12 de son Règlement intérieur, le Conseil des gouverneurs a élu, parmi les membres qui le composent, pour un mandat de deux ans, un nouveau bureau constitué comme suit:

Président	Son Excellence Bungaran Saragih Ministre de l'agriculture de la République d'Indonésie
-----------	---

Vice-Présidents	Son Excellence Roy Fanourakis Ministre de l'agriculture et des coopératives du Royaume du Swaziland
-----------------	---

M. William E. Schuerch
Secrétaire assistant adjoint
Département du Développement international
de la dette et des politiques environnementales
du Trésor des États-Unis d'Amérique



6. En raison de la situation d'urgence nationale provoquée par les graves inondations en Indonésie qui ont eu lieu peu de temps avant son départ, Son Excellence Bungaran Saragih n'a pas pu assister à la session. M. Jannes Hutagalung, Conseiller spécial auprès du Ministre indonésien des finances et chef de la délégation indonésienne, a remplacé le président récemment élu.

D. Séance inaugurale de la session

7. Son Excellence Olusegun Obasanjo, Président de la République fédérale du Nigéria, a pris la parole devant le Conseil des gouverneurs. Le texte intégral du discours liminaire prononcé par le Président Obasanjo figure au chapitre 4, pages 103-107.

8. Son Excellence Mario Baccini, Sous-Secrétaire d'État au Ministère des affaires étrangères, a prononcé un discours au nom de Son Excellence Carlo Azeglio Ciampi, Président de la République italienne, et Mme Catherine Bertini, Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial, a fait part au Conseil des gouverneurs d'un message de M. Kofi Annan, Secrétaire général des Nations Unies. Mme Bertini a également prononcé une déclaration à titre personnel et un message de M. Jacques Diouf, Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, a été communiqué par M. David Harcharik, Directeur général adjoint. Ces allocutions sont reproduites au chapitre 4.

E. Allocution du Président du FIDA

9. Le texte intégral de l'allocution prononcée par le Président Bâge figure au chapitre 4, pages 96-101.

F. Déclarations générales

10. Les déclarations générales prononcées par les gouverneurs et les observateurs et celles diffusées sur le web par les représentants des États membres sont résumées dans les comptes rendus analytiques (chapitre 3, partie A). Un résumé des tables rondes sur les stratégies régionales du FIDA figure dans la partie B du chapitre 3. Les déclarations générales soumises par écrit par les représentants d'États membres qui n'ont pas fait d'interventions orales sont reproduites intégralement dans la partie C du chapitre 3.

G. Clôture de la session

11. Le discours de M. Jannes Hutagalung, résumant les résultats des principales délibérations du Conseil et clôturant la vingt-cinquième session du Conseil des gouverneurs, est intégralement reproduit au chapitre 4, pages 112-114.

CHAPITRE 2

DECISIONS DU CONSEIL DES GOUVERNEURS

A. Rapport sur la cinquième reconstitution des ressources du FIDA

12. Le Conseil des gouverneurs a pris connaissance du rapport sur la cinquième reconstitution des ressources du FIDA contenu dans les documents GC 25/L.2 et GC 25/L.2/Add.1. Il a bien noté que la valeur totale des instruments de contribution et des versements en espèces ou en billets à ordre au titre des annonces de contribution non assorties d'un instrument de contribution s'élevait à 282,3 millions de USD, soit 64,7% du total des annonces. Il a été également constaté que le total des paiements en espèces et en billets à ordre s'élevait à 153,6 millions de USD, soit 35,2% du total des annonces de contribution.

13. On a également pris note que la Belgique a annoncé une contribution équivalant à 15,5 millions de USD à l'appui des objectifs spécifiques du Fonds belge de survie pour le tiers monde, tandis que l'Allemagne et l'Italie ont annoncé une contribution équivalant à 8,0 millions de USD et 3,9 millions de USD, respectivement, à l'appui de la participation du FIDA à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés. Le montant total des versements effectués au titre des contributions complémentaires à la cinquième reconstitution représentait l'équivalent de 17,5 millions de USD, soit 64% du total des annonces de contributions complémentaires à la cinquième reconstitution.

B Sixième reconstitution des ressources du FIDA

14. Le Conseil des gouverneurs a examiné le document GC 25/L.3 et a adopté le 19 février 2002 la résolution 127/XXV, établissant la Consultation sur la sixième reconstitution des ressources du FIDA. Conformément au paragraphe 2 de ladite résolution, la Consultation se composera de tous les États membres des listes A et B et de douze États membres de la liste C, tel que communiqué par cette liste au Président du FIDA. À cet égard, le Conseil a pris note de la représentation de la liste C à la Consultation par les États membres suivants:

Sous-liste C1: Angola, Égypte, Érythrée et Tunisie
Sous-liste C2: Chine, Inde, Pakistan et Roumanie
Sous-liste C3: Argentine, Brésil, Mexique et Panama

15. Toujours conformément au paragraphe 2 de la résolution, le Conseil a également constaté que les membres de la liste C souhaitent inviter en qualité d'observateurs aux travaux de la Consultation les États membres suivants: Bangladesh, Chili, Congo, Côte d'Ivoire, Pérou et Sri Lanka.

C. États financiers vérifiés du FIDA au 31 décembre 2000

16. Le Conseil des gouverneurs a examiné et approuvé les états financiers faisant apparaître la situation financière du FIDA au 31 décembre 2000 et les résultats de ses opérations pour l'année qui a pris fin à cette date, tels que figurant dans les appendices A à H compris du document GC 25/L.4 ainsi que le rapport du Commissaire aux comptes y relatif.

D. Budget du FIDA proposé pour 2002

17. Après avoir examiné la proposition de programme de travail et budget administratif du FIDA pour 2002, présentée dans le document GC 25/L.5 et son additif, le Conseil des gouverneurs a adopté le 19 février 2002 la résolution 128/XXV.

E. Rapport d'étape sur FIDA V: Plan d'action (2000-2002)

18. Le Conseil des gouverneurs a pris note du rapport écrit, document GC 25/L.6, ainsi que du compte rendu présenté oralement par M. Klemens van de Sand, Président adjoint du Département gestion des programmes, sur la mise en œuvre des recommandations du Plan d'action énoncées dans le document Partenariats pour éradiquer la pauvreté rurale: rapport de la Consultation chargée d'examiner l'adéquation des ressources dont dispose le FIDA, 2000-2002.

F. Rapport intérimaire sur le programme de reconfiguration des processus

19. Le Conseil des gouverneurs a pris également note du deuxième rapport annuel de situation sur le programme de reconfiguration des processus présenté dans le document GC 25/L.7, ainsi que de la mise à jour faite oralement par M. John Westley, Vice-Président du FIDA, sur la nouvelle direction plus ferme prise par le programme.

G. Composition du Conseil d'administration

20. Conformément aux décisions prises à sa vingt-troisième session, le Conseil des gouverneurs a entériné les accords conclus par les États membres de la sous-liste C2 au sujet des échanges de sièges au Conseil d'administration pour 2002, tels que décrits dans le document GC 25/L.8. Plus précisément, la Roumanie remplacera le Bangladesh en qualité de membre suppléant pour l'Inde durant la dernière année du mandat.

21. En conséquence, le Conseil d'administration pour 2002 est composé comme ci-après:

Composition du Conseil d'administration en 2002

	Membre	Membre suppléant
Liste A	Canada France Allemagne Italie Japon Norvège Royaume-Uni États-Unis	Espagne Belgique Suisse Portugal Danemark Suède Pays-Bas Australie
Liste B	Koweït Nigéria Arabie saoudite Venezuela	Émirats arabes unis - Indonésie Algérie
Liste C Sous-liste C1 – Afrique	Angola Tunisie	Égypte Érythrée
Sous-liste C2 Europe, Asie et Pacifique	Chine Inde	Pakistan Roumanie



Sous-liste C3

Amérique latine et Caraïbes

Brésil

Mexique

Panama

Argentine

H. Rapport de situation sur la Coalition populaire pour éliminer la faim et la pauvreté

22. Le Conseil des gouverneurs a pris acte du rapport écrit, document GC 25/L.9, et du rapport oral présenté par M. Bruce Moore, Coordonnateur de la Coalition populaire pour éliminer la faim et la pauvreté, concernant les résultats obtenus depuis la vingt-quatrième session du Conseil des gouverneurs en termes d'amélioration de l'accès des pauvres aux ressources productives dans les pays et régions couvertes par les activités actuelles de la Coalition.

I. Rapport de situation sur le Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification

23. Le Conseil des gouverneurs a également pris note du rapport écrit, document GC 25/L.10, et du compte rendu présenté oralement par M. Per Rydén, Directeur général du Mécanisme mondial, sur l'évolution de la stratégie opérationnelle et des activités en 2001 du Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique.

J. Approbation de la diffusion des documents

24. Le Conseil des gouverneurs a autorisé la diffusion des documents approuvés à la session et noté qu'ils seraient ultérieurement affichés sur le site public web du FIDA.

CHAPITRE 3

A. COMPTES RENDUS ANALYTIQUES

(Y compris un résumé des déclarations générales prononcées en séance ou diffusées sur le web
par les gouverneurs et les observateurs)

- i) Compte rendu analytique de la première séance
de la vingt-cinquième session tenue
le mardi 19 février 2002, à 10 heures

PRESIDENT SORTANT: KIRSTI LINTONEN (FINLANDE)

PRESIDENT: GUILLERMO ENRIQUE ALVARADO DOWNING (HONDURAS)

	PARAGRAPHERS
Ouverture de la session (point 1 de l'ordre du jour)	26
Adoption de l'ordre du jour (point 2 de l'ordre du jour)	27
Élection du Bureau du Conseil des gouverneurs (point 3 de l'ordre du jour)	28 – 34
Message du Président de la République italienne	35 – 37
Message du Secrétaire général des Nations Unies	38 – 39
Allocution du Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial	40 – 41
Message du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	42 – 43
Déclaration du Président du FIDA (point 4 de l'ordre du jour)	44 – 45
Discours liminaire du président de la République fédérale du Nigéria	46 – 51
Rapport sur la cinquième reconstitution des ressources du FIDA (point 6 de l'ordre du jour)	52 – 55
États financiers vérifiés du FIDA au 31 décembre 2000 (point 8 de l'ordre du jour)	56 – 61
Déclarations générales (point 5 de l'ordre du jour)	62 – 81
- Ouganda	62 – 63
- Uruguay (au nom du Groupe Amérique latine et Caraïbes)	64 – 67
- Japon	68 – 69
- Venezuela	70 – 72
- Égypte	73 – 75
- Sierra Leone	76 – 78
- Nigéria	79 – 81

25. La réunion est ouverte à 10 heures.

OUVERTURE DE LA SESSION (point 1 de l'ordre du jour)

26. **Mme FINSKAS-AHO** (Finlande), parlant au nom de la présidente sortante, déclare ouverte la vingt-cinquième session du Conseil des gouverneurs et souhaite la bienvenue aux participants. Pour la première fois, en session du Conseil des gouverneurs, les délégués participeront à un débat interactif sur le thème de la session, « Le financement du développement – sa dimension rurale », thème crucial à l'heure où les efforts visant à la réalisation des objectifs de développement du Millénaire doivent être conciliés avec les contraintes découlant de la réduction de l'aide au développement. La participation du FIDA au prochain Sommet mondial sur le développement durable représente l'occasion idéale de faire connaître ses objectifs, ses engagements et ses vues sur les meilleures façons de procéder. Les tables rondes sur les évaluations régionales et les projets de stratégies régionales pour la réduction de la pauvreté permettront de dégager des indications utiles pour orienter les opérations du Fonds. Bien que la Finlande quitte la présidence du bureau du Conseil, elle restera active et continuera notamment d'apporter son soutien à l'établissement de la Consultation sur la sixième reconstitution des ressources du FIDA.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (point 2 de l'ordre du jour) (GC 25/L.1)

27. L'ordre du jour (GC 25/L.1) est adopté.

ÉLECTION DU BUREAU DU CONSEIL DES GOUVERNEURS (Point 3 de l'ordre du jour)

28. **Mme FINSKAS-AHO** (Finlande) annonce que, conformément à l'article 12 du Règlement intérieur, le Conseil doit élire un bureau constitué d'un président et de deux vice-présidents, pour un mandat de deux ans. Elle a été informée de la nomination de M. Bungaran Saragih, Ministre de l'agriculture d'Indonésie, au poste de président. Cependant, le ministre ayant été retenu en Indonésie en raison de la situation d'urgence provoquée par les inondations récentes, M. Jannes Hutagalung, chef de la délégation indonésienne, présidera la session en son nom.

29. M. Bungaran Saragih (Indonésie) est élu Président du Conseil des gouverneurs par acclamation.

30. **Mme FINSKAS-AHO** (Finlande) déclare qu'elle a été informée de la nomination de M. Roy Fanourakis, du Swaziland, et de M. William Schuerch, des États-Unis, aux postes de vice-présidents.

31. M. Fanourakis (Swaziland) et M. Schuerch (États-Unis) sont élus vice-présidents du Conseil des gouverneurs par acclamation.

32. **Mme FINSKAS-AHO** (Finlande) transmet les remerciements du bureau sortant au Conseil et au personnel du FIDA, pour leur collaboration et leur appui.

33. M. Hutagalung (Indonésie) prend la présidence.

34. **Le PRÉSIDENT** fait part des regrets de Son Excellence Bungaran Saragih, le nouveau président élu, de ne pouvoir présider personnellement la présente session et lit, en son nom, un discours exprimant sa gratitude pour la confiance qui lui a été accordée, et qu'il estime être une reconnaissance du rôle joué par l'Indonésie dans la lutte commune contre la pauvreté, l'insécurité alimentaire, la malnutrition et l'analphabétisme. Il rend hommage à la présidente sortante pour sa conduite efficace des débats du Conseil et remercie le Président et le personnel du Fonds d'avoir fait en sorte que le Conseil soit un forum international ouvert de débat et d'échange de vues, tout en



conservant son rôle éminent en matière de prise de décision. Pour remplir son mandat, le Fonds doit non seulement maintenir ses engagements à leur niveau actuel en termes réels mais encore les accroître progressivement, ce qui dépendra du soutien de ses États membres.

MESSAGE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ITALIENNE

35. **Le PRÉSIDENT** est heureux d'accueillir Son Excellence Mario Baccini qui va prendre la parole devant le Conseil, au nom de Son Excellence Carlo Azeglio Ciampi, Président de la République italienne.

36. **M. Baccini** (Sous-Secrétaire d'État au Ministère des affaires étrangères de la République italienne) délivre, au nom du Président de la République, un message dont le texte est intégralement reproduit au chapitre 4 du rapport du Conseil des gouverneurs.

37. **Le PRÉSIDENT**, au nom du Conseil des gouverneurs, remercie M. Baccini, dont le gouvernement, outre que son pays héberge le Fonds, apporte également un appui considérable à son travail et est un des piliers de la communauté internationale.

MESSAGE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DES NATIONS UNIES

38. **Mme BERTINI** (Directeur exécutif, Programme alimentaire mondial) donne lecture d'un message de M. Kofi Annan, Secrétaire général des Nations Unies, message dont le texte est intégralement reproduit au chapitre 4.

39. **Le PRÉSIDENT** accueille avec satisfaction, au nom du Conseil des gouverneurs, les paroles du Secrétaire général et sa confiance indéfectible dans le travail du FIDA.

ALLOCUTION DU DIRECTEUR EXÉCUTIF DU PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL

40. **Mme BERTINI** (Directeur exécutif, Programme alimentaire mondial) fait une allocution dont le texte est intégralement reproduit au chapitre 4.

41. **Le PRÉSIDENT** remercie Mme Bertini pour son allocution, stimulante et incitant à la réflexion, qui est la dernière qu'elle prononce devant le Conseil des gouverneurs en qualité de Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial. Il est convaincu que la collaboration fructueuse qu'elle a mise en place avec le Fonds perdurera et il lui exprime, au nom du Conseil, ses meilleurs vœux de succès pour son avenir personnel et professionnel.

MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

42. **M. HARCHARIK** (Directeur général adjoint, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture) prononce, au nom de M. Jacques Diouf, Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), un discours dont le texte est intégralement reproduit au chapitre 4.

43. **Le PRÉSIDENT** remercie M. Harcharik et le charge de transmettre à M. Diouf les remerciements du Conseil des gouverneurs pour son message riche d'enseignements. Le Conseil attend avec intérêt la poursuite de la coopération entre les deux organisations en vue d'atteindre les ruraux pauvres.



DÉCLARATION DU PRÉSIDENT DU FIDA (point 4 de l'ordre du jour)

44. **M. BÂGE** (Président du FIDA) fait une déclaration dont le texte est intégralement reproduit au chapitre 4.

45. **Le PRÉSIDENT** se félicite, au nom du Conseil des gouverneurs, de la déclaration de M. Bâge, fort instructive sur les orientations de la direction du FIDA. Il est particulièrement encourageant de l'entendre affirmer sa détermination à réaliser les objectifs du Sommet du Millénaire de même que ceux du Fonds.

DISCOURS LIMINAIRE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE DU NIGÉRIA

46. **Son Excellence Olusegun Obasanjo, Président de la République fédérale du Nigéria, est conduit à son siège.**

47. **M. BÂGE** (Président du FIDA) déclare que c'est un honneur et un plaisir d'accueillir Son Excellence Olusegun Obasanjo, Président de la République fédérale du Nigéria, dont la présence réaffirme le soutien constant apporté au FIDA par le Nigéria, facteur clé pour que le FIDA devienne un instrument efficace de lutte contre la pauvreté. La façon dont le Président Obasanjo dirige le Nigéria, le rôle qu'il a joué pour restaurer la démocratie dans son pays et l'importance qu'il attache à l'élimination de la pauvreté sont un modèle pour tous. Il a contribué d'une manière décisive à la relance du développement de l'Afrique, reposant sur une forte appropriation nationale, en formulant notamment le nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NPDA). Le FIDA souhaite contribuer à la réussite de ce partenariat et, au-delà, au dynamisme futur du Nigéria sous la direction compétente et courageuse du Président Obasanjo.

48. **M. OBASANJO** (Président de la République fédérale du Nigéria) prononce un discours liminaire dont le texte est intégralement reproduit au chapitre 4.

49. **M. BERTELING** (Pays-Bas), s'exprimant au nom du Conseil des gouverneurs, rend hommage au Président Obasanjo pour son discours éloquent et sa perception exemplaire des problèmes qui accablent le Nigéria et beaucoup d'autres pays africains. Seuls le dévouement et la sagesse de dirigeants tels que lui rendront possible le renforcement des efforts conjugués mis en œuvre pour résoudre ces problèmes. On attend donc avec impatience, dans le monde entier, la réussite du NPDA, qui répond à un réel besoin. Le Nigéria appuie le travail du Fonds de longue date et a même participé à sa création.

50. **Le PRÉSIDENT** remercie le Président Obasanjo pour ses paroles empreintes de sagesse.

51. **Son Excellence Olusegun Obasanjo, Président de la République fédérale du Nigéria, se retire.**

RAPPORT SUR LA CINQUIÈME RECONSTITUTION DES RESSOURCES DU FIDA (point 6 de l'ordre du jour) (GC 25/L.2 et add.1)

52. **M. ROY** (Président adjoint, Département politique économique et stratégie de mobilisation des ressources) rappelle que la cinquième reconstitution des ressources du FIDA est entrée en vigueur le 7 septembre 2001, date à laquelle le montant total des instruments de contribution déposés auprès du Fonds et des versements par les États membres des contributions au titre d'annonces non assorties d'un instrument de contribution, a atteint 53,8% du total des contributions annoncées à la reconstitution. Au 12 février 2002, le montant des instruments de contribution déposés et des versements effectués au titre d'annonces non assorties d'un instrument de contribution, représentait l'équivalent de 282,3 millions de USD, soit 64,7% du montant total annoncé équivalant à



436,2 millions de USD. Le montant des sommes versées en espèce ou sous forme de billets à ordre se chiffrait à l'équivalent de 153,6 millions de USD, soit 35,2% du total des contributions annoncées.

53. S'agissant des contributions complémentaires à la reconstitution, la Belgique a annoncé une contribution équivalant à 15,5 millions de USD à l'appui des objectifs spécifiques du Fonds belge de survie pour le tiers-monde, tandis que l'Allemagne et l'Italie ont annoncé une contribution équivalant à 8 millions de USD et 3,9 millions de USD, respectivement, au titre de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE). Le montant total des versements effectués sur les contributions complémentaires à la cinquième reconstitution représentait l'équivalent de 17,5 millions de USD, soit 64% du total des annonces de contributions complémentaires à la cinquième reconstitution. Tous les membres n'ayant pas encore déposé d'instrument de contribution ou en retard dans le versement de la première tranche de leur contribution, ont été instamment priés d'y pourvoir aussitôt que possible.

54. En réponse à une observation du délégué du **PÉROU, M. MYRVANG** (Trésorier du FIDA) explique que la contribution du Pérou est répertoriée dans le document GC 25/L.2. Le FIDA a été informé par le gouvernement de l'arrivée d'un billet à ordre, mais attend encore la notification officielle de son dépôt auprès de la banque centrale.

55. Le Conseil des gouverneurs prend note du rapport sur la cinquième reconstitution des ressources du FIDA.

ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS DU FIDA AU 31 DÉCEMBRE 2000 (point 8 de l'ordre du jour)
(GC 25/L.4; GC 25/INF.6)

56. **Le PRÉSIDENT** déclare que le Conseil d'administration a examiné à sa soixante-douzième session les états financiers vérifiés pour l'année 2000 et recommandé qu'ils soient soumis au Conseil des gouverneurs pour approbation.

57. **M. WESTLEY** (Vice-Président du FIDA), après avoir attiré l'attention sur les conclusions du rapport du commissaire aux comptes, joints au document GC 25/L.4, fait mention des arriérés de remboursement des prêts indiqués dans l'appendice H des états financiers vérifiés. La plupart de ces arriérés concernent la région Afrique, où nombre de prêts sont suspendus en raison du non remboursement des échéances. Le Fonds continue de relancer les gouvernements concernés pour qu'ils honorent leurs obligations.

58. Les retards dans le versement des contributions des donateurs restent un problème, et contraignent le Fonds à constituer des provisions au titre des billets à ordre et des sommes à recevoir des contribuants. Au 31 décembre 2000, ces provisions s'élevaient à 195,6 millions de USD. Le Vice-Président appelle donc les pays concernés à remplir leurs engagements dans l'intérêt des bénéficiaires du Fonds. En 2000, quatrième année de la diversification des placements entre divers types d'actifs, les pertes se sont chiffrées à 47 millions de USD contre 196,2 millions de bénéfices en 1999, ce qui représente un taux de rentabilité négatif moyen des placements de 2,2% en 2000, contre un taux positif de 8,7% en 1999. Les dépenses administratives pour 2000 se sont élevées à 46,2 millions de USD, non compris la provision pour couvrir le déficit actuariel de l'assurance maladie après cessation de service, soit 4,3 millions de USD, ni le coût du programme de reconfiguration des processus (PRP) qui se chiffre à 900 000 USD. Le total pour 2000 est inférieur d'environ 7,7%, soit 3,9 millions de USD, au budget administratif approuvé pour cette même année, en raison du niveau réduit du programme de travail essentiellement. La direction poursuit sa politique d'amélioration de ses opérations et de renforcement de leur efficacité.

59. Les états financiers pour 2001 sont actuellement mis sous leur forme définitive et examinés par le commissaire aux comptes. Les conclusions préliminaires indiquent que les pertes nettes des



placements en 2001 s'élèvent à 42,9 millions de USD environ, contre 47 millions de USD en 2000, ce qui représente un taux de rentabilité négatif moyen de 2,3% contre un taux négatif de 2,2% en 2000. En termes de valeur sur le marché au 31 décembre 2001, le portefeuille de placement est évalué à 1,9 milliard de USD, accusant une diminution de 151 millions de USD par rapport à l'année antérieure. Encore une fois, les dépenses administratives sont restées inférieures au budget approuvé, en raison principalement du niveau réduit du programme de travail, des vacances de postes et du ralentissement des voyages de service du personnel et des consultants à la suite des événements du 11 septembre 2001. Le montant des arriérés de remboursement des prêts est resté inchangé depuis la fin de 2000. Les états financiers pour 2001 seront examinés par le comité de vérification des comptes en mars et présentés au Conseil d'administration en avril.

60. **Le PRÉSIDENT** invite le Conseil à adopter le projet de décision figurant au paragraphe 4 du document GC 25/L.4

61. **Il en est ainsi décidé.**

DÉCLARATIONS GÉNÉRALES (point 5 de l'ordre du jour)

62. Le délégué de l'**OUGANDA** fait observer que, en dépit des progrès macroéconomiques significatifs accomplis par son pays pendant la dernière décennie – taux de croissance moyen du PIB de 6%, inflation inférieure à 5% par an, revenu par habitant en augmentation, taux de change compétitifs et stables et réserves de devises correspondant à cinq mois environ d'importation de biens et services – quelque 35% de la population vivent encore en dessous du seuil de la pauvreté et seulement 10% environ ont accès à des services financiers. La lutte contre la faim et la pauvreté est au centre des programmes et des plans d'action du gouvernement visant à éliminer la pauvreté, moderniser l'agriculture, encourager la croissance et le développement du secteur privé et promouvoir la production, le traitement et la commercialisation de certains produits d'exportation stratégiques. Après l'échec de ses efforts de distribution du crédit, le gouvernement tente de mettre au point un mécanisme approprié de microfinancement, en collaboration avec le FIDA et d'autres partenaires dans le cadre d'un programme d'extension du microfinancement rural. L'Ouganda a mis en place un programme-cadre national de renforcement des capacités pour assurer la formation nécessaire aux institutions de microfinance, sous réserve qu'elles satisfassent à certains critères de sélection et de financement.

63. L'Ouganda est reconnaissant envers le FIDA, le Fonds belge de survie et les autres partenaires, pour l'appui et la coopération dont il a bénéficié jusqu'à aujourd'hui, et il s'est déjà acquitté de ses contributions aux reconstitutions des ressources du FIDA. Le pays continuera à avoir besoin de l'aide du FIDA et est résolu à maintenir d'étroites relations de collaboration avec le Fonds.

64. Le délégué de l'**URUGUAY**, s'exprimant au nom du groupe Amérique latine et Caraïbes, attire l'attention sur les facteurs structurels et systémiques qui font que le droit au développement n'est pas une réalité tangible pour les millions de pauvres du monde, et sur la nécessité d'inverser la tendance au déclin de l'aide publique au développement (APD), en particulier dans le secteur de l'agriculture. Son groupe participera activement au débat interactif sur le financement du développement rural et aux tables rondes régionales qui se tiendront pendant cette session, et il est convaincu que la conférence internationale à venir sur le financement du développement ainsi que le prochain Sommet mondial de l'alimentation: cinq ans après, donneront l'impulsion nécessaire à l'arrêt du déclin de l'aide au développement et inciteront les trois organismes à vocation alimentaire, établis à Rome, à renforcer leur collaboration en vue d'atteindre les objectifs de développement du Millénaire. S'agissant des problèmes particuliers à la région, il est vrai que le développement doit reposer sur les ressources et les capacités locales, mais des changements durables dans l'environnement extérieur restent indispensables au succès.



65. La cinquième reconstitution des ressources du FIDA a atteint un niveau satisfaisant, mais la viabilité financière de l'organisation ne doit pas être perdue de vue pour autant. Les reconstitutions fournissent un excellent forum pour le dialogue multilatéral. Il est regrettable que les pertes qu'il a subies aient conduit le Fonds à limiter le nombre de ses projets en 2001, mais on ne peut que le féliciter de sa décision de réduire ses placements en actions à 10% du portefeuille et savoir gré à son président d'accepter l'ouverture d'un débat sur la politique de placement du Fonds. Ainsi, un consensus pourra être atteint, notamment, sur la poursuite des investissements du Fonds dans les pays en développement. Pendant la période de transition, les organes directeurs du FIDA devront veiller à maintenir la transparence et à fournir des informations circonstanciées. L'amélioration des structures internes et des capacités opérationnelles pour la mise en application des politiques devra être prise en compte par le programme de transformation stratégique (PTS). Le comité de vérification des comptes accompli un travail digne d'éloges et il pourrait être envisagé d'élargir son mandat.

66. Il est encourageant de noter que le programme de travail et budget administratif du FIDA pour 2002 comportent une augmentation importante du nombre et du volume des prêts, permise notamment par le recours au pouvoir d'engagement anticipé (PEA), un instrument clé. Il est toutefois nécessaire de réduire les incertitudes associées à l'évolution des placements et autres facteurs financiers afin que, en 2002-2004, le Fonds puisse remplir son mandat avec davantage d'efficacité. Le PTS doit être harmonisé avec le Cadre stratégique pour la période à venir. Le groupe Amérique latine et Caraïbes approuve entièrement la contribution du FIDA à la Coalition populaire pour éliminer la faim et la pauvreté et insiste sur l'importance de l'accès à la terre et aux moyens de production. Il souhaite un renforcement des liens entre le FIDA et le Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CCD). En dépit des restrictions budgétaires, les pays de son groupe participeront activement à la consultation sur la sixième reconstitution des ressources du FIDA et espèrent que des réunions complémentaires seront organisées entre les sessions ordinaires. Les vues exprimées par un certain nombre de pays industrialisés sur les moyens d'accroître l'APD leur paraissent encourageantes.

67. Le groupe Amérique latine et Caraïbes se félicite de la nomination de représentants de deux grands pays en développement à des postes à haute responsabilité, ce qui favorise une distribution géographique plus équitable au niveau de la direction générale de l'organisation, mais la nomination d'un représentant d'un pays du groupe à de hautes fonctions au sein du FIDA ne s'est que trop faite attendre eu égard à l'engagement de la région. L'intention, déclarée par le Président du FIDA, de nommer une femme à un poste de direction est particulièrement appréciée. Le groupe Amérique latine et Caraïbes est toujours aussi déterminé à aider le FIDA à atteindre ses objectifs.

68. Le délégué du **JAPON**, rappelant le potentiel du FIDA en tant que porte-drapeau de ceux qui souhaitent relever le défi représenté par les objectifs de développement du Millénaire, souligne l'importance que le Gouvernement japonais attache au rôle de l'agriculture et du développement rural dans la lutte contre la pauvreté et à l'instauration d'un développement durable, comme le prévoit sa politique à moyen terme sur l'APD adoptée en 1999. En tant que deuxième puissance économique mondiale et principal donateur d'APD, le Japon a largement contribué au développement durable dans les pays en développement. L'APD a joué, de fait, un rôle important dans l'établissement de la stabilité et de la prospérité de son pays qui dépendent étroitement de la paix et de la stabilité dans le monde ainsi que des importations étrangères. Comme beaucoup d'autres pays, cependant, le Japon est confronté à des difficultés économiques et financières et a été contraint de réduire son APD de 10% dans l'exercice budgétaire 2002. Il est, par conséquent, plus que jamais nécessaire que les programmes d'aide soient exécutés avec davantage d'efficacité et d'efficience. Au cours des dernières années, le Japon a privilégié de manière croissante la coopération Sud-Sud, convaincu que les pays en développement les plus avancés et ceux qui disposent d'une expérience et de technologies appropriées doivent s'impliquer dans l'aide aux pays les plus défavorisés, contribuant à la fois à augmenter l'aide mondiale et à stimuler la coopération à l'intérieur des régions et entre elles. Si l'on en croit l'expérience du Japon, ce type d'assistance est particulièrement efficace car le transfert de



technologies est facilité entre les pays se trouvant aux mêmes stades de développement ou ayant en commun la langue ou la culture.

69. Compte tenu de sa longue expérience et de son savoir-faire en matière de mobilisation des ressources, le FIDA *devrait* jouer un rôle catalytique en encourageant la mobilisation des investissements privés en faveur du développement rural pour remédier au déclin de l'APD. Sur un plan plus général, le FIDA est un des principaux partenaires du Japon dans la lutte contre la pauvreté rurale, et on attend de lui qu'il continue à agir comme un promoteur innovant et efficace du développement rural dans le monde en développement.

70. Le délégué du **VENEZUELA** se félicite des deux nominations récentes, à des postes de cadres dirigeants du FIDA, et exprime le souhait que, pour le poste de Président adjoint encore vacant, il soit envisagé de nommer une femme issue du monde en développement, et pourquoi pas d'Amérique latine. Alors que le Fonds suit une politique claire de développement rural en appliquant des critères bien définis d'octroi de ses prêts, on peut s'inquiéter du fait qu'il se soit écarté de sa mission première, d'autant plus qu'il a essuyé des pertes en tentant d'accroître ses ressources financières par le biais de placements dans un marché des actions fluctuant. Le Venezuela approuve donc la décision du Fonds de réduire les placements en actions à 10% du portefeuille et d'ouvrir un débat sur le changement de sa politique de placement.

71. En dépit de ses difficultés économiques actuelles, le Gouvernement vénézuélien réaffirme son soutien au Fonds et son intention de participer aux négociations sur la sixième reconstitution des ressources du Fonds. Il est à espérer que les pays développés contribueront substantiellement à cette reconstitution et, par ailleurs, que le niveau de l'APD sera relevé pour atteindre l'objectif de 0,7% et qu'il sera fait appel au FIDA pour utiliser les ressources dégagées. Il est décevant de constater que malgré les efforts du Groupe des 77 le consensus de Monterrey, qui devait servir de base à la coordination des actions internationales de financement du développement, n'appuie pas clairement le développement agricole et rural.

72. Dans les pays de l'Amérique latine et des Caraïbes, les problèmes liés au développement rural s'aggravent, et ce pour plusieurs raisons: diminution de l'APD, poids du service de la dette extérieure, difficultés d'accès au crédit, aux marchés internationaux des capitaux et à l'investissement étranger direct, transferts de technologies coûteuses et inappropriées, obstacles techniques et tarifaires au commerce et chute des cours des produits de la région sur les marchés mondiaux. La mobilisation de ressources auprès de sources extérieures revêt une importance cruciale. Enfin, le Gouvernement du Venezuela approuve l'initiative du Président du FIDA d'organiser une table ronde sur la stratégie du Fonds dans la région, pour laquelle la délégation vénézuélienne se propose de fournir des données sur les projets nationaux couronnés de succès; il est également favorable à toute initiative favorisant une gestion saine et efficace du Fonds et à l'évaluation en cours de son travail.

73. Le délégué de l'**ÉGYPTE** réitère le soutien de son pays au FIDA, soutien démontré par la participation du Président Moubarak à deux sessions du Conseil des gouverneurs, au cours desquelles il a présenté le plan de développement rural de l'Égypte, témoin de l'importance qu'il attache à l'agriculture. Outre une coopération bienvenue avec le Fonds, sous la forme des projets qu'il finance, il est reconnaissant au FIDA d'avoir servi d'intermédiaire entre les Gouvernements égyptien et italien sur le problème de l'annulation par l'Italie d'une partie de la dette égyptienne.

74. L'exécution de projets financés par le FIDA a permis à l'Égypte de développer les ressources humaines et naturelles dans le désert et les zones nouvellement repeuplées, d'établir des centres d'appui technique pour l'aménagement et la bonification des terres et d'accroître la surface totale des terres cultivées. On espère créer de nouvelles zones de développement dans le sud du pays, susceptibles d'attirer des financements publics et privés. Le gouvernement apporte son appui à des exploitations gérées par des jeunes convenablement formés, et à plusieurs projets de formation et de



vulgarisation visant à protéger l'environnement et les ressources naturelles. De même, les questions liées à la promotion de la femme sont particulièrement prises en compte par le biais de programmes spéciaux de production à l'intention des femmes rurales, notamment dans les nouvelles zones de développement, ce qui reflète l'importance accordée à la justice et à l'équité dans la lutte contre la pauvreté, tant dans les campagnes que dans les villes, et à une répartition équitable entre les projets dirigés par des hommes et ceux dirigés par des femmes. Le développement des infrastructures est un élément central des projets de développement rural.

75. Le financement reste une difficulté majeure, mais les banques commerciales, les caisses d'épargne et les autres banques apportent maintenant des financements qui viennent s'ajouter à ceux de la Banque de crédit agricole et d'autres organismes tels que le FIDA. À cet égard, les actions de formation pour le développement rural devraient s'adresser aussi au personnel des banques et des institutions de microcrédit.

76. Le délégué de la **SIERRA LEONE** annonce qu'il est heureux d'informer le Conseil des gouverneurs que, le 18 janvier 2002, a été signé un document mettant un terme à la guerre civile dans son pays. Le gouvernement remercie tous ceux qui ont aidé la Sierra Leone à y parvenir. Cependant, avec le retour de la paix et le rapatriement des réfugiés, il est probable que les séquelles de la guerre ne feront qu'exacerber la situation difficile prévalant dans le pays et la Sierra Leone compte sur le soutien évoqué par le Président du FIDA dans sa déclaration du 6 septembre 2001 pour aider les plus pauvres parmi les pauvres. Suite à la restructuration récente par le gouvernement de l'encours de ses dettes, la suspension des décaissements pour le projet de développement agricole de la région du Centre-Nord a été levée. Cela ne suffira pas, cependant, à remettre le pays sur pied, c'est pourquoi la Sierra Leone fait appel au FIDA pour qu'il lance un programme de reconstruction et de redressement dans le contexte de l'après-guerre en faveur du secteur agricole dans le but de créer des possibilités d'investissement et de favoriser, par un effet de percolation, l'élimination de la pauvreté.

77. Des actes tels que ceux qui ont été perpétrés le 11 septembre 2001 font ressortir la nécessité d'une action collective pour percer à jour les forces à l'origine de la pauvreté, de l'injustice, de la haine et de la dégradation de l'environnement et devraient inciter les donateurs à s'efforcer davantage de fixer des objectifs identifiables et vérifiables dans l'optique de réduire la pauvreté d'ici l'année 2015. Il est regrettable que ces événements aient joué au détriment de l'Afrique, comme l'a montré le report récent des négociations sur la reconstitution du Fonds africain de développement. Pour ce qui est de l'existence de liens entre le Front révolutionnaire uni de la Sierra Leone et Al Qa'eda récemment signalée, son gouvernement fera tout ce qui est en son pouvoir pour éviter que la Sierra Leone ne devienne un terrain d'élection pour cette organisation. Compte tenu des conditions prévalant dans le pays, cependant, des groupes tels qu'Al Qa'eda pourraient tenter de renforcer leur présence dans la région, où toute agitation sérieuse aurait inévitablement des répercussions en Europe.

78. La mondialisation fait désormais partie de notre vie, mais elle a renforcé les forts au détriment des faibles, particulièrement dans les domaines du commerce, de la finance et de la technologie du développement. Il faudrait par conséquent établir un système équitable garantissant des bénéfices économiques durables tant aux pays riches qu'aux pays pauvres. Pour se conformer au thème du Conseil, il conviendrait d'introduire des changements dans les modèles et les pratiques actuelles du commerce. Le FIDA devrait continuer à coopérer avec les autres organismes des Nations Unies ayant leur siège à Rome, s'efforcer de collaborer davantage avec les institutions régionales de développement et poursuivre son travail d'assistance à la fois en termes de projets et de représentation régionale. La nomination de M. Enweze en tant que Vice-Président du Fonds va dans la bonne direction.

79. Le délégué du **NIGERIA** estime que la présente session du Conseil est unique en son genre par plusieurs aspects. Premièrement, les délégations se voient donner l'occasion, trop rare, d'engager un dialogue sur la question la plus pressante – la lutte contre la pauvreté en général et la pauvreté rurale



en particulier. Deuxièmement, le choix d'un thème spécifique contribuera à centrer les débats et aidera les délégués à tirer des conclusions qui contiendront un message fort pour la communauté internationale. Troisièmement, le Conseil se réunit à la veille d'une importante manifestation mondiale, la Conférence internationale sur le financement du développement, un rendez-vous capital pour le monde en développement et la majorité rurale, largement marginalisée, de la population mondiale. Quatrièmement, la session se déroule alors que les questions de la réduction de la pauvreté et du développement rural semblent retenir l'attention de la communauté internationale, comme jamais auparavant, c'est pourquoi les délégués ne devraient pas hésiter à s'exprimer franchement pendant les débats.

80. Le but recherché n'est plus d'alerter la communauté internationale sur le sort des ruraux pauvres. Les principales questions auxquelles il faut maintenant s'attacher sont les suivantes: faire reconnaître que la réduction de la pauvreté rurale et le développement rural constituent la pierre angulaire d'un développement humain réellement durable; libérer les pays en développement débiteurs du poids de leur dette extérieure afin de les remettre sur le chemin d'un véritable redressement économique; amener les pays développés à s'attaquer sérieusement aux problèmes des subventions à l'exportation et des obstacles tarifaires et non tarifaires au commerce agricole afin d'intégrer le monde en développement dans l'économie de marché mondialisée; mobiliser des ressources, tant nationales qu'internationales et tant publiques que privées, pour combattre la pauvreté rurale; réduire l'écart qui ne cesse de se creuser entre les ruraux pauvres et la puissante élite urbaine; et rechercher les moyens d'appuyer et de renforcer le FIDA, détenteur d'un avantage comparatif considérable, de façon qu'il puisse continuer à jouer son rôle de catalyseur et de défenseur dans l'effort collectif mondial visant à combattre la pauvreté rurale.

81. En conclusion, il convient de remercier le Président du FIDA d'avoir invité le Président du Nigéria à prononcer un discours devant le Conseil et d'avoir désigné un Nigérian comme Vice-Président du Fonds.

82. **La séance est levée à 13 h 10.**

- ii) Compte rendu analytique de la deuxième séance
de la vingt-cinquième session tenue
le mardi 19 février 2002, à 14 h 30

**PRESIDENTS: JANNES HUTAGALUNG (INDONESIE)
 WILLIAM SCHUERCH (ÉTATS-UNIS)**

	PARAGRAPHES
Nouveau film sur le FIDA	84 – 86
Débats d'experts sur le thème retenu pour la vingt-cinquième session du Conseil des gouverneurs “Financement du développement – la dimension rurale”	87 – 130
Sixième reconstitution des ressources du FIDA (point 7 de l'ordre du jour)	131 – 132
Budget administratif proposé du FIDA pour 2002 (point 9 de l'ordre du jour)	133 – 134
Rapport d'étape sur FIDA V: Plan d'action (2000-2002) (point 10 de l'ordre du jour)	136 – 141
Déclarations générales (point 5 de l'ordre du jour) (suite)	142 – 176
- Pakistan	142 – 145
- Liban	146 – 147
- Sri Lanka	148 – 150
- Soudan	151 – 153
- Maurice	154 – 156
- République de Corée	157 – 158
- Indonésie	159 – 160
- Canada (au nom du Canada, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande)	161 – 163
- R.P.D. de Corée	164 – 165
- Arabie saoudite	166 – 168
- Gabon	169 – 171
- Zambie	172 – 174
- El Salvador	175 – 176



83. La réunion est ouverte à 14 h 30.

NOUVEAU FILM SUR LE FIDA

84. **Le PRÉSIDENT**, présentant le nouveau film sur le FIDA intitulé “The Challenge and the Commitment”, dit que ce film souligne la nécessité d'accélérer la lutte contre la pauvreté rurale pour atteindre les objectifs de développement fixés lors du Sommet du Millénaire et illustre le rôle du FIDA dans ce combat. Le film comprend notamment une déclaration faite par le Président du Fonds lors d'une rencontre avec les bénéficiaires d'un projet appuyé par le FIDA au Nigéria et montre des exemples de réalisations et d'interventions couronnées de succès dans toutes les régions.

85. Le film sur le FIDA est visionné.

86. **Le PRÉSIDENT** félicite la direction du Fonds d'avoir produit un film à la fois plaisant et bien documenté.

DÉBAT D'EXPERTS SUR LE THÈME RETENU POUR LA VINGT-CINQUIÈME SESSION DU CONSEIL DES GOUVERNEURS “FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT – LA DIMENSION RURALE” (GC 25/L.11)

87. **Le PRÉSIDENT** annonce qu'il va commencer par présenter les quatre experts qui ont accepté de partager leurs vues et leurs compétences avec le Conseil. Mme l'Ambassadeur Ruth Jacoby (Suède) est coprésidente du Comité préparatoire de la Conférence internationale sur le financement du développement et partage donc la responsabilité de l'organisation des préparatifs de la Conférence au sommet qui se tiendra à Monterrey, au Mexique, en mars 2002. M. Sartaj Aziz a été président adjoint du Département Politique économique et stratégie de mobilisation des ressources du FIDA de 1978 à 1984, et a occupé depuis les fonctions de Ministre d'État chargé de l'alimentation et de l'agriculture, Ministre des finances et Ministre des affaires extérieures de la République islamique du Pakistan. Mme Maggie Kogozi (Ouganda), qui a longuement travaillé comme médecin au Kenya, en Ouganda et en Zambie, est présidente de l'Uganda Women's Effort to Save Children/Orphans (UWESCO), Directeur exécutif de l'Uganda Investment Authority et Vice-Présidente de l'Association mondiale des organismes de promotion de l'investissement (WAIPA). Enfin, M. Roberto Bissio, journaliste uruguayen, est Directeur de l'Instituto del tercer mundo, organisation à but non lucratif qui s'attache à promouvoir l'échange d'information Sud-Sud et l'accès des communautés et organisations de citoyens à l'information. Il est également le coordonnateur général de Social Watch, une coalition internationale de citoyens qui publie un rapport annuel sur la mise en œuvre des engagements pris en matière de développement social.

88. **M. BÂGE** (Président du FIDA) précise que ce débat enrichira la teneur du document thématique de référence qui sera présenté à la Conférence internationale sur le financement du développement, dont le principal enjeu sera de déterminer dans quelle mesure il existe une volonté politique de mobiliser des ressources nationales et internationales adéquates et de prendre les mesures voulues pour réaliser les objectifs fixés lors du Sommet du Millénaire, notamment celui relatif à la réduction de la pauvreté, qui occupe depuis lors une place primordiale dans les priorités des gouvernements et de la majorité des organismes multilatéraux et bilatéraux de développement. Cette conjoncture ouvre de formidables perspectives de synergie. Cependant, compte tenu du modeste recul de la pauvreté obtenu au cours des dix dernières années, il faudra des taux de croissance nettement supérieurs et une répartition plus équitable des ressources pour parvenir à atteindre les objectifs visés.

89. Dans de nombreux pays dont l'économie est fondée sur l'agriculture, le développement rural et agricole joue un rôle primordial pour augmenter la croissance et accélérer le recul de la pauvreté, pourtant la situation est alarmante en ce qui concerne l'investissement dans le secteur rural et la



répartition des ressources en sa faveur. L'aide publique au développement (APD) destinée à l'agriculture a fortement baissé depuis la fin des années 80, tout comme l'investissement de l'État dans le secteur rural, en même temps que les craintes très vives auparavant de pénuries alimentaires et de famines dans le monde se dissipaient. L'agriculture ne figure parmi les priorités à l'ordre du jour de la lutte contre la pauvreté. Les secteurs prioritaires pour les donateurs sont désormais les secteurs sociaux, mais si l'accroissement de l'investissement dans la santé et dans l'éducation est indéniablement important, les services sociaux ne peuvent être viables sans une croissance concomitante des revenus, surtout en milieu rural. Il est donc vital de parvenir à un meilleur équilibre et à une corrélation plus étroite entre l'investissement dans les activités productives des pauvres et l'investissement dans le secteur social. M. Bâge espère que le débat d'experts permettra d'approfondir utilement ces questions et pourra servir ensuite de fil directeur à la contribution du FIDA à la Conférence internationale sur le financement du développement dans laquelle on s'attachera à souligner la dimension rurale du financement du développement.

90. **Mme JACOBY**, évoquant l'importance cruciale de la Conférence de Monterrey, indique que la mobilisation des ressources nécessaires pour éliminer la pauvreté et atteindre l'objectif de diminuer de moitié d'ici à 2015 le nombre de ceux qui vivent dans la pauvreté extrême constitue un défi majeur. Elle partage le point de vue du Président du Fonds sur l'importance de la volonté politique nécessaire pour prendre des mesures concrètes à cette fin. Le renforcement de la volonté politique pour faire face à ce défi est effectivement le résultat visé par la conférence – qui revêt un caractère exceptionnel tant du point de vue de son concept que de sa portée, puisqu'elle a pour vocation de passer en revue tous les principaux aspects de la mobilisation potentielle de ressources en faveur du développement. L'APD n'est nullement le seul moyen important de financer le développement; l'utilisation efficace des ressources nationales peut également jouer un rôle notable et doit être renforcée. De plus, il est impératif de veiller à ce que l'investissement étranger direct contribue efficacement au financement du développement et à ce que les échanges commerciaux deviennent un des moteurs de la croissance et de l'éradication de la pauvreté. La question de la dette sera un autre thème majeur de la conférence.

91. En bref, il est important de renforcer la cohérence des politiques et de concrétiser la collaboration entre les principaux acteurs et participants du processus de développement, à l'échelle tant nationale qu'internationale, en incluant le secteur privé en tant que décideur en matière d'investissement, et la société civile en tant que voix du peuple. Rassembler tous ces acteurs en vue d'arrêter un programme commun pour la mobilisation des ressources consacrées au développement est, de l'avis de l'intervenante, un objectif primordial de la conférence à venir, dont le processus de préparation vient de s'achever avec l'adoption du document fondamental de la conférence, à savoir le Consensus de Monterrey. Ce texte n'est certes pas un document révolutionnaire qui résoudra instantanément les problèmes rencontrés en matière de financement du développement, mais sa portée est néanmoins suffisamment large pour servir, à Monterrey, de point de départ à un débat tourné vers l'avenir et pour établir une nouvelle forme de coalition pour le financement du développement. Autrement dit, il donne corps à la volonté politique nécessaire dont parlait le Président du Fonds.

92. Compte tenu de sa mission centrale, qui est de réduire la pauvreté rurale, et de son expérience en la matière, le FIDA pourrait grandement contribuer au succès de la conférence elle-même et, surtout, à son retentissement. L'intervenante espère donc que les États membres encourageront leurs gouvernements à participer activement à la conférence de Monterrey dans ce sens et à assurer une véritable mobilisation des ressources en faveur du développement durable.

93. **M. AZIZ** précise que si les tendances actuelles se confirment, on peut s'attendre à la sombre perspective de voir reculer dans le temps la réalisation de l'objectif qui consiste à réduire de moitié la pauvreté d'ici à 2015. Faute de s'attaquer résolument à tous les facteurs de la pauvreté de manière cohérente, il sera impossible d'atteindre le but d'ici à la date fixée. Il est également regrettable que l'APD consacrée à l'agriculture, l'élément clé de la réduction de la pauvreté, soit en baisse. En outre, on note une réduction correspondante des ressources nationales, en partie due à la diminution de



l'APD, mais aussi aux subventions importantes que les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) accordent à leur secteur agricole, ce qui a pour effet d'affaiblir les incitations en faveur de l'agriculture dans les pays en développement. La recherche et l'investissement dans les cultures des pays riches est plus rentable que dans celles des pays pauvres. Enfin, même dans les institutions telles que le FIDA, le niveau des ressources est en baisse: la reconstitution en cours représente, en termes réels, moins du tiers des ressources initiales fournies au FIDA pour la période 1978-1980.

94. Depuis les événements du 11 septembre 2001, un nouveau sentiment d'urgence est apparu quant à la nécessité de lutter contre la pauvreté. De nombreux observateurs ont relevé ce paradoxe que, si l'Alliance des pays occidentaux avait dépensé, au début des années 90 ne serait-ce que le tiers de ce que coûte actuellement la guerre en Afghanistan pour reconstruire ce pays, la situation n'aurait peut-être pas dégénéré en cette espèce d'anarchie qui a rendu possible les événements du 11 septembre.

95. Compte tenu des impératifs découlant de ces événements, on aurait pu s'attendre à ce que le processus préparatoire aboutisse à un document consensuel plus positif et plus dynamique. De fait, la plupart des délégués seront probablement tout aussi déçus que le monde en développement de voir qu'une autre précieuse occasion de faire en sorte que la mondialisation profite à tous a sans doute été perdue. Au sujet de l'APD, le document constate simplement qu'un accroissement substantiel de l'APD et des autres ressources sera nécessaire pour que les pays en développement réalisent les objectifs convenus à l'échelle internationale, exhorte les pays développés qui ne l'ont pas encore fait, à déployer des efforts concrets pour atteindre la cible de 0,7% du produit intérieur brut (PIB) fixé pour l'ADP et de 0,15 à 0,20% pour les pays les moins avancés. C'est là une position très semblable à celles qui ont été prises à d'autres conférences. Sur la question de la dette, le document encourage seulement la recherche de moyens novateurs, au lieu de se consacrer à leur examen. En ce qui concerne le thème important que sont les nouvelles approches du financement du développement, il reconnaît simplement l'importance de la recherche de sources novatrices de financement, par exemple la taxe Tobin, sous réserve qu'il n'en résulte pas une charge excessive pour les pays en développement.

96. Si les chefs d'État et de gouvernement réunis à la Conférence internationale sur le financement du développement ne parviennent pas à un résultat beaucoup plus positif, ou si certains pays ou groupes de pays n'annoncent pas de nouvelles initiatives en la matière, l'élaboration d'un cadre plus équitable et plus cohérent de politiques et d'institutions visant à promouvoir le développement durable n'aura probablement pas lieu à Monterrey. Que peut-on faire devant une perspective aussi décourageante?

97. Même si le document consensuel lui-même n'aborde pas la question de la dimension rurale de la pauvreté, la plupart des délégués peuvent demander aux représentants qu'ils enverront à Monterrey d'attirer l'attention sur ce thème dans leurs interventions et de faire des propositions spécifiques pour faciliter le suivi de la conférence. Ces interventions devront préciser que le but principal de la conférence est de mobiliser des ressources supplémentaires à l'appui des objectifs de développement du Millénaire, que la plus haute priorité doit être accordée à celui de ces objectifs qui consiste à réduire la pauvreté de moitié d'ici à 2015, qu'il faut reconnaître la dimension rurale de la lutte contre la pauvreté; et que cette tâche ne pourra être réalisée qu'en augmentant sensiblement le montant de l'APD en faveur du développement agricole et rural, en accordant la priorité aux institutions qui acheminent les ressources jusqu'aux pauvres. Sur ce dernier point, il convient de ne pas oublier que le FIDA dispose des capacités voulues et s'acquitte de cette tâche avec efficacité, comme l'ont confirmé de nombreuses évaluations indépendantes du rapport coût-efficacité de ses interventions.

98. L'intervenant souligne pour conclure que le consensus international de plus en plus large sur l'importance qu'il convient d'accorder au problème de la pauvreté coïncide avec une évolution fondamentale de la formule de répartition de la charge entre les pays membres de l'OCDE et ceux de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) qui ont, au cours des dernières années,



efficacement maintenu le niveau de reconstitution des ressources du FIDA. Compte tenu de cette importante nouvelle donnée, alors que les pays donateurs commencent à mettre en œuvre leurs plans de lutte contre la pauvreté et que, à la suite de la Conférence de Monterrey, ils vont accroître le montant de l'APD qu'ils affectent au secteur agricole, ils constateront que le FIDA est l'un des moyens les plus rentables pour réaliser l'objectif fixé du Millénaire consistant à réduire la pauvreté de moitié d'ici à 2015.

99. **Mme KOGOZI** affirme pour sa part que cet objectif peut être atteint. Son pays, l'Ouganda, comme d'autres, est dirigé par des personnes compétentes qui ont une vision claire des choses. L'Afrique et les pays en développement sont en pleine mutation. La vision de l'Ouganda est que, d'ici à 2017, la pauvreté touchera moins de 10% de la population. Il faut que la croissance annuelle du produit intérieur brut (PIB) atteigne 7% et l'Ouganda a déjà adopté un plan d'action cohérent pour éradiquer la pauvreté faisant une large place au secteur privé, mais avec l'appui du gouvernement et de la société civile. La mise en œuvre de ce plan passe par la bonne gouvernance et la démocratie, et par la décentralisation, de manière à rendre le pouvoir au peuple. L'Ouganda a adopté un plan de modernisation de l'agriculture visant à permettre aux paysans voués à la petite agriculture de subsistance de devenir des exploitants commerciaux, en recourant à de grands fermiers commerciaux, ougandais ou étrangers, pour assurer le relais. L'agriculteur-relais est également une idée du FIDA – facteur de valeur ajoutée, il peut conseiller les petits exploitants des alentours sur les cultures à pratiquer et sur la façon de diversifier leur production en se lançant dans des cultures d'exportation non traditionnelles.

100. Le plan d'action visant à éliminer la pauvreté en Ouganda prévoit la fourniture de services sociaux, notamment aux pauvres, de services de santé locaux gratuits, y compris à titre préventif pour faire face notamment au VIH/sida, dont l'incidence a chuté de 30% à 6% de la population, l'enseignement secondaire gratuit pour compléter l'instruction primaire, déjà gratuite, et des programmes scolaires davantage axés sur la pratique et plus pertinents, éventuellement assurés par le secteur privé. Il faut construire des routes pour atteindre les zones rurales, des réserves d'eau à moins d'un kilomètre des villages, et développer des formes non traditionnelles d'énergie, hydroélectrique et autres. Les techniques d'information et de communication permettront à l'Ouganda de combler la fracture numérique; le pays compte sur le secteur privé et sur l'État pour créer l'infrastructure nécessaire afin de rendre l'accès possible même dans les zones rurales. En Ouganda, les femmes font de grands progrès: le Vice-Président du pays est une femme, un quart des membres du Parlement ougandais sont des femmes et les femmes sont de plus en plus présentes dans le secteur privé et dans l'agriculture. Une stratégie à moyen terme a été mise en place pour permettre au secteur privé de devenir plus compétitif dans des secteurs clés, et des ressources intérieures sont en cours de mobilisation pour financer la dimension rurale du développement.

101. Le plan d'action visant à éliminer la pauvreté a amélioré la productivité, mais l'Ouganda, comme la plupart des pays africains, a besoin d'une aide pour améliorer le recouvrement des impôts. Il doit également attirer l'investissement étranger direct (IED) et soutenir les investisseurs locaux. De bons résultats ont été enregistrés en matière d'IED, qui représente désormais 5% du PIB et tout est fait pour progresser encore dans cette voie. Les donateurs sont associés au processus de consultations annuelles sur le budget, tout comme le secteur privé et la société civile. Les Ougandais décident eux-mêmes de ce qu'ils veulent faire, et les donateurs collaborent.

102. Les organisations non gouvernementales (ONG) jouent un rôle non négligeable, tout comme la presse libre du pays. Les projets ont encore une très grande importance, en particulier pour les ONG qui ne sont pas financées par le budget de l'État. L'organisation de l'intervenante, UWESCO, qui a reçu un appui substantiel du FIDA et du Gouvernement belge, fournit un microfinancement et une formation aux femmes volontaires qui aident des orphelins ainsi qu'à plus de 10 000 orphelins.



103. L'économie ougandaise continue de croître: le PIB total a plus que doublé au cours des dix dernières années et le taux de croissance annuel est en moyenne de 6%. Pour atteindre l'objectif visé en matière de réduction de la pauvreté d'ici à 2017, le pays doit maintenir un taux de croissance annuel de 7% en moyenne. Le revenu par habitant a plus que doublé au cours des dix dernières années et l'inflation est bien maîtrisée. Le taux de pauvreté est tombé de 56% à 35%. On voit donc que, avec l'aide du FIDA et d'autres, la pauvreté peut être réduite. Il n'y a là rien d'irréalisable.

104. **M. BISSIO** dit que la coalition de Social Watch, dont il est le coordonnateur mondial, considère l'élimination de la pauvreté comme une mission historique. Il est possible de réduire la pauvreté, ne serait-ce qu'à en juger par les énormes subventions accordées à l'agriculture, par exemple au sein de l'Union européenne. Social Watch ne fait pas de grandes promesses et ne demande rien d'excessif, son rôle se borne à rappeler aux gouvernements les engagements qu'ils ont pris en matière de développement social. Social Watch dispose de statistiques pour chaque pays et entend renforcer la volonté politique afin que les gouvernements tiennent leurs promesses. Chacune des 60 coalitions nationales de citoyens qui constituent le réseau de Social Watch est convaincue que les gouvernements peuvent faire beaucoup plus qu'ils ne font à l'heure actuelle, et leur demandent de faire davantage. Au vu des promesses faites à Copenhague en 1995, les pays en développement ont davantage respecté les engagements pris que les pays développés.

105. L'environnement porteur mentionné à Copenhague est assez difficile à mettre en place pour les pays en développement, et ce d'autant plus lorsqu'ils traversent des périodes de crise et de récession. Les institutions financières multilatérales appliquent généralement deux poids et deux mesures quand il s'agit des pays en développement: au lieu d'appuyer les mesures anticycliques pour lesquelles elles ont été créées, elles se contentent d'exiger une réduction des déficits fiscaux et d'insister sur d'autres mesures qui alimentent ensuite le cycle des récessions. La semaine précédente, le Sénat des États-Unis a approuvé un montant de 76 milliards de USD de subventions agricoles en faveur du secteur agroalimentaire, bien qu'il ait été convenu, dans le cadre du cycle d'Uruguay, que de telles subventions ne devraient pas être augmentées, précisément parce qu'il est politiquement nécessaire de faire face à la récession en adoptant des mesures anticycliques. Il n'est pas viable à terme d'adopter ainsi deux poids et deux mesures. Cela ne fait qu'aggraver la pauvreté et contribue à l'instabilité des jeunes démocraties mises en place dans les pays à revenu intermédiaire les plus pauvres.

106. La Conférence internationale sur le financement du développement et la perspective que les négociations commerciales menées dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) abordent sérieusement la question de la mise en œuvre, et que les négociations sur les textiles et l'agriculture soient menées à leur terme avec succès ont nourri de grands espoirs. Or, le Consensus de Monterrey ne repose que sur le plus petit dénominateur commun, et les négociations commerciales ont été gravement compromises par la tentative d'inscrire de nouveaux problèmes et questions à leur programme, ce qui, loin de promouvoir la liberté du commerce, a entraîné des distorsions des échanges et un surcroît de travail pour l'OMC, diverses questions ne relevant pas de son mandat initial.

107. Y a-t-il encore place pour l'optimisme? L'espoir réside dans le fait que les engagements et promesses des gouvernements, et les valeurs qui sont celles des Nations Unies et du FIDA restent bien vivantes dans l'opinion publique. Ces engagements et ces valeurs doivent être portées devant l'opinion afin que les promesses soient effectivement tenues.

108. Le représentant du **BRÉSIL** convient avec l'intervenant précédent que la Conférence de Monterrey a pris un mauvais départ, un exemple en étant le refus initial d'un grand pays industrialisé d'autoriser la participation aux débats des vrais protagonistes, les ONG et les organisations de la société civile (OSC). S'agissant des subventions, discuter de la question du financement du développement rural ou de la lutte contre la pauvreté en milieu rural n'a guère de sens quand les subventions agricoles atteignent chaque année environ 360 millions de USD. De plus, il existe des



obstacles non tarifaires, au-delà de la question des subventions, comme dans le cas de ce fromage dont l'importation n'a pas été autorisée en Europe, bien qu'il ait été produit dans le cadre d'un projet entièrement financé par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et conformément aux normes européennes, alors que les produits européens peuvent être vendus partout dans le monde. La question des subventions doit donc être résolue. Tous les arguments militent en faveur d'un financement naturel et direct du développement rural sans qu'il soit nécessaire de recourir à des négociations répétées entre l'OMC et les diverses capitales des pays industrialisés. Certains donateurs répugnent à approuver le financement de projets du FIDA dans certains pays d'Amérique latine, sous prétexte qu'il existe des pays plus mal lotis; mais il ne faut pas oublier que, faute de financer des projets concernant l'infrastructure et la lutte contre la pauvreté rurale dans les pays dont l'indice de développement se situe à un niveau intermédiaire, on court le risque de voir les grandes multinationales perdre confiance et ne plus investir dans ces pays, compromettant ainsi les perspectives à moyen et long terme des activités industrielles et commerciales. Il est important de ne pas oublier qu'en l'absence d'investissements dans l'agriculture des pays en développement, le risque de troubles sociaux est bien réel.

109. **L'observateur de la BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT** se dit préoccupé par la façon trop générale dont on aborde la question du financement du développement. Par exemple, il est grand temps d'examiner les divers instruments utilisés et de faire preuve de plus de créativité quant aux voies et moyens permettant de financer le développement. Il convient d'accorder une attention accrue à un certain nombre de problèmes, et de les aborder de manière plus concrète, notamment le VIH/sida, le paludisme et le travail des enfants, dans la mesure où ils ont de profondes répercussions sur les systèmes de production des pays concernés. La fiscalité en milieu rural est une autre de ces questions. Il est également nécessaire de prendre des mesures pour enrayer l'exode des travailleurs agricoles qualifiés – y compris des mécaniciens – des zones rurales et contribuer par là à renforcer la capacité du secteur agricole. Le déclin du financement de la recherche est une autre cause de préoccupation – une difficulté rencontrée par exemple par le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI). Il faut trouver les moyens de mobiliser les fonds requis pour mettre au point des technologies en faveur de l'agriculture. Les répercussions des conflits récents dans des pays tels que la Guinée-Bissau, le Libéria et la Sierra Leone doivent être évaluées pour déterminer quel en a été l'impact sur la structure du développement rural. L'amélioration de la gouvernance peut contribuer dans une large mesure à atténuer la pauvreté au sortir de conflits, mais un suivi constant est nécessaire pour déterminer l'influence d'autres facteurs, par exemple les problèmes ethniques, dans les zones rurales.

110. Le représentant de l'**AFGHANISTAN** se dit préoccupé par le fait que le document destiné à la Conférence de Monterrey ne fait pas référence au noyau dur des pauvres et ne fait qu'effleurer les questions de la nutrition et de la sécurité alimentaire. Le noyau dur des pauvres est constitué par ceux qui ne possèdent rien, ceux qui vivent dans des zones très reculées sans infrastructure à leur disposition, ceux qui sont exclus socialement et, enfin, ceux qui ont été déplacés ou qui sont handicapés. Il serait utile que tous les intervenants présents précisent quelles mesures particulières pourraient être proposées pour venir en aide au noyau dur des pauvres, quels sont les dispositifs institutionnels pertinents, quelle est la structure et l'ampleur des investissements requis, quelle technologie doit être fournie et dans quelle mesure on pourrait tirer parti des connaissances locales.

111. Le représentant de l'**ITALIE** attire l'attention sur une situation paradoxale: la communauté internationale est de plus en plus sensible aux problèmes de la faim et de la pauvreté, mais le niveau de l'APD est en baisse. Des objectifs ambitieux sont fixés pour réduire la pauvreté et la faim mais l'aide destinée à l'agriculture ne cesse de diminuer. Le lancement de la sixième reconstitution des ressources du FIDA pourrait bien être un message de la communauté internationale en faveur d'un renversement de cette tendance. Le document thématique examiné semble indiquer que trois grandes lignes d'action peuvent être raisonnablement envisagées à l'heure actuelle: premièrement, améliorer l'accès des pays en développement, et en particulier des pays les moins avancés, aux marchés, par le



biais des négociations commerciales; deuxièmement, promouvoir l'investissement privé direct dans les pays en développement, ce qui exige de ces pays qu'ils créent les conditions politiques, macroéconomiques et juridiques nécessaires chez eux, et de la communauté et des institutions internationales qu'elles mettent en œuvre des réformes favorisant une stabilité accrue des marchés financiers; et troisièmement, alléger la dette des pays en développement.

112. Se référant à la responsabilité incombant aux pays en développement d'assainir leur situation intérieure pour attirer l'investissement, dont il a été question, le représentant de la **SIERRA LEONE** se demande comment les ruraux pauvres pourraient produire alors qu'ils ne peuvent vivre dans leur environnement, et comment ils pourraient survivre alors qu'ils ne reçoivent aucune aide, même lorsqu'ils sont réfugiés. Les donateurs sont aussi les marchands d'armes. On dit qu'il n'y a pas d'investissements dans les pays africains faute de stabilité, mais comment la stabilité serait-elle possible alors qu'il n'y a pas de possibilités d'emploi et que l'investissement direct y est quasiment nul? La question de l'amélioration du sort des ruraux pauvres doit être résolue mais comment peut-on venir en aide à la population rurale alors que les routes qui existent sont souvent en si mauvais état, à cause des guerres, qu'elles sont impraticables pour le transport de la moindre quantité de produits alimentaires?

113. Le représentant du **CHILI**, à propos des marchés agricoles sur lesquels on a beaucoup insisté au cours du débat, précise qu'une autre chose est nécessaire: la transparence des marchés. Il faut des marchés sur lesquels la concurrence entre les pays peut jouer et où les prix des produits sont liés aux coûts de production. Le développement agricole est important pour le développement rural, lequel nécessite un effort de développement dans les domaines de la santé, des transports et des communications. De nouveaux outils doivent être mis au point et l'on pourrait, par exemple, recourir davantage aux formes triangulaires de collaboration qui ont donné des résultats satisfaisants dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes. La transparence des marchés est une condition nécessaire de la réalisation du développement durable.

114. Le représentant du **SOUDAN** dit qu'il semble y avoir un chaînon manquant entre les questions posées à maintes reprises au sein des instances internationales et la recherche de solutions permettant d'aller de l'avant. À Monterrey, il faut discuter très clairement et ouvertement des outils qui devront être utilisés pour lutter contre la pauvreté et favoriser le développement rural. Pour leur part, les pays en développement doivent veiller à la bonne gouvernance et à la bonne administration, et une part de leur budget doit être réservée au développement agricole et rural. Les fonds et institutions internationaux doivent s'engager dans le même sens afin de permettre la conception et l'exécution de projets clairement identifiés. Pour les pays en développement, la véritable solution est de ne dépendre que d'eux-mêmes et de mettre en œuvre des programmes nationaux favorisant la mobilisation des ressources et les partenariats avec la société civile. Dans une large mesure, la crédibilité des pays en développement dépend de leur niveau d'endettement. Comment des pays criblés de dette peuvent-ils promouvoir la croissance et le développement? Dans bien des cas, les dettes ont été contractées pour des raisons totalement irrationnelles et elles doivent être annulées. Il convient à cet égard de féliciter l'Italie. La Conférence de Monterrey devra marquer un tournant en délaissant les questions théoriques au profit de l'action concrète.

115. Le représentant de l'**ARGENTINE**, se référant au document thématique examiné et en particulier aux questions systémiques, se demande comment la situation des pays ayant entrepris de très profondes transformations macroéconomiques, ayant souvent abouti à la mise en place d'un environnement dit favorable, peut être conciliable avec un environnement international dont on sait qu'il ne leur est pas favorable. Il est essentiel que l'environnement soit favorable dans un cadre aussi bien national qu'international. L'interdépendance soulève des questions systémiques au moment où des crises éclatent, l'interdépendance est inégale et ce sont ceux qui ont le plus de retard qui rencontrent habituellement les problèmes les plus graves.



116. Le représentant des **PAYS-BAS** dit que le principal espoir, en ce qui concerne la Conférence de Monterrey, est que la communauté des donateurs respecte enfin son engagement d'affecter au moins 0,7% du produit national brut (PNB) à la coopération pour le développement. À l'heure actuelle, seuls quelques pays y sont arrivés, et les Pays-Bas, qui sont l'un de ceux-là, estiment que toute la communauté internationale des donateurs doit fixer des dates très précises pour atteindre cet objectif. En second lieu, il faut veiller à la cohérence des politiques générales des Nations Unies, de la Banque mondiale, du Fonds monétaire international (FMI) et de l'OMC. Le troisième point qu'il faut aborder à Monterrey est celui des obligations mutuelles: l'agriculture n'est quasiment pas mentionnée dans les documents de Monterrey. L'expérience des Pays-Bas en matière de coopération bilatérale montre que très rares sont ses partenaires qui ont choisi d'intervenir dans les secteurs du développement rural et de l'agriculture, préférant en général travailler dans les domaines de l'éducation et de la santé, sans que l'on sache exactement pourquoi. Bien sûr, c'est aux pays eux-mêmes et non pas aux donateurs de décider du choix des secteurs d'intervention. Il serait intéressant que les pays en développement eux-mêmes parlent de leurs propres priorités.

117. Le représentant de l'**UGANDA** indique que, pour éliminer la pauvreté, une approche tridimensionnelle est requise. Il faut favoriser la prise de conscience, par le biais de l'éducation; il faut que la population soit en bonne santé et active, pour relever le niveau sanitaire; et il faut améliorer l'infrastructure et les services de transport et, bien sûr, s'assurer qu'ils soient accessibles et abordables. Il est également nécessaire que les partenaires aident les pays en développement à trouver des débouchés pour leurs produits. Pour les pays en développement, le défi est le suivant: les commerçants souhaitant exporter se plaignent que les agriculteurs sont incapables de les approvisionner de manière régulière et en quantité suffisante, et les agriculteurs se plaignent de leur côté du manque de débouchés. La question est de savoir ce qui doit être prioritaire, le marché ou la production. Par ailleurs, au fur et à mesure que les droits de douane sont supprimés, les pays en développement se heurtent à des obstacles invisibles relatifs à l'innocuité des produits et aux normes élevées. L'approche doit être progressive: si les marchés sont ouverts et que les agriculteurs sont assurés des débouchés, les pays en développement veilleront à accroître la productivité. Par contre, si les agriculteurs sont incités à développer une culture particulière qui ne trouve pas de débouchés, la campagne suivante, ils ne produiront même pas suffisamment pour se nourrir eux-mêmes. C'est une question qui touche non seulement à la sécurité alimentaire, mais également aux revenus des ménages. Une aide est requise en matière de commercialisation. Il faut attirer les investisseurs pour qu'ils contribuent à améliorer le calibrage et le conditionnement, de manière à livrer des produits de qualité, car la plupart des agriculteurs des pays en développement ne connaissent pas les marchés pour lesquels ils produisent, et ce type de compétences n'existe donc pas, en tout cas dans bien des pays africains. Lorsque ces pays auront trouvé des débouchés et que quelqu'un les aidera à satisfaire à des normes internationalement acceptables, ils pourront alors mobiliser, chez eux, les agriculteurs et le secteur privé.

118. **M. BISSIO** dit que presque tout dépend des négociations et des accords plus favorables qui pourront être conclus. Le problème est que le microfinancement se négocie jusqu'à présent au sein des institutions de Bretton Woods, où les voix sont réparties en fonction de la contribution initiale au capital, et non pas à l'organisation des Nations Unies, où chaque pays dispose d'une voix. L'importance historique de cette conférence sur le financement du développement tient à ce que ces questions sont abordées pour la première fois dans les instances de l'ONU, ce qui explique aussi pourquoi la négociation a été si ardue et pourquoi il a été si difficile de parvenir à un consensus. Le fait même de donner un peu plus de pouvoir à l'ONU en matière de politique microéconomique est peut-être un élément positif.

119. Il en va de même des négociations commerciales. Il est très clair que depuis la fin du Cycle d'Uruguay, les pays en développement négocient bien mieux. Les accords sont, bien évidemment, plus complexes, mais la capacité de négociation s'est améliorée. C'est pourquoi il est si important d'examiner la cohérence de tous les systèmes. Des décennies de travail sur les problèmes de la



pauvreté rurale ont été balayées par une mesure unique de politique commerciale ou financière, et l'impact sur le développement rural et sur les pauvres du secteur agricole n'a jamais été étudié. Ces dernières années, les négociations internationales sont devenues plus transparentes et plus sujettes au contrôle public. Les outils permettant d'investir dans le développement et de lutter contre la pauvreté sont en place, tout comme les politiques requises. Le problème tient au manque de volonté politique. De très puissants intérêts sont à l'œuvre contre les pauvres. Chercher qui tire profit d'un crime permet en général de comprendre ce qui s'est passé. Ce dont on a besoin en fin de compte, c'est de mieux négocier et, à la lumière de l'opinion publique, de s'assurer que les décisions prises bénéficient d'un appui politique.

120. **Mme KOGOZI**, se référant à la déclaration du représentant de la Banque africaine de développement (BAfD) précise que le débat a porté sur les ruraux pauvres mais que la BAfD, tout au moins en Ouganda, finance en réalité des projets de grande envergure dans l'agriculture commerciale; générer de la valeur ajoutée en vue de créer des emplois pour les ruraux pauvres peut cependant être une option viable. Les idées novatrices de l'Ouganda en matière de financement des ruraux pauvres ont notamment été de faire travailler ensemble les coopératives pour accéder ainsi aux ressources financières, à savoir aux institutions de microfinancement, au crédit bail, aux financements à l'exportation et aux garanties de crédit. Les autres instruments envisagés pour aider les ruraux pauvres sont la réduction des impôts en milieu rural, et l'impôt progressif.

121. Pour en venir à l'observation formulée par le représentant de l'Italie en ce qui concerne l'accès aux marchés, l'intervenante dit que celui-ci est absolument crucial pour promouvoir l'IED. Le fait est que personne ne souhaite investir dans un pays en guerre, et des mesures doivent donc être prises par les pays en développement pour faire face à de telles situations. Il est difficile de savoir ce qu'il faut leur suggérer, dans des situations parfois sans issue, mais les réformes économiques et la stabilité politique sont peut-être une solution.

122. L'allègement de la dette des pays en développement doit prendre de l'ampleur et ces derniers doivent préparer des plans d'utilisation des fonds ainsi épargnés. La question du chaînon manquant soulevée par le représentant du Soudan amène à répondre que les pays en développement ont besoin d'attirer l'investissement, et d'un soutien des donateurs plus que de théories.

123. En ce qui concerne les questions systémiques soulevées par le représentant de l'Argentine, l'intervenante précise que l'Ouganda souhaiterait recevoir des donateurs une assistance technique tant bilatérale que multilatérale afin de pouvoir surveiller les flux de capitaux. En effet, les pays en développement sont maintenant confrontés à des entrées massives de capitaux mais leurs économies n'étant pas très solides, ils redoutent que ce qui s'est passé en Extrême-Orient puisse leur arriver. L'aide d'experts et de consultants leur est nécessaire.

124. **M. AZIZ** convient avec les Pays-Bas qu'il serait utile et peut-être exemplaire pour les autres, que les pays qui ne l'ont pas encore fait indiquent quand ils espèrent atteindre le niveau visé de l'APD de 0,7% du PNB. Le financement durable de la dette est une idée qu'il faut approfondir, compte tenu de la dégradation des perspectives de croissance mondiale et de l'évolution défavorable des termes de l'échange. Que le débat sur le financement soit transféré des institutions de Bretton Woods à l'organisation des Nations Unies ouvre de nouvelles possibilités pour parvenir à un consensus. En tant qu'organe directeur suprême d'une institution des Nations Unies qui se consacre exclusivement à la lutte contre la faim et la pauvreté, le Conseil a maintenant une excellente possibilité de contribuer au succès de la Conférence de Monterrey en soulignant l'importance du développement rural et agricole pour faire reculer la pauvreté. Il est donc à espérer, sous réserve de toute modification résultant du présent débat, que le document thématique du FIDA et le résumé des délibérations seront portés à l'attention des délégations des États membres à la conférence.



125. **Mme JACOBY** dit que, bien que le document consensuel n'ait pas satisfait toutes les parties, ce qui est naturel puisqu'il s'agit d'un compromis, elle se sent très encouragée par le débat vif et approfondi portant pour l'essentiel sur le programme de la conférence. S'agissant des observations formulées par le Brésil au sujet de l'exclusion envisagée des ONG et des OSC, des débats de la conférence, il est intéressant de voir que les objections à leur participation ont été écartées, ce qui est un pas dans la bonne direction. Au cours du présent débat, une grande importance a été accordée à juste titre aux marchés agricoles ainsi qu'à leur transparence et à leur accessibilité. Toutefois, le nouveau message fort intéressant qui est ainsi transmis est que pour réaliser quoi que ce soit en matière de lutte contre la pauvreté rurale, il faut aller au-delà de ces questions et dépasser le problème des obstacles tarifaires et non tarifaires. Il est encourageant de voir que le système commercial, les organisations commerciales et les décisions autonomes des mécanismes commerciaux sont désormais mis en question et ont leur place dans le débat sur le développement. Ce n'est là qu'un début mais on en perçoit déjà les conséquences: pour la première fois, la Déclaration ministérielle de Doha a souligné que lors du prochain cycle de négociations commerciales le développement devra figurer en tête des priorités.

126. Le représentant de la BAfD souligne à juste titre la nécessité d'améliorer les instruments qui servent à réduire la pauvreté. À cet égard, les débats devraient, à Monterrey, mettre notamment l'accent sur la manière dont les ressources de l'APD peuvent être mises en commun le plus efficacement possible, sur l'harmonisation des procédures souvent trop lourdes et sur le renforcement efficace des capacités et des institutions. S'agissant des questions pertinentes soulevées par le représentant de l'Afghanistan sur les moyens de venir en aide au noyau dur des pauvres, le sentiment général semble être qu'aucune aide extérieure n'atteindra automatiquement ces groupes vulnérables, mais qu'il incombe aux pays concernés de trouver les solutions les mieux adaptées pour les aider en recourant à tous les moyens et connaissances disponibles. Il faut pour cela une volonté politique de la part des gouvernements concernés.

127. Plusieurs intervenants ont mentionné l'importance de l'APD et la nécessité d'en accroître le volume. Si l'on veut atteindre l'objectif fixé pour le Millénaire en matière de réduction de la pauvreté, il est tout simplement scandaleux de voir que l'APD, en pourcentage du PNB des pays membres de l'OCDE, a si fortement baissé. Non seulement l'objectif initial de 0,7% fixé par l'Assemblée générale des Nations Unies il y a quelque 32 ans n'a pas encore été atteint, mais on a reculé. Il faut une volonté politique pour renverser cette tendance, soutenue par des engagements fermes sur le volume de l'APD qui sera fournie, assortis d'un calendrier pour leur mise en œuvre.

128. L'Argentine a soulevé des points cruciaux au sujet des questions systémiques. Outre une bonne gouvernance intérieure, il faut également une saine gouvernance internationale pour satisfaire les besoins de développement et assurer également un avenir prospère à tous les peuples du monde. Il faudra trouver les moyens de faire en sorte que le système actuel réponde davantage aux besoins de tous les pays. Il est à espérer que des progrès seront faits pour donner aux pays en développement plus de poids dans les décisions concernant les problèmes économiques et financiers internationaux sans nécessairement modifier les mandats officiels des institutions financières. Enfin, comme l'a souligné le représentant de la Sierra Leone, il va sans dire que sans la paix il ne peut être question de stabilité politique, si nécessaire au développement.

129. **M. BÅGE** (Président du FIDA) fait savoir aux participants que les points marquants du débat seront inclus dans le résumé du Président. Il souhaite souligner deux points: premièrement, compte tenu de l'expérience concrète acquise à ce jour, il est en fait parfaitement réalisable de réduire de moitié le niveau de la pauvreté dans les délais fixés; deuxièmement, il faut pour y arriver une volonté politique nationale et internationale car l'intérêt porté à l'aide en faveur du développement agricole et rural et de la lutte contre la pauvreté a clairement baissé, comme le révèlent les priorités des budgets nationaux et de l'aide internationale. Le document à l'examen sert de point de départ à la communauté internationale pour aller de l'avant, ce qui ne sera possible qu'avec la participation active des



gouvernements et des organisations qui devront en souligner l'importance à la Conférence de Monterrey, le premier sommet rassemblant les dirigeants du monde entier pour débattre du financement des engagements pris collectivement en faveur du développement.

130. Au nom du Conseil, le **PRÉSIDENT** remercie les experts de leur participation.

SIXIÈME RECONSTITUTION DES RESSOURCES DU FIDA (point 7 de l'ordre du jour)
(GC 25/L.3)

131. Le **PRÉSIDENT** précise que, comme le délai fixé pour la cinquième reconstitution des ressources du FIDA va expirer le 19 février 2004, le Fonds doit maintenant se concentrer sur les ressources dont il aura besoin après 2004 et entreprendre en temps voulu l'examen des ressources disponibles afin d'assurer la continuité entre les deux périodes de reconstitution. Si le projet de résolution relatif à l'établissement de la Consultation sur la sixième reconstitution des ressources du FIDA (document GC 25/L.3) est adopté, le Président du Fonds envisagera d'organiser une première réunion de la Consultation d'ici deux jours pour pouvoir planifier ses travaux et en établir le calendrier. Comme il est indiqué dans le projet de résolution, la Consultation comprendra tous les États membres des listes A et B et 12 membres de la liste C, qui seront désignés par les membres de cette même liste. Le Secrétariat a été informé qu'après examen au sein de chacune des sous-listes C, les États membres ci-après avaient été proposés pour siéger à la Consultation en tant que membres de la liste C: sous-liste C1, Angola, Égypte, Érythrée et Tunisie; sous-liste C2, Chine, Inde, Pakistan et Roumanie; et sous-liste C3, Argentine, Brésil, Mexique et Panama. Le projet de résolution prévoit d'autre part que la Consultation peut inviter à participer à ses travaux tous autres États membres susceptibles de faciliter ses délibérations; à ce sujet, le Secrétariat a été informé que les membres de la liste C souhaitent inviter les États membres ci-après en tant qu'observateurs à la Consultation: Bangladesh, Chili, Congo, Côte d'Ivoire, Pérou et Sri Lanka.

132. La résolution 127/XXV relative à l'établissement de la Consultation sur la sixième reconstitution des ressources du FIDA est adoptée.

BUDGET ADMINISTRATIF DU FIDA PROPOSÉ POUR 2002 (point 9 de l'ordre du jour)
(GC 25/L.5 et Add.1)

133. **M. WESTLEY** (Vice-Président du FIDA) rappelle en présentant le budget administratif du FIDA proposé pour 2002 (GC 25/L.5 et Add.1) qu'à sa soixante-quatorzième session, le Conseil d'administration a approuvé le programme de travail pour 2002 d'un montant de 354,5 millions de DTS, soit l'équivalent de 450 millions de USD, pour 27 projets. Ce montant sera toutefois réexaminé à chaque session du Conseil d'administration pour être ajusté en fonction des ressources disponibles et des critères régissant l'utilisation du Pouvoir d'engagement anticipé (PEA) en 2002. Le Conseil d'administration a d'autre part approuvé un montant de 26,7 millions de USD pour le Mécanisme de financement du développement des programmes (MFDP) en 2002, et il a examiné le budget administratif pour 2002, qui, une fois de plus, correspond à une croissance réelle nulle. Sur la base d'un taux de change de 1,116 EUR pour 1,00 USD, le budget proposé s'élève à 42,3 millions de USD, y compris une provision pour imprévus de 165 000 USD. Le Cadre stratégique du FIDA pour 2002-2006 a d'autre part été élaboré. En outre, le Conseil d'administration a approuvé la recommandation tendant à une utilisation plus souple des crédits budgétaires et autorisant à cet effet le Président du FIDA à réaffecter des fonds entre catégories du budget pour des montants ne dépassant pas 10% des catégories approuvées. Toutefois, selon la pratique habituelle, le montant total du budget administratif a été recalculé au taux de change USD/EUR en vigueur au moment de son approbation par le Conseil des gouverneurs, c'est-à-dire 1,146 EUR pour 1,00 USD. Comme l'a recommandé le Conseil d'administration, le Conseil des gouverneurs est donc invité à approuver le projet de résolution contenu dans le document GC 25/L.5/Add.1, qui fixe le budget administratif du FIDA pour 2002 à 41,7 millions de USD, y compris une provision pour imprévus de 165 000 USD.



134. **La résolution 128/XXV est adoptée.**

135. **M. Schuerch (États-Unis) prend la présidence.**

RAPPORT INTÉrimAIRE SUR FIDA V: PLAN D'ACTION (2000-2002) (point 10 de l'ordre du jour) (GC 25/L.6)

136. **M. VAN DE SAND (Président adjoint du Département gestion des programmes du FIDA)** indique, en présentant le rapport intérimaire sur FIDA V: Plan d'action (2000-2002) (GC 25/L.6) que l'aperçu général contenu dans le rapport a trait à la mise en œuvre des recommandations, qui se recourent en partie, et ont été regroupées en quatre domaines de base interdépendants se renforçant les uns les autres: impact et performance; politique générale et participation; gestion des savoirs et innovation; instauration de partenariats. En application de ces recommandations pour ce qui est de l'impact, une nouvelle méthodologie a été proposée pour évaluer l'impact des activités sur les moyens de subsistance des ruraux pauvres et elle sera mise à l'essai dans toutes les évaluations du FIDA en 2002. Ce cadre méthodologique devrait faire le lien avec les objectifs du Millénaire pour le développement et permettre d'harmoniser les critères d'évaluation, comme l'a demandé le Comité d'aide au développement. Un guide pratique général pour le suivi et l'évaluation participative des projets axés sur l'impact a également été mis au point et sera expérimenté en 2002. Après une analyse approfondie des impacts obtenus tout au long du cycle des projets, un document de conception des projets et un dossier clé de format unifié ont été introduits en juin 2001 de manière à donner plus de détails et de précisions dans les documents sur la conception des projets existants et d'axer celle-ci sur le diagnostic de la pauvreté, sur les points forts et les points faibles de l'environnement institutionnel considéré et sur une hiérarchie des objectifs établie à partir du cadre logique et des résultats mesurables.

137. Dans le domaine de la politique générale et de la participation, M. Van de Sand a présidé un groupe de travail interdépartements chargé de l'élaboration d'un cadre conceptuel et d'un guide pratique pour l'analyse institutionnelle et la concertation. Les bons résultats du FIDA en matière de financement rural, de gouvernance locale fondée sur l'action communautaire, de recherche appliquée sur les techniques utilisables par les pauvres et de régime foncier ont été confirmés par l'analyse des cas où les projets exécutés grâce à ses prêts ou ses dons avaient joué un rôle catalytique pour infléchir les grandes orientations et le cadre juridique de la lutte contre la pauvreté; le groupe a ensuite rédigé des documents succincts sur les enseignements tirés afin de modifier la politique appliquée dans ces domaines particuliers. Il est en train de mettre au point une note conceptuelle sur l'analyse politique et institutionnelle et la concertation en faveur du changement, en s'inspirant du nouveau Cadre stratégique du FIDA ainsi que des chapitres pertinents du rapport de la Consultation. La collaboration a d'autre part été renforcée avec d'autres partenaires du FIDA pour l'évaluation de l'environnement politique et institutionnel, en particulier la Banque mondiale et l'Office allemand de la coopération technique (GTZ), dans le cadre des documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP).

138. Une unité de facilitation et d'appui pour la gestion des savoirs est maintenant en place et la stratégie de gestion des savoirs sera bientôt réalité. Les quatre groupes thématiques créés avant la mise au point du Plan d'action ont obtenu des résultats concrets, et la capacité d'innovation du FIDA a fait l'objet d'un examen approfondi afin de la développer et d'aborder de façon plus systématique la promotion et le développement des innovations. Enfin, dans le cadre des efforts visant à nouer des partenariats, le FIDA a contribué à la préparation de DSRP ou prévoit de le faire pour une quinzaine de pays afin de faciliter la participation des ruraux pauvres et de leurs représentants. Plus récemment, avec la Banque mondiale, il a élaboré un plan d'action pour atteindre les ruraux pauvres et est en train de préparer des actions concrètes pour une coopération dans les pays concernant le développement de l'innovation, l'apprentissage en commun et la mise en réseau dans ce domaine. En outre, avec le Groupe de la Banque mondiale pour le développement rural, la FAO et le Programme alimentaire



mondial (PAM), le Fonds est en train d'élaborer des documents définissant une position commune en matière de lutte contre la pauvreté rurale pour quelques grandes manifestations mondiales, en particulier la Conférence internationale sur le financement du développement et le Sommet mondial sur le développement durable.

139. Le manque de présence permanente dans les pays membres emprunteurs freine les efforts déployés par le FIDA pour accroître l'impact de son action et favoriser la concertation sur les grandes orientations, nouer des partenariats et transmettre les connaissances. Une étude a donc été faite pour trouver une solution à ce problème, compte tenu des pratiques suivies par les partenaires dans les conditions propres à chaque région géographique. Les recommandations formulées à l'issue de cette étude soulignent la nécessité d'adopter un ensemble approprié d'options pour chaque pays (présence concrète grâce à des missions régulières de membres du personnel du FIDA et à des bureaux de coordination dotés de spécialistes locaux ou mise en réseau et messagerie électronique).

140. La mise en œuvre des recommandations contenues dans le Plan d'action est une démarche importante pour l'application du Cadre stratégique 2002-2006. À l'avenir, il faudra faire plus dans les quatre domaines de base. Pour 2002, l'accent sera mis avant tout sur plusieurs actions prioritaires concrètes visant à progresser dans les domaines de l'apprentissage, des savoirs et de l'innovation; des institutions, des politiques générales et des partenariats ainsi que de la gestion des programmes en vue d'obtenir un impact. Pour ce faire, une formation ciblée permettra de renforcer les capacités du personnel. En même temps, on s'efforcera de surmonter avec efficacité et de façon concrète les obstacles humains et financiers.

141. Le Conseil des gouverneurs prend note du rapport intérimaire sur FIDA V: Plan d'action (2000-2002)

DÉCLARATIONS GÉNÉRALES (point 5 de l'ordre du jour) (suite)

142. Le représentant du **PAKISTAN** déclare que les événements du 11 septembre 2001 sont venus rappeler l'urgente nécessité de réduire de moitié la pauvreté d'ici 2015 – objectif énoncé dans la Déclaration du Millénaire. Même si cette tâche incombe avant tout aux pays eux-mêmes, les buts fixés ne pourront être réalisés sans un important appui international, qui devrait se manifester à la conférence prévue prochainement à Monterrey. Il faut espérer que le débat interactif qui s'est déroulé à la présente session du Conseil aura pour résultat d'encourager la mobilisation de ressources destinées à s'investir dans le développement agricole et rural.

143. Au niveau national, le Pakistan a élaboré une stratégie intérimaire de lutte contre la pauvreté dont les composantes rurales ont plusieurs objectifs: donner aux paysans pauvres plus largement accès à la terre en distribuant des terres appartenant à l'État, élargir l'accès au crédit en ayant recours à des institutions de microcrédit, donner plus largement accès à l'eau pour l'agriculture et, enfin, atténuer la vulnérabilité aux chocs par un ensemble de mesures qui offriront un filet de sécurité sociale. Le FIDA a été pour le Pakistan un partenaire précieux puisque ses opérations ont toujours visé les plus pauvres et les régions les moins accessibles et que, pour atteindre les couches les plus marginalisées de la population, il a eu recours à des stratégies novatrices visant à leur garantir des moyens de subsistance durables. L'une de ces initiatives est maintenant appliquée à plus grande échelle, permettant ainsi de mobiliser des ressources considérables auprès de la Banque asiatique de développement et des autorités nationales.

144. Le Pakistan se félicite de la résolution relative à l'établissement de la Consultation sur la sixième reconstitution des ressources du FIDA. Sa contribution aux ressources du Fonds est maintenant passée à 2 millions de USD mais il s'inquiète de ce que le programme de travail proposé pour 2002 ne dépasse pas 450 millions de USD en termes réels; il est important de maintenir un niveau de prêt stable pour que le FIDA puisse continuer à jouer un rôle important dans le



développement aux niveaux mondial et local. Le Pakistan note avec satisfaction que le FIDA est de plus en plus actif dans l'Initiative renforcée pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE) mais, étant donné que cette participation continue d'avoir un impact sur le niveau de ses prêts, il faudrait s'efforcer de mobiliser des ressources supplémentaires pour l'Initiative en plus de ce qui est nécessaire pour le programme de prêts.

145. Le Pakistan a dû assumer seul la prise en charge de plus de trois millions de réfugiés afghans, mais la communauté internationale a compris qu'elle ne pouvait plus continuer de se désintéresser du problème et a entrepris de remédier à la situation. Le Pakistan note que le FIDA joue lui aussi un rôle actif dans ce domaine; il a récemment préparé et approuvé un projet dans les zones tribales jusqu'alors oubliées du Pakistan, aux confins de l'Afghanistan, ce qui lui permettra de se familiariser avec les structures et les pratiques sociales de cette région et le mettra ainsi en excellente position pour y promouvoir le développement rural.

146. Le représentant du **LIBAN** souligne que les activités menées dans le cadre de FIDA V: Plan d'action (2000-2002) viendront renforcer le Fonds et aideront à mettre au point de nouvelles méthodologies qui amélioreront l'efficacité de son action. En tant qu'institution de savoirs et organisme pionnier dans l'élaboration de stratégies de lutte contre la pauvreté et l'approfondissement des partenariats avec les gouvernements et les organisations non gouvernementales, le Fonds pourra certainement, grâce aux progrès accomplis, encourager les pays donateurs à accroître leur participation financière aux projets et activités qu'il supervise. Les activités menées par le Fonds ont indéniablement favorisé une réforme radicale de l'agriculture dans la plupart des pays en développement. Toutefois, la pauvreté et l'insécurité alimentaire restent la règle, et cette situation est aggravée par les catastrophes naturelles, l'instabilité politique, la famine, la sécheresse et les conflits.

147. La volonté du Liban de développer ses capacités et ses moyens de production se heurte à des problèmes analogues découlant d'une situation de guerre et de conflit, qui l'empêchent d'assurer durablement la sécurité alimentaire de sa population et d'utiliser rationnellement ses ressources naturelles. Dans le sud du pays, par exemple, l'occupation et les attaques israéliennes découragent les agriculteurs et les poussent à partir en quête d'une vie meilleure et d'une plus grande sécurité. D'ailleurs l'exploitation des terres agricoles est limitée par la présence de mines. Malgré tout, la politique agricole du pays a notamment pour but de développer les ressources animales et végétales, de poursuivre la recherche agricole et l'industrialisation, de préserver la diversité biologique, d'améliorer l'utilisation des sols, de l'eau et des pesticides, de développer les compétences des femmes en milieu rural et, enfin, d'encourager les coopératives rurales. Avec l'aide du FIDA, plusieurs projets de développement destinés à assurer durablement la sécurité alimentaire des populations ont été mis en œuvre et il faut espérer que le FIDA étendra son appui à l'ensemble du pays, en commençant par les zones libérées de l'occupation israélienne et en offrant une assistance technique pour des projets qui permettront aux ruraux de rester sur place et d'améliorer leur niveau de production agricole. Le Liban souhaite d'autre part vivement que soit rapidement mis en œuvre le projet de financement rural coopératif, lié de près au thème de la présente session, et que se poursuivent les efforts visant à assurer le développement équilibré de l'ensemble du pays.

148. Le représentant de **SRI LANKA** remercie le FIDA de l'aide qu'il apporte depuis des années aux programmes de développement rural dans son pays. Conscient de l'esprit de coopération qui sous-tend les engagements pris, le Gouvernement de Sri Lanka a contribué avec ponctualité à la cinquième reconstitution. Le Conseil se réunit à un moment où les fondements économiques du monde en développement et du monde développé sont ébranlés. Tout comme un certain nombre d'autres pays d'Asie, Sri Lanka a enregistré en 2001 une croissance négative. Confrontés aux défis de la mondialisation, les pays doivent maintenant renforcer leur compétitivité. L'économie du pays continue de dépendre fortement de l'agriculture et le gouvernement est en train d'adopter une nouvelle approche du développement rural et de la lutte contre la pauvreté, en mettant davantage l'accent sur l'autonomisation des paysans et l'amélioration de leurs conditions de vie. Le nouvel avant-projet de



stratégie de lutte contre la pauvreté, qui devrait assurer une meilleure coordination de l'action de l'État et de celle des donateurs, a pour but de créer des possibilités de croissance en faveur des pauvres, d'autonomiser les communautés rurales vulnérables, d'investir dans les infrastructures sociales et de réformer la gouvernance dans un sens favorable aux pauvres. L'agriculture restera la base de la revitalisation du développement rural. Des mesures sont actuellement prises pour stimuler l'élevage de volailles et la production laitière, et plusieurs programmes en cours, comprenant notamment des mesures de lutte contre les maladies et d'amélioration des cultures fourragères et des pâturages, vont être réorientés en faveur des paysans pauvres.

149. Pour aider les paysans à surmonter leur manque de compétitivité, on va leur fournir de nouvelles variétés à haut rendement et des semences de qualité et les familiariser avec des pratiques de gestion améliorées s'appuyant sur l'utilisation rationnelle des ressources naturelles. Les efforts de recherche-développement sont concentrés sur certaines cultures, sur des programmes intensifs de valorisation des produits après récolte et sur la réduction des coûts de production. Le pays cherche à obtenir l'aide du FIDA pour avoir accès aux nouvelles techniques de production, réduire le plus possible les pertes après récolte, accroître la valeur ajoutée, améliorer la qualité et mieux organiser la commercialisation.

150. Le gouvernement s'est engagé à définir pour le secteur agricole une politique de prix et d'incitations fondée sur le marché, qui devrait notamment garantir aux agriculteurs un revenu raisonnable. Sri Lanka souhaite vivement travailler en étroite collaboration avec le FIDA pour améliorer les conditions de vie de sa population paysanne et créer un environnement plus favorable à son développement socioéconomique.

151. Le représentant du **SOUDAN**, après avoir souligné que l'agriculture reste le secteur dominant de l'économie des pays en développement, rappelle que deux phénomènes – la dégradation de l'environnement et l'utilisation irrationnelle des ressources – sont à l'origine de l'insécurité alimentaire. Vu les appels en faveur de réformes économiques et de programmes d'ajustement structurel ainsi que les répercussions locales de la mondialisation des échanges, le renforcement de la solidarité entre pays pauvres et pays donateurs est un préalable indispensable au changement économique et social. Le plus bel exemple de cette solidarité est l'annulation de la dette dans le cadre de l'initiative PPTE.

152. L'évolution politique récente venue renforcer la stabilité et la paix au Soudan, est allée de pair avec un solide programme de réformes économiques qui a dopé la croissance, fait reculer l'inflation et stabilisé le taux de change de la monnaie. En 2001, un programme d'appui d'urgence à l'agriculture privilégiant le développement rural et la lutte contre la pauvreté a été mis en œuvre en attendant que soit achevée l'élaboration de la stratégie de lutte contre la pauvreté. Il faut féliciter le FIDA des efforts qu'il déploie pour renforcer les organisations travaillant en faveur des petits producteurs, des paysans et des pêcheurs et de l'importance qu'il accorde aux partenariats pour la conception, le financement, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation. Le Soudan est prêt à jouer son rôle dans la définition des choix stratégiques en matière de développement agricole et de lutte contre la pauvreté.

153. Il fait sienne l'approche suivie par le FIDA en matière de partenariat entre les gouvernements, les OSC et les institutions financières. Il accorde la plus grande importance au maintien et au renforcement de ses relations avec le FIDA et fera tout ce qui est en son pouvoir pour poursuivre les activités entreprises dans le cadre de projets désormais achevés, qui comptent parmi les plus réussis qui aient jamais été réalisés aux niveaux régional et international.

154. Le représentant de **MAURICE** remercie le FIDA de l'appui qu'il apporte à son pays depuis 1983. Le secteur agricole contribue pour 7% au PIB et emploie 16% de la population. Le Gouvernement mauricien est fermement résolu à combattre la pauvreté et à réduire de moitié la pauvreté absolue d'ici 2015, conformément à l'objectif énoncé dans la Déclaration du Millénaire. Il a entrepris une vaste étude sur la pauvreté, créé un fonds d'affectation spéciale pour venir en aide aux



groupes vulnérables et mené une étude sur les conséquences sociales du VIH/sida. Les résultats de ces études ont permis de formuler un plan d'action qui s'attaque aux causes profondes de la pauvreté, de l'exclusion sociale et de la marginalisation économique.

155. Il faut de toute urgence accroître l'aide aux pays nécessiteux, en particulier dans le secteur agricole. La fâcheuse tendance à la baisse de l'aide publique en faveur de l'agriculture incite à penser que le FIDA et d'autres institutions du système des Nations Unies, tout comme les pays donateurs, devraient repenser leur stratégie d'aide au secteur agricole. L'assistance devrait s'étendre à la lutte contre le VIH/sida. Les pays en développement ont de plus en plus de mal à assurer la sécurité alimentaire de leur population à mesure que progresse la libéralisation des échanges. Il faudrait faire preuve de plus de souplesse et de réalisme dans le traitement des problèmes de l'alimentation et de la sécurité alimentaire et prendre en compte les objectifs généraux, les conditions de production et le potentiel de chaque pays, tout comme ses spécificités historiques et culturelles. Maurice attend beaucoup de la mise en place, en vertu de l'accord de Marrakech, d'un mécanisme financier au profit des pays les moins avancés et des pays en développement importateurs nets de produits alimentaires, et propose que les pays donateurs créent une réserve alimentaire internationale à laquelle les pays confrontés à un déficit vivrier pourraient avoir recours en période de crise.

156. L'adoption de techniques nouvelles, comme la biotechnologie, permettrait de dissiper les menaces et de relever les défis auxquels le secteur agricole se trouve confronté mais ces techniques coûtent cher et les pays en développement n'ont pas le savoir-faire nécessaire. Il est indispensable que les pays développés et les organisations qui appuient le développement agricole encouragent le transfert de savoir-faire et de technologie et aident financièrement les initiatives allant dans ce sens. Pour pouvoir atteindre l'objectif fixé et mettre en place une agriculture moderne, Maurice a besoin du soutien continu du FIDA.

157. Le représentant de la **RÉPUBLIQUE DE CORÉE** rappelle qu'en dépit des efforts déployés pour lutter contre la faim, 800 millions de personnes souffrent encore de malnutrition dans le monde et le développement agricole et rural marque le pas. La pauvreté a de nombreuses causes, en particulier le recul des investissements intérieurs et extérieurs en faveur de l'agriculture et la dégradation de ressources vitales pour l'agriculture comme la terre et l'eau. Il faut dès à présent déployer des mesures et des efforts plus radicaux si l'on veut réduire de moitié d'ici 2015 le nombre de personnes vivant dans la pauvreté absolue.

158. En ce qui concerne la faim et la pauvreté, il est indispensable d'analyser les différentes situations pour définir des catégories et adopter des approches correspondant à chaque cas. La priorité doit aller à des programmes susceptibles de développer au maximum la collaboration entre donateurs, organisateurs de programme et bénéficiaires. Il faudrait développer conjointement des projets peu coûteux visant à améliorer la sécurité alimentaire et en généraliser la mise en œuvre par un système coopératif aux niveaux local, national, régional et mondial – autant de mesures qui non seulement accélèreraient le développement rural mais aussi garantiraient une plus grande participation volontaire et un meilleur échange d'informations à tous les stades des programmes d'appui au développement. Il faudrait prendre note des actions réussies de développement agricole et rural pour en tirer des enseignements. Chaque pays devrait faire la preuve de sa ferme volonté d'éliminer la faim et la pauvreté aux niveaux communautaire et national. La République de Corée, qui a réussi à surmonter ces deux problèmes en relativement peu de temps, continuera à participer aux efforts internationaux de développement rural en s'appuyant sur son expérience et son savoir-faire.

159. Le représentant de l'**INDONÉSIE** considère que le rôle du FIDA est aujourd'hui plus important que jamais puisqu'il aide à promouvoir et mettre en œuvre une campagne mondiale, lancée à l'occasion du Sommet du millénaire, pour éliminer la faim et la pauvreté. La grave crise économique que traverse l'Indonésie depuis 1997 a eu de très dures répercussions sociales mais l'une des plus graves conséquences a été la réduction du budget de l'État. Les dépenses sociales ont dû être amputées



et, aujourd'hui même, en raison du poids de la dette, le pays ne dispose que de peu de ressources pour financer le développement et les mesures de lutte contre la pauvreté. L'Indonésie a besoin de toute urgence de l'appui de la communauté internationale pour faire reculer la pauvreté, assurer les transferts de technologies, trouver des débouchés pour les produits et les exportations, assurer un microfinancement, développer les infrastructures et relever l'industrie forestière. L'un des quatre projets exécuté par le FIDA en Indonésie, le projet générateur de revenus pour les agriculteurs marginaux et les paysans sans terre – Phase III, est un excellent moyen de lutte contre la pauvreté rurale axé sur le développement de l'industrie agroalimentaire. En raison de la crise économique, les autorités nationales ont réorienté leur programme de développement au profit des initiatives du secteur privé. Conformément à sa nouvelle orientation qui privilégie les projets de développement communautaire plus durables, le FIDA a récemment financé un projet reposant sur un partenariat novateur entre le gouvernement et les ONG.

160. L'Indonésie a honoré son engagement envers le FIDA en effectuant un premier versement de 3,5 millions de USD. Le FIDA doit parvenir à un consensus sur la sixième reconstitution le plus tôt possible en 2002 car, en l'absence de ressources suffisantes, il ne sera pas en mesure de s'acquitter de son mandat. Il faut envisager des partenariats et une collaboration avec d'autres institutions multilatérales et bilatérales et d'autres donateurs et poursuivre les activités dans ce sens. L'Indonésie a collaboré avec la Banque mondiale à plusieurs activités de développement dans le cadre de programmes de lutte contre la pauvreté, et il est encourageant de noter que la Banque mondiale, la FAO et le FIDA se sont tous trois engagés à promouvoir le développement agricole, et notamment à favoriser le développement rural et combattre la pauvreté dans les pays en développement.

161. Le représentant du **CANADA**, s'exprimant également au nom de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, évoque les événements qui ont marqué l'année écoulée au FIDA, en particulier l'élection d'un nouveau président, le renforcement concomitant du partenariat entre ses États membres et la publication du *Rapport 2001 sur la pauvreté rurale*. Mais un certain nombre de défis doivent encore être relevés. Alors même que commencent les discussions sur la sixième reconstitution, il faut veiller à respecter les priorités énoncées dans FIDA V: Plan d'action (200-2002), notamment en ce qui concerne le renforcement de l'efficacité des opérations du Fonds et l'établissement de partenariats stratégiques avec les donateurs multilatéraux et bilatéraux. En agissant selon ces axes prioritaires, le FIDA renforcera sa position et s'intégrera mieux dans le système multilatéral; il pourra ainsi resserrer la coordination, influencer les donateurs bilatéraux et améliorer son image de marque. Dans un environnement caractérisé par des demandes concurrentes en faveur du financement du développement, le FIDA doit être mieux à même d'évaluer les résultats obtenus et d'en rendre compte afin de montrer que les ressources sont bien utilisées. La démarche d'évaluation indépendante que le FIDA se propose d'adopter est tout à fait intéressante mais cela n'exclut pas la nécessité de mettre en place dans l'organisation un système solide de rapports sur les résultats. Le Fonds doit d'autre part faire plus pour encourager l'innovation et collaborer avec d'autres donateurs dans ce domaine en développant les liens existants. Il est encourageant de noter qu'il coparraine désormais le GCRAI, ce qui renforcera son rôle d'institution de savoirs. Le FIDA ne soigne pas assez son image de marque internationale. Il faudrait saisir toutes les occasions de mieux faire connaître son mandat, ses méthodes et ses réalisations: ce serait également un moyen de renforcer la visibilité des problèmes de l'agriculture et de la pauvreté rurale qui, comme cela a été à juste titre souligné, ne reçoivent pas l'attention qu'ils méritent.

162. Lors du Sommet du G-8 qui aura lieu au Canada, en juin 2002, le Premier Ministre canadien se propose de prendre la tête d'une initiative visant à mobiliser un appui en faveur du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique, plan remarquable présenté par les dirigeants africains. Il est essentiel que l'Afrique ait la maîtrise de la situation pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement et se donner les moyens de se libérer de la pauvreté. L'agriculture jouera un rôle déterminant dans le développement et la lutte contre la pauvreté en Afrique; à cet égard, l'autonomisation des femmes est extrêmement importante. Mais le FIDA ne doit pas pour autant



négliger le reste du monde en développement, mais poursuivre ses efforts dans les régions de l'Amérique latine et de l'Asie et du Pacifique.

163. Les restrictions et les distorsions actuelles qui caractérisent les marchés agricoles dans le monde sont autant d'obstacles au renforcement de l'agriculture des pays en développement. Aussi le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande se félicitent-ils de l'engagement pris à Doha d'axer les prochaines négociations de l'OMC sur l'amélioration de l'accès aux marchés, sur la baisse et, à terme, l'élimination des subventions aux exportations agricoles et sur la réduction des aides nationales qui faussent les échanges commerciaux. Enfin, ces trois pays continueront d'appuyer sans réserve le Fonds et de travailler avec tous les États membres pour faire du FIDA une organisation plus efficace encore.

164. Le représentant de la **R.P.D. DE CORÉE** rend hommage au FIDA pour l'efficacité de son aide en faveur des pays en développement et pour le rôle actif qu'il joue dans le développement rural et la lutte contre la pauvreté dans les États membres. Son action est d'autant plus efficace qu'elle est axée sur des secteurs et des régions prioritaires, ainsi que sur une gestion et des partenariats plus efficaces avec d'autres organisations internationales. La collaboration entre la R.P.D. de Corée et le FIDA se poursuit: le projet de sécurité alimentaire sur les hautes terres a été lancé en 2001, tandis que le projet de développement de la sériciculture et le projet de renforcement de l'agriculture et de l'élevage arrivent au terme de leur exécution. Par son action, le FIDA encourage la population à se mobiliser pour surmonter les effets d'une série de catastrophes naturelles et accroître la production agricole.

165. Sous la direction du Général Kim Jong Il, le gouvernement a déployé de remarquables efforts pour accroître les investissements publics dans l'agriculture et développer la production, ce qui a permis au secteur agricole de réaliser d'importantes avancées. Le renforcement de la base de production agricole, l'amélioration de l'utilisation des terres et le lancement de grands projets de développement des voies navigables attestent de la justesse de cette politique générale. Les progrès réalisés jusqu'ici s'expliquent par l'esprit d'unité qui lie le dirigeant du pays à son peuple et aussi par l'appui des organisations internationales. La R.P.D. de Corée appuie le programme de travail et budget administratif du FIDA pour 2002, qui correspond aux objectifs du Fonds et aux besoins des États membres. Le Gouvernement de la R.P.D. de Corée, conscient qu'il est important d'appuyer le Fonds en contribuant à ses ressources, s'est déjà engagé en faveur de la cinquième reconstitution et continuera à collaborer activement avec le Fonds.

166. Le représentant de l'**ARABIE SAOUDITE** considère que, compte tenu des changements survenus récemment dans le monde, dont certains pèsent sur la croissance économique des pays en développement, le Fonds devrait aider ces derniers à relever leur taux de croissance agricole pour devenir autosuffisants et exporter leurs excédents. Depuis le début des années 60, l'Arabie saoudite a pris des mesures pour protéger son environnement et ses ressources naturelles, renouvelables ou non, afin de satisfaire les besoins de la population sans mettre en péril le droit des générations futures à ces ressources. Conformément à cette ligne d'action, les politiques agricoles du pays visent à assurer un développement durable et la sécurité alimentaire grâce à une bonne planification et à l'utilisation de techniques modernes. De la sorte, l'Arabie saoudite est aujourd'hui autosuffisante en denrées alimentaires de base comme les céréales, les produits animaux, les fruits et légumes. Le pays a misé d'autre part sur la diversification des cultures, en privilégiant celles qui sont peu exigeantes en eau. La production et les revenus agricoles ont de ce fait augmenté et le secteur a pu créer 388 000 emplois.

167. Consciente de l'importance d'un effort conjoint pour renforcer la paix et la stabilité internationales, l'Arabie saoudite a apporté un appui aux pays en développement et aux organisations internationales de développement pour un montant de plus de 75 milliards de USD entre 1973 et 2000, soit plus de 4% de PIB annuel moyen. Elle a également été l'un des principaux contributeurs du Fonds depuis sa création en 1977; à l'époque de la cinquième reconstitution, le pays avait versé plus de 370 millions de USD, et il continue à soutenir le Fonds en fonction de ses ressources disponibles.



De plus, il a annulé plus de 6 milliards de USD de dettes dues par 11 pays en développement et participe actuellement à des activités telles que l'Initiative PPTE pour un montant de 94 millions de DTS.

168. Pour conclure, l'Arabie saoudite tient à rendre hommage au FIDA pour les efforts qu'il fait en vue de réduire le budget administratif et se félicite de ce que les niveaux antérieurs aient pu être maintenus tant pour le budget que pour le programme de travail de 2002. C'est avec plaisir qu'elle participera à la Consultation sur la sixième reconstitution des ressources du FIDA, à laquelle elle contribuera en fonction de sa situation économique.

169. Le représentant du **GABON** fait observer que le PIB de son pays est surestimé car il tient compte des résultats financiers des compagnies pétrolières, dont les profits ne contribuent que de façon marginale à la richesse du pays. Il y a en fait un très grand décalage entre le PIB et le niveau de vie réel de la population. Le gouvernement fait tout son possible pour lutter contre la pauvreté rurale. Il a lancé un vaste programme de développement prévoyant la construction de routes, d'écoles et de dispensaires, l'installation de pompes à eau dans les villages, la distribution de médicaments et la fourniture d'autre matériel, ainsi que la formation de personnel. L'essentiel du budget du Ministère de l'agriculture est consacré au développement, tandis que l'industrialisation est laissée à l'initiative privée. Le gouvernement a créé un comité interministériel chargé d'examiner les problèmes de la pauvreté. Il faut qu'une aide extérieure vienne s'ajouter aux crédits octroyés par l'État au secteur rural. Soucieux de ne pas alourdir sa dette extérieure, le Gabon souhaite que les financements externes soient négociés à des conditions favorables et, dans ce contexte, il espère bien recevoir l'assistance du FIDA.

170. Le Gabon juge possible de réduire de moitié la pauvreté dans le monde d'ici 2015; mais il faudra de la détermination et la volonté d'allouer les ressources voulues. Il note avec satisfaction que les institutions internationales de développement ont maintenant fait de la lutte contre la pauvreté leur principal objectif, tout en déplorant le très net recul de la part de l'aide publique consacrée au développement agricole et rural. Le Gabon est d'avis, comme le FIDA, que ce ne sont pas les capacités et les talents qui manquent parmi les populations pauvres, mais bien plutôt les possibilités. Subventions et transferts ne sont pas la panacée et il faut aider les ruraux pauvres, les petits paysans, les paysans sans terre et les femmes rurales à acquérir les moyens d'accroître leur production et d'améliorer leur sort. Les petits paysans ont besoin d'une aide technique et doivent avoir accès au crédit ainsi qu'à des systèmes d'épargne et établir des relations durables avec des institutions viables. Il ne suffit plus de se concentrer sur le microcrédit; il faut s'efforcer de mettre en place des systèmes financiers ruraux durables auxquels les pauvres aient accès et qui puissent s'appuyer sur toute une gamme d'institutions, qu'il s'agisse de petits groupements d'épargne, d'institutions de microfinancement ou de banques commerciales. Il est temps de reconnaître que la participation des pauvres aux programmes officiels de développement est une formule révolue; ce sont les gouvernements et les donateurs extérieurs qui doivent désormais soutenir des initiatives de développement conçues par les pauvres eux-mêmes. C'est à juste titre que le FIDA privilégie désormais l'autonomisation des pauvres.

171. Ceux-ci doivent se voir donner les moyens de se libérer de la pauvreté et la possibilité de participer aux décisions et d'avoir accès aux ressources productives. La pauvreté n'est pas seulement un drame personnel; c'est un fléau pour la société car elle est synonyme d'énormes gaspillages économiques, sociaux et culturels. Elle est aussi source de conflit et d'insécurité. Si on leur en donne les moyens, les gens sont capables de se libérer de la pauvreté. Il est impératif de les aider à le faire.

172. Le représentant de la **ZAMBIE** se félicite de l'approche participative adoptée par le FIDA dans ses projets de lutte contre la pauvreté. Depuis six ans, celui-ci appuie le programme zambien d'investissement dans le secteur agricole, en privilégiant l'amélioration de la sécurité alimentaire et le renforcement des services destinés aux ménages pauvres ainsi que l'amélioration de l'accès aux



marchés. Par voie de conséquence, la sécurité alimentaire des familles vulnérables est en train de s'améliorer, ce qui a beaucoup contribué à faire reculer la pauvreté, très répandue en Zambie puisque 73% de la population est pauvre – proportion qui passe à 83% en milieu rural.

173. La Zambie remplit les conditions nécessaires pour bénéficier de l'Initiative PPTE et se félicite que le FIDA ait décidé d'y participer. Le Fonds a d'autre part financé dans le pays plusieurs projets de développement agricole qui ont donné de très bons résultats, en contribuant notamment à augmenter la production et les revenus des petits exploitants. D'importants progrès ont d'autre part été faits dans le développement des compétences en matière de gouvernance aux niveaux des districts et des communautés. L'alimentation en eau en milieu rural, l'approvisionnement en semences, la mise en place de moyens de stockage peu coûteux et l'amélioration de la capacité de faire face aux crises sont autant d'activités qui ont été rendues possibles par les fonds de développement communautaire.

174. La Zambie appuie l'initiative du FIDA visant à favoriser l'égalité hommes-femmes dans le développement agricole, tout en notant qu'il reste beaucoup à faire pour sensibiliser les communautés et les agents d'exécution des programmes au rôle spécifique des hommes et des femmes.

175. Le représentant d'**EL SALVADOR** indique que l'ouragan Mitch de 1998, le phénomène *El Niño* et les séismes survenus récemment ont provoqué dans son pays une augmentation du taux de pauvreté rurale de l'ordre de 10 à 15%, remettant en question le recul déjà lent de la pauvreté dans les campagnes ces dix dernières années par rapport aux villes. C'est pourquoi le gouvernement a défini des mesures de lutte contre l'exclusion et la pauvreté. Les plans correspondants, au niveau des autorités et de la société civile, ont pour but d'encourager un développement national intégré associant toutes les couches de population exclues de la prise de décisions et du développement. L'une des actions prioritaires consiste à promouvoir des activités qui puissent créer des emplois et accroître les revenus des familles rurales. À cet égard, un financement extérieur en faveur du développement est de la plus haute importance pour aider le gouvernement et les communautés dans leurs efforts.

176. Les activités financées par le FIDA vont tout à fait dans le sens des objectifs fixés par le gouvernement en matière de lutte contre la pauvreté; elles ont été suivies de résultats et ont aidé quelque 62 000 familles dans les zones les plus pauvres et les plus marginalisées. Les enseignements tirés des projets ont montré qu'on ne pourrait accroître sensiblement les revenus des paysans que si ces derniers réussissaient à adopter de nouvelles cultures rentables, en utilisant avec efficacité les services de vulgarisation agricole, en ayant accès aux marchés et en se regroupant en organisations paysannes. L'accès à la technologie, l'acquisition de compétences en gestion, la création de mécanismes de financement à la fois souples et efficaces et la promotion des organisations de producteurs et des microentreprises sont autant d'éléments importants. Ce que l'on a appris, c'est que les projets doivent être conçus avec souplesse de manière à s'adapter au changement. Pour renforcer l'efficacité des mesures adoptées, il faut trouver des mécanismes et des instruments susceptibles de favoriser la modernisation de la production. Les autorités nationales prévoient d'autre part d'apporter leur appui pour reconstruire les infrastructures endommagées par de récentes catastrophes naturelles. Elles espèrent que le nouveau programme de reconstruction et de modernisation rurale mené dans le pays par le FIDA, qui mise sur la création de revenus, contribuera à accroître la productivité des paysans et à assurer le développement des zones rurales.

177. **La séance est levée à 18 h 55.**



- iii) Compte rendu analytique de la troisième séance
de la vingt-cinquième session tenue
le mercredi 20 février 2002, à 11 heures

PRESIDENT: JANNES HUTAGALUNG (INDONESIE)

	PARAGRAPHES
Déclarations générales (point 5 de l'ordre du jour) (suite)	179 - 196
- Norvège (au nom des pays nordiques)	179 - 181
- Guatemala	182 - 183
- Autriche	184 - 186
- Syrie	187 - 188
- Bangladesh	189 - 191
- Algérie	192 - 193
- Italie	194 - 196
Rapport intérimaire sur le Programme de reconfiguration des processus (point 11 de l'ordre du jour)	 197 - 203
Composition du Conseil d'administration (point 12 de l'ordre du jour)	204 - 206
Déclarations générales (point 5 de l'ordre du jour) (suite)	207 - 223
- Inde	207 - 209
- Burundi	210 - 211
- Thaïlande	212 - 213
- États-Unis	214 - 216
- France	217 - 220
- Portugal	221 - 223

**178. La séance est ouverte à 11 h 20.**

DÉCLARATIONS GÉNÉRALES (point 5 de l'ordre du jour) (suite)

179. La **NORVÈGE**, intervenant au nom des pays nordiques, s'est félicitée de la nouvelle formule de réunion du Conseil des gouverneurs, le thème de la session étant très pertinent tant dans la perspective de la prochaine Conférence internationale sur le financement du développement que pour les objectifs de développement du Millénaire. Le cadre stratégique du FIDA pour 2002-2006 a précisé le rôle du Fonds dans la réalisation de ces objectifs. Désormais, l'élimination de la pauvreté est la priorité aux échelons national et international, et le FIDA peut jouer un rôle clé en recentrant l'attention sur les populations rurales et l'inégalité entre les sexes. La nécessité d'intégrer les considérations sexospécifiques dans toutes les activités n'est plus seulement morale; il s'agit d'une nécessité pour la croissance économique et pour la promotion des droits. Le droit des femmes de posséder et d'hériter la terre est crucial pour l'agriculture. L'application de la politique du FIDA en la matière n'est pas entièrement satisfaisante en raison de l'absence de systèmes de suivi et d'incitations. En outre, il faut que le Fonds se soucie davantage de l'égalité entre les sexes au sein de son propre personnel. Il est encourageant d'apprendre que le Président du Fonds a l'intention de nommer une femme au poste de Président adjoint vacant, mais il faudrait que plus de femmes occupent des postes clés au sein de l'organisation. La direction du Fonds est invitée à rendre compte au Conseil d'administration des progrès accomplis à cet égard.

180. Un des résultats les plus importants des négociations de la cinquième reconstitution est le plan d'action FIDA V (2000-2002), qui met l'accent sur le renforcement de l'évaluation de l'impact et l'édification de partenariats. Dans la perspective de la sixième reconstitution, il importe que le Fonds soit capable de mesurer ses activités et leurs effets. La coopération pour le développement a beaucoup changé ces dernières années et aujourd'hui tous les intéressés s'emploient à réaliser l'objectif commun qu'est l'élimination de la pauvreté. Les pays en développement et les donateurs ont élaboré de nouvelles conceptions de la coopération et du partenariat et les interventions ont évolué, la priorité étant donnée désormais aux programmes plutôt qu'aux projets. Avec son organisation spécifique, le FIDA devrait s'efforcer d'améliorer la coopération sur le terrain pour préserver son efficacité et sa pertinence dans le processus de développement.

181. Les pays nordiques appuient l'initiative du Président de lancer des consultations au sujet de la sixième reconstitution. S'étant engagés à fournir 16,3% du total des contributions à la cinquième reconstitution, ces pays figurent parmi les principaux donateurs du Fonds. Toutefois, à leur avis, il convient de mieux répartir le fardeau pour garantir au FIDA un financement fiable et suffisant.

182. Le **GUATEMELA**, tout en reconnaissant qu'il n'est pas toujours possible de le faire, dit que le FIDA serait capable d'atteindre tous ses objectifs s'il pouvait affecter 100% de ses ressources à des crédits de développement rural. Il est vrai que les fonds alloués à des projets ne sont pas tous employés au même moment, si bien qu'il y a des ressources « improductives », c'est-à-dire des ressources disponibles qui ne sont pas employées strictement à des fins de développement rural, ce qui justifie l'existence d'une politique de placement. Toutefois, il convient de ne pas oublier que les placements sont un moyen et non la raison d'être du Fonds. Plus le FIDA respecte ses objectifs fondamentaux mieux il montre l'exemple, et il convient de féliciter le Président du Fonds de la fermeté de son attitude à cet égard. Pour obtenir un maximum d'efficacité, il faut mobiliser toutes les sources de financement du développement rural. Tel est le message adressé par le Président du Nigéria dans son appel à une coalition financière contre la pauvreté, qui fait suite à des appels similaires lancés par le Vice-Président du Guatemala, le Président de l'Allemagne et le Ministre de l'agriculture de l'Italie; aujourd'hui, il convient que le Fonds ouvre la voie en matière de mobilisation de ressources pour la lutte contre la faim et la pauvreté. Dans le monde actuel, il ne suffit pas de constituer une coalition contre le terrorisme: il faut aussi une coalition contre la faim et la pauvreté.



Sans ressources suffisantes, il ne peut y avoir ni paix ni justice, ni victoire sur la faim et la pauvreté, et il incombe à tous et à chacun de créer un environnement qui rendra cette victoire possible.

183. Le Guatemala se félicite de la nomination de M. Enweze (Nigéria) au poste de nouveau Vice-Président du FIDA et de M. Roy (Inde) au poste de Président adjoint du Département politique économique et stratégie de mobilisation de ressources, et appuie la recommandation du GRULAC selon laquelle il conviendrait de désigner à un poste de haut rang un national de la région Amérique latine et Caraïbes.

184. L'**AUTRICHE** dit que le seul moyen de réduire les tensions et le désespoir qui sont un terrain fertile pour l'instabilité, les conflits et le terrorisme est de soulager la pauvreté et de distribuer la richesse plus équitablement. Le FIDA peut apporter une contribution précieuse à la réalisation de cet objectif en partageant et en affinant sans cesse avec les autres intéressés les connaissances qu'il a acquises au fil des ans dans le combat contre la pauvreté rurale. Son approche consistant à s'associer avec les communautés est un bon exemple de ses compétences spécialisées car elle tient compte des besoins des bénéficiaires de l'aide en les faisant participer à la conception des projets et des programmes.

185. L'Autriche se félicite du fait que le FIDA soit disposé à apporter sa contribution à l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE), mais cette contribution ne doit pas se faire au détriment de ses capacités de prêt. Dans la mesure où le coût du désendettement ne peut pas être couvert par les ressources propres du Fonds sans compromettre sa capacité de prêt, l'Autriche appuiera son intention de conclure un accord avec la Banque mondiale qui lui donnerait un accès équitable aux ressources non liées du Fonds fiduciaire pour l'Initiative PPTE. Dans le cadre d'un tel accord, l'Autriche n'aurait aucune objection à ce qu'une partie de sa propre contribution non liée au Fonds de base pour l'Initiative PPTE soit employée au prorata, de même que celles d'autres donateurs.

186. Pour préserver un niveau de prêt annuel raisonnable, le Fonds aura besoin de ressources fraîches très bientôt. Durant la négociation de la cinquième reconstitution, l'Autriche et de nombreux autres donateurs ont souligné qu'il fallait que le Fonds s'en tienne systématiquement à ses compétences spécifiques dans le domaine de la lutte contre la pauvreté rurale et démontre ces compétences en obtenant des résultats convaincants. Cette question sera soulevée à nouveau lors des prochaines négociations et, dans ce cadre, une évaluation externe montrant l'efficacité des projets du FIDA pourrait être un argument persuasif pour les donateurs. Pour ce qui est du programme de travail 2002, l'Autriche pense que le niveau de 450 millions de USD est raisonnable et nécessaire et compte sur le FIDA, dans l'allocation de ses ressources, pour qu'il prenne dûment en considération la performance et le cadre politico-institutionnel des pays emprunteurs, et notamment le degré auquel les pouvoirs publics respectent les principes de bonne gouvernance. Pour ce qui est du budget administratif 2002, l'Autriche félicite le Fonds des efforts constants qu'il fait afin de contenir les dépenses administratives dans les limites de la hausse des prix.

187. La **SYRIE** dit que les projets de développement agricole du FIDA sont un exemple de coopération efficace et contribuent à assurer la stabilité socioéconomique dans les zones cibles. Le Gouvernement syrien a fait de l'agriculture un des secteurs prioritaires de ses programmes économiques et sociaux, mettant l'accent sur des aspects tels que le développement rural intégré et la participation des femmes et de toutes les ressources humaines à ce développement. Divers projets exécutés de concert avec le FIDA ont permis de mettre en culture des terres improductives et leur réussite est une source de fierté méritée pour le FIDA et les autres institutions internationales qui ont contribué à leur financement.

188. Néanmoins, il reste encore beaucoup à faire pour accroître la productivité agricole, réduire les coûts de production, améliorer la commercialisation et soulager la pauvreté et la faim parmi les paysans pauvres. À cet effet, la Syrie a engagé des efforts résolus pour réaliser un développement



global, libérer le territoire occupé du Golan et rétablir les droits usurpés dans le cadre d'une paix juste et globale. Elle espère renforcer encore sa coopération constructive avec le FIDA et est très reconnaissante des efforts faits par les différentes institutions de financement ainsi que les organisations régionales et internationales qui aident les pays en développement, y compris la Syrie elle-même, à obtenir les progrès souhaités dans le secteur agricole.

189. Le **BANGLADESH** dit que le FIDA est la seule organisation internationale de développement ayant fait de la lutte contre la pauvreté son objectif central depuis sa création. L'élimination de la pauvreté exige un combat sur les fronts économique, social et politique. Les stratégies classiques de lutte contre la pauvreté n'ont pas eu les effets de ruissellement escomptés et les écarts de revenu et de pouvoir entre les pays et au sein de chaque pays se creusent. Les pays pauvres attendent toujours les avantages promis par la mondialisation et la libéralisation. La manière dont le FIDA aborde la lutte contre la pauvreté est donc appropriée, puisqu'elle vise à aider les pauvres à échapper à la pauvreté.

190. Il faut donner aux pauvres accès à des ressources physiques, sociales et financières, à des marchés efficaces et à des institutions renforcées, et cela exige une modification de la structure du pouvoir économique et politique dans la société concernée. Le développement rural participatif tel qu'il est pratiqué par les institutions existantes ne va pas assez loin. Il faut que les pauvres puissent influencer sur la protection de l'environnement et sur la gestion des questions qui ont une incidence sur leur vie. Les organisations de la société civile peuvent jouer un rôle important mais ne peuvent remplacer une volonté politique forte de mettre en œuvre une transformation structurelle fondamentale des relations de pouvoir entre les riches et les pauvres. Le FIDA, s'appuyant sur sa solide expérience de la collaboration avec les organisations de la société civile et de la création d'institutions pour les pauvres, devrait renforcer son action de plaidoyer aux échelons national et international et continuer d'en faire une priorité dans sa concertation avec les pays bénéficiaires.

191. Au Bangladesh, pays qui connaît des pénuries alimentaires chroniques, la sécurité alimentaire est d'une importance essentielle non seulement pour la réduction de la pauvreté mais aussi pour la stabilité sociopolitique. Ces dernières années, le Bangladesh a réussi à produire presque toutes les céréales dont il avait besoin, essentiellement grâce à une augmentation des rendements, et désormais le défi est de garantir l'accès aux ressources et d'appuyer la production et la croissance. La politique agricole nationale vise à la fois à préserver l'autosuffisance en céréales et à diversifier les cultures. Cela nécessitera des investissements dans la recherche et la vulgarisation agricoles pour lesquelles de nombreux pays comme le Bangladesh n'ont pas les ressources nécessaires. Le Bangladesh exhorte le FIDA à plaider en faveur d'un renforcement de l'appui international à la recherche agricole. Il constate avec préoccupation que le niveau de l'aide que lui apporte le FIDA a diminué ces dernières années. La prolongation des projets résultant de la mise en œuvre du mécanisme de prêts flexibles devait s'accompagner d'une augmentation des ressources disponibles. Il convient que le FIDA et les autres bailleurs de fonds offrent l'aide financière et technique nécessaire pour accroître les capacités d'exécution des pouvoirs publics nationaux et locaux, des organisations de la société civile et des organisations de pauvres. La Conférence internationale sur le financement du développement et la sixième reconstitution des ressources du FIDA offriront à la communauté internationale de nouvelles occasions de faire preuve d'une véritable et solide volonté politique de lutter contre la pauvreté, ce combat étant vu comme une responsabilité collective.

192. L'**ALGÉRIE** dit que, compte tenu du déclin de l'aide publique au développement (APD) et de l'appui des secteurs public et privé au développement rural, le thème choisi pour la session en cours est particulièrement bienvenu. Les autres initiatives opportunes à cet égard sont notamment le lancement du nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique et l'organisation de la prochaine Conférence internationale sur le financement du développement. Vu ses compétences spécifiques en matière de lutte contre la pauvreté rurale, le FIDA devrait jouer un plus grand rôle dans la mobilisation et le transfert de ressources et devrait aussi faire fonction de catalyseur en établissant



des partenariats stratégiques avec les différents acteurs du financement et de l'exécution des programmes de développement agricole et rural.

193. Il y a de cela près de deux ans, l'Algérie a lancé un ambitieux plan national de développement agricole à moyen terme, dont une des caractéristiques est un mécanisme de financement qui privilégie les travailleurs agricoles, les faisant passer avant les propriétaires fonciers, et conjugue le crédit agricole mutuel et l'appui de l'État pour la promotion de programmes de développement et de modernisation des exploitations agricoles. En outre, elle a récemment créé un Fonds national pour la lutte contre la désertification et continue d'appuyer le mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification. Elle tient à réitérer qu'elle est favorable à un renforcement du rôle du FIDA dans l'Initiative PPTE.

194. L'ITALIE, assurant le FIDA de son soutien constant, dit que le Fonds, bien que ses ressources soient limitées, peut jouer un rôle très important en mobilisant les ressources nécessaires pour atteindre l'objectif consistant à réduire de moitié la population pauvre d'ici à 2015. Il faut espérer que la Conférence internationale sur le financement du développement parviendra à inverser la tendance à la baisse de l'aide affectée au développement agricole. Sur le plan macroéconomique, l'Italie pense qu'un nouveau cycle de négociations commerciales dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) devrait porter en priorité sur les problèmes d'accès aux marchés des produits des pays pauvres. Les événements de la dernière décennie ont montré que l'instabilité financière, qui se propage rapidement d'un pays à l'autre, limite les perspectives d'accès au crédit et d'accroissement de l'investissement direct dans les pays pauvres. Dans ce cadre, le FIDA doit jouer un rôle décisif dans la lutte contre la pauvreté et la promotion d'une croissance équitable et durable, et renforcer son propre rôle de catalyseur pour mobiliser des ressources internationales et les affecter aux domaines d'intervention dans lesquels leurs effets sur le développement sont les plus grands.

195. Il importe d'examiner les sources de financement du FIDA. On ne peut considérer les résultats de la cinquième reconstitution comme satisfaisants au regard des programmes du FIDA et des objectifs généraux très ambitieux en matière de réduction de la faim et de la pauvreté dans le monde. Compte tenu de la volatilité des marchés financiers, il faudrait que le FIDA reçoive davantage de contributions officielles de façon à ne pas devoir revoir ses propres programmes de prêt. Il ne peut pas accomplir sa mission sans des bases financières saines. L'Italie prend note avec satisfaction de l'ouverture de la négociation de la sixième reconstitution et, étant l'un des principaux bailleurs de fonds du FIDA, souhaite qu'on obtienne un meilleur équilibre entre les contributions des différentes catégories de pays. Elle comprend les pays qui ont demandé que la négociation de la reconstitution soit liée à une évaluation des résultats des projets et envisagée dans le contexte des stratégies de lutte contre la pauvreté des pays bénéficiaires, et pense qu'une allocation des ressources en fonction des résultats obtenus inciterait les pays bénéficiaires à entreprendre des réformes et à combattre la pauvreté.

196. L'Italie, qui a apporté une contribution majeure au Fonds fiduciaire pour l'Initiative PPTE, pense que le FIDA, comme les autres organisations internationales, doit avoir un droit d'accès aux ressources de ce fonds gérées par la Banque mondiale. Elle a assuré le FIDA d'une contribution additionnelle de 3,72 millions de EUR. Pour conclure, le Gouvernement italien considère que si l'on parvient rapidement à un accord de fond au sujet de la sixième reconstitution, cela constituera un message important à la communauté internationale ainsi qu'aux populations rurales les plus pauvres du monde.

RAPPORT INTÉIMAIRE SUR LE PROGRAMME DE RECONFIGURATION DES PROCESSUS
(point 11 de l'ordre du jour) (GC 25/L.7)

197. **M. WESTLEY** (Vice-Président du FIDA) dit qu'avant de lancer les cinq processus concernant la gestion financière, la gestion des ressources humaines, les systèmes d'information de gestion, les



services administratifs et la gestion des savoirs, qui ont été approuvés dans le cadre de la première étape de la mise en œuvre du Programme de reconfiguration des processus (PRP), on a fait en juillet 2001 une évaluation de la préparation au changement, en vue de recenser les éventuels obstacles et de définir une stratégie de gestion du changement pour la mise en œuvre. Selon cette évaluation, le personnel est disposé à s'engager dans le processus de changement à condition qu'il soit crédible et appuyé par la direction, et que des ressources suffisantes lui soient allouées. Cette évaluation a aussi montré que les éléments du PRP qui mettent l'accent sur la modernisation dans le but de réaliser des gains d'efficience et d'accroître l'impact des programmes du FIDA devraient être précisés.

198. Il a été décidé de rebaptiser le PRP Programme de transformation stratégique (PTS), de façon à souligner son intégration dans le cadre stratégique pour 2002-2006. L'analyse faite en octobre 2001 des cinq processus approuvés a souligné la nécessité de renforcer les capacités de gestion et de planification, ainsi que de moderniser les outils de gestion financière, de gestion des ressources humaines et d'administration au moyen des investissements approuvés pour la modernisation des systèmes d'information. Sur cette base, le plan de travail et budget du PTS 2002 a été élaboré et approuvé par la direction du Fonds.

199. L'exécution du plan de travail a commencé par des exposés et des visites des trois sociétés présélectionnées pour la mise en œuvre, dont les propositions définitives seront évaluées par un groupe interne en vue de l'adoption d'une décision finale concernant l'adjudication d'ici à la fin de mars 2002. La mise en œuvre du processus de modernisation, qui doit commencer au milieu d'avril 2002, a pour objectif de simplifier la gestion et le contrôle budgétaires et d'en accroître l'efficacité, d'assurer l'efficience de la gestion des ressources humaines et financières et des services administratifs, et de faciliter l'accès à l'information pour l'établissement des rapports et pour les analyses.

200. Durant la première moitié de 2002, une des priorités sera aussi de renforcer les capacités de planification et de gestion stratégiques du Fonds. Un nouveau processus annuel d'établissement du budget et de la stratégie sera défini dans les prochaines semaines pour appuyer l'élaboration du programme de travail et du budget administratif pour 2003 et au-delà. En 2002, le PTS facilitera l'harmonisation entre les priorités définies par le cadre stratégique et les travaux entrepris durant la phase de conception du PRP dans les domaines de l'impact, des partenariats et de la mise au point de nouveaux produits. Les responsables du PTS présenteront en décembre 2002, pour examen et approbation par le Conseil d'administration, des propositions en vue de renforcer le rôle de catalyseur du FIDA et d'accroître son impact sur le terrain, ainsi que les investissements requis.

201. Comme cela est indiqué dans le rapport GC 25/L.7, les dépenses de la phase de conception atteignaient 1 million de USD au 31 décembre 2001, le plafond approuvé étant de 1,3 million de USD, et sur les 15,5 millions de USD approuvés pour l'exécution de la première étape, 570 000 USD ont été dépensés. Pour conclure, l'orateur dit que le fait de mettre l'accent sur la modernisation et l'harmonisation avec les priorités du cadre stratégique du FIDA pour 2002-2006 devraient permettre d'obtenir les résultats souhaités, tout en accroissant l'impact des programmes du FIDA.

202. **Le PRÉSIDENT** dit qu'il considère que le Conseil souhaite prendre note du rapport GC 25/L.7, ainsi que des renseignements plus récents fournis par le Vice-Président du FIDA.

203. **Il en est ainsi décidé.**

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (point 12 de l'ordre du jour) (GC 25/L.8)

204. **Le PRÉSIDENT**, présentant le document GC 25/L.8, dit que, conformément à la décision prise à la vingt-troisième session, le Conseil est invité à entériner les accords conclus lors des élections au Conseil d'administration par les États membres de la sous-liste C2 au sujet des échanges de sièges au



Conseil : plus précisément, la Roumanie remplacera le Bangladesh en qualité de membre suppléant de l'Inde pour la fin du mandat. Par conséquent, avec l'approbation du Conseil des gouverneurs, la sous-liste C2 sera représentée au Conseil d'administration en 2002 de la façon suivante:

	Membre	Membre suppléant
Sous-liste C2	Chine	Pakistan
	Inde	Roumanie

205. Aucun participant n'ayant formulé d'objection, le Président déclare le membre suppléant élu au Conseil d'administration.

206. **Les élections sont approuvées.**

DÉCLARATIONS GÉNÉRALES (point 5 de l'ordre du jour) (suite)

207. L'**INDE** félicite le FIDA d'avoir réussi à maintenir une croissance zéro du budget administratif, ce qui est essentiel pour préserver sa productivité. Elle souligne la nécessité de renforcer le suivi et l'évaluation et se félicite de l'introduction de séances de dialogue et de tables rondes. Dans la perspective de la prochaine Conférence internationale sur le financement du développement, ce processus aidera à forger un consensus sur une coopération économique internationale éclairée et sur les mesures nécessaires pour atteindre l'objectif du développement universel équitable, alors que l'APD ne cesse de diminuer. Pour atteindre les objectifs de développement du Millénaire d'ici à 2015, il faut mobiliser un montant estimé à 50 milliards de USD par an.

208. L'Inde souscrit sans réserves à la stratégie du FIDA consistant à mettre l'accent sur l'investissement rural et la formation de capital dans l'agriculture, et à cet effet elle s'emploie à améliorer l'accès des paysans indiens aux marchés et à réaliser et à entretenir des ouvrages productifs dans des domaines tels que le reboisement, l'irrigation et le drainage. L'éducation, en particulier celle des filles, est un élément essentiel de la stratégie de lutte contre la pauvreté, de même que la promotion de la femme, l'appropriation des programmes par les populations et la planification participative. En Inde, la proportion de personnes vivant au-dessous du seuil de pauvreté a diminué de plus de moitié au cours des 25 dernières années, et la volonté d'atteindre le rythme visé de réduction de la pauvreté ressort clairement des réformes de deuxième génération ainsi que de l'accroissement des ouvertures de crédits. L'Inde a adopté une politique consistant à faire en sorte que les ruraux pauvres soient des partenaires participant sur un pied d'égalité à la croissance, et elle juge donc très louables les efforts faits par le FIDA pour concevoir des approches internationales opérationnelles offrant un appui à long terme aux pays en développement.

209. Comme l'assiette des ressources du FIDA est limitée, il serait souhaitable, dans le cadre de la consultation en vue de la sixième reconstitution, de chercher à mobiliser davantage de ressources pour financer des interventions pilotées par le Fonds. L'APD ne joue qu'un rôle de catalyseur dans le développement, qui en dernière instance relève des États, mais elle est néanmoins essentielle pour créer un environnement plus attrayant pour les investisseurs. Elle est aussi essentielle pour faire en sorte que les nouveaux partenariats avec le secteur privé et les autres intéressés préservent la neutralité fondamentale de l'aide apportée par le FIDA, qui se fonde sur les priorités définies par le pays bénéficiaire. Dans l'exécution des programmes, l'Inde accorde une importance fondamentale à l'autonomisation des communautés et à une approche participative du développement. Elle appelle l'attention du FIDA sur ses mécanismes constitutionnels de délégation de pouvoirs aux collectivités locales, qui sont des éléments essentiels des initiatives de lutte contre la pauvreté prises par les populations pauvres elles-mêmes.

210. Le **BURUNDI** dit que l'agriculture est le pilier de son économie, puisqu'elle représente 50% du PIB, fournit 80% des recettes d'exportation et emploie 90% de la population occupée. Ces



dernières années, l'agriculture a été durement touchée à la fois par des problèmes structurels et par la crise sociopolitique qui a duré huit ans et qui a entraîné notamment des déplacements de populations et la destruction des moyens de production. Dans ce contexte, le Gouvernement met en œuvre les stratégies visant à intensifier la production des cultures de subsistance et la production de cultures d'exportation traditionnelles et non traditionnelles, ainsi que de cultures de remplacement de produits importés, et à cet effet il cherche à développer des circuits de commercialisation, des établissements de recherche, des mécanismes de microcrédit et des techniques de transformation améliorées. L'équivalent de 2 millions de USD, soit 18% du budget national, ont été alloués au secteur agricole, qui bénéficie en outre d'une aide bilatérale et multilatérale. Grâce à de bonnes conditions climatiques et à l'amélioration de la sécurité, on estime que la production des cultures vivrières a plus que doublé par rapport au niveau d'avant 1993, mais la chute du cours mondial du café et l'insuffisance de la coopération internationale ont retardé la revitalisation de l'économie. La sécurité alimentaire reste précaire en raison du retour massif de réfugiés et de la réinstallation des personnes déplacées, et la sous-alimentation tend à s'aggraver.

211. La paix et la sécurité sont des conditions indispensables pour lutter contre la pauvreté, améliorer la sécurité alimentaire et accroître la production. Dans le cadre de l'application de l'Accord de paix et de réconciliation d'Arusha pour le Burundi, un gouvernement transitoire a été installé et les pourparlers de cessez-le-feu avancent. Dans cette situation d'après-conflit, le Burundi aurait besoin de travailler avec ses partenaires pour formuler des stratégies de lutte contre la pauvreté et de relance de l'économie. Tout en remerciant le Fonds et les autres partenaires de leur aide précieuse en une époque difficile de son histoire, il lance un appel à la communauté internationale et à ses partenaires bilatéraux et multilatéraux pour qu'ils fassent tout leur possible afin que toute l'aide promise aux Conférences de Paris et de Genève soit vraiment fournie.

212. La **THAÏLANDE**, félicitant le Président du FIDA de son initiative visant à rendre la session du Conseil plus interactive et plus productive, dit que, parmi les nouvelles politiques mises en œuvre avec succès par le Gouvernement thaïlandais dans le cadre de sa lutte contre la pauvreté figure un programme de restructuration de la dette des petits paysans, qui comporte un moratoire de trois ans, un programme de reconversion professionnelle et un plan d'épargne visant à renforcer l'assise financière des petits paysans et à les aider à devenir plus autonomes. On peut aussi mentionner l'initiative du fonds villageois d'un million de bath, qui est un mécanisme de crédit renouvelable et qui a déjà atteint 90% des villages cibles; cette initiative vise à promouvoir l'autonomie communautaire et à renforcer la capacité de la population d'assurer sa propre subsistance. Le neuvième plan national de développement économique et social (2002-2006) a deux objectifs essentiels, le redressement durable et la lutte contre la pauvreté.

213. La Thaïlande constate avec plaisir, d'après le rapport intérimaire sur le cinquième Plan d'action du FIDA (2000-2002), que plus de 70% des prêts du FIDA sont accordés à des conditions très favorables. Toutefois, vu la crise économique qui continue de toucher plusieurs pays, il recommande une réduction du taux d'intérêt exigé pour les prêts ordinaires, qu'on pourrait par exemple ramener à 75% du taux de référence pendant un certain temps. Le Gouvernement thaïlandais a apporté sa contribution à la cinquième reconstitution des ressources du FIDA, ce qui témoigne de son engagement à l'appui des travaux du Fonds.

214. Les **ÉTATS-UNIS** disent que le ferme appui qu'ils témoignent au FIDA depuis de nombreuses années est dû à leur conviction que le développement agricole doit jouer un rôle central dans la lutte contre la pauvreté rurale et qu'il faut investir dans l'agriculture pour créer les bases d'une croissance durable. L'expérience a montré que, lorsqu'on cherche à forcer le rythme de l'industrialisation en investissant dans des grandes entreprises manufacturières non compétitives, on n'arrive à rien et qu'au contraire on peut faire beaucoup pour améliorer la vie des ruraux pauvres au moyen de projets bien conçus visant à accroître la productivité agricole et à créer un environnement propice à une diversification des revenus du secteur privé. Le défi reste gigantesque: pour tenir l'engagement de



réduire de moitié la pauvreté d'ici à 2015, il faudra que les gouvernements des pays bénéficiaires comme ceux des pays donateurs fassent un effort suivi et coordonné. Le FIDA est particulièrement bien placé, parmi les organisations internationales, pour jouer un rôle important dans cette entreprise. Les États-Unis se sont engagés à renforcer les banques de développement multilatérales en les incitant à axer leurs interventions sur des améliorations réelles de la vie quotidienne et du niveau de vie des plus pauvres, en concentrant leurs ressources sur des investissements de productivité capables de générer une croissance durable. Il faut que la mesure de l'impact soit intégrée dans les projets dès le début de façon que les institutions puissent suivre les progrès accomplis, définir des pratiques optimales et prendre des mesures correctives s'il y a lieu. Si les institutions sont capables de démontrer leur efficacité par des résultats mesurés et publiés, cela renforcera la confiance des donateurs.

215. Les réformes lancées à l'occasion de la cinquième reconstitution sont un bon point de départ; le FIDA a renforcé sa collaboration avec d'autres institutions internationales et s'est engagé à élaborer des documents de stratégie par pays pour examen complet par le Conseil d'administration et à améliorer les mécanismes d'évaluation des projets et de leurs effets. La sixième reconstitution offre l'occasion de jeter un regard vers l'avenir tout en consolidant les résultats du passé. Le moment semble être venu de reconnaître que les catégories définies par les listes A, B et C sont quelque peu anachroniques et ont peut-être pour effet de diviser les États membres plus que de les unir. Si, durant les réunions consacrées à la reconstitution, les pays membres consacraient davantage de temps à travailler comme un groupe uni, ils pourraient construire des assises plus solides pour l'avenir. Manifestement, tous les pays partagent le souhait d'améliorer les institutions et d'obtenir de meilleurs résultats. Dans le cadre des reconstitutions du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), il n'y a pas de distinction de ce genre entre donateurs et les négociations se déroulent harmonieusement; par ailleurs à l'occasion de l'actuelle négociation pour la reconstitution des ressources de l'Association internationale de développement (IDA), on a associé pour la première fois des emprunteurs représentatifs sans que cela n'entraîne de désaccords systématiques sur des points qui divisent donateurs et emprunteurs, ou différentes régions. Les États-Unis espèrent qu'on pourra avoir un dialogue constructif sur cette question en vue de mettre en place un système de consultation et de négociation plus ouvert et plus interactif.

216. Durant les débats relatifs à la sixième reconstitution, les États-Unis souligneront la nécessité de continuer de mettre l'accent sur l'évaluation de l'impact des projets du FIDA en termes de gains de productivité et de réduction durable de la pauvreté rurale, sur le renforcement des capacités du FIDA d'évaluer l'environnement politico-institutionnel des pays emprunteurs de façon que les ressources soient allouées le plus efficacement possible, sur le renforcement de l'efficacité institutionnelle, qui suppose que la direction continue de donner la priorité à l'efficacité opérationnelle, à la planification stratégique et à la bonne gestion financière, et sur les moyens de maximiser le rôle de catalyseur du FIDA, par l'innovation et par la promotion de nouvelles approches qui seront ensuite reproduites à plus grande échelle par d'autres partenaires du développement.

217. La **FRANCE** dit qu'après les événements du 11 septembre 2001 et compte tenu des prochaines conférences internationales et du défi de la mondialisation, il faudrait vraiment repenser le rôle et les ressources des mécanismes multilatéraux de financement du développement agricole dans un contexte mondial. Pour le FIDA, les deux questions les plus importantes concernent la responsabilité collective en matière de sécurité alimentaire et sa place dans la communauté internationale des bailleurs de fonds, ainsi que les ressources dont il dispose pour relever ce défi. Alors que beaucoup craignent que les objectifs convenus par la communauté internationale en matière de lutte contre la faim dans le monde restent hors de portée, il convient de souligner trois points.

218. Premièrement, la persistance de la faim, qui est une manifestation de l'inégalité qui existe toujours entre le Nord et le Sud, soulève plusieurs questions: comment gérer de façon durable les problèmes de l'agriculture du Sud, maîtriser les pressions qui s'exercent sur l'environnement et les



ressources hydriques et éviter que le Sud ne soit marginalisé par la mondialisation; comment le FIDA peut participer au processus général de remise en question et trouver des solutions concrètes de concert avec les États membres; comment les États du Nord entendent exercer leur solidarité internationale tout en cherchant à promouvoir la croissance mondiale; et enfin, comment faire en sorte que les pays en développement disposent des ressources nécessaires pour assurer la sécurité alimentaire de leur population. Deuxièmement, il faut que la communauté internationale fasse en sorte, notamment dans les prochaines négociations commerciales, que l'élimination des obstacles au commerce se traduise effectivement par une accélération de la croissance dans les pays en développement. L'aide alimentaire dépend souvent des excédents agricoles des pays riches et est nuisible au développement agricole des pays pauvres. La France espère que le Sud sera de plus en plus capable de se nourrir lui-même et que les marchés du Nord s'ouvriront davantage aux produits des pays pauvres. Les négociations multilatérales sont indispensables mais elles ne constituent qu'une partie de la réponse. Certaines importantes initiatives de l'Union européenne vont dans la bonne direction. Troisièmement, il y a la responsabilité collective de faire en sorte que la sécurité alimentaire du Sud n'entre pas en conflit avec celle du Nord: dans le Nord, les consommateurs exigent le respect de certaines normes sanitaires et environnementales, et l'accès aux marchés sera déterminé par la capacité de respecter ces normes. Tel est le seul moyen de bien gérer le problème de la sécurité alimentaire.

219. La France est satisfaite que la cinquième reconstitution ait été menée à bien et que nombre des engagements aient été tenus. Toutefois, dans l'intérêt commun, il convient que le FIDA s'abstienne de prendre des risques inconsidérés à la recherche d'un meilleur rendement pour ses placements. La France réitère son désaccord avec la politique de placement conduite jusqu'à récemment, et qui aura un impact durable sur la situation financière du Fonds. Des réformes ont été proposées pour les prochains mois, car le Fonds se trouve à la croisée des chemins : en ce qui concerne la mise en œuvre de l'Initiative PPTE, il a décidé d'aller de l'avant plus vite que les autres organisations internationales, mais les pertes que le FIDA a subies sur les marchés boursiers pourraient l'empêcher de tenir les délais. Il y a des solutions, mais elles sont difficiles et les perspectives ne sont guère prometteuses. Certains États membres ont répondu positivement à la demande d'accroissement des contributions directes, ce qui est bon pour le Fonds. Le FIDA pourrait aussi souhaiter avoir un accès « équitable » aux ressources du Fonds fiduciaire de l'Initiative PPTE de la Banque mondiale, mais cela pourrait signifier que les autres institutions recevront moins. Que faut-il entendre par « équitable » ? La France est favorable à une plus grande transparence en ce qui concerne les institutions internationales de financement et reconnaît que des efforts ont été faits en ce sens, mais il faut aller plus loin. Il faut recruter un personnel de qualité, en ne se fondant pas uniquement sur des critères géographiques, et il faut mettre en place de bonnes méthodes de gestion du personnel ainsi qu'un budget en harmonie avec la stratégie et les ressources financières de l'institution.

220. La négociation de la sixième reconstitution est une occasion de prendre un peu de recul et de regarder ce qui est entrepris pour répondre aux besoins des pays les plus pauvres, notamment en Afrique. La France considère qu'il est indispensable de faire faire un contrôle externe avant que le FIDA engage la négociation. De plus, vu la rareté des ressources, il faut chercher à accroître l'efficacité de l'aide et la prudence de la gestion. Tant que le FIDA reste un acteur isolé, compte tenu du niveau de ses ressources, il ne pourra être qu'un acteur marginal. Il faut que toutes les organisations travaillent ensemble de façon plus coordonnée, et cherchent à accroître la cohérence de leurs objectifs et programmes.

221. Le **PORTUGAL** dit qu'il faut repenser les stratégies et les ajuster afin de combattre plus efficacement des injustices intolérables telles que le niveau inacceptable des indicateurs de développement en Afrique rurale et le nombre considérable de personnes qui vivent dans la pauvreté extrême, particulièrement dans les campagnes. Si l'on veut réduire de moitié la pauvreté d'ici à 2015, il importe plus que jamais, après les événements du 11 septembre et la récente crise argentine, de consolider la volonté de lutter contre la pauvreté et la faim. À cet effet, le FIDA doit jouer un rôle



fondamental en établissant de nouveaux partenariats. L'engagement du Portugal se traduit par sa participation à des initiatives internationales et aux travaux des organisations bilatérales et multilatérales. En ce qui concerne les pays et territoires lusophones en développement, le Portugal a mené une politique de coopération visant essentiellement à stimuler la croissance, à réduire la pauvreté et à promouvoir une utilisation durable des ressources naturelles.

222. Le Portugal est déterminé à intensifier sa coopération avec le FIDA et il participera activement à la sixième reconstitution, pour s'engager pleinement dans les programmes et projets de lutte contre la pauvreté, dans l'espoir d'obtenir des résultats visibles dans des délais acceptables. Le Fonds fiduciaire, récemment créé, vise à mobiliser des ressources financières supplémentaires pour financer la collaboration dans le cadre de projets d'intérêt mutuel, et il est désormais opérationnel, ce qui suscite des attentes justifiées, d'autant que les conditions requises pour intensifier les relations institutionnelles et la coopération active sur la base d'une compréhension mutuelle seront bientôt satisfaites. Le Portugal, de concert avec le FIDA, a participé à la première mission exploratoire en Guinée-Bissau dans le but de renforcer les relations institutionnelles et d'esquisser une stratégie de coopération plus active. En outre, il a réaffirmé la nécessité d'un effort concerté pour appuyer la reconstruction de Timor Lorosae durant le processus d'indépendance qui se déroulera en 2002.

223. Un des principaux problèmes que soulève la mondialisation est d'assurer une distribution plus équitable des revenus et d'obtenir une réduction sensible de la faim, de la pauvreté et de l'exclusion sociale partout dans le monde et notamment en Afrique subsaharienne. Il est impératif de mettre en place les conditions nécessaires pour que toutes les sociétés puissent jouir des avantages de la mondialisation et pour assurer un processus de développement juste et interdépendant. La coopération pour le développement, fondée sur des partenariats larges et responsables, contribue beaucoup à produire des résultats plus visibles et à optimiser l'emploi des ressources. À cet égard, il est essentiel d'enrichir les connaissances et de promouvoir leur échange entre les différentes organisations nationales qui s'occupent de coopération et de développement, afin d'intensifier les interactions avec le FIDA et d'accroître l'efficacité des programmes conçus pour combattre la pauvreté rurale.

224. **La séance est levée à 13 h 10.**

- iv) Compte rendu analytique de la quatrième séance
de la vingt-cinquième session tenue
le mercredi 20 février 2002, à 15 heures

PRESIDENTS: ROY FANOURAKIS (SWAZILAND)
JANNES HUTAGALUNG (INDONESIE)

	PARAGRAPHES
Film " <i>Lettres de Chalatenango</i> "	226 - 232
Déclarations générales (point 5 de l'ordre du jour) (suite)	233 - 237
- Madagascar	233 - 234
- Népal	235
- L'Ex-République yougoslave de Macédoine	236 - 237
Rapport de situation sur la Coalition populaire pour éliminer la faim et la pauvreté (point 13 de l'ordre du jour)	238 - 243
Rapport de situation du Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (point 14 de l'ordre du jour)	244 - 248
Autres questions (point 15 de l'ordre du jour)	
Approbation de la diffusion des documents	250 - 252
Résumé des travaux des six tables rondes sur la version provisoire des stratégies régionales du FIDA tenues en liaison avec la vingt-cinquième session du Conseil des gouverneurs	253 - 264
Déclarations générales (point 5 de l'ordre du jour) (suite)	
- Tunisie	265 - 275
- Zimbabwe	265 - 267
- Sénégal	268 - 270
- Organisation internationale du travail	274 - 275
Résumé du débat de groupe sur le thème de la vingt-cinquième session du Conseil des gouverneurs: "Financement du développement – la dimension rurale"	276
Clôture de la session	277 - 278



225. **La séance est ouverte à 15 h 20 par M. Fanourakis (Swaziland).**

FILM "*LETTRES DE CHALATENANGO*"

226. **Le PRÉSIDENT** précise que les travaux de l'après-midi commenceront par la projection du film *Lettres de Chalatenango*, qui sera présenté par Son Excellence Salvador Urrutia Loucel, Ministre de l'agriculture et de l'élevage de la République d'El Salvador.

227. **Le film *Lettres de Chalatenango* est projeté.**

228. M. Urrutia Loucel du Salvador explique que le film retrace le projet de réhabilitation et de développement mené par le FIDA dans les régions dévastées par la guerre du Département de Chalatenango, l'une des zones les plus durement touchées par le conflit des années 80, au cours desquelles les petits agriculteurs ont tout perdu (terres, récoltes et bétail).

229. Approuvé en 1992 après le rétablissement de la paix dans le pays et lancé en 1994, le projet "Prochalate" est jusqu'ici le seul qui ait été financé par le FIDA pendant une période de transition entre la guerre et la paix. En raison des difficultés initiales, il ne s'agissait pas d'une intervention normale de développement rural et de lutte contre la pauvreté, mais le Gouvernement d'El Salvador et le FIDA ont su coopérer pour définir les stratégies et les activités, exploiter l'expérience acquise sur le terrain et – ce qui est peut-être le plus important – faire participer les populations locales. Diverses leçons ont été tirées du projet: les agriculteurs peuvent améliorer leurs revenus en utilisant des variétés à haut rendement, les activités doivent être appuyées par des services agricoles et la constitution de groupes de paysans entrepreneurs tandis que l'accroissement de la productivité et l'organisation d'activités lucratives à petite échelle pour les paysans sans terre sont d'autres facteurs importants de succès. Une structure appropriée a été mise en place et les objectifs complémentaires en matière d'éducation à l'écologie et de production de bois d'œuvre ont été atteints. Cependant, le résultat le plus remarquable a été le changement de mentalité parmi les bénéficiaires: ils sont désormais les agents de leur propre développement économique et, en prenant confiance en eux-mêmes, ils ont pu résoudre leurs problèmes grâce à la création de petites entreprises. L'expérience acquise dans le cadre du projet a montré que les pouvoirs publics et les experts nationaux doivent participer plus étroitement à la conception des projets et à leur adaptation, le cas échéant, de façon à prendre pleinement en compte les besoins, les aspirations et les réalités des communautés.

230. En conclusion, M. Urrutia Loucel remercie le FIDA au nom du Président d'El Salvador pour l'appui apporté à son pays, notamment après le séisme de 2001.

231. Le représentant de la **COLOMBIE** déclare que sa visite sur le lieu du projet au Chalatenango dix ans après le rétablissement de la paix à El Salvador a été une expérience très émouvante, qui a montré que les aspirations de la population d'un pays dévasté par la guerre pouvaient finir par se concrétiser. Au-delà de son impact immédiatement mesurable, un projet comme celui du Chalatenango a des retombées plus importantes car il contribue à rétablir la démocratie et la participation et à reconstituer le tissu social. Bref, il a une énorme résonance politique. La Colombie reconnaît que les gouvernements, les communautés et les autres parties prenantes doivent participer pleinement aux projets. Le FIDA a joué à cet égard un rôle non négligeable et c'est dans ce sens que les organisations internationales doivent continuer de travailler. La communauté internationale est appelée à jouer un rôle majeur pour promouvoir la liberté et la paix et donner à tous des perspectives d'avenir.

232. Le représentant d'**HAÏTI** pense que le film fait bien ressortir la volonté du Fonds d'aider les pauvres et l'importance des résultats obtenus. Certains se sont inquiétés au cours de la session du manque d'engagement des organisations internationales en faveur des pays d'Amérique latine et des Caraïbes mais, selon lui, le FIDA a fourni une assistance précieuse à de nombreux pays de la région,



dont le sien. Il faut rendre hommage au Gouvernement d'El Salvador pour les résultats tangibles obtenus au Chalatenango et remercier le FIDA pour le travail accompli à Haïti, gravement touché par la pauvreté rurale, et dans d'autres pays.

DÉCLARATIONS GÉNÉRALES (point 5 de l'ordre du jour) (suite)

233. Le représentant de **MADAGASCAR** considère que l'inscription du thème "Financement du développement – la dimension rurale" à l'ordre du jour du Conseil répond tout à fait aux attentes des États membres et permettra au FIDA d'apporter une contribution utile à la Conférence internationale sur le financement du développement. En ce qui concerne le programme de travail et budget administratif du FIDA pour 2002 (GC25/L.5), Madagascar prend note avec satisfaction de la légère augmentation du budget par rapport à l'année précédente et encourage le FIDA à continuer de réviser ses opérations stratégiques pour la période 2002-2006. Les nouvelles mesures prises pour tirer des revenus stables des placements sont rassurantes et devraient créer des conditions favorables à la sixième reconstitution des ressources du FIDA. Les résultats de la consultation sur cette sixième reconstitution sont attendus avec intérêt par Madagascar, qui est en faveur de l'adoption du projet de résolution sur l'établissement de la consultation pour la reconstitution.

234. Madagascar réaffirme son soutien au FIDA, dont les interventions sur son territoire sont vivement appréciées par les populations rurales et correspondent parfaitement aux priorités du gouvernement. Sur la base des bons résultats d'un projet en cours une seconde phase vient d'être lancée, et Madagascar a accueilli l'atelier régional sur la mise en œuvre des projets financés par le FIDA. Les projets du Fonds qui répondent aux besoins perçus par les paysans ont contribué à relancer la croissance dans le pays. Madagascar est heureux de figurer parmi les pays susceptibles de bénéficier de l'initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE). La stratégie de lutte contre la pauvreté rurale en Afrique orientale et australe adoptée par le FIDA devrait servir de référence pour tous les programmes de développement rural dans la région. Il faut espérer que le FIDA apportera un appui actif aux programmes relevant d'initiatives comme le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NPDA), adopté en 2001 par l'Assemblée des chefs d'État et de gouvernement de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), qui fait une large place à la sécurité alimentaire et au développement rural.

235. Le représentant du **NÉPAL** déclare qu'aujourd'hui le principal enjeu est d'améliorer les conditions de vie des populations les plus démunies et les plus pauvres dans un monde d'extrêmes contrastes où coexistent des moyens et réalisations sans précédent et une lutte implacable pour la survie. Le problème est particulièrement grave au Népal, dont la population est l'une des plus pauvres au monde. Les actions engagées pour permettre à la majorité des Népalais de vivre dans la dignité se heurtent malheureusement à des obstacles comme l'absence d'infrastructures, les difficultés du terrain et, ces dernières années, les activités terroristes de groupes maoïstes. Comme il est très difficile à un pays de résoudre seul ces problèmes, le soutien offert aux populations pauvres par des organisations comme le FIDA est très précieux, d'autant plus qu'il devient de plus en plus nécessaire d'élargir la coopération. Le Népal exprime également sa gratitude à ses partenaires du développement pour le soutien promis au programme de lutte contre la pauvreté, dont la stratégie et l'orientation vont être améliorées dans le prochain plan de développement national, sur la base des principes de lutte contre la pauvreté et de développement énoncés lors du Forum pour le développement du pays. Le Népal s'engage à poursuivre dans la collaboration avec le FIDA et souscrit au programme de travail et budget administratif du Fonds proposé pour 2002.

236. Le représentant de **L'EX-RÉPUBLIQUE YOUGOSLAVE DE MACÉDOINE** se félicite de constater que la stratégie adoptée par le FIDA pour la lutte contre la pauvreté rurale en Europe centrale et orientale et dans les nouveaux États indépendants continue d'accorder un rang de priorité élevé à la mise en place de services financiers ruraux, préalable indispensable à une croissance économique durable. L'aide du FIDA à son pays pour mener des programmes de prêt viables dans les



zones rurales dans le but de faire reculer la pauvreté rurale est vivement appréciée. La poursuite des opérations financées par le FIDA a été particulièrement utile en 2001, au moment où les principales zones agricoles du pays étaient frappées simultanément par les opérations militaires, la sécheresse et les gelées précoces. Le programme de prêts de plus en plus diversifié a pour but d'améliorer les revenus agricoles dans les zones défavorisées sur le plan socioéconomique; un premier projet avait créé une structure de crédit commercial destiné à renforcer la production végétale et animale sur les petites exploitations rurales privées. Compte tenu de l'expérience acquise dans le cadre de ce projet et d'autres programmes, et étant donné qu'une grande partie de la demande de crédit agricole ne peut être satisfaite, le FIDA a accueilli favorablement la demande du gouvernement de lancer un deuxième projet pour relever le niveau de vie de la population cible en développant l'activité économique et en établissant des liens à long terme avec le secteur financier structuré.

237. Privilégier l'éducation et la formation des gestionnaires agricoles en mettant en place des centres de recherche en milieu rural, des technologies améliorées, des zones d'entreprise et des "couveuses" rurales serait un moyen de combattre la pauvreté. La production alimentaire pourrait aussi bénéficier de mesures telles que l'organisation de groupements d'exploitants privés, la transformation des anciennes coopératives et entreprises d'État et la création de marchés de producteurs. Le gouvernement souhaite poursuivre la coopération avec le FIDA dans divers domaines notamment la formation professionnelle des exploitants privés, la formulation de politiques générales, le crédit, l'appui aux institutions, l'aide aux femmes rurales, la revitalisation du milieu rural, la comptabilité informatisée et le contrôle de la qualité des produits agricoles primaires.

RAPPORT DE SITUATION SUR LA COALITION POPULAIRE POUR ÉLIMINER LA FAIM ET LA PAUVRETÉ (point 13 de l'ordre du jour) (GC25/L.9)

238. **M. MOORE** (Coordonnateur, Coalition populaire pour éliminer la faim et la pauvreté) déclare que la valeur toute particulière de la Coalition pour ses partenaires et ses défenseurs réside dans sa capacité à rassembler les gouvernements, les organisations intergouvernementales et les organisations de la société civile au sein d'alliances pratiques et dynamiques qui aident à donner aux ruraux pauvres plus largement accès à la terre et aux autres ressources productives. Les 44 programmes entrepris dans 27 pays et les initiatives de plus en plus nombreuses lancées au niveau national ont eu pour effet d'accroître la participation et d'attirer de nouveaux partenaires, dont en dernier lieu la Banque interaméricaine de développement (BID).

239. Le mécanisme de potentialisation des communautés mis en place par la Coalition grâce à des ressources fournies par le FIDA et la Banque mondiale est maintenant opérationnel dans 13 projets. Le réseau de savoir sur la réforme agraire (ARnet) comporte huit activités de portée régionale et 23 de portée nationale qui sont exécutées avec l'appui du Gouvernement italien. En 2002, le réseau ARnet va polariser son action sur le programme de savoirs et le programme de réseau de la Coalition, qui serviront de base à ses activités de documentation et de mise en commun des connaissances et à ses efforts pour créer, soutenir et renforcer les réseaux de la société civile aux niveaux local, national et international. Ces changements sont intervenus à l'issue d'une évaluation détaillée des activités antérieures et de consultations régulières avec les partenaires du programme.

240. Le programme pour l'accès des femmes aux ressources lancé en 2001 pour faire mieux comprendre la nécessité de donner aux femmes des moyens d'accès aux actifs, en s'inspirant directement de ce qu'expriment les femmes rurales pauvres, a été élaboré et mis en œuvre grâce à une contribution du Japon au Fonds fiduciaire du FIDA pour l'intégration des femmes au développement. Neuf ateliers communautaires ont été organisés en 2001 et un autre doit avoir lieu en mars 2002. Le premier rapport sur ce programme est distribué à la présente session. Toujours en 2001, la Banque asiatique de développement qui projetait de se joindre aux partenaires de la Coalition, lui a demandé de présenter deux documents au premier Forum Asie-Pacifique sur la pauvreté pour mettre en lumière l'importance de l'accès aux biens de production et les enseignements tirés de la Coalition.



241. En 2000, pendant la semaine rurale de la Banque mondiale, il s'est créé un groupe consultatif rassemblant plusieurs donateurs et organisations de la société civile, et la Coalition a été chargée de coordonner les activités pour élaborer un programme commun en vue de renforcer la cohérence de l'action menée dans les pays en faveur des droits aux ressources pour les ruraux pauvres. Un programme commun pour l'accès à la terre doit être lancé au Sommet mondial sur le développement durable, qui va se tenir prochainement, et la Coalition a travaillé en étroite liaison avec la Commission du développement durable à ce sujet. Depuis le début des préparatifs du Sommet, la Coalition sert de cadre mondial pour constituer des alliances sur les questions agraires entre des parties prenantes aux points de vue auparavant assez éloignés. Cela a été une excellente occasion de constituer une coalition vraiment mondiale pour attirer l'attention sur l'importance de la politique agraire et la nécessité d'aider à son application. La Coalition a d'autre part fait profiter le FIDA de l'expérience de ses partenaires pour la préparation du *Rapport 2001 sur la pauvreté rurale*.

242. Elle a appuyé les initiatives de plusieurs gouvernements: avec l'Agence canadienne de développement international (ACDI), elle a établi un rapport sur l'accès aux biens de production afin d'aider l'ACDI à renforcer l'efficacité de son aide; elle s'est associée au projet de réinstallation et de technologie communautaires lancé par le FIDA au Zimbabwe pour faciliter la réinstallation de communautés. En 2002, de nouveaux projets pour l'Afrique vont être entrepris maintenant que la Coalition compte parmi les partenaires du Programme conjoint du Fonds belge de survie; enfin, la Coalition se propose de collaborer avec la Fédération internationale des arpenteurs, d'engager de nouvelles activités avec la Commission européenne et d'élargir son action avec le Programme alimentaire mondial pour développer les actifs des ménages vulnérables.

243. Le Conseil des gouverneurs prend note du rapport de situation sur la Commission populaire pour éliminer la faim et la pauvreté.

RAPPORT DE SITUATION DU MÉCANISME MONDIAL DE LA CONVENTION DES NATIONS UNIES SUR LA LUTTE CONTRE LA DÉSERTIFICATION (point 14 de l'ordre du jour) (GC25/L.10)

244. **M. RYDEN** (Directeur général, Mécanisme mondial) rappelle qu'à l'issue des débats sur le Mécanisme mondial, lors de la cinquième conférence des Parties de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification en octobre 2001, le Mécanisme est apparu comme un moyen prometteur de rationaliser l'affectation des ressources et de mobiliser des montants supplémentaires pour mettre en œuvre la Convention. La Conférence a approuvé une augmentation de 33% du budget pour l'exercice 2002-2003, d'où la nécessité plus impérieuse encore pour le Mécanisme mondial de démontrer que les ressources financières sont utilisées rationnellement et efficacement et que des moyens supplémentaires sont mobilisés pour exécuter les programmes d'action à tous les niveaux.

245. En 2001, le Mécanisme mondial a obtenu d'excellents résultats avec divers pays; il a aussi collaboré étroitement avec le NPDA et entrepris, comme cela lui avait été demandé, de mobiliser des ressources pour la mise en œuvre des activités prévues dans le partenariat qui relèvent de la Convention. Il a mis au point des modèles novateurs de coopération, notamment avec la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC). Il fournit un appui technique et financier par l'intermédiaire d'un centre multidonateurs pour intégrer les objectifs de la Convention dans les travaux de la SADC et ceux des donateurs. Il a récemment conclu un accord de partenariat stratégique avec la Banque asiatique de développement (BASD), l'Office allemand de la coopération technique (GTZ) et l'Agence canadienne de développement international (CIDA) afin d'harmoniser les soutiens à l'Asie centrale.

246. Le Conseil du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) a récemment décidé de faire de la lutte contre la dégradation des terres un domaine d'action pour l'avenir et de choisir le FIDA comme



organisme d'exécution; il faut donc maintenant préciser les futures relations entre le FEM, le FIDA et le Mécanisme mondial, lequel se félicite de cette décision et se propose d'étudier activement les affectations globales de ressources pour la mise en valeur durable des terres arides. Étant donné que la Convention est orientée vers le développement humain, il est évident que le Mécanisme mondial sera appelé à jouer un rôle clé car il restera nécessaire de mobiliser des ressources pour compléter celles que le FEM pourra financer lui-même pour faire face aux coûts supplémentaires. D'autre part, le Mécanisme mondial veillerait à ce que les aspects écologiques des zones arides, semi-arides et subhumides sèches soient intégrés dans les projets de développement. À cet égard, le Mécanisme mondial a entrepris une opération pilote avec le FIDA pour insérer une composante FEM de gestion intégrée des écosystèmes dans les activités actuellement menées par le FIDA dans le nord-est du Brésil; des composantes analogues sont à l'étude pour des projets financés par le Fonds en Afrique et en Asie.

247. Nombre des questions et initiatives qui viennent d'être évoquées exigent une association plus étroite entre le Mécanisme mondial et le FIDA, et il faudra donc intensifier la coopération avec le Département gestion des programmes du Fonds. Enfin, M. Ryden remercie les organismes multilatéraux et bilatéraux partenaires et le FIDA de l'appui sans relâche qu'ils ont apporté au Mécanisme mondial et demande instamment aux partenaires de développement ainsi qu'aux pays parties concernés d'intégrer les objectifs de la Convention dans leur cadre de développement.

248. Le Conseil des gouverneurs prend note du rapport de situation du Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification.

249. M. Hutagalung (Indonésie) prend la présidence.

AUTRES QUESTIONS (point 15 de l'ordre du jour)

APPROBATION DE LA DIFFUSION DES DOCUMENTS

250. **Le PRÉSIDENT** rappelle que, conformément à la politique du FIDA en matière de diffusion des documents, il appartient à l'organe directeur concerné de décider de la diffusion des documents de chaque session. Il invite le Conseil à autoriser que tous les documents qu'il a approuvés à sa présente session soient diffusés et placés sur le site web du Fonds de façon à être mis à la disposition du grand public.

251. Le Président considère que le Conseil approuve la diffusion de tous les documents approuvés à la session en cours.

252. Il en est ainsi décidé.

RÉSUMÉ DES TRAVAUX DES SIX TABLES RONDES SUR LES ÉBAUCHES DE STRATÉGIES RÉGIONALES DU FIDA TENUES EN MARGE DE LA VINGT-CINQUIÈME SESSION DU CONSEIL DES GOUVERNEURS

253. **M. VAN DE SAND** (Président adjoint du Département gestion des programmes du FIDA) présente un résumé des débats qui ont eu lieu au cours des six tables rondes sur les ébauches de stratégies régionales du FIDA qui se sont tenues le 20 février 2001 en marge de la vingt-cinquième session du Conseil des gouverneurs. Le texte intégral du résumé figure dans le chapitre 3 B du rapport de la session du Conseil des gouverneurs.

254. M. Van de Sand déclare que les multiples points soulevés lors des six tables rondes sont la preuve que le FIDA est bien une organisation capable de répondre aux demandes particulières des différents pays et régions. Parallèlement, les nombreuses convergences de vues témoignent d'une



unité dans la diversité. Dans bien des régions, notamment en Asie et en Amérique latine, les parties prenantes souhaitent particulièrement que le FIDA entreprenne des activités dans les zones marginalisées avec des groupes marginalisés. Ailleurs, les demandes portent aussi avant tout sur des zones où vivent les groupes les plus pauvres, en particulier des zones à potentiel élevé où les populations sont particulièrement vulnérables aux chocs extérieurs en raison de la fragilité du milieu. L'accès des producteurs agricoles et extra-agricoles au marché, la productivité des ressources dont disposent les pauvres et les finances rurales constituent trois des secteurs les plus importants. Quant aux activités du FIDA particulièrement appréciées par les partenaires, l'accent a été mis sur la promotion de l'équité entre les sexes par le renforcement des capacités des femmes en tant qu'agents du changement moyennant une planification et un suivi prenant en compte la problématique hommes-femmes, avec une amélioration du cadre politique et juridique pour des questions comme les droits de propriété foncière conférés aux femmes.

255. L'approche traditionnelle du FIDA et l'importance qu'il accorde à l'autonomisation des communautés, notamment au renforcement des capacités des organisations de la société civile, ont fait l'unanimité, tout comme le rôle de catalyseur que joue le Fonds pour faciliter l'instauration de véritables partenariats entre les acteurs locaux nationaux et internationaux. À ce sujet, les grandes lignes fixées dans le Cadre stratégique ont été confirmées sans équivoque. Le FIDA dispose d'un programme d'action institutionnel en plus de ses projets. Dans le contexte des programmes de pays, il s'efforce de donner aux pauvres et à leurs organisations les moyens d'influencer les politiques et les organisations dans un sens qui leur soit favorable et il a pour objectif d'encourager ce processus à long terme.

256. Au cours des tables rondes, les participants ont estimé d'une façon générale que les objectifs fixés pour 2015 pourraient être atteints; de nombreux pays ont un énorme potentiel de croissance à base rurale et se sont dotés d'institutions et de politiques de mieux en mieux adaptées à la lutte contre la pauvreté rurale. Au niveau mondial, on note une tendance remarquable à l'ouverture de la société et à la démocratisation, ce qui est un enjeu de plus pour la nouvelle direction du Fonds. Toutefois, les pays ont besoin, pour soutenir la croissance économique et le développement institutionnel, de ressources que le FIDA peut aider à fournir.

257. Pour le représentant du **VENEZUELA**, la vingt-cinquième session a été une réunion positive et dynamique qui a permis aux personnes présentes de participer plus directement à l'étude des questions essentielles pour le Fonds. La nouvelle formule des tables rondes devrait donc être maintenue, mais, pour permettre des débats plus approfondis, il faudrait envisager d'allonger la durée des sessions peut-être en la portant à deux jours et demi ou trois jours, en consacrant une journée entière aux tables rondes, formule vraiment novatrice et utile aussi bien pour le personnel du FIDA que pour les États membres.

258. Le représentant de l'**INDONÉSIE** souscrit aux observations du représentant du Venezuela, en ce qui concerne notamment l'allongement de la durée des sessions. Il serait également utile que la version préliminaire de l'ordre du jour de ces tables rondes ainsi que la documentation s'y rapportant soient communiquées aux États membres.

259. Le représentant du **ZIMBABWE** s'associe aux deux orateurs précédents et est heureux de pouvoir prendre part au débat interactif sur les stratégies régionales.

260. Le représentant de l'**ÉRYTHRÉE**, qui souscrit à la proposition du Venezuela, a trouvé les débats des tables rondes et les travaux thématiques très intéressants; il serait tout à fait souhaitable à l'avenir de consacrer davantage de temps à des débats en groupe restreint de ce genre. Faute de temps, le nombre de déclarations générales devrait être limité à cinq par région, les orateurs étant choisis à l'avance par les groupes régionaux eux-mêmes.



261. Le représentant de la **FRANCE** estime que les travaux de toutes les tables rondes ont été intéressants mais trop brefs et regrette de n'avoir pu participer qu'à une seule table ronde. En ce qui concerne le résumé de ces travaux et la question du suivi des projets, on pourrait envisager d'avoir recours à d'anciens fonctionnaires connaissant bien le secteur en question.

262. Le représentant du **CHILI** est d'avis que les suggestions, les recommandations et les idées formulées lors des diverses tables rondes devraient être intégrées dans la stratégie de développement du FIDA, avec un calendrier de planification pour qu'elles puissent être précisées, examinées et, le cas échéant, modifiées.

263. **M. PRIEN** (Secrétaire du FIDA) indique qu'un processus de consultation interactive sera lancé pour permettre au FIDA d'obtenir des informations en retour et des orientations auprès des membres; le Conseil des gouverneurs pourra ainsi bénéficier à sa vingt-sixième session des enseignements tirés de la session en cours.

264. **M. VAN DE SAND** (Président adjoint du Département gestion des programmes du FIDA) informe le représentant du Chili que sa proposition correspond en réalité à ce que le FIDA se propose de faire. On est en train de réviser les bases constituées par le Cadre stratégique pour 2002-2006 et les stratégies régionales et de les traduire en plans de travail pour 2002 indiquant les activités prévues, les résultats mesurables et le calendrier. Un rapport de situation sera présenté au Conseil des gouverneurs à sa vingt-sixième session.

DÉCLARATIONS GÉNÉRALES (point 5 de l'ordre du jour) (suite)

265. Le représentant de la **TUNISIE** souligne que le fléchissement des taux de croissance et l'insuffisance des ressources sont des causes de pauvreté. De toute évidence, la lutte contre la pauvreté n'a pas bénéficié d'investissements suffisants et l'action internationale a été bien en deçà de ce qui aurait été nécessaire pour atteindre les objectifs dans ce domaine. Faute d'y parvenir, la paix et la sécurité dans un monde sans terrorisme resteront une allusion. Ce qu'il faut, c'est un fonds de solidarité mondial, comme l'a demandé le Sommet de l'OUA en 2000.

266. L'autonomisation des femmes est un élément clé dans la lutte contre la pauvreté rurale et la Tunisie œuvre dans ce sens. Mais il faut aussi tenir compte d'autres facteurs: aide à l'utilisation rationnelle des ressources naturelles, création de réseaux agricoles, alimentation adéquate en eau de boisson et en électricité et renforcement du soutien à la petite agriculture. La mise en œuvre de ces mesures a permis de faire reculer sensiblement la pauvreté en Tunisie, où les projets financés par le Fonds ont fortement contribué à améliorer les niveaux de vie dans toutes les zones concernées et à promouvoir le développement général du pays. L'expérience acquise grâce à ces projets s'est révélée utile pour les activités du FIDA dans d'autres pays au contexte analogue. Les partenariats et échanges de ce genre doivent être encouragés.

267. Il faut féliciter le FIDA d'avoir adopté une politique de placement plus prudente pour assurer la stabilité de ses ressources, un aspect important à ne pas perdre de vue au moment où il lance la sixième reconstitution. La Tunisie accueille avec satisfaction l'établissement de la Consultation sur cette sixième reconstitution; elle appuie d'autre part le renforcement de l'Initiative PPTE pour la réduction de la dette et se réjouit d'une façon générale de continuer à coopérer avec le Fonds.

268. Le représentant du **ZIMBABWE** se félicite des échanges qui ont eu lieu au cours du débat avec les experts et des tables rondes et pense que l'allocution d'ouverture du Président Obasanjo a donné le ton de la session; il est certain que l'orientation régionale envisagée dans le Cadre stratégique pour 2002-2006 contribuera beaucoup à résoudre les divers problèmes régionaux. Le FIDA est l'un des partenaires d'investissement les plus importants en Afrique rurale. Depuis 1980, le Zimbabwe a bénéficié de projets cofinancés par le FIDA pour accroître l'accès des petits paysans aux ressources



productives, améliorer leurs capacités, renforcer la sécurité alimentaire et relever le niveau de vie des communautés rurales. Les petits exploitants produisent aujourd'hui plus de 80% de la récolte de coton du Zimbabwe. Les projets en cours en faveur des petits paysans dans les zones sèches – en particulier du sud-est du pays – sont axés sur l'organisation des communautés rurales pour entreprendre des activités rémunératrices, la promotion de la recherche et de la vulgarisation répondant à la demande et la mise au point de techniques d'exploitation des animaux sauvages, d'élevage et de cultures en milieu aride adaptées à des régions à faible pluviosité. Les résultats positifs obtenus jusqu'ici risquent toutefois de ne pas se maintenir en raison du ralentissement de l'activité économique au Zimbabwe, ce pays sollicitera probablement un réaménagement de certains remboursements au FIDA de façon à éviter la suspension des activités. Le Zimbabwe espère voir appliquer le principe du Mécanisme flexible de financement.

269. La deuxième phase du programme de réforme agraire et de réinstallation lancé par le Zimbabwe en 1999 donne au FIDA l'occasion d'aider le gouvernement à transformer le secteur agricole indigène en un secteur commercial dynamique, ce qui impose la transformation des systèmes d'exploitation et des institutions, la promotion de l'agroindustrie et la mise en place d'infrastructures de soutien. Avant tout, il faut développer les actions de recherche-développement pour conserver certaines récoltes saisonnières qui, bien qu'abondantes, pourrissent souvent, ce qui entraîne des pénuries alimentaires.

270. Le Zimbabwe est reconnaissant au FIDA d'avoir commandé une étude de diagnostic et d'évaluation de la problématique hommes-femmes pour les projets qu'il finance dans le pays et il espère que le Fonds cherchera à savoir si les projets répondent aux intérêts et aux besoins des diverses catégories de femmes. Le gouvernement proposera des mesures stratégiques pour remédier aux carences effectives ou à celles qui pourraient être dégagées. Le Zimbabwe prend également acte des efforts du FIDA et de ses partenaires de coopération qui financent des activités visant à élargir au domaine du sida le renforcement des connaissances dans les communautés. Il compte sur la poursuite de l'assistance du Fonds.

271. Le représentant du **SÉNÉGAL** rappelle que le FIDA a financé dix projets dans son pays, dont cinq sont en cours d'exécution et un sixième fait l'objet d'une évaluation en vue d'une deuxième phase. Il s'agit dans tous les cas de projets de développement rural intégré qui font appel au secteur nouveau du développement des microentreprises rurales pour améliorer le revenu des ruraux pauvres. Le Sénégal appuie l'approche multidimensionnelle adoptée par le FIDA pour assurer un développement durable, tout en sachant bien qu'il faut du temps pour obtenir des résultats. Le FIDA a compris que la solution au problème de la pauvreté rurale dépasse le cadre des ressources nationales; à terme, le problème en Afrique ne pourra être réglé que s'il existe une véritable vision continentale et une véritable solidarité internationale. Il est encourageant de constater que la stratégie régionale du FIDA, adoptée lors de l'atelier régional qui a eu lieu au Sénégal, correspond aux principes du nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique.

272. Le FIDA suit une excellente stratégie de développement mais, pour renforcer la cohérence, la synergie et, donc, l'efficacité, il serait utile de regrouper les projets dans un programme-cadre général d'intervention dans les pays de la région. Ainsi, le Sénégal met au point un programme de soutien aux petits producteurs ruraux dans lequel s'inscrira le portefeuille des projets en cours et les projets à venir que le gouvernement retiendra de concert avec le FIDA. Cette approche favorisera l'interdépendance entre les projets financés par un même donateur ou par des donateurs différents ayant les mêmes objectifs.

273. Le concept de pauvreté doit être restitué dans le contexte de la vulnérabilité croissante des populations rurales par suite de conflits, d'épidémies ou simplement de l'exode rural. Ces groupes vulnérables de plus en plus nombreux devraient donc être particulièrement ciblés et pris en compte. Le Sénégal exprime l'espoir que la Conférence internationale sur le financement du développement



qui doit se tenir prochainement réaffirmera la volonté politique de réduire de moitié la pauvreté dans le monde d'ici 2015. La réussite du "Sommet mondial de l'alimentation: cinq ans après", qui doit avoir lieu à Rome en juin 2002, dépendra de l'issue de la Conférence de Monterrey. Le Sénégal encourage les organisations ayant leur siège à Rome à jouer un rôle actif dans ces réunions et à adresser de concert un appel énergique aux institutions financières internationales, aux donateurs et aux gouvernements bénéficiaires pour que des montants suffisants soient affectés au secteur agricole. Enfin, le Sénégal se félicite de la nomination de M. Enweze à la vice-présidence du Fonds.

274. **L'Observateur de l'ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL (OIT)** déclare que l'emploi contribue pour beaucoup à la réduction de la pauvreté et à une croissance qui favorise les pauvres, même si ce n'est pas un facteur suffisant en soi. C'est pourquoi l'OIT préconise la notion de "travail décent", c'est-à-dire des emplois rémunérateurs et productifs qui assurent aux travailleurs protection, dignité, dialogue et droits. L'OIT est en train d'assurer le suivi de son programme mondial 2001 pour l'emploi, qui vise à atteindre l'objectif du Millénaire de réduire de moitié la pauvreté d'ici 2015; il s'agit d'analyser les variables de l'emploi et du marché du travail qui contribuent à faire reculer la pauvreté et de préparer des exposés stratégiques sur certains pays en collaboration avec la Banque mondiale. En Afrique, l'OIT travaille dans le cadre du programme "Emplois pour l'Afrique" à agir sur les investissements de façon à assurer une croissance favorable aux pauvres grâce à la création d'emplois.

275. Par ses programmes, l'OIT s'efforce de promouvoir des démarches fondées sur le travail dans les domaines des infrastructures, du développement des coopératives, du microfinancement, de la création de microentreprises et du développement des capacités des pauvres. Elle s'occupe également de mettre au point des programmes de reconstruction destinés à redonner des moyens de subsistance et recréer des emplois dans les situations de crise et de fin de crise. La parité hommes-femmes est un thème central dans tous ces domaines, et l'Organisation mène par ailleurs des programmes axés spécifiquement sur les femmes. Enfin, elle affirme sa volonté d'atteindre l'objectif de réduction de la pauvreté d'ici 2015 et de collaborer avec le FIDA et d'autres organisations internationales à cette fin.

RÉSUMÉ DU DÉBAT AVEC LES EXPERTS SUR LE THÈME DE LA VINGT-CINQUIÈME SESSION DU CONSEIL DES GOUVERNEURS: "FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT – LA DIMENSION RURALE"

276. **Le PRÉSIDENT** présente un résumé du débat avec les experts qui s'est déroulé la veille sur le thème de la vingt-cinquième session du Conseil des gouverneurs: "Financement du développement – la dimension rurale". Ce résumé est reproduit intégralement au chapitre 4 du rapport du Conseil des gouverneurs.

CLÔTURE DE LA SESSION

277. **Le PRÉSIDENT** prononce une allocution de clôture dont le texte est reproduit intégralement au chapitre 4 du rapport du Conseil des gouverneurs.

278. Il déclare close la vingt-cinquième session du Conseil des gouverneurs.

279. **La séance est levée à 18 h 10.**



v) Déclarations générales diffusées sur le web

PARAGRAPHES

Angola	280 – 282
Équateur	283 – 285
Guinée	286 – 287
Espagne	288 – 291
Tanzanie, République-Unie de	292 - 294



280. Le représentant de l'**ANGOLA** rappelle que plus de 75% de la population de son pays vivent en milieu rural où la pauvreté et les effets de la guerre sont extrêmement préoccupants. La relance de la production, en priorité dans les secteurs de l'agriculture et de la pêche, est au cœur des politiques de développement économique et social du gouvernement pour les années à venir. La stratégie du gouvernement pour la réduction de la pauvreté, qui implique une mobilisation de tous les acteurs, y compris la société civile et le secteur privé, a déjà reçu de divers pays et institutions une aide bienvenue. Le pays compte sur la poursuite de ces apports.

281. L'Angola se félicite de l'entrée en vigueur de la cinquième reconstitution et du démarrage des négociations sur la sixième reconstitution, dont il espère la conclusion rapide afin que le FIDA dispose des ressources nécessaires pour relever le niveau de ses prêts. Il accueille également avec satisfaction la participation du Fonds à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE) et les démarches entreprises pour identifier de nouvelles sources de financement. Exprimant son approbation pour le programme de travail et le budget administratif du FIDA, le représentant de l'Angola se réjouit des efforts déployés et des progrès réalisés dans le cadre de FIDA V: Plan d'action (2000-2002), et espère que le Secrétariat du FIDA tiendra les États membres informés des futurs développements. De même, il invite les responsables du Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification à rendre régulièrement compte de ses activités.

282. Le document thématique intitulé "Financement du développement – la dimension rurale" a donné un aperçu éloquent de la situation critique des pays en développement dans leur ensemble et proposé des orientations pour rattraper le retard pris dans la mise en œuvre des décisions du Sommet mondial de l'alimentation et du Sommet du Millénaire, en particulier s'agissant de l'objectif de réduire de moitié le nombre de pauvres d'ici 2015. La mobilisation de ressources au niveau international, la réduction des droits de douane et l'élimination des subventions, ainsi que l'allègement de la dette extérieure sont autant de questions importantes qui méritent l'attention. L'Angola est reconnaissant au FIDA de son aide financière dans l'exécution de projets d'appui aux ruraux pauvres dans les secteurs de l'agriculture et de la pêche, et souhaite établir, avec le Fonds, un programme d'aide financière plus large dans ces domaines.

283. Le représentant de l'**ÉQUATEUR** déclare que le monde d'aujourd'hui ressemble à un gigantesque désert dans lequel une unique source d'eau douce, où quelques privilégiés se désaltèrent, prend naissance dans les fondements de la puissance économique et concentre sur elle les aspirations de tous les êtres humains désireux de s'y abreuver. Il incombe par conséquent aux grands dirigeants du monde, les propriétaires de la source, de construire les canaux qui permettront à l'eau de couler dans les zones désertiques pour les rendre de nouveau fertiles et productives. Ceux qui ont été oubliés dans la distribution de l'eau – les laissés pour compte – doivent donc être traités comme des partenaires stratégiques. L'interdépendance des nations et des peuples du monde est devenue encore plus évidente depuis les événements du 11 septembre 2001.

284. En dépit de difficultés, l'économie de l'Équateur a enregistré une croissance proche de 6% grâce aux investissements étrangers dans le pays, à la réorganisation du cadre institutionnel et à la compensation des pertes du secteur productif. Le pays a pu compter sur la volonté politique du gouvernement, qui s'est appuyé sur les ressources humaines et naturelles de l'Équateur, pour mettre tout en œuvre pour éliminer la faim et la pauvreté, notamment par des investissements dans le développement rural et plus particulièrement dans l'agriculture. Ceci dit, il n'y a pas grand-chose à espérer si le principe "deux poids, deux mesures" continue de s'appliquer au commerce international, avec des barrières protectionnistes et des subventions s'opposant au libre échange.

285. Suite aux pertes qu'il a enregistrées sur ses placements, le FIDA a dû réviser sa politique en la matière et réduire ses frais de fonctionnement. Aujourd'hui, alors que les taux d'intérêt sont bas dans les pays développés, le Fonds devrait chercher de nouvelles sources de financement pour les projets



de développement agricole. Parallèlement, dans un contexte de récession généralisée, il est dans l'intérêt de tous de conclure un "nouveau pacte" pour le développement économique de la région Amérique latine et Caraïbes. Dans ce qui reviendrait à un vaste projet de conversion de la dette, les remboursements de dette des pays en développement de la région seraient versés sur un fonds administré par le FIDA pour être réinvestis dans les pays en développement. Il se pourrait que les décisions prises pendant la présente session contribuent à alimenter la source d'eau à laquelle nous devons tous venir boire.

286. Le représentant de la **GUINÉE** explique que le thème de la dimension rurale du financement du développement répond aux préoccupations du Gouvernement guinéen qui donne la priorité au financement du développement rural pour intensifier le recul de la pauvreté qui touche les habitants des zones rurales de Guinée, soit 80% de la population. Les efforts du pays dans ce domaine sont largement appuyés par la coopération internationale et les donateurs, et il convient à cet égard de rendre hommage au FIDA pour le travail qu'il accomplit avec le Gouvernement guinéen afin d'assurer le développement harmonieux et durable des communautés rurales. Quatre des régions naturelles du pays bénéficient de programmes et de projets financés par le FIDA, qui contribuent véritablement à améliorer les conditions de vie dans ces régions par le biais d'activités telles que la construction d'infrastructures socioéconomiques rurales, la mise en place de services financiers ruraux, la consolidation des capacités institutionnelles par la formation et le renforcement de la participation des agriculteurs en vue de pérenniser les acquis.

287. Les femmes jouent un rôle important dans l'agriculture en Guinée. L'équité hommes-femmes figure donc en bonne place dans la formulation de tous les nouveaux projets et programmes de développement, orientation parfaitement en accord avec l'approche adoptée par le FIDA lui-même pour combattre la pauvreté rurale. La situation des habitants des campagnes reste cependant fragilisée par les agressions armées perpétrées à la fin de l'année 2000 le long des frontières sud et sud-ouest du pays. Le Gouvernement guinéen appelle donc la communauté internationale à l'aider à restaurer la paix et le calme dans le pays et demande instamment au FIDA de contribuer à financer de futurs projets et programmes visant à appuyer les communautés rurales en détresse. La Guinée, pour sa part, ne ménagera pas ses efforts pour participer à la sixième reconstitution des ressources du FIDA et elle encourage également tous les États membres et les donateurs à faire en sorte que le Fonds dispose des moyens dont il a besoin pour poursuivre son combat contre la pauvreté rurale.

288. Le représentant de l'**ESPAGNE** formule le vœu que, désormais, les sessions du Conseil des gouverneurs soient régulièrement organisées autour d'un thème spécifique, avec un débat d'experts et des tables rondes régionales, et que la présente session apporte une contribution à la Conférence internationale sur le financement du développement. On pourrait renforcer l'impact sur le financement du développement rural en améliorant la coordination entre les organisations ayant leur siège à Rome, de manière à tirer pleinement parti des synergies et de l'expérience acquise. La réalisation de l'objectif de développement du Millénaire, à savoir diminuer de moitié le nombre des pauvres d'ici 2015, requiert une collaboration avec d'autres organismes internationaux de développement et une harmonisation avec les propres plans des États membres. Il importe également pour le rayonnement du FIDA que les diverses régions soient représentées plus équitablement; l'Espagne est particulièrement préoccupée par l'absence de représentation ibero-américaine ces dernières années.

289. L'Espagne a légèrement augmenté sa contribution à la cinquième reconstitution et se félicite de son entrée en vigueur; à l'heure où démarrent les négociations sur la sixième reconstitution, il est de la plus haute importance que les annonces de contribution à la cinquième reconstitution non réglées soient honorées. L'Espagne entend accroître sa participation au Fonds et espère qu'en ce qui concerne la sixième reconstitution, tous les États membres, en particulier ceux de la liste B, assumeront leurs responsabilités et contribueront encore plus généreusement. L'Espagne étudie de nouvelles formes de coopération avec le Fonds, comme le cofinancement de projets de développement agricole et rural par le biais du programme de micro-crédit de l'Agence espagnole de coopération internationale dans des



régions telles que l'Afrique du Nord et l'Afrique subsaharienne, le Proche-Orient, l'Asie et l'Amérique latine, où le FIDA pourrait apporter une assistance technique tandis que l'Espagne offrirait son savoir-faire en matière de lutte contre la désertification et l'érosion des sols; l'Espagne examine également la possibilité de reconvertir une partie de la dette de certains des pays les plus pauvres au profit de projets de développement rural.

290. Lors des préparatifs de la Conférence internationale sur le financement du développement, l'Espagne s'est particulièrement préoccupée de veiller à ce que le financement du développement ne laisse pas de côté les importantes poches de pauvreté, essentiellement rurale, masquées par les indices macro-économiques des pays en développement à faible revenu, voire à revenu intermédiaire. La lutte contre la pauvreté, et les ressources qui y sont consacrées, ne doivent pas exclusivement viser les pays les moins avancés, mais également les pays qui, sans être nécessairement parmi les plus pauvres, comptent une grande proportion de pauvres dans leur population. L'Espagne estime que le FIDA devrait pouvoir bénéficier d'un accès équitable aux ressources du Fonds fiduciaire de la Banque mondiale pour l'Initiative PPTTE et continuer à participer à l'allègement du poids de la dette des pays les plus pauvres et les plus endettés, sans compromettre pour autant son programme de prêts et de dons. Le FIDA devrait se mettre rapidement à élaborer sa stratégie de participation à l'Initiative PPTTE et définir le plafond qu'il peut financer sur ses ressources propres sans altérer son programme de prêts.

291. Enfin, l'Espagne est en faveur de changements ambitieux pour accroître la notoriété du FIDA, et elle souhaite voir la nouvelle stratégie de gestion de son portefeuille de placements entrer en application le plus rapidement possible afin de ne plus avoir à déplorer de pertes importantes à l'avenir et de faire en sorte que les contributions aux prochaines reconstitutions soient assimilées à la remise d'un chèque en blanc à la direction du Fonds. Le FIDA doit continuer à concentrer ses efforts sur le développement agricole et rural, domaine dans lequel il possède un avantage comparatif indéniable, en mettant l'accent sur la formation du personnel et le travail de terrain ainsi que sur les alliances stratégiques avec les principaux donateurs multilatéraux et la participation des populations locales à la formulation des programmes et projets du FIDA, tout en poursuivant l'évaluation rigoureuse de l'exécution et de l'impact des programmes.

292. Le représentant de la **RÉPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE** rappelle que le FIDA est un partenaire de développement auquel son pays, qui a bénéficié de dix projets du FIDA depuis 1977, accorde toute sa confiance. Il est à espérer que la présente session du Conseil des gouverneurs marque le début d'une ère nouvelle pendant laquelle tous les États membres du FIDA œuvreront ensemble à éliminer le fléau de la faim et de la pauvreté. Le Conseil se tient à un moment particulièrement difficile pour les pays en développement, dont les cultures d'exportation enregistrent les cours les plus bas depuis plusieurs décennies, situation encore aggravée par le poids de la dette.

293. En République-Unie de Tanzanie, où quelque 50% de la population vivent dans la pauvreté absolue en dépit de l'abondance des ressources naturelles du pays, les financements nationaux et internationaux alloués à l'agriculture et au développement rural se sont effondrés à 25% de leurs niveaux antérieurs. Pourtant, c'est parmi les 70% de la population vivant dans les zones rurales et produisant plus de 90% des aliments consommés dans le pays que la pauvreté est la plus grave. En 2002, conscient de la nécessité de mener une action radicale, apparentée à une révolution, dans le secteur de l'agriculture, le gouvernement a formulé une stratégie de développement du secteur agricole et une stratégie de développement rural, qui seront mises en application par le biais d'un programme de développement du secteur agricole visant à s'attaquer aux principales contraintes affectant ce secteur, à savoir: les faibles niveaux de production et de productivité; les carences des services de recherche et de vulgarisation; l'insuffisance de l'irrigation; le faible recours aux technologies améliorées; les déficiences de l'infrastructure, en particulier des routes; et l'inadaptation des structures de commercialisation. Ces problèmes sont aggravés par l'accès limité aux services financiers dans les zones rurales, la chute des prix des produits d'exportation, les tendances protectionnistes des pays développés, le manque de moyens et de techniques de transformation, et la



propagation du VIH/sida. Le gouvernement est résolu à mettre en place un environnement propice à une croissance agricole impulsée par le secteur privé, notamment en adoptant un régime fiscal favorable et un système participatif, et à mobiliser les ressources nécessaires à l'exécution des programmes préparés dans le cadre des stratégies et à l'instauration du cadre institutionnel indispensable. Toutefois, il continue de compter sur l'appui de ses partenaires du développement, comme le FIDA, dont l'approche du développement durable a aidé les communautés rurales à gérer leur base de ressources, à améliorer leurs revenus et leur sécurité alimentaire et à accéder aux services essentiels.

294. La République-Unie de Tanzanie se réjouit d'avoir été choisie pour accueillir le prochain atelier régional du FIDA, et demande instamment à la communauté internationale d'œuvrer avec les pays en développement pour réaliser l'objectif de développement du Millénaire, qui consiste à diminuer de moitié le nombre de pauvres d'ici 2015.

CHAPITRE 3

B. TABLES RONDES SUR LES STRATEGIES REGIONALES DU FIDA

Introduction

295. Le 20 février 2002 au matin, le Conseil a tenu simultanément six tables rondes sur les ébauches de stratégies régionales du Fonds. Les tables rondes ont été organisées dans le but de recueillir des observations et des commentaires sur ces stratégies. À cet égard, les délégués ont également reçu le Cadre stratégique du FIDA pour 2002-2006, le *Rapport 2001 du FIDA sur la pauvreté rurale* et les différentes évaluations régionales à titre de document de référence.

296. Chaque table ronde était présidée par un ministre ou un haut représentant de la région concernée, et les groupes ont reçu le concours des directeurs de division et des économistes principaux du FIDA qui ont présenté les différentes stratégies régionales. Les présidents des tables rondes étaient les suivants:

Asie et Pacifique:	Mme Teresita Quinton-Deles, Coordonnatrice de la Commission nationale antipauvreté, attachée au Bureau du Président de la République des Philippines
Europe centrale et orientale et États nouvellement indépendants:	S.E. M. Ivan Angelov, Ambassadeur de l'ex-République yougoslave de Macédoine auprès des institutions des Nations Unies spécialisées dans l'alimentation et l'agriculture à Rome
Afrique orientale et australe:	S.E. Wilburforce Kisamba-Mugerwa, Ministre de l'agriculture, de la production animale et des pêches de la République d'Ouganda
Amérique latine et Caraïbes:	S.E. Salvador Urrutia Loucel, Ministre de l'agriculture et de l'élevage de la République d'El Salvador
Proche-Orient et Afrique du Nord:	S.E. Nouredin Mona, Ministre de l'agriculture et de la réforme agraire de la République arabe syrienne
Afrique de l'Ouest et du Centre:	Coprésident, S.E. Théophile Nata, Ministre du développement rural de la République du Bénin
Afrique de l'Ouest et du Centre:	Coprésident, M. Sékou Oumar Tall, Président de l'Assemblée permanente des Chambres d'agriculture de la République du Mali

297. Vers la fin de la session, M. Klemens van de Sand, Président adjoint du Département gestion des programmes du FIDA, a récapitulé à l'intention du Conseil des gouverneurs les débats des tables rondes comme suit:

Asie et Pacifique

298. Le FIDA souligne dans sa stratégie pour cette région qu'on ne parviendra à réduire la pauvreté – et à instaurer la paix, la stabilité et la croissance économique durable – qu'en dotant les populations



marginalisées depuis des siècles des moyens de réaliser leur potentiel. Le Fonds peut jouer un rôle de catalyseur en orientant son action sur les hautes terres et les zones montagneuses isolées, les zones côtières marginales et les terres arides irrégulièrement arrosées. Cette stratégie comprend quatre volets:

- changer les relations entre les sexes pour que les femmes deviennent plus souvent propriétaires et maîtresses des actifs et participent davantage à la gestion des communautés;
- accroître la production d'aliments de base dans les zones défavorisées grâce à l'application de technologies d'agriculture durable;
- réformer les droits de propriété et d'occupation des terres des minorités marginalisées et des populations indigènes;
- renforcer les moyens d'action des pauvres en facilitant leur accès à l'entraide, à l'accumulation locale de fonds et aux nouveaux savoir-faire et technologies modernes.

299. Les points suivants ont particulièrement retenu l'attention:

- le rôle de l'État dans la fourniture de services et la promotion d'une croissance favorisant les pauvres;
- l'importance de la coopération Sud-Sud et la nécessité de tirer profit de l'expérience des pays développés et des autres régions;
- la place particulière à accorder à des questions opérationnelles comme l'intégration, l'élaboration d'indicateurs de suivi et le renforcement des capacités d'évaluation des gouvernements.

300. Il a été préconisé que le FIDA concentre son action sur des zones restreintes, reste plus longtemps sur place et utilise son expérience pour stimuler la reproduction à plus grande échelle des initiatives.

Europe centrale et orientale et nouveaux États indépendants

301. La stratégie du FIDA en Europe centrale et orientale et dans les nouveaux États indépendants de l'ex-Union soviétique prend pour point de départ la situation transitoire de l'agriculture dans la sous-région. La planification centralisée et les services publics ont brusquement été supprimés, les dépenses du secteur public ont diminué et les circuits de production, de commercialisation et de distribution se sont désintégrés. Il est urgent de réformer les institutions du secteur agricole pour encourager l'investissement et améliorer l'accès des petits exploitants aux marchés, aux biens de production, aux moyens financiers et à l'assistance technique. La pauvreté rurale est particulièrement grave et fréquente parmi les agriculteurs des hautes terres et des zones montagneuses, les salariés ruraux, les femmes rurales, les personnes âgées et les minorités ethniques. La stratégie proposée par le FIDA pour réduire la pauvreté rurale dans cette sous-région s'articule en six thèmes:

- renforcer les capacités des institutions;
- créer des marchés pour l'agriculture;
- améliorer la productivité des exploitations;
- investir dans l'économie rurale hors exploitation;
- améliorer la gestion des ressources naturelles;
- mettre en place des services financiers ruraux.

302. Les participants se sont félicités d'avoir l'occasion d'examiner la stratégie régionale avec les fonctionnaires du FIDA. Ils ont vigoureusement approuvé la stratégie ainsi proposée, en particulier la place privilégiée accordée aux zones de montagne, au remembrement des terres, aux services financiers ruraux, à l'accès aux marchés et aux liens avec le secteur privé.



303. On a souligné que le FIDA et les autres donateurs d'aide multilatérale et bilatérale doivent collaborer étroitement pour poursuivre la concertation. Les participants ont vivement invité le FIDA à étudier les possibilités de coopérer avec la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) et la Banque mondiale en vue de développer des petites et moyennes entreprises commerciales et des liens avec le secteur privé.

Afrique orientale et australe

304. Il est particulièrement urgent de faire reculer la pauvreté dans cette région qui est celle où il y a le plus à faire et où les progrès sont les plus lents. Les questions rurales et agricoles se trouvent au cœur même du problème de la pauvreté. La stratégie du FIDA dans la région s'articule sur quatre grands axes:

- améliorer l'accès des paysans pauvres aux marchés et renforcer les relations avec le secteur privé;
- accroître l'accès des paysans pauvres à la terre et à l'eau tout en leur donnant les moyens de mieux maîtriser ces ressources;
- organiser des services financiers pour l'épargne, l'investissement et les situations de crise;
- promouvoir le développement de la technologie et de l'information de façon à permettre aux pauvres de cultiver et de vendre leurs propres produits.

305. Les points ci-après ont particulièrement retenu l'attention:

- l'importance des régimes d'occupation des terres qui assurent la sécurité, permettent la transmission par héritage et l'utilisation des terres comme garantie;
- l'énorme potentiel d'accroissement de la production offert par l'expansion de l'irrigation;
- le rôle primordial joué par les finances rurales dans l'investissement à la ferme-l'utilité du soutien du FIDA pour la fourniture de services financiers par des institutions non financières a été confirmée;
- l'importance d'assurer l'accès des producteurs ruraux aux marchés locaux et internationaux en améliorant les transports ruraux, et l'information commerciale, et en favorisant le traitement local des produits agricoles.

306. Des observations ont été formulées sur certains aspects importants – mais négligés jusqu'ici – ayant trait à l'ampleur des problèmes que pose le sida en Afrique orientale et australe.

- Il ne s'agit pas uniquement d'un problème de santé, de sorte que les mesures purement sanitaires de lutte contre l'épidémie n'ont qu'un effet limité.
- La pauvreté accélère la diffusion du sida.
- Le meilleur moyen de lutte contre l'épidémie est le développement rural puisqu'il recouvre la réduction des disparités entre les sexes, l'éducation, l'autonomisation des communautés et l'accroissement des revenus.
- On a suggéré que le FIDA pourrait envisager d'organiser certains projets autour du sida en réaménageant son programme pour l'axer sur ce problème et en prenant la réduction des taux de contamination comme mesure de réussite.

307. En ce qui concerne l'environnement politique et institutionnel, on s'est accordé à considérer que la responsabilisation et l'engagement des populations locales sont des conditions préalables fondamentales de toute croissance économique fondée sur l'agriculture. La volonté politique et l'esprit d'initiative nécessaires se manifestent de plus en plus clairement et doivent s'accompagner d'actions visant à renforcer les capacités des communautés et des femmes rurales en tant qu'agents du



changement et tendant à décentraliser les institutions publiques et les services. On a plaidé énergiquement pour que les partenariats avec les donateurs aillent au-delà du financement du développement, tout en reconnaissant que ces partenariats doivent toujours s'inscrire dans le cadre de la politique des gouvernements.

Amérique latine et Caraïbes

308. Les participants ont approuvé la stratégie régionale en formulant les commentaires ci-après:

- La pauvreté rurale est un des grands problèmes de la région, mais elle reste souvent négligée parce que les politiques tendent à privilégier d'autres secteurs de l'économie. Le FIDA doit intervenir activement pour changer cet état d'esprit.
- La mondialisation a souvent un impact négatif sur les ruraux pauvres; les nouvelles possibilités qui se dessinent ne sont pas exploitées pleinement. Le FIDA doit adapter sa stratégie pour affronter ces nouveaux problèmes en partenariat avec la société civile, le secteur privé, les organisations non gouvernementales (ONG), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Programme alimentaire mondial (PAM).
- Le FIDA doit mettre au point de nouveaux instruments de réduction de la pauvreté. Le caractère novateur du nombre de ses projets a été jugé tout à fait positif mais l'innovation doit être mise en œuvre par le cadre d'approches nouvelles, par exemple l'octroi direct de prêts à diverses institutions et non uniquement aux gouvernements nationaux.
- De nombreux pays de la région se sont lancés dans la décentralisation; le FIDA devrait travailler le plus possible avec les nouvelles institutions locales et régionales ainsi créées.
- Les services fournis dans le cadre des projets doivent prendre en compte la diversité de la population rurale et répondre à ses besoins et ses demandes. On s'est félicité de l'action novatrice du FIDA en faveur de l'égalité hommes-femmes.
- La stratégie constitue un guide utile pour les travaux du FIDA dans la région, mais il faudrait la traduire en un plan d'action comportant des objectifs pour les années ultérieures. La mise en œuvre du plan devrait faire l'objet d'évaluations périodiques.
- Il est nécessaire de poursuivre l'analyse des obstacles au commerce, en particulier les subventions à l'agriculture accordées dans les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et l'impact de la crise financière sur les ruraux pauvres.

Proche-Orient et Afrique du Nord

309. Les participants à la table ronde sur le Proche-Orient et l'Afrique du Nord ont tous accueilli favorablement la stratégie proposée et approuvé ses objectifs et son approche. On a souligné que le vrai problème sera la mise en œuvre.

310. La stratégie régionale s'attache à deux types d'obstacles:

- obstacles liés aux ressources naturelles: terres fragiles, baisse de la fertilité des sols, ressources en eau limitées, sécheresse et inondations fréquentes;
- obstacles d'ordre institutionnel: répartition inéquitable des terres, manque de sécurité d'occupation des terres, non-viabilité du mode de gestion des ressources communes, faibles investissements du secteur public dans les infrastructures matérielles et sociales des zones rurales, déséquilibres entre les sexes et absence d'organisations de base et de la société civile.



311. La stratégie proposée pour réduire la pauvreté rurale dans la sous-région est axée sur quatre thèmes:

- autonomisation des ruraux pauvres;
- diversification des revenus;
- accès équitable des hommes et des femmes aux ressources;
- gestion des ressources naturelles.

312. Les priorités ci-après ont particulièrement retenu l'attention:

- constituer des partenariats entre pays de la région pour conduire le processus de coordination;
- adopter des approches participatives;
- privilégier le rôle des femmes rurales à tous les niveaux;
- reconnaître que l'accès aux marchés régionaux et internationaux est un puissant facteur de réduction de la pauvreté;
- reconnaître l'importance des technologies agricoles, de la vulgarisation et de l'alphabétisation pour les populations rurales, en particulier les femmes;
- améliorer la gestion des ressources naturelles de façon à assurer la pérennité du développement;
- accroître la part des prêts et des dons du FIDA allouée à la région;
- mesurer le fait que l'impact négatif des subventions agricoles versées par les pays industrialisés pèse lourdement sur la viabilité économique de la production et de la commercialisation des produits des petits agriculteurs.

Afrique de l'Ouest et du Centre

313. En Afrique de l'Ouest et du Centre, la pauvreté est un phénomène essentiellement rural; environ 75% des pauvres vivent en milieu rural. Elle doit être replacée dans le contexte des changements rapides qu'a connus la région depuis dix ans dans divers domaines: politique, social, économique, démographique et environnemental. La stratégie adoptée par le FIDA pour réduire la pauvreté rurale dans la région s'inspire des enseignements du passé et comporte quatre objectifs concernant le capital humain et l'organisation sociale, la productivité des ressources naturelles, la création de revenu et la vulnérabilité, ainsi que trois thèmes transversaux ayant trait à l'équité entre hommes et femmes, au renforcement de la participation et à l'exploitation des savoirs indigènes.

314. Pour traduire en action la mission du FIDA qui consiste à donner aux ruraux pauvres les moyens de s'affranchir de la pauvreté, la division se propose de renforcer l'effet catalytique des programmes, d'élargir son rôle dans la concertation et d'améliorer le partage des connaissances.

315. Les participants ont approuvé la stratégie en se félicitant de l'importance donnée aux éléments suivants:

- renforcement des capacités locales grâce à un appui aux initiatives de décentralisation et au renforcement des organisations paysannes;
- recherche de la complémentarité avec des initiatives régionales comme le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NPDA);
- synergie entre les objectifs, notamment par des corrélations entre les investissements dans les secteurs de la santé et de l'éducation, de l'agriculture et des activités créatrices de revenu;
- classement prioritaire des investissements en faveur des femmes.



316. Les participants ont pris note du rôle majeur du secteur privé, en signalant qu'il ne constitue pas une panacée pour le développement agricole, car il se limite souvent aux cultures d'exportation et aux zones de production facilement accessibles.

317. Les participants ont souligné l'importance des domaines suivants pour faire reculer la pauvreté rurale:

- commercialisation des produits et des intrants agricoles;
- agriculture périurbaine;
- communications et infrastructures rurales;
- lutte contre les ennemis des cultures;
- développement des coopératives, petite irrigation et prévention du paludisme parallèlement à la lutte contre le sida, qui ne doit pas monopoliser l'attention.

318. Enfin, on a insisté sur le rôle majeur que le FIDA doit jouer en faisant comprendre l'importance pour la réduction de la pauvreté du secteur agricole et rural aux donateurs partenaires qui lui ont accordé moins d'attention ces dernières années.

CHAPITRE 3

C. AUTRES DÉCLARATIONS GÉNÉRALES DES GOUVERNEURS

Déclaration du Gouverneur pour la République du Bénin

Monsieur le Président,
Monsieur le Président du FIDA,
Mesdames et Messieurs les Gouverneurs du FIDA,
Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil des Gouverneurs,
Honorables Délégués et Observateurs,
Mesdames et Messieurs,

Je voudrais tout d'abord vous exprimer au nom du gouvernement et du peuple béninois mes sincères vœux de paix profonde et de parfaite santé pour vous-même et votre famille et pour l'ensemble de vos collaborateurs au cours de l'année 2002.

Vous venez de passer une première année dans vos fonctions à la tête du FIDA et les premières initiatives prises tant en faveur de mon pays qu'en direction de l'ensemble des pays de la région à laquelle il appartient, laissent présager que vous respecterez les engagements que vous avez pris lors de votre élection, l'une des priorités majeures de votre mandat dans la perspective d'assurer de façon permanente et durable l'esprit de consensus et de solidarité qui caractérise notre institution.

Mieux, le thème sous lequel sont placés les travaux de la vingt-cinquième session de notre Conseil illustre parfaitement votre souci de trouver une bonne issue à l'une des contraintes majeures du développement des capacités d'épanouissement du monde rural de nos pays que constitue le financement des activités des populations rurales.

En effet, le financement rural identifié comme l'un des facteurs déterminants de soutien à la promotion des activités en milieu paysan constitue l'une des préoccupations fondamentales du gouvernement de mon pays qui s'est engagé, dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle politique agricole qu'il a adoptée en juillet 2001, à élaborer un certain nombre de Plans d'actions au nombre desquels figure en bonne place le financement rural.

La pertinence du choix de ce thème n'est plus à démontrer car comment peut-on aider le monde rural à améliorer ses capacités d'action et à s'épanouir s'il ne lui est pas possible d'accéder aux innovations technologiques? Comment améliorer la productivité agricole si le producteur ne peut pas avoir accès aux intrants, voire à l'ensemble des facteurs d'amélioration qui lui sont proposés?

Le Bénin reste très attaché à l'option qui est faite de mettre en place un mécanisme approprié de financement du développement du monde rural et entend tirer le meilleur avantage des systèmes financiers décentralisés au sein desquels les Associations des services financiers (ASF) soutenues par le FIDA donnent l'espoir de voir les populations rurales se doter de moyens efficaces de négociation et de mobilisation de ressources appropriées dont elles ont besoin pour assurer un développement durable de leurs activités.

La prise en compte de cette problématique du financement du monde rural par le FIDA permet d'espérer également que le FIDA vient de réitérer sa disponibilité à mener des actions à l'instar de ce qu'il a déjà fait dans le cadre non seulement de l'Initiative pour les pays très endettés (IPPTE) et de la lutte contre la pauvreté à travers le séminaire régional sur la stratégie de réduction de la pauvreté, pour



définir et mettre en œuvre une stratégie pérenne et adéquate en vue de lever le handicap majeur que représente aujourd'hui le financement du développement en milieu rural pour un réel épanouissement des populations.

Comme vous le savez, la réussite de la stratégie de réduction de la pauvreté dépend des solutions apportées pour lever cette contrainte et nul doute que mon pays ne ménagera aucun effort pour y apporter sa modeste contribution, tout en gardant l'espoir que, comme à l'accoutumée, le Fonds apportera aux États membres le soutien nécessaire pour mettre en place les systèmes durables de financement du monde rural dans nos pays.

Le Bénin reste convaincu de la pertinence du choix du thème de nos travaux qui, au regard des principaux défis à relever, constitue un facteur déterminant de réalisation effective des objectifs que nous nous sommes fixés.

Monsieur le Président,

Je voudrais par ailleurs exprimer au nom du gouvernement et du peuple béninois, mes remerciements aux instances dirigeantes du FIDA pour l'heureuse action entreprise en faveur de mon pays pour la poursuite des appuis de votre institution aux efforts que déploie le gouvernement pour la lutte contre la pauvreté et, d'autre part, pour la réduction de ses dettes dans le cadre de l'Initiative pour les pays pauvres très endettés dans laquelle le FIDA joue un rôle de premier plan.

Les progrès réalisés par le FIDA dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'action 2000-2002 augurent de meilleures conditions d'identification, d'élaboration et de suivi des projets et programmes dont les objectifs seront de plus en plus en étroite relation avec les politiques et stratégies nationales. La mise en œuvre conséquente des différentes recommandations particulièrement celles portant sur le renforcement du dialogue entre le FIDA et les États sur les politiques nationales, l'amélioration des performances et de l'impact des projets devra constituer le défi à relever pour les années à venir pour permettre au Fonds de mettre en harmonie sa philosophie d'intervention et les groupes cibles privilégiés des actions qu'il soutient.

Dans ce cadre, il importe que la présence du FIDA sur le terrain soit davantage marquée à travers les chargés de portefeuille qui devront de ce fait servir de catalyseur à toutes les actions de concertation non seulement au sein des projets mais également entre les projets et avec les autres partenaires pour permettre aux États membres de jouer au mieux le rôle de coordination dans la perspective d'asseoir de meilleures conditions non seulement de connaissance du Fonds mais également d'intégration de sa vision dans les politiques et stratégies nationales.

Le FIDA a les moyens et dispose des capacités nécessaires à la réalisation de cet objectif. C'est pourquoi je souhaite que les mesures de solidarité soient effectivement prises pour favoriser la mise en œuvre des diverses recommandations dont la finalité est de donner aux populations pauvres les capacités de dialogue et de négociation en vue d'améliorer de façon durable leurs conditions de vie.

Vive la coopération internationale, Vive le FIDA!

Je vous remercie.

Déclaration du Gouverneur pour le Burkina Faso

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Gouverneurs,
Monsieur le Président du FIDA,
Mesdames et Messieurs les Délégués et Observateurs,
Mesdames et Messieurs,

Au nom de la délégation du Burkina Faso, je me réjouis de vous voir présider les travaux de la vingt-cinquième session du Conseil des gouverneurs du FIDA et nous vous en félicitons.

Permettez-moi ensuite de renouveler nos vœux à Monsieur Lennart Båge, le Président du Fonds dont c'est la première session. Qu'il me soit permis d'apprécier les innovations et les nombreuses initiatives dont le nouveau Président est comptable en moins d'un an de fonction. Nous sommes particulièrement sensibles au respect des engagements pris par le Président il y a un an lors de son élection.

Les nombreux défis auxquels est confrontée la communauté internationale face à la paupérisation grandissante de nombreuses populations de la planète ont sous-tendu le choix du thème «Financement du développement - la dimension rurale» pour la présente session, en prélude à la conférence du Mexique sur le financement du développement le mois prochain. Le choix de ce thème fort approprié ainsi que l'organisation d'un débat interactif et de tables rondes à vocation régionale constituent une démarche dynamique qui, au-delà des habituelles déclarations, permet d'appréhender les problèmes de façon plus pragmatique et de dégager des pistes pour des actions concrètes en matière de lutte contre la pauvreté rurale, sur la base de stratégies régionales et sous-régionales. En effet, réduire de moitié le nombre de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté d'ici 2015 ne doit pas être qu'un slogan lancé en écho par les différents sommets.

Pour sa part, nous estimons que le FIDA donne l'exemple au moment où les investissements dans l'agriculture ne cessent de se réduire. Ainsi, la Coalition populaire pour éliminer la faim et la pauvreté, les reconstitutions successives des ressources du Fonds (dont le Burkina Faso appuie la résolution relative à la sixième reconstitution), le ciblage des femmes et des ruraux pauvres, l'attention portée à la question foncière et l'option du microfinancement sont autant d'indicateurs permettant de croire qu'avec le FIDA nous sommes sur la bonne voie.

Comment ne pas exprimer ici la gratitude du Gouvernement du Burkina Faso pour l'Initiative PPTE et l'initiative PPTE renforcée dont notre pays est l'un des premiers bénéficiaires. Cette appréciable remise de la dette permet, à travers la stratégie de lutte contre la pauvreté au Burkina, de faire face aux nombreuses attentes des populations dans les domaines notamment de l'éducation, de la santé, de l'alimentation et de l'eau potable.

Quant au Mécanisme mondial de lutte contre la désertification qu'abrite si heureusement le FIDA, il devrait être mieux soutenu par les partenaires au développement car aucun pari contre la pauvreté ne sera gagné là où sécheresse et pression sur les ressources naturelles condamnent d'immenses espaces habités à l'improductivité.

Le Burkina Faso, son Gouvernement et ses populations sont déterminés à vaincre les précarités de l'existence. C'est pourquoi le Président Blaise Compaoré vient de décider d'affecter 34 milliards de francs CFA pour 5 ans dans le financement à la base de l'agriculture tandis qu'une vigoureuse politique agricole et de commercialisation a été lancée.



Aux côtés des autres États du Continent, le Burkina Faso a foi en la nouvelle initiative africaine dénommée NO.PA.D.A. (Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique). Cependant le NO.PA.D.A. n'aura aucune chance d'atteindre ses ambitions, particulièrement dans son volet agricole, si les pays nantis n'y jouent pas leur partition.

Je vous remercie.



Déclaration du Gouverneur pour la République populaire de Chine

Monsieur le Président,
Monsieur le Président du FIDA,
Chers collègues,

C'est un grand honneur pour moi de diriger la délégation chinoise à la vingt-cinquième session du Conseil des gouverneurs du FIDA. Au nom du Gouvernement chinois et de la délégation chinoise, j'aimerais exprimer mes salutations sincères et mes vœux à vous, M. le Président du Conseil et M. le Président, à nos amis du FIDA et des autres organisations des Nations Unies, et aux autres délégués. Je me permets en outre de souhaiter que cette session du Conseil des gouverneurs se déroule à la satisfaction de tous.

En tant qu'organisation internationale vouée à lutter contre la pauvreté et la faim, le FIDA a appuyé, pendant les deux dernières décennies, le développement de l'économie rurale et l'amélioration de la production et des conditions de vie des agriculteurs dans les zones défavorisées du monde en développement. Au nom du Gouvernement chinois et de la délégation chinoise, j'aimerais donc remercier le FIDA pour ses efforts importants et son travail efficace.

À l'aube de ce nouveau siècle, nous sommes encore confrontés aux mêmes grands problèmes mondiaux que sont la pauvreté et la faim. Tous les gouvernements, les organisations internationales et les membres de la communauté internationale, qui se sont engagés à faire reculer la pauvreté et la faim, doivent redoubler d'efforts pour réaliser cet objectif. Compte tenu de sa mission spécifique qui est de répondre aux besoins des ruraux pauvres, le FIDA se doit d'accroître ses investissements dans les zones défavorisées, afin d'améliorer la productivité et les conditions de vie des pauvres du monde entier, et de promouvoir un développement durable et stable dans ces mêmes zones. À cet effet, nous espérons que toutes les parties concernées continueront de contribuer à la reconstitution des ressources du FIDA afin que les instruments que celui-ci met en œuvre pour faire reculer la pauvreté puissent être renforcés. Le Gouvernement chinois s'est engagé à allouer 10 millions de USD à la cinquième reconstitution des ressources du FIDA, démontrant ainsi la grande importance qu'il accorde au travail mené par le FIDA. En outre, sous réserve de la disponibilité des ressources, le Gouvernement chinois entend considérer avec le même sérieux sa contribution à la sixième reconstitution. Nous espérons également que les autres États membres répondront positivement et avec davantage de flexibilité et que, de plus, le FIDA s'efforcera de trouver des sources additionnelles de financement pour sa sixième reconstitution.

Après 20 années de réforme, des progrès considérables ont été enregistrés dans les zones pauvres de la Chine. En milieu rural, la situation en matière de pauvreté rurale s'est fortement améliorée et la proportion d'habitants vivant dans la pauvreté a considérablement diminué. Cependant, dans certaines zones, des groupes de population resteront inéluctablement pauvres pendant les prochaines années. Bien qu'il n'y ait qu'une faible proportion de personnes dans l'incapacité de satisfaire ne serait-ce que leurs besoins essentiels de subsistance, il reste encore beaucoup à faire pour mettre définitivement un terme à leurs problèmes. D'autres groupes ont réussi à se libérer de la pauvreté, mais leurs moyens de subsistance restent précaires dans la mesure où leurs modes de production et leurs conditions de vie n'ont pas fondamentalement changé. Il s'avère difficile de les empêcher de retomber dans la pauvreté. Même ceux qui ne sont pas pauvres mais ont un niveau de vie modeste devront faire plus d'efforts pour améliorer leur vie. Provoquer un bouleversement économique et social radical dans ces zones et aplanir les disparités entre régions sont des tâches de longue haleine. C'est pourquoi, le Gouvernement chinois prendra les mesures suivantes dans le cadre de la lutte contre la pauvreté: premièrement, nous aurons pour principe de faire reculer la pauvreté au moyen d'un développement intégré, global et durable; deuxièmement, les personnes en situation de



pauvreté absolue constitueront la cible prioritaire de nos actions de lutte contre la pauvreté, et nous ferons le nécessaire pour aider les pauvres à améliorer leurs revenus, leur production et leurs conditions de vie afin d'asseoir plus solidement les résultats qu'ils auront obtenus. Priorité sera donnée aux zones habitées par des groupes ethniques en Chine centrale et occidentale, aux zones frontalières et aux zones défavorisées où les pauvres constituent une grande proportion de la population; troisièmement, nous mettrons l'accent sur le développement des cultures et de l'élevage. Parallèlement, nous ferons la promotion de la mécanisation agricole dans ces zones, nous améliorerons les infrastructures, nous faciliterons l'accès aux technologies et nous élèverons le niveau d'instruction des pauvres, en tant qu'instruments majeurs de la lutte contre la pauvreté. Quatrièmement, nous adopterons des politiques visant à améliorer la gestion des ressources financières publiques et développerons la coopération internationale dans ce domaine pour assurer la promotion des activités de lutte contre la pauvreté.

Le FIDA a été la première organisation financière internationale à investir en Chine. À ce jour, il a appuyé 16 projets d'investissement dans le pays pour un montant total de 400 millions de USD environ. Tous ces projets ont été exécutés sans soulever de problème particulier et ont favorisé la promotion du développement des zones pauvres de la Chine. Je saisis cette occasion d'exprimer mes sincères remerciements au FIDA, aux États membres et aux organisations internationales pour leur appui en faveur du développement agricole et des zones pauvres du pays. De plus, j'espère que le FIDA et les autres parties concernées apporteront un soutien supplémentaire aux actions entreprises par la Chine pour lutter contre la pauvreté, en lançant davantage de projets dans le pays, ce qui contribuerait à faire reculer un peu plus la pauvreté et nous aiderait à consolider les acquis tout en continuant de promouvoir le développement dans ces zones.

Le Gouvernement et le peuple chinois sont très attachés à leurs relations de coopération amicale avec le FIDA et ses États membres, ainsi qu'avec les autres organisations internationales, et souhaitent sincèrement qu'elles se poursuivent avec la même efficacité au vingt et unième siècle. Nous espérons aussi que nous continuerons ensemble à œuvrer pour combattre efficacement la pauvreté et la faim et accélérer le développement agricole et rural, dans les pays du monde entier.

Monsieur le président du Conseil, je vous remercie.

Déclaration du Gouverneur pour la République fédérale d'Allemagne

Monsieur le Président,

Dans un mois, les chefs d'État et de gouvernement se réuniront à la Conférence internationale sur le financement du développement, à Monterrey au Mexique, dans le but de former un nouveau partenariat entre les pays du monde entier qui doit être essentiellement, et qui sera, une coalition contre la pauvreté. Le Consensus de Monterrey soulignera l'importance de la sécurité alimentaire et du développement rural en tant que domaines d'intervention. Parallèlement à cette conférence, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Programme alimentaire mondial (PAM) et le FIDA tiendront une série de réunions avec de hauts responsables politiques et des spécialistes aux fins de la constitution d'un nouveau partenariat entre le milieu urbain et le milieu rural, qui étayera cette coalition contre la pauvreté. Ce n'est qu'en répartissant plus équitablement les chances entre les zones urbaines et les zones rurales que l'on parviendra à combattre la pauvreté (essentiellement rurale) aussi efficacement que le souhaite la communauté internationale, et à instaurer un développement durable.

Sous votre présidence, M. Båge, le FIDA a continué l'année dernière de s'affirmer comme une institution particulièrement compétente dans le domaine du développement rural.

Monsieur le Président, vous avez pris les rennes du FIDA alors qu'il traversait une passe difficile. L'Allemagne a fait tout ce qui était en son pouvoir pour vous appuyer et elle continuera de le faire.

Les efforts déployés jusqu'à ce jour par le FIDA pour mettre en œuvre son Plan d'action sont particulièrement encourageants. Le plan n'a pas encore atteint totalement son objectif puisqu'il est possible d'incorporer davantage l'expérience tirée des évaluations antérieures dans les interventions du FIDA, en améliorant l'efficacité de la gestion des savoirs. Nous attendons avec intérêt la prochaine évaluation externe et espérons qu'elle illustrera, documents à l'appui, les améliorations durables que les projets du FIDA ont apportées à la vie des populations rurales – et les conseils éclairés que le Fonds a fourni aux gouvernements et aux autorités locales. Cette évaluation contribuera ainsi à mettre en lumière les compétences spécialisées du FIDA et fera de lui un partenaire encore plus précieux pour les autres institutions, comme la Banque mondiale et les banques régionales de développement.

Nous accueillons avec satisfaction le Cadre stratégique du FIDA 2002-2006, dans lequel le Fonds a redéfini ses objectifs en se référant aux objectifs de développement du Millénaire. Aujourd'hui, tout est articulé sur les étapes concrètes de leur réalisation, et les tâches sont partagées avec d'autres institutions de développement, en particulier celles dont le siège est ici à Rome.

Monsieur le Président, vous avez réussi, pendant votre première année à ce poste, à parachever la cinquième reconstitution. Je vous félicite de ce succès. Qu'il ait été obtenu après de longues négociations démontre que la communauté internationale considère le FIDA comme un partenaire particulièrement important dans la lutte contre la pauvreté rurale. Nous tous, y compris vous-même et votre personnel, devrions être particulièrement encouragés par le fait que plusieurs pays en développement ont consenti une contribution financière importante à cette reconstitution. Outre sa contribution à la cinquième reconstitution, l'Allemagne a également fourni 8 millions de USD supplémentaires pour aider le FIDA à jouer son rôle dans l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés. Nous sommes convaincus que ces fonds seront utilisés à bon escient.

La cinquième reconstitution n'a pas atteint le volume espéré. Ensemble, nous devons donc faire en sorte qu'une politique stricte de gestion des risques soit appliquée en matière de placement des



fonds. L'élaboration d'un plan raisonnable dans ce domaine est aussi l'une des clés du succès des négociations sur la sixième reconstitution, dont le démarrage est prévu dans les prochains jours.

Dans son Programme d'action 2015, l'Allemagne décrit dans les grandes lignes comment elle prévoit de contribuer à la réalisation des objectifs de développement du Millénaire, en particulier la diminution de moitié du nombre de pauvres. Nous nous efforcerons, dans ce cadre, de travailler plus étroitement avec le FIDA.

Pour réaliser les objectifs de développement du Millénaire, il nous faut en particulier ouvrir des débouchés aux produits agricoles des pays en développement. Au plan de l'approvisionnement, l'expérience du FIDA sera utile pour aider ces pays à développer leur potentiel d'exportation – et à accroître le nombre d'emplois offerts par les industries de l'amont et de l'aval dans les zones rurales.

À l'approche de la Conférence de Monterrey et du prochain Sommet mondial sur le développement durable, à Johannesburg en Afrique du Sud, l'appui du FIDA revêt une importance particulière, **et même vitale**, pour l'instauration du développement durable au bénéfice de tous.

Je vous remercie.

Déclaration du Gouverneur par intérim pour le Royame hachémite de Jordanie

Monsieur le Président,
Monsieur le Président du FIDA,
Mesdames et Messieurs les Gouverneurs,
Mesdames, Messieurs,

Je voudrais saisir cette occasion pour adresser, en mon nom personnel et au nom de ma délégation, mes félicitations au Président et au Vice-Présidents du Conseil des gouverneurs qui viennent d'être élus, recevant ainsi une grande marque de confiance.

Le secteur agricole de la Jordanie est caractérisé par de graves contraintes qui entravent sa croissance et limitent la capacité des agriculteurs d'accroître leur productivité. La faible superficie des terres arables et la pénurie d'eau sont les principaux problèmes de politique agricole. Tout en mobilisant ses capacités pour développer l'agriculture, la Jordanie n'a pas négligé les incidences sociales des politiques économiques internationales sur les pauvres et les quasi-pauvres.

Le programme d'ajustement structurel mis en œuvre par les gouvernements qui se sont succédés a stabilisé le taux de change de la monnaie nationale, freiné l'inflation, réduit le déficit de la balance des paiements et du budget général, diminué la dette extérieure et augmenté les réserves de devises. Toutefois, ce programme a aussi eu des effets socioéconomiques négatifs sur le secteur de l'agriculture, les paysans, les bédouins et les pauvres, accentuant ainsi la pauvreté et le chômage.

Monsieur le Président,

Comme vous le savez le développement socioéconomique exige la mobilisation de tous les moyens pour mettre en valeur les zones rurales et les zones habitées par les bédouins, renforcer le rôle de l'agriculture dans l'économie nationale, atténuer la pauvreté et réduire le chômage. Pour atteindre ces nobles objectifs, le gouvernement a mis au point une politique rationnelle, durable et équitable qui a pour principaux objectifs d'améliorer la sécurité alimentaire au niveau national et de bien gérer les ressources productives tout en sauvegardant l'environnement. Le gouvernement a fait une place particulière aux grands projets agricoles qui ont permis d'accroître la superficie de terre arable et de conserver les ressources hydriques grâce à des techniques modernes de récolte de l'eau.

Afin de lutter contre la pauvreté et le chômage, le gouvernement a lancé en 1998 le Programme de productivité sociale qui se déroule en deux phases. La première phase, dont le coût a atteint 250 millions d'USD, avait les objectifs suivants:

- i) améliorer le revenu des pauvres qui ne sont pas en mesure de travailler au moyen d'une aide en espèces;
- ii) améliorer les possibilités d'activités économiques et d'investissement des pauvres qui sont en mesure de travailler en finançant le développement de microentreprises;
- iii) accroître les possibilité d'emploi grâce au recyclage et à la formation;
- iv) enfin, renforcer les infrastructures physiques et sociales dans les zones pauvres.

Depuis les premiers mois de l'an 2000, le Ministère de la planification, se fondant sur les résultats de la première phase, a axé la seconde phase du programme sur une série d'objectifs de sécurité sociale de façon à accroître la productivité sociale des pauvres en particulier et de la société jordanienne en général. À cette fin, il a décidé de développer de grands secteurs comme l'éducation, la formation professionnelle, l'information, la technologie et les infrastructures et d'améliorer la gouvernance.



Avant de terminer, je tiens à évoquer l'étroite coopération entre la Jordanie et le FIDA qui remonte aux premières années 80 et a joué un rôle important dans la réalisation de certains objectifs de développement agricole du pays. Elle a pris la forme d'aide et de prêts accordés par le FIDA et aussi de financement de projets de développement agricole et d'infrastructures. Tous ces projets ont contribué à accroître le revenu des familles (surtout les plus vulnérables), à prévenir l'érosion des sols et la dégradation des terres agricoles et à promouvoir l'utilisation rationnelle des ressources hydriques.

Au nom de mon Gouvernement, je tiens à exprimer notre gratitude au FIDA. Je souhaiterais également remercier M. Lennart Båge, et tout le personnel du FIDA des efforts qu'ils déploient à l'appui des capacités nationales des États membres afin de réaliser un développement agricole durable.

Je vous souhaite tous les succès possibles dans vos travaux.



Déclaration du Gouverneur suppléant pour la République du Mali

Monsieur le Président,
Monsieur le Président du FIDA,
Honorables Gouverneurs,
Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi, tout d'abord, de vous exprimer les vœux de succès des plus hautes Autorités de l'État et du Gouvernement malien pour la présente session et la nouvelle année qui commence. Je voudrais ensuite adresser mes sincères félicitations à vous et aux membres du bureau pour votre brillante élection. Nous sommes convaincus de la maîtrise dont vous saurez faire preuve pour l'atteinte des objectifs de la présente session.

Il y a un an, lors de la vingt-quatrième session du Conseil nous constatons avec amertume que le défaut des paiements au titre de la cinquième reconstitution des ressources et le faible niveau du revenu des placements en 2000, associé aux pertes liées aux taux de change avaient sérieusement compromis la situation des ressources du Fonds, limitant sa capacité de prêt pour le financement de programmes et projets dans nos pays. Cette année, c'est avec un certain soulagement que nous accueillons l'approbation par le Conseil d'administration à sa soixante-quatorzième session d'un montant de 345,5 millions de DTS, soit 450 millions de USD en valeur nominale au titre du programme de travail pour 2002, contre 394 millions de USD au titre de 2001, signe d'une amélioration probable de la situation.

Nous osons espérer dans ce cadre que les conséquences des événements du 11 septembre, que nous déplorons encore et toujours, n'aurons que des répercussions mineures sur les ressources du Fonds. En outre, le FIDA devra veiller à adopter des mesures propres à garantir ses placements. Nous encourageons fortement les membres à s'acquitter de leurs contributions à la cinquième reconstitution des ressources du FIDA. Le Mali mettra tout en œuvre pour faire face à son engagement, malgré les difficultés que le pays a connues suite entre autres à la baisse des cours mondiaux du coton, et la hausse de la facture pétrolière.

Nous saluons les dispositions arrêtées à cet égard par rapport aux placements en ce qui concerne la limitation de la part des actions à 10 % du portefeuille, et l'adoption d'une nouvelle politique de placement qui permettra d'éviter les pertes inadmissibles vécues récemment.

Nous approuvons par la même occasion les dispositions prises pour la mise en place de la sixième reconstitution notamment la consultation prévue à cet effet, et l'évaluation externe des résultats et de l'impact des interventions du FIDA. Cette évaluation est de la plus haute importance pour nos pays, intéressés effectivement à savoir si ces projets et programmes qui mobilisent tant de ressources contribuent au développement, à la lutte contre la pauvreté et la faim au bénéfice de nos ruraux pauvres. Nous suivrons avec grand intérêt les progrès de ces processus.

Le recours au pouvoir d'engagement anticipé doit faire l'objet d'un suivi rigoureux et compte devra en être rendu régulièrement.

Nous félicitons et encourageons le FIDA pour sa participation au processus de reconstruction de l'Afghanistan. Nous en appelons à la Communauté internationale afin qu'elle fasse preuve de plus de vigilance et de solidarité afin que l'Humanité ne connaisse plus d'autres 11 septembre. Dans ce contexte nous accueillons favorablement l'idée d'une Coalition mondiale pour libérer l'humanité de la faim et de la pauvreté, et les vœux exprimés sur la question par son



Excellence, Monsieur O. Obasanjo, Président de la République fédérale du Nigéria qui s'est adressé à notre Conseil.

Plus que jamais l'objectif primordial auquel le FIDA participe est de contribuer à atteindre le but visé par le Sommet du Millénaire, à savoir réduire de moitié d'ici 2015 le nombre des pauvres et des personnes exposées à l'insécurité alimentaire dans les pays en développement demeure d'actualité en particulier pour les pays d'Afrique. Les efforts du FIDA pour faire face aux défis sur la voie de l'atteinte de l'objectif visé doivent être renforcés et parachevés.

C'est le lieu de relever avec satisfaction que les pays africains avec le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) entendent prendre en main leur devenir. Le NEPAD mérite tout le soutien de l'ensemble de la Communauté internationale et des donateurs pour que l'Afrique accède au redressement tant attendu.

Notre délégation marque son approbation pour le budget administratif à croissance réelle zéro pour 2002 d'un montant total de 42,3 millions de dollars USD, et la provision pour imprévus de 165 000 dollars USD.

C'est le lieu de souligner toute notre satisfaction pour l'idée brillante que le Président a eu de rendre notre présente session plus interactive en organisant des tables rondes sur la dimension rurale du financement du développement et sur les stratégies régionales. Cette première doit connaître des suites à l'avenir, et devrait permettre de dégager des pistes pour la Conférence mondiale sur le financement du développement prévue au Mexique.

Nous espérons que le cadre stratégique du FIDA 2002 – 2006 bénéficiera également de nos débats. Notre délégation approuve l'idée d'un séminaire qui permettra d'approfondir le cadre stratégique, ainsi que l'alignement du programme de reconfiguration des processus sur le cadre stratégique, qui se tiendra au sortir de la présente session.

Nous adhérons à la nouvelle appellation du programme de reconfiguration qui en découlera, à savoir «Programme de transformation stratégique». Mais plus que l'appellation, c'est le contenu qui lui est donné qui importera en premier lieu pour mieux atteindre les transformations organisationnelles du FIDA.

Le FIDA doit promouvoir le plus de consensus possible sur la place centrale de la pauvreté rurale dans l'effort global de lutte contre la pauvreté, le rôle des pauvres comme protagonistes de l'élaboration et de la mise en œuvre des programmes de réduction de la pauvreté, et une alliance la plus élargie possible réunissant tous les secteurs de la société, bâtissant ainsi sur ses avantages comparatifs. Nous félicitons dans ce cadre les progrès enregistrés par la Direction dans la mise en œuvre du Plan d'action 2000-2002 (FIDA V), et l'encourageons à aller de l'avant. Les difficultés évoquées comme le manque de moyens humains et financiers doivent être levées avec l'aide des donateurs et de tous les Membres qui croient fermement au rôle et à l'avenir du FIDA.

Le FIDA s'est engagé dans l'Initiative de réduction de la dette des pays pauvres très endettés avec notre bénédiction, et mon pays, la République du Mali compte parmi les pays bénéficiaires. Nous espérons que le processus aboutisse rapidement, et que d'autres pays en bénéficieront. Nous sommes honorés d'avoir été pris en compte au titre de l'initiative, car c'est la preuve que le Mali est résolument engagé dans la réalisation de réformes structurelles, économiques, sociales et politiques profondes, pour mieux lutter contre la faim, la pauvreté et le développement. Pays à vocation agro- pastorale par excellence, le développement rural et les populations rurales pauvres bénéficient à cet égard d'une attention toute particulière.



Nous fondons notre espoir sur la grande générosité des donateurs pour des contributions additionnelles afin que la participation du FIDA à l'initiative n'influence pas négativement le Programme de prêts.

Ma délégation salue les efforts de la Coalition Populaire pour éliminer la faim et la pauvreté, et les progrès enregistrés.

Le Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies pour combattre la Désertification continue d'apporter un appui précieux au Mali, et ce, malgré la faiblesse des ressources dont il dispose. Nous lançons par conséquent un appel aux donateurs afin qu'ils accordent une plus grande attention au Mécanisme qui effectue un travail remarquable sur le front de la lutte contre la désertification pour nos pays toujours menacés par ce fléau.

Je ne saurais terminer sans manifester toute notre reconnaissance et nos remerciements à la Présidente sortante Madame Kirsti Lintonen pour le brillant travail effectué. Ces remerciements s'adressent également au Vice-Président du FIDA, Monsieur John Westley, et au Président adjoint, Monsieur J.L. Lawson qui doivent nous quitter après avoir rendu d'énormes services au FIDA. Nos vœux les meilleurs les accompagnent.

Je vous remercie.



Déclaration du Gouverneur pour la République du Niger

Monsieur le Président,
Monsieur le Président du FIDA,
Mesdames et Messieurs les Gouverneurs du FIDA,
Mesdames et Messieurs les Représentants des Institutions internationales et Partenaires du FIDA,
Honorables Invités et Observateurs,
Mesdames et Messieurs,

Le Niger se caractérise par l'importance que revêt le milieu rural pour son développement économique et social: 85% de la population nigérienne y vit et de l'ordre de 80% pratique l'agriculture, générant ainsi 40% du produit intérieur brut du pays.

La principale caractéristique de l'économie nigérienne est la pauvreté de la population. Les deux tiers de la population – plus en milieu rural – vivent en dessous du seuil de pauvreté. Les niveaux sociaux sont parmi les plus faibles du monde. L'économie rurale est fortement marquée par l'autosubsistance et la circulation monétaire y est réduite. En dépit de cette situation et de conditions naturelles particulièrement difficiles, les résultats du secteur agricole apparaissent relativement encourageants. La production agricole à destination du marché national semble suivre jusqu'à présent globalement le rythme de la demande. Le secteur alimentaire présente un bilan extérieur faiblement déficitaire, les exportations sont proches de compenser les importations, autrement dit la production alimentaire nigérienne «nourrit» globalement la population. Le Niger demeure néanmoins structurellement déficitaire vis-à-vis de l'extérieur.

Ces données rendent incontestable le fait que le secteur rural doit constituer le principal moteur de croissance de l'économie du Niger. Nous pensons que le secteur agro-pastoral peut, à terme, financer la majorité des importations dont le pays a besoin pour sa consommation et ses investissements. Cela passe notamment par une augmentation considérable des exportations agricoles.

Le Gouvernement du Niger est conscient de l'ampleur des moyens qui doivent être mobilisés afin de permettre au pays de relever ce défi. C'est dans ce contexte que la stratégie de réduction de la pauvreté, préparée dans le cadre de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés, vient d'être achevée. Nous sommes aujourd'hui convaincus que pour lutter de façon efficace et durable contre la pauvreté, il est indispensable d'agir sur les secteurs productifs et sur les agrégats macroéconomiques. Cela passe notamment par le développement du secteur rural, une des cinq priorités nationales dans le cadre de la réduction de la pauvreté.

L'objectif global dans le domaine du développement rural est de contribuer à l'amélioration du niveau de vie des populations. Afin d'y parvenir, les moyens nécessaires s'articulent autour de l'accroissement des superficies irriguées, des effectifs du cheptel, des ressources forestières et halieutiques, la maîtrise des ressources en eau à des fins de production et de consommation, l'amélioration de l'alimentation et de la santé animale, la création d'un environnement incitatif pour l'exercice du secteur privé dans le domaine agro-sylvo-pastoral, les activités non agricoles en milieu rural et enfin l'intégration des marchés.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Gouverneurs,

Le développement rural constitue donc, vous l'aurez constaté, une priorité de l'action de mon Gouvernement, priorité inscrite dans la nouvelle stratégie de réduction de la pauvreté élaborée par mon pays. Cette priorité se traduit actuellement par la préparation d'une stratégie de développement rural, en partenariat avec nos partenaires au développement.



Cette stratégie de développement rural a notamment pour vocation d'actualiser et intégrer les stratégies sectorielles existantes ou en cours de finalisation. Parmi celles-ci, il en est une sur laquelle je souhaiterais m'attarder, car elle revêt une importance particulière par son côté éminemment transversal, je veux parler de la stratégie nationale de la microfinance. Des larges consultations nationales et des études qualitatives menées ces dernières années au Niger, sont ressorties un certain nombre de priorités, au premier rang desquelles la microfinance, particulièrement dans sa dimension crédit.

Durant les 10 dernières années, les divers appuis des partenaires techniques et financiers ont permis au secteur de la microfinance au Niger de se développer et à ses différents acteurs de tester la nécessité et la difficulté, d'instaurer une vraie concertation pour réguler, sécuriser et contrôler le secteur.

C'est ainsi que les principaux acteurs impliqués dans le secteur de la microfinance au Niger ont préparé en commun un document de stratégie qui traduit leur vision commune des opportunités, des contraintes actuelles et des perspectives futures d'évolution du secteur. Le Fonds international pour le développement agricole a largement contribué à appuyer ce processus.

Parallèlement à celui-ci, à l'initiative de mon Département ministériel et sur requête de mon Gouvernement, le Fonds International pour le Développement Agricole a financé une mission de formulation d'un "Programme de Développement des Services Financiers Ruraux au Niger". Cela a abouti, le 8 décembre 2000 à Rome, à la signature d'un accord de prêt entre la République du Niger et le FIDA. L'objectif de ce programme est d'améliorer durablement l'accès des populations rurales aux services financiers et, en particulier, celui des groupes pauvres et des catégories défavorisées telles que les femmes et les jeunes. Ce programme est le principal outil de mise en œuvre de notre stratégie nationale de la microfinance. Il s'articule autour de trois composantes: d'une part, la professionnalisation et la sécurisation de l'environnement du secteur, d'autre part, la consolidation, la professionnalisation et le développement des systèmes financiers décentralisés, et enfin la recherche-développement. D'une durée de 10 ans, le programme est financé en partie sur un prêt du FIDA - 8,8 millions de DTS - et en partie par les autres partenaires techniques et financiers du Programme que sont la France et l'Allemagne.

Ce programme revêt pour mon Gouvernement une grande importance car d'une part, il a pour objectif de permettre à toute la population rurale d'accéder à des services financiers de proximité et d'autre part, il a pour vocation d'être le programme d'investissement multilatéral dans le secteur de la microfinance, secteur où la cohérence des interventions est particulièrement cruciale.

Compte tenue de sa grande expérience, la contribution du FIDA sera déterminante pour construire un réseau de crédit de proximité avec la pleine participation des populations bénéficiaires.

Je vous remercie pour votre aimable attention.



Déclaration du Gouverneur suppléant pour la Roumanie

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Gouverneurs,
Mesdames et Messieurs,

Tout d'abord, permettez-moi de vous adresser, Monsieur le Président, au nom du Gouvernement roumain, les plus cordiales félicitations pour votre élection en tant que président du Conseil. Nos félicitations s'adressent également aux vice-présidents et aux autres membres du Bureau. En même temps, je veux vous assurer de l'intérêt du Gouvernement de la Roumanie pour les questions qui sont inscrites à l'ordre du jour du Conseil et du fait que la délégation de mon pays apportera sa contribution aux succès de nos travaux. Je saisis l'occasion pour déclarer la haute appréciation de ma délégation pour les efforts déployés par le Secrétariat dans la préparation de documents de haute qualité soumis à nos débats. Toutefois, j'aimerais relever que la Roumanie est fière de participer, cette année, aux sessions du Conseil d'administration du FIDA, en tant que suppléant de l'Inde, et qu'elle portera sa contribution aux débats.

Pendant un quart de siècle, le FIDA est devenu un important membre de la famille des Nations Unies et a gagné en peu de temps une réputation majeure dans la lutte contre la pauvreté rurale, grâce à sa double vocation – de mobilisation des ressources et de financement des projets de développement dans des zones rurales. À notre avis, grâce à l'expérience qu'il a acquise, le FIDA peut jouer un rôle de plus en plus efficace dans l'accomplissement de son mandat et la Roumanie, en tant que membre fondateur du FIDA, souhaiterait exprimer son appui total aux projets du Fonds. Il est encourageant de constater que le Fonds centre ses activités sur l'éradication de la pauvreté dans les régions sous-développées du monde.

En même temps, nous sommes heureux de saluer la nouvelle approche du FIDA vis-à-vis des besoins des pays en transition en matière de développement rural. Dans ce contexte, j'aimerais exprimer la satisfaction du Gouvernement roumain pour l'organisation à Bucarest, au mois de décembre 2001, d'un séminaire sous-régional sur l'évaluation de la pauvreté rurale dans des pays de l'Europe Centrale et Orientale et l'espoir que, après cela, on poursuivra des actions concrètes du Fonds.

Permettez-moi de vous présenter quelques aspects de l'agriculture roumaine, qui se trouve en plein processus de transition vers l'économie de marché et de préparation pour l'adhésion à l'Union européenne. Aujourd'hui, l'agriculture roumaine apporte une contribution du 15,6% au produit intérieur brut (PIB) en employant près de 38% de la population active du pays. En ce moment, les privés détiennent plus du 85% des terrains agricoles et, conformément au Programme gouvernemental, la restitution des terrains agricoles à leurs anciens propriétaires s'achèvera en 2004. La Stratégie de développement de l'agriculture à moyen terme, adoptée par le Gouvernement au début de l'année 2001, prévoit, dans le secteur végétal, la croissance de la production moyenne sur l'unité cultivée, la réduction des coûts de production, une réduction annuelle (2 à 3%) des superficies cultivées en céréales et la croissance proportionnelle des superficies cultivées avec des plantes techniques. Pour ce qui est du secteur de l'élevage, on prévoit la croissance des effectifs, l'amélioration génétique des races, l'utilisation intensive des biotechnologies pour la reproduction et le développement de la production des fourrages de bonne qualité. Permettez-moi de vous présenter aussi les objectifs du Gouvernement de la Roumanie, dans les secteurs de l'agriculture, de l'industrie alimentaire et de la sylviculture. Il s'agit de:



- adopter le modèle agricole européen, dans le contexte plus large du développement rural, par l'accélération du processus d'intégration de la Roumanie dans les structures européennes, l'assimilation et la mise en œuvre de l'acquis communautaire;
- accroître la production agricole, du point de vue quantitatif et qualitatif, sur la base de la revalorisation du potentiel productif national, par le renforcement des performances des exploitations agricoles et par la promotion de l'agriculture écologique, ainsi que par l'augmentation de la capacité concurrentielle du secteur agroalimentaire national sur les marchés internes et internationaux;
- développer et consolider le secteur privé national par l'achèvement de la privatisation des sociétés agricoles d'Etat et par la promotion d'un programme d'investissements efficace et avantageux pour les producteurs agricoles;
- assurer la sécurité alimentaire et la protection des consommateurs par une politique ferme dans les domaines de la santé des plantes et des animaux;
- développer un marché des produits agricoles compétitif et stable, capable d'assurer des revenus appropriés aux producteurs agricoles.

La mise en œuvre de ces objectifs est conditionnée par la promotion d'un vaste programme de développement rural à l'échelle nationale, y compris l'infrastructure, auquel le FIDA pourrait participer davantage. La réforme que j'ai évoquée plus tôt doit porter notamment sur un important programme d'investissements pour mettre en valeur le potentiel agricole et agro-alimentaire de la Roumanie. Il faut espérer que les institutions financières internationales et les investisseurs publics et privés étrangers comprendront bien l'enjeu du potentiel de l'agriculture roumaine.

Je voudrais exprimer notre satisfaction pour la coopération entre la Roumanie et le FIDA dans le cadre du financement du premier projet du FIDA en Roumanie. Nous sommes persuadés que ce programme de développement durable d'une zone montagneuse de notre pays servira de modèle pour d'autres programmes destinés aux régions rurales où la pauvreté est très marquée. Pour cela, j'aimerais exprimer la pleine confiance en ce qui concerne les perspectives d'une coopération encore plus étroite à l'avenir entre la Roumanie et le FIDA et que cette collaboration puisse s'enrichir de nouveaux projets.

Pour conclure, je désire exprimer mes vœux de succès aux travaux de notre Conseil.

Merci de votre attention.

CHAPITRE 4

DÉCLARATIONS ET ALLOCUTIONS SPÉCIALES

**Message de Son Excellence Carlo Azeglio Ciampi,
Président de la République italienne,
présenté en son nom par
Son Excellence Mario Baccini, Sous-Secrétaire d'État,
Ministère des affaires étrangères de la République italienne**

Monsieur le Président,
Monsieur le Président du FIDA,
Mesdames et Messieurs les Gouverneurs,
Excellences,
Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous présenter le message du Président de la République italienne, M. Carlo Azeglio Ciampi. Au cours d'une rencontre avec le Président Bâge au palais présidentiel, Son Excellence Ciampi a eu récemment l'occasion de réaffirmer combien l'Italie est satisfaite que le FIDA ait choisi Rome comme siège; il a également rappelé le rôle essentiel que le Fonds joue, dans le cadre du système des Nations Unies, dans le domaine de l'agriculture et de l'alimentation.

Je suis également heureux d'adresser au Président Bâge et aux gouverneurs réunis ici, les vœux les plus sincères pour le succès des travaux du Conseil de M. Silvio Berlusconi, Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères italien que je représente également ici.

La collaboration entre l'Italie et le FIDA qui luttent ensemble contre la faim et la pauvreté dans le monde - une des grandes priorités internationales d'aujourd'hui - s'est constamment renforcée avec le temps.

La lutte contre la faim et la malnutrition, qui est non seulement un impératif de stabilité économique et de sécurité mondiale mais aussi et avant tout un devoir moral, mobilise les Nations Unies, les pays du G-8, la Banque mondiale, l'Union européenne, et toutes les autres organisations internationales et régionales, et surtout la volonté politique de chaque État.

La communauté internationale, comme les pays directement intéressés, ont les ressources et les capacités requises pour gagner ce combat, mais la victoire n'est possible qu'avec la contribution et l'engagement de tous. Dans le cadre de cette stratégie, le FIDA est appelé à jouer un rôle primordial: il a toujours favorisé des actions spécifiques visant à éliminer la pauvreté rurale; c'est là une activité fondamentale qui, espérons-le, contribuera à atteindre l'objectif de réduire de moitié le nombre des pauvres dans le monde d'ici l'année 2015 conformément aux principes et aux engagements formulés dans la Déclaration du Millénaire.

Dans ce contexte, le *Rapport 2001 sur la pauvreté rurale* publié par le FIDA constitue un important document de référence pour la communauté internationale. L'Italie, fermement convaincue de l'importance fondamentale du FIDA, a triplé sa contribution volontaire au Fonds en 2001, et étudie actuellement la possibilité de l'augmenter encore fortement. En outre, elle a récemment renforcé sa coopération avec les initiatives multilatérales et bilatérales intéressant les communautés rurales vulnérables, la restauration de l'agriculture et la sécurité alimentaire dans certaines régions comme l'Afrique centrale et occidentale et l'Iran. Afin d'améliorer encore sa collaboration avec le FIDA, elle a conclu, en novembre 2001, un accord détaillé de partenariat pour la conception et l'exécution de projets et d'initiatives co-financés par l'Italie elle-même et le Fonds.



L'Italie se propose aussi d'apporter sa contribution originale à la lutte contre la faim et la pauvreté dans le monde selon d'autres modalités; c'est ainsi qu'elle a récemment signé un Protocole d'entente avec la FAO, le FIDA et le PAM concernant la collaboration internationale dans le secteur de l'agriculture et de l'alimentation. Grâce à cette initiative, nous entendons valoriser l'intervention des entreprises dans ce secteur, stimuler le recours au patrimoine scientifique et didactique des universités et des établissements de recherche et favoriser les activités des associations professionnelles et des organisations non-gouvernementales qui travaillent dans ce secteur.

Le Protocole d'entente prévoit en effet la participation des éléments multiples de la réalité italienne dans l'action engagée par les trois organisations internationales pour lutter contre la faim et la pauvreté dans le monde. Il s'agit d'une initiative sans précédent du point de vue non seulement du nombre d'organismes intéressés (plus de 200) et de leur importance mais aussi du point de vue de l'ampleur de l'action envisagée.

Je suis particulièrement heureux de pouvoir remercier aujourd'hui le Président Bâge de l'accueil que le FIDA a réservé à ce projet et de sa volonté d'assurer son succès.

Tout en souhaitant au Fonds tous les succès possibles, je souhaite réaffirmer le soutien inconditionnel et convaincu que l'Italie apporte à son action.

Je tiens enfin à remercier vivement le Conseil des gouverneurs des efforts que le Fonds déploie dans ce sens en parfaite synergie avec les autres organisations des Nations Unies que la ville de Rome a l'honneur d'accueillir.

**Message du Secrétaire général des Nations Unies,
M. Kofi Annan,
prononcé en son nom par
Mme Catherine Bertini, Directeur exécutif
du Programme alimentaire mondial**

Chers amis,

C'est pour moi un grand plaisir de saluer les participants au Conseil des gouverneurs du Fonds international de développement agricole.

Comme les autres organismes du système des Nations Unies, le FIDA s'est résolument engagé dans la réalisation de l'objectif visé par la communauté internationale, consistant à réduire de moitié le nombre de personnes vivant dans une situation de pauvreté extrême d'ici à 2015. Pour y parvenir, il nous faut faire porter l'essentiel de nos efforts sur le milieu dans lequel les pauvres vivent et travaillent, c'est-à-dire les zones rurales où 75% des personnes très pauvres ont leur foyer; l'agriculture et les activités connexes constituent le fondement de leur subsistance, de leurs revenus et de leur survie.

Qu'ils soient agriculteurs, travailleurs agricoles, pasteurs ou pêcheurs, les ruraux pauvres sont particulièrement menacés par la dégradation des ressources naturelles dont dépendent leurs activités de subsistance. C'est dans les zones arides où l'eau est rare que ce lien est sans doute le plus sensible or, c'est là que vivent près de 630 millions de ruraux pauvres. Pour eux, la "désertification" est plus qu'un problème environnemental, c'est une menace pesant directement sur la possibilité de pratiquer des cultures, de se procurer des revenus et de libérer leurs communautés de la pauvreté.

Voilà pourquoi il est urgent de renforcer les mécanismes et les institutions chargés de traduire les objectifs environnementaux mondiaux en des actions de développement durable au niveau local. L'un d'entre eux est le Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification. Je tiens à remercier le FIDA pour le soutien fidèle qu'il a apporté à ce mécanisme et pour la précieuse contribution à l'exécution de la Convention que représentent ses investissements directs dans les zones arides.

Il nous faut également inverser la tendance à la baisse des ressources allouées à la réduction de la pauvreté rurale, ce qui implique de relever le niveau des investissements consacrés à l'amélioration de la productivité agricole et à la création d'emplois hors exploitation agricole. J'espère que la Conférence internationale sur le financement du développement, qui doit se tenir le mois prochain à Monterrey au Mexique, permettra d'identifier les moyens de mobiliser des ressources additionnelles pour le développement agricole et rural.

Cependant, les financements à eux seuls ne permettront pas la réalisation de l'objectif visé pour 2015. Il est indispensable d'améliorer l'impact des investissements dans les zones rurales. Le FIDA a un rôle déterminant à jouer à cet égard. Il a une longue expérience de travail avec les ruraux pauvres, à la fois sur le terrain et dans leurs communautés. Par le biais de ses projets à assise communautaire, le FIDA a accumulé une mine d'informations importantes sur les priorités, les capacités et les besoins des ruraux pauvres. Je rends hommage au Fonds pour son souci de partager ces savoirs avec tous ceux qui se consacrent à l'élimination de la pauvreté.

Je suis convaincu qu'en travaillant ensemble nous pouvons améliorer le sort de toutes les personnes qui sont aujourd'hui prisonnières de la pauvreté sans espoir pour le futur. Dans cet esprit, je vous souhaite à tous une session particulièrement fructueuse.



**Allocution du Directeur exécutif
du Programme alimentaire mondial,
Mme Catherine Bertini**

Monsieur le Président,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,

Ce discours est le dernier que je prononce au FIDA en qualité de Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial. Pendant ces dix dernières années, j'ai énormément apprécié la collaboration étroite et la complémentarité des démarches du FIDA et du Programme alimentaire mondial, et ce dernier n'a eu qu'à s'en féliciter. Voilà pourquoi, c'est toujours pour moi un plaisir de participer à ce Conseil et d'assister avec vous aussi bien à la cérémonie d'ouverture qu'aux dîners, déjeuners et réceptions, au cours desquels – loin des lieux de réunion proprement dits – tant de choses se décident. Cette année, malheureusement, je ne pourrai pas m'y rendre, mais certains de mes collègues le feront. Le Secrétaire général a convoqué à New York une réunion du groupe des cadres dirigeants, une sorte de "retraite", et je dois partir ce matin pour y participer.

Je souhaite également rendre un hommage tout particulier à Lennart Båge et à ses collègues du FIDA. Depuis qu'il est au FIDA, nous avons travaillé ensemble sur plusieurs dossiers importants, comme du temps où il représentait son gouvernement. Cette collaboration et cette amitié me sont chères, et je suis très heureuse d'avoir eu le privilège de travailler avec lui. Lors de la cérémonie que mon Conseil d'administration a eu la gentillesse d'organiser en mon honneur la semaine dernière, Lennart représentait le FIDA et David Harcharik, Directeur général adjoint de la FAO, représentait la FAO; je dois avouer que j'ai été touchée par la très grande bienveillance de leurs discours.

Quand je me reporte dix années en arrière, je trouve que, par beaucoup d'égards, le monde d'aujourd'hui est bien plus agréable à vivre qu'il y a dix ans. La mondialisation économique, les avancées scientifiques et le développement de la technologie de l'information ont tous eu des retombées très positives notamment en termes de diminution de la pauvreté et de la faim, dans le monde entier. La FAO estime que le nombre de personnes touchées par la faim dans le monde en développement est tombé de 822 millions il y a dix ans à 777 millions aujourd'hui. C'est un résultat remarquable d'autant plus que pendant la même période la population mondiale a augmenté d'à peu près le même nombre d'habitants pour dépasser les six milliards. Mais, bien entendu, la famine reste inacceptable quand bien même elle ne toucherait qu'une seule personne. Pour décrire cette faim insupportable, les Éthiopiens parlent parfois du "feu de la faim" qui les frappe, les brûle et parfois les tue.

Pendant la dernière décennie, le monde a été le théâtre d'un grand nombre de crises: des conflits civils plus nombreux que jamais aux quatre coins de la planète; l'irruption du terrorisme dans tous les points du globe; et la gigantesque épidémie de sida qui a déferlé dans le monde entier. De plus, nous comptons sur plusieurs éléments positifs qui, dans les faits, ne se sont pas produits. Au début des années 90, à la fin de la guerre froide, on espérait avec optimisme qu'il serait possible de faire des économies sur les dépenses militaires des pays de l'OTAN et du bloc occidental, économies qui pourraient être réinvesties dans le développement économique. Mais ces soi-disant "dividendes de la paix" n'ont jamais vu le jour. Au contraire, l'aide publique au développement (APD) a baissé à partir de 1992: l'APD pour les institutions multilatérales a diminué de 24% et l'APD bilatérale de 17%.

Nous avons été les témoins d'une incroyable recrudescence des catastrophes naturelles et, indubitablement, des catastrophes provoquées par l'homme. Si l'APD a diminué, l'aide humanitaire d'urgence, elle, a presque doublé en raison d'une avalanche de catastrophes sans précédent. Les



catastrophes naturelles des dix dernières années ont été de grande ampleur, à commencer par la sécheresse de 1992 en Afrique australe qui a mis en danger la vie de 18 millions de personnes. Mais les Nations Unies et les donateurs bilatéraux et multilatéraux travaillant dans les pays de la région ont enregistré un beau succès puisque la famine a été évitée. Récemment, nous avons été confrontés à une sécheresse qui est remontée de l'Afrique et du Moyen-Orient jusqu'en Afghanistan, puis en Inde. Nous avons dû faire face à des situations d'urgence en Afghanistan, en Europe de l'Est et en Afrique. Une dangereuse sécheresse s'est abattue sur les pays de la corne de l'Afrique; l'ouragan Mitch a frappé l'Amérique centrale et des inondations de très grande ampleur ont touché le Bangladesh, la Chine et l'Inde. Si les choses continuent ainsi, nous devons tous redoubler d'effort pendant les dix prochaines années pour mobiliser les ressources et fournir l'aide permettant aux populations de faire face à ces situations. De plus, il est hors de doute qu'au sortir de telles catastrophes, qu'elles soient dues à l'action de l'homme ou qu'elles soient naturelles, le FIDA, la FAO et le PAM ainsi que les autres membres de la communauté internationale auront beaucoup à faire pour aider les populations à se redresser.

Vous savez également que le travail accompli par le PAM a changé de nature au cours des dix dernières années. Alors que nous étions un organisme de développement, nous sommes maintenant essentiellement un organisme d'intervention d'urgence. Cependant, le travail de développement, le travail qui consiste à aider les pays en paix et les populations vivant pacifiquement mais dans une situation de pauvreté sans issue, reste aussi important qu'il l'a toujours été.

Les trois organismes ayant leur siège à Rome sont tous concernés, bien sûr, par la diminution des ressources allouées au développement. C'est une des raisons pour laquelle nous nous préparons ensemble à la Conférence internationale sur le financement du développement qui se tiendra à Monterrey en mars et nous étudions conjointement l'organisation d'une manifestation intitulée "Réduction de la faim et de la pauvreté: le rôle déterminant du financement de l'alimentation, l'agriculture et du développement rural"; enfin, une déclaration commune du FIDA, du PAM et de la FAO devra être prononcée par le Directeur général de la FAO, ce dont nous nous félicitons.

Comme vous le savez, nous menons plusieurs actions en collaboration avec le FIDA. Le PAM a des projets qui profitent à plus de trois millions de personnes dans 14 pays, et le montant total de nos investissements sous la forme de cofinancement se chiffre à quelque 84 millions de USD. Le PAM mène également beaucoup de projets avec la FAO, et les deux organisations travaillent de concert à l'Initiative du Millénaire de Rome en vertu de laquelle les créances italiennes sont échangées dans les pays pour financer des projets de lutte contre la pauvreté et d'appui au développement rural.

Mais, ainsi que j'ai déjà eu l'occasion de vous le dire auparavant, s'il est une chose que nous devons tous faire pour contribuer à faire reculer massivement la pauvreté dans les pays en développement, c'est atteindre les femmes et les fillettes, et ce encore plus efficacement que nous ne le faisons aujourd'hui. Quand on sait, par exemple, que sur dix victimes de la faim sept sont des femmes et des fillettes, pourquoi allouer l'essentiel de nos ressources aux hommes – ne faudrait-il pas mieux au contraire en faire directement profiter ces sept personnes sur dix qui sont des femmes et des fillettes? Quand on sait qu'en Afrique la grande majorité des agriculteurs sont des femmes, pourquoi donner l'essentiel des ressources destinées à l'agriculture en Afrique aux agriculteurs hommes qui sont minoritaires dans le secteur – ne faudrait-il pas mieux les mettre à la disposition des femmes, qui constituent la majorité de ceux qui travaillent dans les champs? Quand on sait que, dans le monde entier, les femmes cuisinent pour le ménage, qu'elles ramassent le bois destiné à alimenter le feu de cuisson des aliments, que ce sont elles encore qui vont puiser l'eau utilisée pour cuisiner, pourquoi donner les aliments aux hommes?

Comme je l'ai dit auparavant à ce groupe, les femmes n'ont cessé de me répéter: "Si vous faites parvenir des vivres dans mon ménage, je les contrôle et je suis certaine qu'ils vont nourrir nos enfants. Si vous les donnez à mon mari, ils ne parviendront pas nécessairement jusqu'au ménage et risquent d'être vendus pour servir à autre chose". L'un des principes de base du développement est



qu'il convient d'associer les bénéficiaires à la direction, aux prises de décision et à la gestion des programmes. Par conséquent, si les femmes sont nos principaux bénéficiaires, ce sont elles qu'il nous faut consulter avant d'élaborer les projets et de faire parvenir les ressources. En outre, il importe que des femmes fassent partie des responsables locaux désignés par le gouvernement hôte parce que ce sont elles qui ont les besoins les plus importants et parce qu'elles savent ce dont les autres femmes ont besoin.

Je me souviens qu'à l'occasion d'un voyage en Angola, il y a quelques années, j'ai visité un projet, plus précisément un projet de redressement, concernant des zones déminées dans lesquelles des personnes déplacées à l'intérieur du pays revenaient pour reprendre possession de leurs foyers et de leurs terres. Ces gens étaient très heureux de pouvoir cultiver et semer de nouveau des graines sur leur propre terrain, mais les femmes se plaignaient parce que l'ONG qui les aidait leur avait fourni des houes mâles. Je suis sûre que vous, en tant que spécialistes de l'agriculture, vous savez ce qu'est une houe, mais un jour où je racontais cette histoire quelqu'un a cru que je parlais de bas¹. Quoi qu'il en soit, les femmes se plaignaient donc parce qu'on leur avait procuré des houes mâles. J'ignorais qu'il existait une différenciation sexuée chez les houes avant d'avoir parlé avec ces femmes en Angola et il est évident que ceux qui avaient envoyé les houes l'ignoraient également. Ils n'avaient certainement jamais communiqué avec les personnes qui allaient travailler dans les champs, c'est-à-dire les femmes. C'est pourquoi ils avaient envoyé de grandes houes avec un long manche en bois et une lame rectangulaire, semblables à celles que mon mari utilise dans notre jardin. Et bien sachez, Mesdames et Messieurs, qu'en Angola ces houes sont des houes mâles. Les houes femelles ont des manches en bois beaucoup plus courts fixés selon un angle de presque 45 degrés au fer qui ressemble à celui d'une bêche avec une extrémité pointue. Les houes femelles permettent de travailler la terre beaucoup plus profondément que les houes mâles rectangulaires, mais il faut se pencher davantage vers le sol pour les utiliser. Pourquoi les femmes les préfèrent-elles? Et bien, premièrement, ce sont les femmes qui s'occupent des cultures, elles savent donc qu'il faut travailler le sol en profondeur avant de planter les semences. Deuxièmement, elles portent leurs bébés sur le dos et peuvent donc rester penchées dans les champs pendant des heures avec ces enfants sur le dos, beaucoup plus longtemps que si elles devaient se tenir droites. Mais, avant d'envoyer les houes, nul n'avait pris la peine de consulter les personnes qui allaient travailler dans les champs. C'est une simple anecdote mais elle montre que si ce sont les femmes qui assurent le travail, si ce sont elles les agriculteurs, alors c'est avec elles qu'il convient d'examiner les besoins et il importe de leur procurer ce qu'elles demandent parce que ce sont elles qui font la différence, ce sont elles qui s'occupent des cultures.

C'est vrai aussi pour l'alimentation des ménages. Les femmes cuisinent les aliments. Donc, si nous leur envoyons du maïs à grains durs, comme nous l'avons fait dans le passé, elles ont des problèmes pour se procurer le bois de chauffage. Il faut qu'elles s'éloignent de plus en plus pour trouver le bois nécessaire à la cuisson du maïs, laquelle est trois fois plus longue que celle du maïs pilé, ce qui signifie qu'il faut abattre davantage d'arbres et que ces femmes sont moins en sécurité. Voilà le genre d'informations auxquelles il convient de s'intéresser avant de faire parvenir de l'aide dans un pays, et il est de la plus extrême importance que nous le fassions. Et que dire de la scolarité des fillettes: si l'on me demandait de formuler un vœu pour combattre la faim et la pauvreté dans le monde, je répondrais qu'il nous faut affecter nos ressources à l'éducation scolaire des filles parce qu'une fois éduquées à l'école, elles peuvent prendre diverses décisions concernant leur vie et l'améliorer. Les perspectives économiques à leur portée s'élargissent; elles sont instruites; elles savent lire; elles savent tirer parti de ce qu'elles lisent; elles peuvent décider d'avoir moitié moins d'enfants qu'elles n'en auraient eu si elles n'étaient pas allées à l'école jusqu'à l'âge de dix ans au moins; enfin elles savent ce qui est bon pour la santé et l'alimentation de leurs enfants et se le procurent. Nourrir les fillettes à l'école, voire même seulement les y envoyer, est une des actions les plus importantes que nous pouvons accomplir ensemble, pour éliminer la faim dans le monde entier.

¹ Confusion entre les mots anglais hoes (houes) et hose (bas)



Aussi, s'il y a un message que je souhaite faire passer dans ce discours, c'est le suivant: je vous en prie, ne vous contentez pas de mettre les fillettes et les femmes dans un coin de votre mémoire. Faites-en la cible de vos interventions au FIDA, faites-en les bénéficiaires principaux des politiques de vos gouvernements, et mettez à leur disposition les prêts, les vivres, l'assistance et tout ce qui peut faire une différence dans leur vie. Parce qu'en améliorant la vie de ces fillettes et de ces femmes vous améliorerez la vie de tous les membres de la communauté et de tous les habitants du pays et, en fin de compte, vous donnerez un coup de pouce à l'économie du monde entier.

La Banque mondiale et l'Organisation mondiale de la santé ont réalisé une étude intitulée "Dying for Change: The Voices of the Poor". On a demandé aux pauvres qui ont été interrogés : "Quel est votre désir le plus cher? Quel est votre plus gros problème?". Et voici ce qu'on peut lire dans cette étude: "Le manque d'aliments est le plus fréquemment cité quand il est question des désirs. La faim et la malnutrition sont les causes profondes des maladies. Elles provoquent faiblesse et épuisement, elles accroissent la sensibilité aux infections. " Ces personnes disent qu'il leur arrive de ne pas manger pendant plusieurs jours d'affilée. Ce sont ces gens là que le FIDA, la FAO, le PAM et nous tous, essayons d'atteindre, or ils ne reçoivent pas encore toute l'attention voulue: ils sont répartis dans le monde entier, beaucoup d'entre eux dans des lieux pacifiques, et ils ne font pas la première page des journaux tout en ayant cependant un besoin désespéré de nourriture. Selon l'étude, en Éthiopie les gens disent: "Nous avons la faim qui brûle, nous avons le feu de la faim". Prenons l'engagement de nous ranger au côté des femmes et des fillettes pour éteindre ce feu.



**Message du Directeur général de l'Organisation
des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture,
M. Jacques Diouf,
présenté en son nom par M. David Harcharik,
Directeur général adjoint**

Monsieur le Président,
Monsieur le Président du FIDA,
Mesdames et Messieurs les Gouverneurs,
Mesdames, Messieurs,

C'est pour moi un grand plaisir de prendre la parole à l'ouverture de la vingt-cinquième session du Conseil des gouverneurs du FIDA car j'ai ainsi l'occasion de réaffirmer une fois encore l'étroite collaboration et les buts communs qui unissent le FIDA et la FAO. Je suis particulièrement heureux de noter que, depuis que j'ai eu l'honneur de parler ici il y a juste un an, les deux organisations ont encore élargi et renforcé leur collaboration pour lutter contre la faim et la pauvreté dans le monde.

Même si, je le sais, il y a peut-être aujourd'hui quelques sceptiques parmi nous, je tiens à vous assurer que les relations de travail et les activités conjointes de la FAO, du PAM et du FIDA continuent de se développer à mesure que nous travaillons de concert pour atteindre des buts communs. L'édition de la publication commune de nos trois organisations *Travailler ensemble*, parue en novembre dernier, présente de nombreux exemples de notre collaboration dans les zones rurales des pays en développement. Je voudrais maintenant rappeler les excellentes relations de travail que la FAO et le Programme alimentaire mondial ont toujours entretenues avec John Westley qui va bientôt nous quitter, comme vous le savez. John a été pour moi un collègue et un ami et je peux vous assurer qu'il a toujours constamment lancé des idées et des initiatives sur les moyens d'améliorer nos relations de travail et nos activités communes. Il a travaillé en bonne harmonie avec moi et Namanga Ngongi du PAM et, plus récemment Jean-Jaques Graisse, mais aussi avec de nombreux fonctionnaires de la FAO. Ses idées constructives ont toujours contribué à résoudre les problèmes et je tiens à le remercier directement ici. John, vous nous manquez même si nous nous réjouissons, bien entendu, de travailler bientôt avec votre successeur, Mr Enweze.

Même si la collaboration est excellente, il est malheureusement vrai qu'en dépit de tous nos efforts conjoints ou séparés, la faim et la pauvreté persistent. En cette période de mondialisation croissante, le fait qu'environ 815 millions de personnes manquent de nourriture, c'est-à-dire de la base même d'une vie saine, constitue sans aucun doute un scandale moral pour nous.

Toutefois faire reculer la faim n'est pas simplement un impératif moral : c'est aussi une action économiquement judicieuse. La faim et la malnutrition qui se traduisent par une faible productivité, la nécessité de programmes d'aide sociale, des maladies et des décès prématurés ont un coût économique extrêmement élevé. Il est donc indispensable que le problème de la faim soit considéré comme un enjeu central de développement et pas simplement comme un problème humanitaire. En particulier, il est nécessaire d'accroître fortement les moyens financiers mis à la disposition du secteur rural où vivent la plupart des victimes de la faim et de donner aux populations – notamment aux femmes – les moyens de participer à des programmes de développement qui les libéreront de l'emprise de la pauvreté. Il est nécessaire d'investir pour améliorer les moyens de subsistance c'est-à-dire créer des moyens de subsistance et des emplois et pas simplement lancer des programmes sociaux – de millions de ruraux de façon à renverser la tendance au déclin du secteur rural et à assurer un développement rural à assise large et un progrès social et économique durable.



C'est pour cette raison que les trois organisations s'occupant d'alimentation et d'agriculture qui ont leur siège à Rome attachent une telle importance aux diverses réunions internationales de haut niveau qui ont lieu cette année. Ces réunions donnent l'occasion de stimuler les investissements en faveur du développement rural durable et de relancer et renforcer la mise en œuvre des engagements pris au Sommet mondial de l'alimentation en 1996.

Je suis donc particulièrement heureux de prendre acte de l'excellente collaboration que nous avons réalisée pour donner suite à ces réunions. En particulier, les travaux préparatoires de la conférence internationale sur le financement du développement ont vu le FIDA, le PAM et la FAO œuvrer pour une cause commune: redonner au développement rural, à l'alimentation et à l'agriculture leurs anciennes positions d'éléments clefs du processus de développement dans de nombreux pays. L'exposé présenté par le Président du FIDA au nom des trois organisations ayant leur siège à Rome à la deuxième session du Comité préparatoire de la conférence en octobre dernier et l'allocution prononcée à la session suivante du même comité par le Directeur exécutif adjoint du PAM ont été particulièrement importants et semblent avoir été accueillis avec grand intérêt par les participants. En outre, je sais que plusieurs délégations présentes ici ont contribué à réaffirmer nos grande préoccupations grâce à des contacts directs avec leurs représentants à New York et je tiens à les en remercier.

Monsieur le Président, nos trois organisations préparent également une réunion de groupe qui se tiendra en liaison avec la conférence elle-même. Cette réunion qui aura pour thème la *Réduction de la pauvreté et de la faim : le rôle déterminant du financement de l'alimentation, de l'agriculture et du développement rural* sera pour les gouvernements, les ONG, la Banque Mondiale et nos trois organisations l'occasion d'échanger des vues et des idées sur les moyens de mobiliser et de cibler plus efficacement les ressources de développement requises pour atteindre les objectifs de développement du Millénaire. Les travaux de ce groupe et de la conférence elle-même apporteront bien entendu, des contributions importantes au processus qui aboutira au "Sommet mondial de l'alimentation : cinq ans après" qui, vous le savez, se tiendra au siège de la FAO du 10 au 13 juin prochain.

Dans ce contexte, je suis également heureux de rappeler que la FAO collabore étroitement avec le FIDA pour préparer ce Sommet. Je tiens en particulier à adresser de nouveau mes remerciements à John Westley, qui a assuré, avec tant de compétence la présidence du groupe de haut niveau qui s'est réuni à Rome en juin de l'année dernière pour étudier la question de la mobilisation des ressources en faveur de la sécurité alimentaire, de l'agriculture et du développement rural et aussi pour identifier des mesures précises à prendre afin d'accroître les flux de ressources et les capacités de réalisation des donateurs et des bénéficiaires dans le cadre de la réduction de la pauvreté et de la faim. Le groupe a souligné dans ses conclusions que toutes les parties doivent accélérer leur action si elles veulent que les objectifs du Sommet mondial de l'alimentation et les autres objectifs internationaux de développement figurant dans la Déclaration du Millénaire des Nations Unies soient atteints. Il a également reconnu que le renforcement des partenariats contribuerait à faire mieux comprendre à tous les liens qui existent entre la sécurité alimentaire, l'agriculture et le développement économique ainsi que les contributions qu'une amélioration des investissements dans l'agriculture et le développement rural peut apporter à la réalisation des objectifs du Millénaire.

Comme nous le savons, l'objectif du Sommet mondial de l'alimentation de 1996 - réduire de moitié le nombre d'êtres humains sous-alimentés d'ici 2015 - risque fort de ne pas être atteint. En effet, ce nombre n'a diminué que d'environ 6 millions d'individus par an, alors que 20 millions étaient envisagés à l'origine. En d'autres termes, nous sommes loin d'atteindre notre objectif. Le "Sommet mondial de l'alimentation : cinq ans après" étudiera les deux grands obstacles à la réalisation des objectifs qui ont été dégagés : l'absence de volonté politique et les disponibilités de ressources. Le rapport du Groupe de haut niveau constituera un document général clef qui sera examiné par les chefs d'État et de gouvernement et les autres délégués réunis à ce Sommet.



En mobilisant de nouveau la communauté internationale, et en lui faisant prendre l'engagement de s'attaquer comme il le faut à ces deux facteurs critiques, le Sommet donnera un nouvel élan à notre combat commun pour libérer le monde de la faim et de la pauvreté. J'espère sincèrement que le FIDA et les membres du Conseil des gouverneurs réunis ici aujourd'hui se joindront à nous pour transmettre ce message aux gouvernements du monde entier. Mobiliser la volonté politique et les ressources financières pour éliminer la faim et la pauvreté, voilà peut-être la tâche la plus importante que le monde doit affronter aujourd'hui; c'est un problème qui exige une action directe et concertée de tous pour bâtir un monde meilleur, plus prospère et plus pacifique – oui, j'ose dire pacifique –.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Délégués,
Mesdames, Messieurs,

Au nom du Directeur général, je voudrais adresser au Conseil des gouverneurs mes vœux les plus sincères de succès dans ses délibérations. Je vous remercie.

**Déclaration du Président du FIDA,
Lennart Båge,
à l'occasion de la vingt-cinquième session du Conseil des gouverneurs**

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Gouverneurs,
Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi de vous souhaiter chaleureusement la bienvenue à Rome et à cette vingt-cinquième session du Conseil des gouverneurs du FIDA. Je voudrais remercier M. Mario Baccini, Sous-Secrétaire d'État au Ministère des affaires étrangères de notre pays hôte, qui nous fait l'honneur d'être parmi nous aujourd'hui pour nous transmettre le message du Président de la République italienne, S. E. Carlo Azeglio Ciampi. Ce message nous rappellera l'engagement résolu du pays qui nous accueille en faveur de la lutte contre la pauvreté.

Nous sommes également très honorés par la présence à cette session du Conseil du Président de la République fédérale du Nigéria, M. Olusegun Obasanjo. Le rôle que M. Obasanjo a joué dans le rétablissement de la démocratie et l'esprit d'initiative dont il fait preuve, dans son propre pays et dans toute la région, comme en témoigne notamment sa contribution au nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NPDA), font naître l'espérance d'un nouveau départ pour ce continent.

J'ai également le plaisir d'accueillir Mme Catherine Bertini. C'est la dernière fois que Mme Bertini participe au Conseil des gouverneurs en sa qualité actuelle de Directeur exécutif du PAM. J'ai eu l'occasion la semaine dernière, lors de la réunion du Conseil d'administration du PAM, de rendre hommage au dynamisme de Mme Bertini et à son dévouement dans le travail qu'elle a mené au service des pauvres et des déshérités du monde entier.

Nous sommes très heureux d'avoir parmi nous le Directeur général adjoint de la FAO, M. David Harcharik. Comme souligné dans le récent document publié *Travailler ensemble* la collaboration entre les trois institutions des Nations Unies basées à Rome est maintenant bien en route et va s'amplifiant, et nous entendons la poursuivre et la renforcer dans les années à venir.

C'est la première fois que j'ai l'honneur de m'adresser au Conseil des gouverneurs en tant que président du FIDA. Les mois qui se sont écoulés depuis mon arrivée ici au FIDA ont été très stimulants et prenants et j'ai trouvé que le travail du Fonds était encore plus motivant que je ne m'y attendais. J'ajouterais également que j'ai été impressionné par le dévouement et l'engagement du personnel du Fonds.

Mais l'année qui s'est écoulée depuis la dernière réunion du Conseil des gouverneurs a aussi ébranlé le monde. Les événements tragiques du 11 septembre et leurs prolongements sont venus nous rappeler à quel point nos sociétés sont étroitement liées entre elles dans un environnement mondialisé. Ils nous ont obligés à reprendre conscience de l'importance qu'il convient d'accorder à l'intégration des processus économiques et politiques, et de l'absolue nécessité de faire en sorte que la mondialisation ne laisse personne de côté.

L'année passée a également été marquée par un très brusque ralentissement de l'activité économique qui, aggravé par les événements du 11 septembre, menace de fragiliser encore davantage les pays pauvres et les populations déshéritées, et d'accentuer la pauvreté dans de nombreuses régions du monde.



Ces évolutions nous rappellent que la mondialisation n'a pas les mêmes effets pour tous. Alors que certains tirent des avantages croissants de la libre circulation des capitaux, de l'information et des biens et services, pour des centaines de millions d'exclus de la mondialisation la simple survie reste une lutte continue.

Au cours des deux derniers mois, j'ai eu l'occasion de me rendre sur les sites de projets financés par le FIDA dans des régions isolées du Nigéria et du Sénégal. Je conserve dans mon souvenir deux images très précises de ces visites. L'une est celle d'une femme dans un petit village de l'État de Katsina, dans le nord du Nigéria. Elle avait réussi à améliorer son revenu, et cela lui donnait une telle assurance qu'elle se sentait parfaitement à l'aise au milieu des responsables, et même des ministres, qui se trouvaient là. Munie d'un microphone, elle racontait à un public captivé les problèmes qu'elle avait rencontrés et comment elle les avait surmontés. Pour l'avenir, elle déclarait que son village avait besoin d'une meilleure route d'accès au marché, d'une école primaire et d'une salle de télévision. La pauvreté était encore son lot quotidien, mais son message était porteur d'espoir et de dignité.

La deuxième image que j'ai gardée est celle d'une maison toute simple dans un village pauvre du département de Matam, au Sénégal, où la grande fierté des habitants était un coffre-fort reluisant, avec un grand livre comptable posé dessus. Les membres du groupe d'épargnants y avaient inscrit soigneusement le montant de chaque dépôt, de chaque prêt et de chaque remboursement effectué. Comme dans beaucoup d'autres projets du FIDA, le taux de remboursement des prêts était largement supérieur à 90%. Ce coffre-fort symbolisait leur entrée dans le monde moderne, ce dont ils étaient, à juste titre, extrêmement fiers. La pauvreté était encore leur lot quotidien, mais leur message était porteur d'espoir et de dignité.

Monsieur le Président,

Aujourd'hui, plus de un milliard deux cents millions d'êtres humains vivent encore dans un état de dénuement extrême, avec un revenu inférieur à un dollar par jour.

Réunis au Sommet du Millénaire, en septembre 2000, les dirigeants du monde entier ont proclamé leur engagement de réduire de moitié d'ici 2015 la proportion de l'humanité qui vit dans l'extrême pauvreté. Nous le savons tous. La prise de conscience dont cela témoigne ne se limite pas aux gouvernements. Lors du Forum économique mondial qui s'est tenu au début du mois, il était frappant de voir les dirigeants des plus grandes entreprises et des plus grands établissements financiers du secteur privé souligner l'importance et l'urgence qu'il y a à s'attaquer à la pauvreté. Beaucoup d'entre eux ont insisté sur le fait que la pauvreté chronique est une source d'instabilité et qu'elle engendre le désespoir. Dans un contexte différent, c'est le même message qui a été lancé avec force au Forum social mondial de Porto Alegre, au Brésil.

Pour le FIDA, cette large convergence de vues sur la nécessité de réduire la pauvreté crée de nouvelles possibilités et responsabilités pour le FIDA de forger activement de nouveaux partenariats et alliances.

L'an passé, plusieurs mesures importantes ont été prises pour accroître l'efficacité du FIDA.

Tout d'abord, le Fonds s'est doté d'un nouveau cadre stratégique pour la période 2002-2006. Mis au point avec la participation de l'ensemble du personnel du FIDA, ce document s'inspire du *Rapport 2001 sur la pauvreté rurale* et des évaluations régionales de la pauvreté.

Prenant pour point de départ les objectifs fixés au Sommet du Millénaire, ce cadre stratégique vise à renforcer le rôle catalyseur du Fonds dans l'accomplissement de sa mission désormais résumée par la formule: *Ouvrir pour que les ruraux pauvres se libèrent de la pauvreté*. Trois grands objectifs doivent le guider dans cette action: renforcer la capacité des pauvres et de leurs organisations;



améliorer l'accès aux ressources naturelles productives et à la technologie; accroître l'accès aux services et aux marchés financiers.

L'un des principaux axes de la stratégie est de renforcer l'impact du Fonds en établissant des partenariats solides avec les institutions, les associations de paysans et d'autres organisations de la société civile dans les pays d'accueil, ainsi qu'avec les organisations bilatérales et multilatérales. Cette démarche doit permettre au FIDA, mais surtout aux parties prenantes, aux associations d'agriculteurs et aux divers types d'associations dans les pays, de prendre part activement au processus d'élaboration de stratégies de lutte contre la pauvreté, en assumant la responsabilité des mesures et stratégies nationales à cet égard.

Un prêt consenti l'an dernier à l'Éthiopie, pour le programme d'intermédiation financière rurale, illustre cette façon de procéder. Dans ce pays, l'absence de services financiers et de crédit est peut-être ce qui empêche le plus les petits paysans d'accroître leur productivité.

Le nouveau programme comblera ce manque en mettant sur pied un réseau de services de microfinance et de caisses d'épargne et de crédit qui desservira environ 1,5 million de ménages ruraux, soit environ 7,5 millions de pauvres, hommes, femmes et enfants confondus. Pour beaucoup d'entre eux, ce sera la première fois de leur vie qu'ils pourront accéder au crédit.

Le prêt du FIDA, qui se monte à 25,7 millions de USD, sera largement complété par un cofinancement de la Banque africaine de développement et des institutions financières éthiopiennes, qui permettra de couvrir le coût d'investissement total du programme, chiffré à 88,7 millions de USD.

L'Éthiopie compte environ 63 millions d'habitants, dont on estime que 40%, soit quelque 25 millions de personnes, vivent au-dessous du seuil national de pauvreté. Par conséquent, cette seule intervention devrait apporter à environ un quart de la population pauvre un moyen d'améliorer son sort par le travail.

Monsieur le Président,

Parallèlement au travail sur les grandes lignes d'action, le FIDA a engagé un certain nombre de réformes internes en vue d'améliorer l'efficacité et l'impact de ses opérations. Après le programme de reconfiguration des processus, qui a été approuvé par le Conseil des gouverneurs il y a deux ans, le programme de transformation stratégique vise maintenant, dans sa première phase, à moderniser la gestion des finances et des ressources humaines, des systèmes d'information et des services administratifs. Il renforcera aussi la capacité de gestion et de planification stratégique de l'Organisation.

De même, des mesures ont été prises pour mettre au point une nouvelle stratégie d'information et de communication, et rénover la politique des ressources humaines.

Une autre initiative qui a vu le jour l'an passé concerne la participation du Fonds à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE). Le coût à long terme pour le FIDA de cette Initiative dépasse maintenant largement 400 millions de USD et, jusqu'à l'année dernière, le FIDA n'avait reçu qu'une seule contribution, celle des Pays-Bas, pour aider à le financer. Toutefois, nos efforts n'ont pas été vains, puisque nous avons réussi à faire reconnaître que le FIDA, tout comme l'Association internationale de développement, la Banque africaine de développement et la Banque interaméricaine de développement, a besoin de ressources supplémentaires pour amortir les coûts de l'Initiative PPTE. Ces ressources peuvent être mobilisées en donnant au FIDA un accès équitable au Fonds fiduciaire de la Banque mondiale, ainsi que par le biais des contributions directes. À cet égard, je suis heureux de vous faire savoir que ces derniers mois, l'Allemagne, la Belgique, l'Italie et la Suisse ont annoncé des contributions spécifiques pour financer la participation du FIDA à



l'Initiative PPTE. Par ailleurs, d'autres pays ont approuvé le principe de l'accès au Fonds fiduciaire. Nous allons poursuivre nos efforts pour faire en sorte que le FIDA soit traité de la même façon que les autres institutions multilatérales dans ce domaine.

La politique de placement du Fonds a également été réexaminée l'an dernier. L'extrême volatilité des marchés financiers au cours des deux dernières années s'est répercutée sur le revenu que le Fonds tire de ses placements et sur sa situation financière. En consultation avec les États membres, une nouvelle politique de placement a donc été mise au point pour réduire la part des ressources investies en actions, qui a été ramenée de 45% à 10%. Cela devrait à l'avenir stabiliser le produit des placements et permettre aux pays membres, ainsi qu'à la direction, de concentrer leur attention sur le processus de reconstitution, qui reste la principale source de financement du Fonds. En 2001, les engagements du FIDA se sont élevés à 434 millions de USD, ce qui était en retrait par rapport aux prévisions à long terme, mais les décaissements ont atteint un niveau record, avec 300 millions de USD.

J'aimerais aussi dire un mot de nos efforts pour renforcer le rôle du FIDA dans la lutte contre la désertification et la dégradation des sols, problème majeur auquel se trouvent aujourd'hui confrontés des millions de paysans pauvres. Le FIDA est fier d'héberger le Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification qui, ainsi que l'a déclaré le Secrétaire général, joue un rôle essentiel dans la mise en œuvre de cette convention. Nos propres programmes sont en synergie avec le travail du Mécanisme mondial.

Enfin, je voudrais ajouter que l'an dernier nous avons aussi, avec le concours d'un cabinet conseil en recherche de cadres, sélectionné un nouveau vice-président, car M. John Westley, qui occupait cette fonction depuis 1998, quittera l'Organisation au mois d'avril. Je voudrais le remercier ici pour le précieux soutien qu'il m'a apporté pendant la première année de mon mandat. J'ai donc l'honneur de vous présenter notre nouveau Vice-Président, M. Cyril Enweze, originaire du Nigéria, qui va nous faire profiter de la grande expérience qu'il a acquise durant ces cinq dernières années à la Banque africaine de développement, où il était également Vice-Président. Je suis aussi très heureux de vous présenter notre nouveau Président adjoint chargé du Département Politique économique et stratégie de mobilisation des ressources, M. Phrang Roy, qui vient d'Inde. J'espère avoir prochainement l'occasion de nommer une femme au poste de Président adjoint restant à pourvoir.

Monsieur le Président,

L'an dernier, le FIDA a publié son *Rapport 2001 sur la pauvreté rurale*. Lancé l'an dernier par le Secrétaire général des Nations Unies, M. Kofi Annan, ce rapport a servi de base à divers ateliers et séminaires dans un grand nombre de pays développés et en développement, parmi lesquels, très récemment, la France, le Nigéria et le Sénégal. Je crois que cet ouvrage a eu un profond impact, et que les messages qu'il renferme commencent à imprégner le dialogue sur le développement.

Le rapport sur la pauvreté attire l'attention sur le fait que les trois quarts des habitants les plus pauvres du monde, soit quelque 900 millions de personnes, vivent en milieu rural et tirent leurs moyens de subsistance de l'agriculture et des activités d'artisanat, de commerce et de services qui lui sont associées.

Paradoxalement, même si la pauvreté fait l'objet d'une plus grande attention, l'investissement intérieur et l'aide publique au développement (APD) consacrés à l'agriculture et au secteur rural ont fortement diminué. Comme l'indique le document thématique préparé pour le Conseil, l'APD allouée à l'agriculture a chuté de près de moitié entre 1988 et 1999. Parallèlement, les investissements publics nationaux dans le secteur se sont également contractés. Dans le cas de l'Afrique subsaharienne, par exemple, ils sont passés de 6,2% des dépenses totales en 1990 à 3,9% en 1998. Il n'est donc guère



surprenant que la pauvreté ait reculé moins vite au cours des dix dernières années que durant les deux décennies précédentes.

Comme il est dit dans la proclamation du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NPDA), l'amélioration de la productivité agricole est un préalable indispensable au développement économique. Les donateurs bilatéraux et multilatéraux n'ont pas accordé une attention satisfaisante au secteur agricole et au développement des zones rurales, où vivent plus de 70% des pauvres d'Afrique. La communauté des donateurs dans son ensemble doit faire tout son possible pour inverser ces tendances.

L'engagement pris au Sommet du Millénaire en matière de réduction de la pauvreté exige de nouvelles politiques et des ressources supplémentaires, aux plans intérieur et extérieur. C'est dans cette perspective que la communauté internationale a pris l'initiative d'organiser la Conférence internationale sur le financement du développement qui se tiendra au Mexique le mois prochain. Cette conférence sera l'occasion de mobiliser l'attention du monde entier sur le programme d'action qui devra permettre de traduire concrètement les objectifs énoncés au Sommet du Millénaire, de manière à entraîner de véritables changements dans la vie quotidienne des pauvres.

Cette année, nous avons adapté la formule du Conseil des gouverneurs pour lui permettre de jouer un rôle dans ce dialogue d'importance cruciale et fait du financement du développement: la dimension rurale le thème de cette session à vocation interactive. J'espère de ce fait que nous serons en mesure d'apporter un message politique fort à la Conférence de Monterrey.

À partir de cela, nous avons l'intention d'organiser à la Conférence une séance soulignant l'importance du développement rural et de l'agriculture et collaborons étroitement à sa préparation avec le PAM et la FAO. Je suis certain que grâce aux efforts déployés en collaboration entre la FAO, le PAM, le FIDA et la Conférence de Monterrey la voix du rural pauvre sera entendue.

Monsieur le Président,

Le montant des ressources supplémentaires nécessaires pour atteindre les objectifs fixés au Sommet du Millénaire est un sujet qui a suscité beaucoup de discussions et d'analyses ces derniers mois. D'après un rapport préparé pour la dernière session du Comité du développement de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international, il faudrait mobiliser un volume additionnel d'APD de 54 milliards de USD par an, soit le double du niveau actuel. Plusieurs pays industrialisés ont reconnu la nécessité d'une augmentation substantielle du volume d'APD pour accélérer la réduction de la pauvreté, conformément à l'objectif du Sommet du Millénaire.

Jusqu'à présent, on s'est toutefois beaucoup moins préoccupé de la façon dont ces ressources pourraient être canalisées pour avoir un véritable impact sur la pauvreté. Or, on constate à l'heure actuelle une absence d'adéquation, et je dirais même une incohérence fondamentale, entre la destination de l'APD et le lieu où se concentre la pauvreté. C'est pourquoi il est impératif de réorienter la coopération internationale pour le développement afin de la faire porter de plus en plus sur le milieu où vivent les pauvres, c'est-à-dire les zones rurales, et sur leurs moyens d'existence, c'est-à-dire l'agriculture et les activités connexes. Dès lors que la grande majorité des pauvres vivent et travaillent en milieu rural, il devrait y avoir un meilleur équilibre dans la répartition de l'aide entre les villes et les campagnes.

Monsieur le Président,

La pauvreté et la misère ne sont pas des phénomènes nouveaux, mais cela ne signifie pas qu'elles sont inéluctables. Le Sommet du Millénaire a montré que la communauté internationale est maintenant d'accord sur ce point et a décidé de prendre des mesures en conséquence.



Chaque année, les opérations du Fonds, à hauteur d'environ 450 millions de USD, permettent de mobiliser un volume considérable de financements auprès d'autres sources, en faveur de programmes de lutte contre la pauvreté qui représentent un investissement total d'environ un milliard de USD. Chaque année, ces programmes touchent en moyenne une dizaine de millions de pauvres auxquels ils apportent une aide décisive pour accroître leur production et leur productivité. Nos programmes d'équipements collectifs offrent aussi d'autres atouts à ces populations, en contribuant à la réalisation de grands travaux tels que la construction de réseaux routiers, de barrages et d'autres infrastructures financés par les gouvernements nationaux et par d'autres institutions.

On pourrait amplifier les programmes du FIDA de manière substantielle, et cela relativement vite, pour aider à concrétiser l'objectif proclamé lors du Sommet du Millénaire. Accélérer la réduction de la pauvreté suppose à la fois un accroissement des ressources affectées au développement, notamment de l'APD, et un meilleur équilibre entre les flux existants.

Le FIDA est une institution directement apte à répondre aux nouvelles exigences formulées en matière de réduction de la pauvreté. Il a démontré son efficacité en engageant des programmes novateurs pour aider les pauvres, et même les plus pauvres d'entre eux, à se libérer de la misère et du besoin. J'espère qu'une institution comme le FIDA recevra une part appréciable des ressources supplémentaires qui seront mobilisées pour la lutte contre la pauvreté. Les négociations en vue de la sixième reconstitution permettront de voir si cet espoir peut se concrétiser.

L'an prochain marquera le vingt-cinquième anniversaire du Fonds. Avec l'appui des pays membres, et sur les bases solides qui sont déjà celles du FIDA, je suis sûr que nous pouvons bâtir une institution unique en son genre, non seulement parce qu'elle est la seule à s'occuper exclusivement de la pauvreté rurale, mais aussi parce qu'elle le fait avec efficacité.

Au cours de cette première année passée au FIDA, j'ai pu me rendre compte sur le vif de la capacité d'émancipation des pauvres, comme ces villageois du Sénégal auxquels je faisais allusion tout à l'heure. J'ai vu que l'humiliation et le désespoir peuvent laisser place à la dignité et à l'espérance lorsqu'on offre aux gens des possibilités comme celles dont ont su tirer parti ces villageois de la région de Katsina. Qu'il est possible dans la pratique de faire reculer la pauvreté, et que la mission du FIDA, telle que la résume la formule "œuvrer pour que les ruraux pauvres se libèrent de leur pauvreté", est aussi importante aujourd'hui, sinon plus, que lorsque le FIDA a été créé.

Je vous remercie.



**Discours de bienvenue prononcé par le Président du FIDA,
Lennart Båge,
à l'occasion de la visite
de Son Excellence Olusegun Obasanjo,
Président de la République fédérale du Nigéria**

Monsieur le Président,

C'est réellement un honneur et un plaisir d'accueillir officiellement Votre Excellence à la vingt-cinquième session du Conseil des gouverneurs du FIDA. Le soutien ferme et fidèle du Nigéria a été un facteur clé de l'évolution du FIDA en un instrument efficace pour lutter contre la pauvreté. Par votre présence ici aujourd'hui vous réaffirmez ce soutien et nous vous en sommes reconnaissants.

La communauté mondiale a reconnu que la lutte contre la pauvreté représentait le défi le plus important pour la coopération internationale. La façon dont vous dirigez votre propre pays, notamment dans l'instauration d'un processus démocratique mettant un accent sans précédent sur le développement et la réduction de la pauvreté, est véritablement un modèle pour nous tous. J'ai pu constater personnellement, lors de ma récente visite dans votre pays à l'occasion du lancement de la stratégie et de la politique nigérianes de développement rural, l'importance que vous attachez à l'élimination de la pauvreté.

En Afrique, la dernière décennie a été décevante en termes de réduction de la pauvreté et de développement. Il est largement admis dans la région que l'Afrique doit relancer son développement en misant sur une forte maîtrise nationale des actions. Vous-même, en tant que dirigeant, avez déjà joué un rôle décisif dans ce contexte, en particulier si l'on se réfère à votre participation à la formulation du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique, le NPDA. Nous, au FIDA, ferons tout ce qui est en notre pouvoir afin de contribuer à son succès.

Monsieur le Président,

Éliminer la pauvreté et développer des sociétés vivantes dans le monde en développement sont des tâches qui requièrent détermination et courage. Vous avez maintes fois démontré que vous n'en manquez pas. Nous comptons bien que, sous votre conduite, votre pays connaîtra une dynamique future.

Votre présence parmi nous aujourd'hui, Votre Excellence, est un réel privilège et nous attendons votre déclaration avec intérêt.



**Discours liminaire prononcé par Son Excellence Olusegun Obasanjo,
Président de la République fédérale du Nigéria**

C'est pour moi un plaisir et un honneur d'évoquer devant un auditoire aussi distingué des questions qui intéressent aussi bien les pays développés que les pays en développement. Je voudrais tout d'abord vous adresser les vœux de mon gouvernement et de toute la population du Nigéria.

Ma visite au FIDA revêt une importance particulière car c'est la première fois que j'y viens à titre officiel depuis la création du Fonds il y a un quart de siècle. J'étais alors chef d'État du Nigéria sous le régime militaire et je me rappelle avec satisfaction le rôle capital que mon pays a joué dans la création de l'organisation en qualité de membre de l'OPEP. Je suis heureux de constater que notre vision collective et notre optimisme d'alors ont été amplement justifiés par les résultats remarquables obtenus par le FIDA dans la mise en œuvre de son mandat essentiel: lutter contre la faim et la pauvreté rurale dans les pays en développement.

Le thème de cette session du Conseil des gouverneurs "Financement du développement – la dimension rurale" me touche particulièrement car il concerne directement une question qui occupe une place primordiale dans la stratégie de développement actuelle du Nigéria. Ce thème approprié vient à son heure pour donner le ton à la Conférence sur le financement du développement qui va se tenir à Mexico.

Monsieur le Président,

Il est en fait paradoxal – paradoxe gênant pour ne pas dire scandaleux – que, même si le problème de la pauvreté a été placé au centre des discours internationaux surtout depuis dix ans et si les sciences et la technologie ont fait d'énormes progrès dans un monde de plus en plus interdépendant, la pauvreté continue à s'aggraver dans la plupart des pays en développement, notamment en Asie du Sud et en Afrique subsaharienne. L'objectif consistant à diviser par deux le pourcentage de personnes extrêmement pauvres de la population mondiale d'ici 2015 qui a été fixé par le Sommet de Copenhague sur le développement social en 1995, et réaffirmé par le Sommet mondial de l'alimentation en 1996, puis par le Sommet du Millénaire en septembre 2000, reste en grande partie un mirage.

Nous savons tous que l'ensemble de la communauté internationale reconnaît que l'existence simultanée de la pauvreté extrême et générale d'une grande partie de la population mondiale et la richesse déroutante d'une petite minorité est éthiquement inacceptable, socialement injuste, économiquement irrationnelle et politiquement dangereuse. Comme vient de le dire le Président du FIDA, les événements du 11 septembre qui sont dans toutes nos mémoires nous amènent à nous demander dans quel monde nous vivons et ce que ce monde deviendra si nous ne redressons pas ce déséquilibre. Cependant, il y a aujourd'hui 1, 2 milliard d'êtres humains, dont 500 millions vivent en Asie du Sud et 300 millions en Afrique, qui luttent pour survivre en disposant de moins d'un dollar des États-Unis par jour.

Dans la plupart des pays en développement, 60 à 70% de ces groupes pauvres vivent dans les zones rurales qui sont restées des poches de misère n'offrant souvent ni perspectives d'avenir ni choix économiques et manquent d'infrastructures comme les routes d'accès rurales, les réseaux d'eau potable, de fourniture d'énergie et de communication qui sont nécessaires pour améliorer la qualité de vie des ruraux.



En outre, l'écart entre pays riches et pays pauvres ne cesse paradoxalement de se creuser alors même que les innovations technologiques ont fait du monde un "village planétaire". La lutte contre la pauvreté n'avance qu'à un rythme lent. D'après le Rapport 2001 sur la pauvreté rurale publié par le FIDA, le taux de réduction de la pauvreté n'a pas même atteint entre 1990 et 1998 le tiers du chiffre nécessaire pour que la pauvreté extrême recule de moitié entre 1990 et 2015. En Afrique subsaharienne, le taux de réduction a représenté le sixième du chiffre nécessaire. Alors que la part de l'aide au développement allant aux pays peu avancés à faible revenu - où vivent plus de 85% des pauvres - est restée d'environ 63%, l'aide à l'agriculture s'est pratiquement réduite à rien.

On peut se demander ce qui s'est passé. Quelle erreur a-t-elle été commise et quelles mesures faut-il prendre pour y remédier? Voilà des questions auxquelles, nous l'espérons, le Conseil des gouverneurs trouvera des réponses pendant ses deux jours de délibérations afin que nous puissions atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés.

À la vingt et unième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique, qui s'est tenue à Yaoundé (Cameroun) en février 2000, il a été recommandé que les gouvernements nationaux consacrent au minimum 25% de leur budget à l'agriculture et au développement rural. Malheureusement, pour diverses raisons, notamment la baisse des prix des produits de base et les besoins concurrents de l'éducation, de la santé, des infrastructures sociales et économiques et du maintien de l'ordre, les pays africains n'ont en général pas réussi à atteindre cet objectif. Le bilan de tout cela n'est que trop clair: nos beaux discours n'ont pas été accompagnés d'une action appropriée!

Monsieur le Président,

Je voudrais rappeler qu'un élément clef du premier engagement du Plan d'action du Sommet mondial de l'alimentation est d'assurer un environnement politique, social et économique propice à l'élimination de la pauvreté et à une paix durable. On reconnaît ainsi tacitement qu'il existe nécessairement un rapport entre la pauvreté et la paix durable.

Les disfonctionnements de l'agriculture ont tendance à aggraver la pauvreté rurale qui offre elle-même un terrain fertile au mécontentement et, au pis aller, aux troubles politiques. Pour résoudre ce problème, nous devons nous engager collectivement sans réserve à améliorer le niveau de vie des ruraux pauvres en accroissant la productivité de l'agriculture et l'accès aux marchés, actions qui aboutiront à assurer une alimentation suffisante aux populations mais aussi à créer des emplois à l'exploitation et à l'extérieur, augmenter les revenus et donc ouvrir la voie à une société plus stable.

L'absence d'amélioration de la qualité de la vie en milieu rural est en grande partie à l'origine de l'exode rural enregistré aujourd'hui dans la plupart des pays en développement, notamment ceux d'Afrique subsaharienne. De ce fait, les infrastructures sociales des agglomérations urbaines deviennent rapidement insuffisantes et sont surchargées, d'où des tensions sociales et parfois des violences.

Dans mon pays, nous avons hérité des longues années de régime militaire, des infrastructures économiques et sociales complètement désorganisées, dans le secteur urbain comme dans le secteur rural. Je suis heureux de constater que nos efforts de remise en état commencent à donner des résultats. De nombreuses zones rurales sont maintenant reliées au réseau national de distribution d'énergie électrique. Les routes rurales sont en réfection. Nous avons mis en place un programme d'éducation de base pour tous, ce qui a amélioré le programme d'enseignement primaire déjà en place. De même, les télécommunications se sont, elles aussi, améliorées dans les villes comme dans les campagnes. Nous avons élaboré des politiques et des stratégies pragmatiques de développement agricole et rural conçues pour améliorer la production agricole et le niveau de vie en milieu rural. Le président du FIDA s'est d'ailleurs joint à moi, il y a une dizaine de semaines, à Abuja, pour lancer les politiques et stratégies prévues pour le développement rural.



Monsieur le Président,

Certains soutiennent que, pour instaurer la paix à l'intérieur des frontières nationales comme à l'extérieur, la première étape est d'éliminer la faim. Personnellement, je pense que le premier pas vers une paix universelle durable est l'élimination de la pauvreté, qui est la cause profonde de la faim. L'humanité ne connaîtra pas de paix durable jusqu'à ce que la justice sociale soit réalisée et que les populations rurales accèdent à une autonomie raisonnable et occupent une place centrale dans les objectifs et stratégies nationaux de développement. J'ose dire que si les pays en développement continuent à céder aux exigences toujours croissantes de l'élite urbaine au détriment des ruraux pauvres, l'exode rural, qui est un vrai fléau, ne fera que s'accroître, créant ainsi un environnement propice à l'instabilité sociale et politique.

Nous le savons tous, l'agriculture est la base de l'économie rurale. Malheureusement, comme on l'a souvent noté, les espoirs que les accords de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ont fait naître pour les ruraux ont été compromis par la protection stratégique que les pays développés accordent à leur agriculture sous forme de subventions à l'exportation, de droits de douane, de contingents et d'autres restrictions frappant les importations de produits de base en provenance des pays en développement. Dans ces conditions, la mondialisation et la libération des échanges à sens unique qui se produit actuellement ne peuvent qu'aggraver les difficultés économiques des ruraux pauvres du tiers monde.

Mon ami, l'ancien Président des États-Unis, M. Bill Clinton, qui est un des plus grands hommes de notre temps et un partisan convaincu de la mondialisation, aurait dit: "Si les pays les plus riches du monde supprimaient leurs subventions à l'agriculture, assurant ainsi l'égalité des chances aux agriculteurs du monde entier, cela suffirait à faire augmenter les revenus des pays en développement de 20 milliards de USD par an". Voilà qui est bien dit; mais pourquoi les subventions n'ont-elles pas été supprimées? Pourquoi l'égalité des chances n'a-t-elle pas été réalisée? Pourquoi les millions d'agriculteurs des pays en développement n'ont-ils pas bénéficié de possibilités équitables d'améliorer leurs productions et leurs revenus? À ces questions, M. Clinton a simplement répondu, pour le citer de nouveau: "Les choses ne sont pas aussi simples qu'elles paraissent". Mais pourquoi ne le sont-elles pas?

Pour éviter tout malentendu, je tiens à affirmer clairement que la mondialisation et l'économie de marché offrent un potentiel énorme à l'humanité mais je suis également convaincu que la mondialisation doit avoir un visage humain. En d'autres termes je dirai, en paraphrasant mon ami M. Mahthir Bin Mohammad, Premier Ministre de Malaisie, que la mondialisation devrait jouer bien plus fortement au service des plus pauvres dans l'intérêt à long terme des très riches.

Puisque la pauvreté a des dimensions multiples, les pays en développement doivent pour leur part étudier des mesures d'intervention qui aient des objectifs et des volets multiples et qui englobent les facteurs économiques, sociaux, politiques et institutionnels. Le nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NPDA) offre aux pays industrialisés une base unique pour établir un véritable partenariat avec l'Afrique sur la base d'intérêts communs et d'engagements partagés.

Monsieur le Président,

Le manque d'accès au crédit reste un facteur primordial qui compromet la productivité et les revenus des ruraux. Il est donc indispensable que les pays en développement mettent en place des systèmes financiers destinés aux ruraux pauvres allant des institutions de microfinancement et des banques communautaires à des banques de développement agricole efficaces et aux banques commerciales; ils mettraient ainsi à disposition une large gamme d'instruments très prometteurs qui pourraient ouvrir la voie à la mobilisation de l'épargne, au crédit et aux services d'assurance pour les



populations pauvres. Les pouvoirs publics à tous les niveaux et les organisations non gouvernementales doivent participer au développement rural. Il faut étudier à fond le rôle décisif que les bénéficiaires des projets eux-mêmes doivent jouer dans la formulation et l'exécution des programmes de développement.

Monsieur le Président,

Permettez-moi maintenant d'aborder brièvement l'orientation et l'action que je considère comme appropriées pour les principaux acteurs - la communauté internationale, les gouvernements nationaux et les institutions financières multilatérales et régionales, dont le FIDA. Lors de sa création, le FIDA a reçu un mandat tout à fait précis à savoir aider les pays en développement à combattre la pauvreté rurale en mobilisant et en fournissant des ressources financières à des conditions particulièrement favorables pour les projets de développement agricole et rural. Ses principaux clients étaient les plus pauvres des pauvres. D'après les informations dont je dispose, il est évident que le FIDA met en oeuvre son mandat avec une orientation claire et obtient de bons résultats grâce à la direction judicieuse assurée par ses présidents successifs, au dévouement du personnel et à la sagesse des organes directeurs.

Monsieur le Président,

Au terme de 25 ans d'activités et d'expérience de la conception de projets et programmes pour lutter contre la pauvreté rurale, le FIDA a sans aucun doute conquis une position particulièrement avantageuse et est devenue une organisation fondée sur le savoir. Il doit continuer à s'efforcer d'exploiter ses avantages et ses points forts. Ce qui a fait du FIDA ce qu'il est, c'est la fidélité absolue à son mandat d'origine. La synergie positive qui se dessine entre le Fonds et les organisations multilatérales pour aborder le problème de la pauvreté rurale doit se renforcer. Les partenariats stratégiques avec les autres parties intéressées, les gouvernements nationaux, les organismes donateurs multilatéraux, régionaux et bilatéraux, les autres institutions financières internationales et les organisations non-gouvernementales doivent être renforcés de façon à utiliser au mieux les ressources pour avoir le plus grand effet possible sur la réduction de la pauvreté.

Les raisons mêmes qui ont amené à créer le FIDA restent aussi valables aujourd'hui qu'il y a 25 ans. La situation économique mondiale actuelle n'a fait qu'accentuer leur validité et justifier encore davantage la création du Fonds. Il faut malheureusement constater que l'intervention du FIDA sur le terrain a été gravement limitée par les problèmes de financement malgré son excellent fonctionnement. À cet égard, je suis heureux de noter que, malgré la situation économique très difficile de mon pays et la baisse rapide des contributions de divers États membres, l'engagement du Nigéria en faveur du FIDA reste intact et nous versons régulièrement nos contributions.

La restructuration du Fonds qui s'est terminée en janvier 1995 était destinée principalement à renforcer la mobilisation des ressources sur des bases plus prévisibles. Tout en appréciant les efforts faits par les États membres face à des difficultés budgétaires, je constate à regret que ces espoirs ne se sont pas encore réalisés. Les États membres qui sont en mesure de le faire devraient augmenter leurs contributions aux ressources du FIDA. Nous devrions aussi encourager le cofinancement des projets de développement par les institutions financières internationales de façon à bénéficier d'économies d'échelle. La lutte contre la pauvreté rurale doit rester au cœur même de l'action mondiale en faveur du développement et le FIDA, jouissant d'un avantage relatif, doit servir de catalyseur pour l'exécution. Nous incitons vivement les pays industrialisés à accroître l'aide officielle au développement de l'agriculture de façon à renverser sa tendance à fléchir.

Mon discours ne serait pas complet sans faire mention du problème du financement des services de santé, en particulier les services de lutte contre le sida, la tuberculose et la malaria dans les pays en développement et surtout en Afrique subsaharienne. Comme nous le savons tous, la pandémie



de sida a pris des proportions alarmantes dans de nombreux pays. Les taux d'incidence continuent de monter dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne où la maladie frappe les groupes les plus producteurs de la population à un rythme plus rapide que jamais. L'épidémie de sida, qui a été accompagnée de catastrophes d'origine naturelle et parfois humaine, et le lourd endettement des pays touchés compromettent les programmes d'élimination de la pauvreté dans ces pays.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil des gouverneurs,
Excellences,
Mesdames et Messieurs les Délégués,

J'ai essayé dans ce discours de vous communiquer quelques idées sur une question d'actualité qui, je l'ai dit en commençant, est très chère à mon cœur.

Je voudrais affirmer que la pauvreté rurale a des dimensions et des incidences considérables sur l'harmonie et la stabilité sociales de l'humanité entière. Lorsque nous parlons de financement du développement, nous devons avoir pleinement conscience de la place primordiale que doivent occuper le développement rural et la lutte contre la pauvreté rurale dans les stratégies d'action mondiale à élaborer.

En fait, il existe une unanimité d'idées mais ce qui paraît manquer, c'est la volonté unanime d'affronter les problèmes. J'exhorte donc la communauté internationale représentée ici par vous, Messieurs les Délégués, à se montrer à la hauteur de la situation et à affronter énergiquement les problèmes. À cet égard, je voudrais suggérer de recommander à la Conférence de Mexico sur le financement du développement de créer une coalition mondiale qui regrouperait, sous la direction du FIDA, toutes les parties prenantes pour combattre la pauvreté rurale.

Je vous remercie.



**Discours du Gouverneur suppléant pour les Pays-Bas,
adressé au nom des États membres du FIDA, en remerciement du discours liminaire
de Son Excellence Olusegun Obasanjo,
Président de la République Fédérale du Nigéria**

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur et le privilège d'exprimer à Votre Excellence, au nom du Conseil des gouverneurs, nos sincères remerciements pour votre présence aujourd'hui et le discours éloquent que vous venez de prononcer en cette occasion exceptionnelle.

Votre perception des problèmes qui assaillent non seulement votre propre pays, mais aussi beaucoup d'autres pays africains, est exemplaire. Seuls le dévouement et la sagesse de dirigeants tels que vous permettront d'améliorer l'efficacité des efforts conjugués et des stratégies, mise en œuvre à l'échelle mondiale pour résoudre ces problèmes. Voilà pourquoi, le monde entier attend non seulement avec intérêt le succès du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique, le NPDA, mais encore y aspire.

Le Nigéria, comme vous l'avez souligné, est l'un des pays bénéficiaires du FIDA et également l'un de ses États membres donateurs; il est, de longue date, un soutien financier et moral du travail du FIDA. En tant que membre, d'ailleurs particulièrement actif, de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole, il a contribué à jeter les fondations du FIDA, fondations enracinées dans les partenariats des membres individuels et que votre présence aujourd'hui consolide un peu plus.

Monsieur le Président,

Je suis certain de parler au nom de tous ceux qui sont présents ici en affirmant que votre discours va stimuler notre volonté de travailler ensemble et de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour aider nos frères et nos sœurs défavorisés à se libérer de leur tragique situation.

En conclusion, et au nom de tous les États membres du FIDA, permettez-moi d'exprimer encore une fois à Votre Excellence notre gratitude pour l'honneur que vous avez bien voulu nous accorder en étant présent ici aujourd'hui et en prononçant un discours d'une grande intensité. Merci beaucoup.

Financement du développement – La dimension rurale

Synthèse du Président du Conseil des gouverneurs, M. Jannes Hutagalung

Mesdames et Messieurs les Gouverneurs,

Le Conseil des gouverneurs a procédé à un échange de vues très approfondi et fructueux sur le thème *Financement du développement – La dimension rurale*. Les discussions avaient pour point de départ les objectifs fixés lors du Sommet du Millénaire, en particulier la réduction de moitié de la pauvreté d'ici 2015. Les gouverneurs ont reconnu que la Conférence internationale des Nations Unies sur le financement du développement venait à point nommé et serait une occasion importante de traduire cette vision dans les faits.

Les gouverneurs ont fait observer qu'il fallait nettement accélérer le rythme de réduction de la pauvreté pour pouvoir parvenir au but fixé. Soulignant d'autre part que la grande majorité des pauvres vit en milieu rural où l'agriculture et les activités apparentées sont leur principal moyen de subsistance, ils ont fait observer qu'il était important d'accroître le rythme du développement rural et agricole. C'était indispensable si l'on voulait accélérer les taux de croissance nationaux et permettre aux ruraux pauvres d'échapper à la pauvreté par le travail. Un gouverneur a souligné le rôle central du développement agricole pour aider les plus pauvres des pauvres, qui vivent pour la plupart en milieu rural.

À ce sujet, notre invité d'honneur, Son Excellence le Président Obasanjo, a fait observer que la lutte contre la pauvreté rurale devait rester au cœur de l'action mondiale de développement.

Les gouverneurs ont par ailleurs noté la très nette diminution de l'aide extérieure au développement rural depuis dix ans, parallèlement à la contraction marquée du volume de ressources nationales affectées au secteur rural. Là encore, comme l'a fait le Président Obasanjo, on peut s'interroger sur les raisons de cet état de choses et sur les mesures correctives à prendre. Le Président Obasanjo a d'autre part exprimé l'espoir que les débats au Conseil aideront à trouver des solutions et entrevoir des perspectives d'avenir, en particulier dans le contexte de la Conférence sur le financement du développement.

Notre dialogue interactif a contribué à dégager des points importants sur cette question cruciale. Mme l'Ambassadeur Jacoby, qui a situé le contexte dans lequel s'inscrivait le financement du développement, a fait observer que le document préparé pour la Conférence - le consensus de Monterrey - constituait une base de discussion. De par leur autorité politique, les chefs d'État et de gouvernement présents à Monterrey seront en mesure de faire avancer les discussions. De nombreux gouverneurs ont souligné que le consensus de Monterrey mentionnait peu le développement rural, l'agriculture ou la pauvreté rurale. À ce sujet, comme l'a souligné un autre expert, M. Sartaj Aziz, il est important que les chefs d'État et de gouvernement et les ministres qui participeront à la Conférence de Monterrey évoquent dans leurs allocutions la dimension rurale du financement du développement.

Les autres experts, M. Robert Bissio et Mme Maggi Kigozi, ont apporté un concours très utile en montrant spécifiquement comment on pouvait intensifier la lutte contre la pauvreté en responsabilisant les pauvres au niveau communautaire. Ils ont insisté sur le rôle que les systèmes de microfinancement et de financement rural pouvaient jouer dans la mobilisation des ressources en faveur des pauvres. M. Bissio a également mis en relief la nécessité de la transparence et du suivi de l'application des décisions adoptées lors de conférences internationales. Les gouverneurs se sont



particulièrement félicités des propos optimistes de Mme Kigozi, pour laquelle la pauvreté peut être éliminée - comme dans son pays, l'Ouganda, où le taux de pauvreté est tombé en dix ans de 56 à 35%. C'est d'autant plus encourageant qu'elle travaille elle-même à la base avec des orphelins du sida, qui comptent très certainement parmi les plus pauvres des pauvres.

Lors des débats, certains gouverneurs ont estimé qu'il fallait redoubler d'efforts à Monterrey pour relever le niveau de l'aide publique au développement. Plusieurs d'entre eux ont souligné la gravité du problème du sida et d'autres maladies, particulièrement en Afrique, ainsi que la nécessité de développer l'éducation, avant tout pour les petites filles. En même temps, ils ont insisté sur la nécessité de mieux équilibrer les investissements dans les secteurs sociaux et les crédits affectés à l'agriculture et à d'autres secteurs productifs dont vivent les ruraux pauvres. À ce sujet, certains gouverneurs ont invité les pays qui étaient en mesure de le faire à expliquer à Monterrey comment ils agiraient en vue d'atteindre l'objectif arrêté au niveau international pour l'aide publique au développement, en précisant le calendrier des mesures prévues.

Les gouverneurs ont d'autre part insisté sur l'importance de la cohérence entre les politiques de développement, les politiques commerciales et les politiques générales pour créer un environnement international favorable à la réalisation de l'objectif fixé lors du Sommet du Millénaire en matière de lutte contre la pauvreté. On viendrait ainsi compléter et renforcer l'action des gouvernements pour créer un environnement national favorable à la réduction rapide de la pauvreté et à un développement accéléré.

De nombreux gouverneurs ont à ce sujet souligné la nécessité d'assurer la transparence et l'ouverture des marchés, en particulier pour les exportations de produits agricoles et textiles en provenance des pays en développement. Plusieurs d'entre eux ont attiré l'attention sur les effets des subventions à l'exportation et d'autres subventions à l'agriculture versées par les pays développés qui, à l'heure actuelle, représentent plusieurs fois le montant de l'aide publique au développement. Ce sont ces subventions qui empêchent les producteurs des pays en développement d'être à égalité avec les autres. Ils ont appelé de leurs vœux des réformes urgentes dans ce domaine, comme le prévoit le nouveau cycle de négociations commerciales lancé récemment à Doha.

Les gouverneurs ont insisté sur l'importance des investissements privés, notamment des investissements étrangers directs en faveur de l'agriculture et du développement rural. Ils ont relevé qu'un meilleur accès aux marchés internationaux, conjugué à l'augmentation de l'aide au développement, aiderait à créer les conditions grâce auxquelles les pays en développement pauvres pourraient attirer des investissements extérieurs directs en faveur du développement agricole.

Le poids de la dette des pays en développement est un autre problème important qui a retenu l'attention des gouverneurs. Ils se sont félicités des retombées de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés, tout en notant qu'il fallait redoubler d'efforts dans ce domaine pour rendre la dette réellement supportable.

Enfin, ils ont souligné la pertinence et l'importance de l'action du FIDA dans la lutte contre la pauvreté rurale et la réalisation des objectifs fixés lors du Sommet du Millénaire en matière de réduction de la pauvreté. Il a été souligné que le FIDA, qui s'attache exclusivement à combattre la pauvreté rurale, jouait un rôle tout particulier parmi les institutions internationales et était donc en excellente position pour infléchir la situation. Le Président Obasanjo a même proposé la mise en place d'une coalition mondiale de tous les partenaires, sous l'égide du FIDA, pour lutter contre la pauvreté rurale.



Mesdames et Messieurs les Gouverneurs,

Je pense que nos discussions sur les tendances actuelles qui favorisent ou freinent le développement agricole et rural ainsi que le rythme de réduction de la pauvreté ont été extrêmement fructueuses et traduisent l'importance que nous attachons à ces questions. Les points de vue exprimés lors du débat nous permettent d'entrevoir des solutions pour l'avenir. Permettez-moi d'exprimer à titre personnel l'espoir que les chefs de délégation à la Conférence de Monterrey évoqueront haut et fort l'importance de la lutte contre la pauvreté rurale et l'impérieuse nécessité d'accorder un appui plus substantiel, un rang de priorité plus élevé et des ressources plus importantes au développement agricole et rural pour concrétiser les objectifs fixés lors du Sommet du Millénaire.



**Discours de clôture du Président de la
vingt-cinquième session du Conseil des gouverneurs,
M. Jannes Hutagalung**

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Gouverneurs et Délégués,
Mesdames et Messieurs,

Nous voici au terme de la vingt-cinquième session du Conseil des gouverneurs, session qui marque un tournant historique dans les annales du Conseil des gouverneurs. Pour la première fois, les gouverneurs du Fonds se sont retrouvés pour délibérer et échanger leurs vues sur un thème général: "le financement du développement – sa dimension rurale", une initiative bien accueillie, comme en témoignent les déclarations et les discours tant des gouverneurs que des invités. Ce thème a été le point de départ d'un débat interactif, complété par des tables rondes sur les stratégies régionales du Fonds. Ces deux nouveautés ont suscité des réactions très positives, ouvrant la voie, j'en suis certain, à des sessions du Conseil plus constructives et plus intéressantes.

Nous avons eu le grand honneur d'écouter l'allocution du Président de la République fédérale du Nigéria, M. Olusegun Obasanjo, pour lequel le thème choisi pour le Conseil des gouverneurs revêtait un intérêt particulier, puisqu'il concernait directement l'un des grands axes de la stratégie actuelle de développement de son pays. Au plan global, le Président Obasanjo s'est dit essentiellement préoccupé par le manque apparent d'unanimité dans la volonté de faire face aux problèmes du développement et de la réduction de la pauvreté en milieu rural, et il a demandé à la communauté internationale d'aborder la question de front.

Le Conseil a accueilli avec satisfaction le message du Président de la République italienne, M. Carlo Azeglio Ciampi, prononcé en son nom par M. Mario Baccini, Sous-Secrétaire d'État au Ministère des affaires étrangères. Le Président Ciampi s'est félicité de la collaboration qui ne cesse de s'intensifier entre le FIDA et le pays hôte dans leur combat commun contre la faim et la pauvreté – l'une des toutes premières priorités internationales de notre temps. En marque concrète de sa foi dans l'utilité primordiale des travaux du Fonds, l'Italie a, l'an dernier, triplé le montant de ses contributions supplétives au FIDA et étudie actuellement la possibilité d'appuyer plus avant les objectifs spécifiques que se fixe notre institution à la lumière des objectifs de développement du Millénaire.

Le message de M. Kofi Annan, Secrétaire général des Nations Unies, qui félicite le FIDA de partager les connaissances qu'il a acquises sur les priorités, les capacités et les besoins des ruraux pauvres, a été lu par Mme Catherine Bertini, Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial (PAM). Mme Bertini a également prononcé une allocution à titre personnel, pour la dernière fois en tant que chef de Secrétariat du PAM. Ces dix dernières années, le Conseil des gouverneurs a eu le privilège, quasiment à chaque session, d'écouter ses déclarations à la fois engagées et empreintes de compassion. Dans son dernier plaidoyer vibrant, elle nous conjure de nourrir et surtout d'instruire les femmes et les fillettes qui, dans une proportion de sept sur dix, sont les victimes de la faim.

M. David Harcharik, Directeur général adjoint de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), nous a transmis le message de M. Jacques Diouf, son Directeur général. Ce message réaffirme l'engagement commun des trois organisations des Nations Unies sises à Rome – dont les travaux préparatoires conjoints de la réunion du groupe d'experts qui se tiendra en marge de la Conférence sur le financement du développement marquent la dernière manifestation.



Mesdames et Messieurs les gouverneurs,

À notre dernière session, le Fonds a pu annoncer le parachèvement de la cinquième reconstitution de ses ressources. Nous avons aujourd'hui le plaisir de constater que le montant des instruments de contribution et des versements reçus au titre d'annonces non assorties d'un instrument de contribution représente 64,7% du montant total des contributions annoncées. Les versements au titre des contributions complémentaires représentent également un pourcentage équivalent du total annoncé. Nous sommes donc sur la bonne voie, mais nous invitons instamment ceux de nos États membres qui n'ont pas encore déposé leurs instruments de contribution ou qui ont des arriérés de paiement à prendre les mesures voulues. Il faut que notre engagement soit total et collectif.

Le Conseil des gouverneurs a approuvé le budget administratif du FIDA pour 2002 à hauteur de 41,72 millions de USD, y compris une provision pour imprévus de 165 000 USD, ce qui représente une croissance réelle nulle par rapport à 2001. Nous félicitons le Président et son personnel de leurs efforts avisés pour maintenir le budget administratif du Fonds à un niveau prudent.

Nous avons une fois encore chargé certains de nos membres de la très importante tâche de réexaminer l'adéquation des ressources dont dispose le FIDA. La Consultation sur la sixième reconstitution des ressources du FIDA nous permettra de nous pencher de plus près sur le financement du développement – celui des opérations immédiates du FIDA – car, à notre prochaine réunion, nous aurons déjà entamé la dernière année de la période de la cinquième reconstitution.

La Consultation qui a négocié la cinquième reconstitution nous a dotés d'un Plan d'action pour la période 2000-2002, assorti de recommandations à intégrer dans les grandes orientations du FIDA et dans ses outils de gestion. À la présente session, nous avons eu la satisfaction de recevoir le deuxième rapport annuel sur l'état d'avancement de sa mise en oeuvre. Un autre rapport de situation nous a été présenté, concernant le Programme de reconfiguration des processus, qui a pris une nouvelle orientation plus ferme.

Deux rapports de situation encourageants nous ont également été soumis sur des opérations périphériques du Fonds. La Coalition populaire pour éliminer la faim et la pauvreté et le Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification sont d'importants partenariats mondiaux qui ont trouvé dans le FIDA non seulement un lieu d'accueil, mais également un partenaire attentif et dynamique, désireux de partager ses connaissances et d'apprendre.

Partager des connaissances, tirer parti du savoir de nos contemporains, échanger des idées, réfléchir ensemble aux situations: telles ont été les interactions que les gouverneurs ont tant appréciées dans les six tables rondes organisées sur les stratégies régionales du Fonds. Un Fonds dont les membres travaillent de concert à tous les niveaux est assuré du succès.

Mesdames et Messieurs les gouverneurs,

Je vous remercie de votre collaboration. C'est grâce à vous que l'honneur de présider la présente session a également été pour moi un plaisir. Je remercie aussi tout particulièrement les vice-présidents du Conseil, qui m'ont assisté avec grande bienveillance. Nous devons également exprimer notre gratitude au personnel du FIDA, dont la diligence a permis l'impeccable organisation de cette conférence, comme à l'habitude, et bien évidemment aux interprètes, au personnel technique, au service de l'impression et aux plantons sans lesquels cette réunion n'aurait pas été possible.

Enfin, permettez-moi de rendre hommage de la part du Conseil à M. John Westley, qui participait pour la dernière fois, en tant que Vice-Président du Fonds, à une de nos sessions. Nombre d'entre nous ont travaillé de plus ou moins près avec M. Westley. Il est évident pour tous que sa sagacité, son expérience et ses compétences ont apporté un solide concours à la gestion du Fonds.



Veillez accepter, M. Westley, les meilleurs voeux de succès personnel et professionnel du Conseil et, à nouveau, nos remerciements pour votre travail acharné et votre dévouement au Fonds.

Mesdames et Messieurs,

J'estime qu'une bonne citation mérite d'être diffusée le plus largement possible. Je me permets donc de répéter la formule de M. Bill Clinton, telle que citée hier par notre hôte d'honneur, le Président Obasanjo: "Si les pays les plus riches du monde cessaient de subventionner l'agriculture, les règles du jeu devenant alors les mêmes pour tous les agriculteurs du monde, cette mesure à elle seule pourrait accroître le revenu des pays en développement de 20 milliards de USD par an". Nous savons qu'il s'agit là d'une question sensible. Si l'on demande aux pays en développement de réduire les subventions chez eux, il faut que les pays riches le fassent aussi de leur côté. Nous n'ignorons pas que cela prendra du temps, mais il faut commencer dès à présent.

Sur cette réflexion, je déclare close la vingt-cinquième session du Conseil des gouverneurs.

Je vous remercie.

ANNEXE I



INTERNATIONAL FUND FOR AGRICULTURAL DEVELOPMENT
Governing Council – Twenty-Fifth Session
Rome, 19-20 February 2002

**قائمة بالمشاركين في الدورة الخامسة والعشرين
لمجلس المحافظين**

**LIST OF PARTICIPANTS AT THE TWENTY-FIFTH SESSION
OF THE GOVERNING COUNCIL**

**LISTE DES PARTICIPANTS A LA VINGT-CINQUIEME SESSION
DU CONSEIL DES GOUVERNEURS**

**LISTA DE LOS PARTICIPANTES EN EL 25º PERIODO DE SESIONES
DEL CONSEJO DE GOBERNADORES**

القائم بأعمال رئيس المجلس:

Acting Chairman: Jannes Hutagalung (Indonesia)

Président chargé d'affaires:

Presidente encargado:

نائباً رئيس المجلس:

Vice-Chairmen: William E. Schuerch (United States)

Vice-Présidents: Roy Fanourakis (Swaziland)

Vicepresidentes:



الدول الأعضاء

MEMBER STATES

ÉTATS MEMBRES

ESTADOS MIEMBROS

AFGHANISTAN

Governor Hamidullah Nasser ZIA
Minister Plenipotentiary
Permanent Representative of the
Islamic State of Afghanistan to
the United Nations Agencies
for Food and Agriculture
Rome

Adviser Abdul Razak AYAZI
Agricultural Attaché
Alternate Permanent Representative
of the Islamic State of Afghanistan
to the United Nations Agencies
for Food and Agriculture
Rome

ALBANIA

Governor Thoma MIÇO
Vice-Minister for Agriculture
and Food
Tirana

Adviser Sali METANI
Director
Foreign Affairs Division
Ministry of Agriculture
and Food
Tirana

Adviser Leonidha KOSTA
Second Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Albania to IFAD
Rome



ALGERIA

Gouverneur	Said BARKAT Ministre de l'agriculture Alger
Gouverneur suppléant	Mokhtar REGUIEG Ambassadeur de la République algérienne démocratique et populaire auprès du FIDA Rome
Conseiller	Larbi BOUMAZA Directeur d'études Direction générale du budget Ministère des finances Alger
Conseiller	Idir BAIS Directeur de la programmation, des investissements et des études économiques Ministère de l'agriculture Alger
Conseiller	Mohamed Amin MESLEM Chef du bureau des questions financières et monétaires Ministère des affaires étrangères Alger
Conseiller	Ahmed HACHEMI Conseiller Représentant permanent adjoint de la République algérienne démocratique et populaire auprès du FIDA Rome
Conseiller	Hassen HAMDANI Attaché Ambassade de la République algérienne démocratique et populaire Rome



ANGOLA

Gouverneur	Gilberto Buta LUTUCUTA Ministre de l'agriculture et du développement rural Luanda
Gouverneur suppléant	Boaventura DA SILVA CARDOSO Ambassadeur de la République d'Angola auprès du FIDA Rome
Conseiller	Alfonso Pedro CANGA Directeur général Institut du développement agricole Ministère de l'agriculture et du développement rural Luanda
Conseiller	Kiala Kia MATEVA Conseiller Représentant permanent adjoint de la République d'Angola auprès du FIDA Rome
Conseiller	Tobias LOPES Directeur adjoint Cabinet du Ministre de l'agriculture et du développement rural Luanda
Conseiller	Carlos Alberto AMARAL Conseiller Représentant permanent suppléant de la République d'Angola auprès du FIDA Rome
Conseiller	Pedro Agostino KANGA Chef du département Coopération et relations internationales Ministère de l'agriculture et du développement rural Luanda
Conseiller	Olinda GRACIETE Secrétaire Ministère de l'agriculture et du développement rural Luanda



ARGENTINA

Gobernador Suplente Hilda GABARDINI
Consejera
Representante Permanente Alternativa
de la República Argentina
ante el FIDA
Roma

Asesor Ariel FERNÁNDEZ
Secretario
Representante Permanente Alternativo
de la República Argentina
ante el FIDA
Roma

ARMENIA

Governor David ZADOYAN
Minister for Agriculture
Yerevan

Alternate Governor
(acting) Gagik BAGHDASSARIAN
Ambassador of the Republic
of Armenia to Italy
Rome

Adviser Gagik MATEVOSYAN
Project Director
North-West Agricultural
Services Project
Ministry of Agriculture
Yerevan

AUSTRALIA

Governor
(acting) Murray Alexander COBBAN
Ambassador of the Commonwealth
of Australia to Italy
Rome

Alternate Governor
(acting) Robin DAVIES
Counsellor (Development Cooperation)
Australian Permanent Delegation
to the OECD
Paris



AUSTRIA

Alternate Governor Herbert JÄGER
Minister
Embassy of the Republic
of Austria
Rome

Adviser Klaus OEHLER
Counsellor
International Finance Institutions
Federal Ministry of Finance
Vienna

BANGLADESH

Governor
(acting) Ayub QUADRI
Secretary
Ministry of Agriculture
Dhaka

Alternate Governor
(acting) Mohammad ZIAUDDIN
Ambassador of the People's
Republic of Bangladesh to the
United Nations Agencies for
Food and Agriculture
Rome

Adviser Mohammad MEJBAHUDDIN
Economic Counsellor
Alternate Permanent Representative
of the People's Republic of Bangladesh to the
United Nations Agencies for
Food and Agriculture
Rome

BELGIUM

Gouverneur Christian MONNOYER
Ambassadeur du Royaume de
Belgique auprès du FIDA
Rome



BELGIUM (cont'd)

Gouverneur suppléant Bernard DE SCHREVEL
Premier secrétaire
Coopération internationale
Représentant permanent suppléant
du Royaume de Belgique
auprès du FIDA
Rome

Conseiller Astrid CASTELEIN
Secrétaire
Représentation permanente
du Royaume de Belgique
auprès du FIDA
Rome

BENIN

Gouverneur Théophile NATA
Ministre de l'agriculture,
de l'élevage et de la pêche
Cotonou

Gouverneur suppléant Abdoulaye Soulé MANIGUI
Directeur de la programmation
et de la prospective
Ministère de l'agriculture,
de l'élevage et de la pêche
Cotonou

Conseiller Imorou ADAM
Directeur de l'agriculture
Ministère de l'agriculture,
de l'élevage et de la pêche
Cotonou

Conseiller Kouagou Eric N'DA
Directeur
Ministère de l'agriculture,
de l'élevage et de la pêche
Cotonou



BHUTAN

Governor Sherab TENZIN
First Secretary
Permanent Mission of the Kingdom
of Bhutan to the United Nations
Geneva

BOLIVIA

Gobernador David BLANCO ZABALA
Embajador de la República
de Bolivia ante los Organismos
de las Naciones Unidas
Roma

Gobernador Suplente Mireya DURÁN
Ministra Consejera
Representante Permanente Alterna
de la República de Bolivia
ante el FIDA
Roma

Asesor Erika J. CUELLAR CHÁVEZ
Segunda Secretaria
Representante Permanente Alterna
de la República de Bolivia
ante el FIDA
Roma

BOSNIA AND HERZEGOVINA

Governor Lukša ŠOLJAN
Ambassador of Bosnia and Herzegovina
to the United Nations Agencies for
Food and Agriculture
Rome

Alternate Governor Branko KESIC
Counsellor
Alternate Permanent Representative
of Bosnia and Herzegovina to the
United Nations Agencies for Food
and Agriculture
Rome



BRAZIL

Governor (acting)	Julio César GOMES DOS SANTOS Ambassador of the Federative Republic of Brazil to IFAD Rome
Adviser	Irene Pessõa DE LIMA CÂMARA Minister Counsellor Deputy Permanent Representative of the Federative Republic of Brazil to IFAD Rome
Adviser	Arnaldo DE BAENA FERNANDES Second Secretary Alternate Permanent Representative of the Federative Republic of Brazil to IFAD Rome

BURKINA FASO

Gouverneur	Noellie Marie Béatrice DAMIBA Ambassadeur du Burkina Faso auprès du FIDA Rome
Alternate Governor (acting)	Fimba Julien LOMPO Directeur de l'unité de coordination du programme spécial pour la conservation des eaux et du sol dans le Plateau central (Phase II) Ministère de l'agriculture Ouagadougou
Conseiller	Ibrahima KABORE Directeur des études et de la planification Ministère de l'agriculture Ouagadougou

BURUNDI

Gouverneur	Pierre NDIKUMAGENGE Ministre de l'agriculture et de l'élevage Bujumbura
------------	--



BURUNDI (cont'd)

Gouverneur suppléant Vénérand BAKEVYUMUSAYA
Ambassadeur de la République
du Burundi
Paris

CAMEROON

Gouverneur Abdoulaye ABOUBAKRY
Secrétaire d'état
Ministère de l'agriculture
Yaoundé

Gouverneur suppléant Prosper BOMBA NGONG
Premier conseiller
Chargé d'affaires, a.i.
Ambassade de la République
du Cameroun
Rome

CANADA

Governor
(acting) Bruce MONTADOR
Associate Vice-President
Multilateral Programmes Branch
Canadian International
Development Agency (CIDA)
Hull

Adviser Charles PARKER
Counsellor (Development)
Alternate Permanent Representative
of Canada to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

Adviser Danièle TESTELIN
Senior Programme Manager
International Financial
Institutions Division
Multilateral Programmes Branch
Canadian International
Development Agency (CIDA)
Hull



CAPE VERDE

Gouverneur	Élvio GONÇALVES NAPOLEÃO FERNANDES Ambassadeur de la République du Cap-Vert auprès du FIDA Rome
Conseiller	Arnaldo DELGADO Conseiller Représentant permanent adjoint de la République du Cap-Vert auprès du FIDA Rome

CHAD

Governor (acting)	Hassanty OUMAR CHAIB Directeur général Ministère de l'agriculture N'Djaména
----------------------	--

CHILE

Gobernador	Angel SARTORI ARELLANO Embajador de la República de Chile ante el FIDA Roma
Gobernador Suplente	Antonio Arturo PLAZA JIMÉNEZ Segundo Secretario Representante Permanente Alterno de la República de Chile ante el FIDA Roma

CHINA

Governor	LIU Jian Vice-Minister for Agriculture Beijing
Alternate Governor	MA Shiqing Minister Plenipotentiary Permanent Representative of the People's Republic of China to the United Nations Agencies for Food and Agriculture Rome



CHINA (cont'd)

- Adviser LONGYUE Zhao
Deputy Director-General
Department of International
Cooperation
Ministry of Agriculture
Beijing
- Adviser HU Yuankun
Director
Ministry of Agriculture
Beijing
- Adviser GUO Handi
First Secretary
Alternate Permanent Representative
of the People's Republic of China
to the United Nations Agencies
for Food and Agriculture
Rome
- Adviser WANG Weiqin
Deputy Director
Department of International
Cooperation
Ministry of Agriculture
Beijing
- Adviser YE Anping
Second Secretary
Alternate Permanent Representative
of the People's Republic of China
to the United Nations Agencies
for Food and Agriculture
Rome
- Adviser BING Zhao
Second Secretary
Alternate Permanent Representative
of the People's Republic of China
to the United Nations Agencies
for Food and Agriculture
Rome



COLOMBIA

Gobernador	Fabio VALENCIA COSSIO Embajador de la República de Colombia ante el FIDA Roma
Gobernador Suplente	Dario Alberto BONILLA GIRALDO Consejero Representante Permanente Alterno de la República de Colombia ante el FIDA Roma
Asesor	Bernardo GUTIÉRREZ ZULUAGA BOTERO Primer Secretario Representante Permanente Adjunto de la República de Colombia ante el FIDA Roma

CONGO

Gouverneur (provisoire)	Rufin Gabriel AMBERO Ministre conseiller Représentant permanent adjoint de la République du Congo auprès du FIDA Rome
Conseiller	Emile ESSEMA Deuxième conseiller Représentant permanent adjoint de la République du Congo auprès du FIDA Rome

COSTA RICA

Gobernador Suplente	Yolanda GAGO Ministra Consejera Representante Permanente Alternativa de la República de Costa Rica ante el FIDA Roma
---------------------	---



CÔTE D'IVOIRE

Gouverneur (provisoire)	Richard Gbaka ZADY Ambassadeur de la République de Côte d'Ivoire auprès des Organisations spécialisées des Nations Unies Rome
Conseiller	Aboubakar BAKAYOKO Conseiller Représentant permanent adjoint de la République de Côte d'Ivoire auprès des Organisations spécialisées des Nations Unies Rome

CROATIA

Governor	Drago KRALJEVIC Ambassador of the Republic of Croatia to the United Nations Agencies for Food and Agriculture Rome
Alternate Governor	Vlado MATIJASIC Counsellor Alternate Permanent Representative of the Republic of Croatia to the United Nations Agencies for Food and Agriculture Rome

CUBA

Gobernador Suplente	Juan NUIRY SÁNCHEZ Embajador de la República de Cuba ante los Organismos de las Naciones Unidas Roma
---------------------	--

CYPRUS

Governor	George F. POULIDES Ambassador of the Republic of Cyprus to the United Nations Agencies for Food and Agriculture Rome
----------	--



CYPRUS (cont'd)

Alternate Governor
(acting) Artemis ANTONIADES
Agricultural Attaché
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Cyprus to the
United Nations Agencies for
Food and Agriculture
Rome

D.P.R. KOREA

Governor KIM Yong Suk
Vice-Minister for Agriculture
Pyongyang

Alternate Governor KIM Hung Rim
Ambassador of the Democratic
People's Republic of Korea
to IFAD
Rome

Adviser BONG Hyon Hak
Counsellor
Deputy Permanent Representative
of the Democratic People's Republic
of Korea to IFAD
Rome

Adviser SIN Kyu Sam
Senior Officer
Department of International
Organizations
Ministry of Foreign Affairs
Pyongyang

Adviser RI Hyong Chol
Second Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Democratic People's Republic
of Korea to IFAD
Rome



D.R. CONGO

Gouverneur suppléant	Edouard Uмба ILUNGA Ambassadeur de la République démocratique du Congo auprès des organisations des Nations Unies Rome
Conseiller	Innocent MOKOSA MANDENDE Ministre conseiller Représentant permanent adjoint de la République démocratique du Congo auprès des organisations des Nations Unies Rome
Conseiller	Phoba DINKA Conseiller Ambassade de la République démocratique du Congo Rome

DENMARK

Governor	Ove ULLERUP-PETERSEN Ambassador Under-Secretary for Multilateral Affairs Ministry of Foreign Affairs Copenhagen
Alternate Governor (acting)	Jorgen MAERSK-PEDERSEN Minister Counsellor Deputy Permanent Representative of the Kingdom of Denmark to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome
Adviser	Dorte CHORTSEN Head of Section Department for the United Nations Development Assistance Ministry of Foreign Affairs Copenhagen



DENMARK (cont'd)

Adviser Anne-Sofie HENNINGS
Attaché
The Royal Danish Embassy
Rome

Adviser Line URBAN
Attaché
The Royal Danish Embassy
Rome

DOMINICAN REPUBLIC

Gobernador Leonardo MATOS BERRIDO
Embajador de la República Dominicana
ante el FIDA
Roma

Gobernador Suplente (interino) Fernando MANGUAL
Director Nacional de Planificación
Secretariado Técnico de la Presidencia
Santo Domingo, D.N.

Asesor Dolores Margarita CEDEÑO
Ministra Consejera
Representante Permanente Alterna
de la República Dominicana
ante el FIDA
Roma

Asesor Joselyn FELIX
Asistente
Departamento Nacional de Planificación
Secretariado Técnico de la Presidencia
Santo Domingo, D.N.

Asesor Anabel BUENO
Consejera
Representante Permanente Alterna
de la República Dominicana
ante el FIDA
Roma



ECUADOR

Gobernador	Arturo GANGOTENA GUARDERAS Embajador de la República del Ecuador ante los Organismos de las Naciones Unidas Roma
Gobernador Suplente	Carlos LARREA DÁVILA Segundo Secretario Representante Permanente Alterno de la República del Ecuador ante los Organismos de las Naciones Unidas Roma
Asesor	María Mercedes GUEVARA AGUIRRE Agregada Representante Permanente Alterna de la República del Ecuador ante los Organismos de las Naciones Unidas Roma

EGYPT

Governor	Mariem MOUSA Agricultural Minister Deputy Permanent Representative of the Arab Republic of Egypt to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome
Adviser	Nehal HEGAZY Second Secretary Alternate Permanent Representative of the Arab Republic of Egypt to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome

EL SALVADOR

Gobernador	Salvador URRUTIA LOUCEL Ministro de Agricultura y Ganadería San Salvador
------------	--



EL SALVADOR (cont'd)

Gobernador Suplente	Joaquín RODEZNO MUNGUIA Embajador de la República de El Salvador Roma
Asesor	María Eulalia JIMÉNEZ ZEPEDA Ministra Consejera Representante Permanente Adjunta de la República de El Salvador ante los Organismos de las Naciones Unidas Roma

ERITREA

Governor (acting)	Petros TSEGGAI First Counsellor Permanent Representative of the State of Eritrea to IFAD Rome
Adviser	Yohannes TENSUE First Secretary Alternate Permanent Representative of the State of Eritrea to IFAD Rome

ETHIOPIA

Governor (acting)	Mulatu TESHOME Minister for Agriculture Addis Ababa
Adviser	Fortuna DIBACO Second Secretary Economic Division Embassy of the Federal Democratic Republic of Ethiopia Rome



FINLAND

Governor (acting)	Ulla-Maija FINSKAS-AHO Minister Counsellor Permanent Representative of the Republic of Finland to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome
Adviser	Seija TORO Counsellor Deputy Permanent Representative of the Republic of Finland to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome

FRANCE

Gouverneur (provisoire)	Ambroise FAYOLLE Sous-directeur Dette, développement et marchés émergents Direction du Trésor Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie Paris
Gouverneur suppléant (provisoire)	Alain GUILLOUËT Ministre Conseiller financier auprès de l'Ambassade de France Rome
Conseiller	Philippe BERNIER Attaché principal d'administration centrale Bureau de l'aide au développement Direction du Trésor Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie Paris
Conseiller	Danick IBANÉZ Attaché Ambassade de France Rome



GABON

Gouverneur
(provisoire) Pierre CLAVER MAGANGA MOUSSAVOU
Ministre d'État
Ministre de l'agriculture, de l'élevage
et du développement rural
Libreville

Gouverneur suppléant
(provisoire) Vincent BOULÉ
Ambassadeur de la République
gabonaise auprès du FIDA
Rome

Conseiller Jean Gérard MEZUI M'ELLA
Secrétaire général permanent
Commission nationale de la FAO
Ministère de l'agriculture, de l'élevage
et du développement rural
Libreville

Conseiller Julie MOUSSAVOU
Chef du Protocole
Ministère de l'agriculture, de l'élevage
et du développement rural
Libreville

Conseiller Ivone Alves DIAS DA GRAÇA
Premier conseiller
Représentant permanent adjoint
de la République gabonaise
auprès du FIDA
Rome

Conseiller Louis Stanislas CHARICAUTH
Conseiller
Représentant Permanent Suppléant
de la République gabonaise
auprès du FIDA
Rome

GERMANY

Governor Michael HOFMANN
Director-General
Federal Ministry of Economic
Cooperation and Development
Bonn



GERMANY (cont'd)

Alternate Governor Jobs HOLBORN
Head of Division
Federal Ministry of Finance
Berlin

Adviser Guntram Freiherr VON SCHENCK
Ambassador of the Federal
Republic of Germany
to IFAD
Rome

Adviser Rudolf Josef HUBER
First Counsellor
Alternate Permanent Representative
of the Federal Republic of Germany
to IFAD
Rome

Adviser Hans-Wolf RACKL
Deputy Head of Division
Federal Ministry of Economic
Cooperation and Development
Bonn

GHANA

Governor
(acting) Kofi DSANE-SELBY
Ambassador of the Republic
of Ghana to IFAD
Rome

Adviser Kwaku NICOL
Minister Counsellor
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Ghana to the
United Nations Agencies for
Food and Agriculture
Rome

GREECE

Governor
(acting) Emmanuel MANOUSSAKIS
Minister Plenipotentiary
(Agricultural Affairs)
Alternate Permanent Representative
of the Hellenic Republic to IFAD
Rome



GUATEMALA

Gobernador	Acisclo VALLADARES MOLINA Embajador de la República de Guatemala ante el FIDA Roma
Gobernador Suplente (interino)	Ileana RIVERA DE ANGOTTI Primera Secretaria Representante Permanente Alternativa de la República de Guatemala ante el FIDA Roma

GUINEA

Gouverneur	Jean Paul SARR Ministre de l'agriculture et de l'élevage Conakry
Gouverneur suppléant (provisoire)	Souhaïb Deen BANGOURA Ambassadeur de la République de Guinée auprès du FIDA Rome
Conseiller	Abdel Aziz SOUMAH Consul général de la République de Guinée en Italie Rome

HAÏTI

Gouverneur suppléant	Jean WALNARD DORNEVAL Ministre conseiller Représentant permanent de la République d'Haïti auprès des organisations des Nations Unies Rome
Conseiller	Patrick SAINT-HILAIRE Premier secrétaire Représentant permanent suppléant de la République d'Haïti auprès des organisations des Nations Unies Rome



HONDURAS

Gobernador	Mariano JIMÉNEZ TALAVERA Secretario de Estado en el Despacho de Agricultura y Ganadería Tegucigalpa, D.C.
Gobernador Suplente	Mayra Aracely REINA DE TITTA Consejera Representante Permanente Alternativa de la República de Honduras ante el FIDA Roma
Asesor	Marcio SIERRA Asesor Técnico Ministerio de Agricultura y Ganadería Tegucigalpa, D.C.
Asesor	Luis GRADIZ Asesor Técnico Ministerio de Agricultura y Ganadería Tegucigalpa, D.C.

ICELAND

Governor	Sveinn Ágúst BJÖRNSSON Minister Counsellor Ministry of Foreign Affairs Reykjavik
Alternate Governor	Jón Erlingur JÓNASSON Counsellor (Agricultural Affairs) Deputy Permanent Representative of the Republic of Iceland to FAO Rome

INDIA

Alternate Governor	Adarsh KISHORE Additional Secretary (Fund Banking) Department of Economic Affairs Ministry of Finance New Delhi
--------------------	---



INDIA (cont'd)

Adviser
Govindan NAIR
Minister (Agriculture)
Alternate Permanent Representative
of the Republic of India to the
United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

INDONESIA

Governor
(acting)
Jannes HUTAGALUNG
Special Adviser to the
Minister for Finance
Jakarta

Alternate Governor
(acting)
Natigor SIAGIAN
Assistant Minister for Agriculture
and Director
Bureau for International Cooperation
Department of Agriculture
Jakarta

Adviser
Wahib ABDULJAWAD
Counsellor
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Indonesia to IFAD
Rome

Adviser
Sunggul SINAGA
Agricultural Attaché
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Indonesia to IFAD
Rome

IRAN, ISLAMIC REPUBLIC OF

Alternate Governor
(acting)
Mohammad Saeid NOORI NAEINI
Ambassador of the Islamic Republic
of Iran to the United Nations Agencies
for Food and Agriculture
Rome

IRAN, ISLAMIC REPUBLIC OF (cont'd)

Adviser Mostafa JAFARI
Alternate Permanent Representative of
the Islamic Republic of Iran to the
United Nations Agencies for
Food and Agriculture
Rome

IRAQ

Governor
(acting) Motasim Arif AL-FITYAN
Second Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Iraq to the
United Nations Agencies for
Food and Agriculture
Rome

IRELAND

Alternate Governor Anthony DEVLIN
First Secretary (Agriculture)
Alternate Permanent Representative
of Ireland to the United Nations
Agencies for Food and Agriculture
Rome

Adviser Damien COLE
First Secretary
Development Cooperation Division
Department of Foreign Affairs
Dublin

ITALY

Gouverneur Vito TANZI
Sous-secrétaire
Ministère de l'économie
et des finances
Rome



ITALY (cont'd)

Gouverneur suppléant (provisoire)	Augusto ZODDA Directeur général Affaires générales, personnel et processus organisationnels Ministère de l'économie et des finances Département du Trésor Rome
Conseiller	Gaetano MARTINEZ TAGLIAVIA Conseiller Représentant permanent adjoint de la République italienne auprès du FIDA Rome
Conseiller	Paolo DUCCI Conseiller Direction générale de la coopération économique et financière multilatérale Ministère des affaires étrangères Rome
Conseiller	Giorgio LECCESI Chef du Service chargé des Banques de développement multilatéral Ministère de l'économie et des finances Département du Trésor Rome
Conseiller	Filippo ALESSI Conseiller principal Direction générale de la coopération au développement Ministère des affaires étrangères Rome
Conseiller	Nicola FAVIA Directeur Présidence du Conseil des ministres Rome
Conseiller	Simona D'AMBROSIO Conseiller Ministère de l'économie et des finances Département du Trésor Rome



ITALY (cont'd)

Conseiller Chiara MORINI
Ministère des affaires étrangères
Rome

JAMAICA

Governor Salvatore ALFANO
(acting) Consul of Jamaica
Rome

JAPAN

Governor Akira HAYASHI
Ambassador of Japan
to Italy
Rome

Alternate Governor Kaoru KUSUDA
(acting) Minister
Embassy of Japan
Rome

Adviser Masaharu SATO
Counsellor
Embassy of Japan
Rome

Adviser Takeo TOMONO
Assistant Director
General Food Policy Bureau
Ministry of Agriculture, Forestry
and Fisheries
Tokyo

Adviser Masaru HARADA
Officer
Multilateral Cooperation Division
Economic Cooperation Bureau
Ministry of Foreign Affairs
Tokyo



JORDAN

Governor
(acting) Nael HAJAJ
Director
Multilateral Cooperation
Department
Ministry of Planning
Amman

Adviser Awni SHDAIFAT
Director of the Development
Project
Ministry of Agriculture
Amman

KAZAKHSTAN

Governor
(acting) Angelika SHELUKHINA
Second Secretary
Embassy of the Republic
of Kazakhstan
Rome

KENYA

Alternate Governor
(acting) Bruce Misoga MADETE
Ambassador of the Republic
of Kenya to IFAD
Rome

Adviser Samuel Cherunge YEGON
Agricultural Attaché
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Kenya to IFAD
Rome

Adviser Thomas Mboya ADUR
Second Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Kenya to IFAD
Rome



KUWAIT

Governor (acting)	Hesham I. AL-WAQAYAN Deputy Director-General Operations and Disbursement Kuwait Fund for Arab Economic Development Kuwait City
Adviser	Fatimah Hasan J. HAYAT Counsellor Permanent Representative of the State of Kuwait to FAO Rome

LEBANON

Gouverneur (provisoire)	Ali Ojeij ABDALLAH Ministre de l'agriculture Beyrouth
Gouverneur suppléant (provisoire)	Joseph JABBOUR Directeur général Ministère de l'agriculture Beyrouth
Conseiller	Fadi HAJJ ALI Premier secrétaire Représentant permanent suppléant de la République libanaise auprès des organisations des Nations Unies Rome
Conseiller	Zein TALHOUK Fonctionnaire Ambassade de la République libanaise Rome

LESOTHO

Governor (acting)	Rachel Refiloehape MATHABO NTSINSYI Ambassador of the Kingdom of Lesotho to IFAD Rome
----------------------	--



LESOTHO (cont'd)

Adviser Kabelo MAFURA
Counsellor
Alternate Permanent Representative
of the Kingdom of Lesotho
to IFAD
Rome

LIBERIA

Governor
(acting) Robert FREEMAN
Financial Consultant
Embassy of the Republic
of Liberia
Rome

Alternate Governor
(acting) Marco BOURELLY
Itinerant Ambassador of
the Republic of Liberia

LIBYAN ARAB JAMAHIRIYA

Governor
(acting) Nuri Ibrahim HASAN
Ambassador of the Socialist
People's Libyan Arab
Jamahiriya to IFAD
Rome

LUXEMBOURG

Gouverneur
(provisoire) Paul Victor Joseph FABER
Ambassadeur du Grand-Duché
de Luxembourg auprès du FIDA
Rome

Gouverneur suppléant Georges HEINEN
Directeur
Financement du développement
multilatéral
Ministère des finances
Luxembourg-Ville



MADAGASCAR

Gouverneur (provisoire)	Georges RUPHIN Ambassadeur de la République de Madagascar auprès du FIDA Rome
Gouverneur suppléant (provisoire)	Rasoarimanana Yannick Ariane RABEMANANTSOA Secrétaire général Ministère de l'agriculture Antananarivo
Conseiller	Suzelin RATOHIARIJAONA Directeur de la programmation et du budget Ministère de l'agriculture Antananarivo
Conseiller	Monsieur MONJA Conseiller Représentant permanent adjoint de la République de Madagascar auprès du FIDA Rome

MALAYSIA

Alternate Governor	Shamsudin BIN ABDULLAH Ambassador of Malaysia to the United Nations Agencies for Food and Agriculture Rome
Adviser	Syed Bakri RAHMAN Second Secretary Alternate Permanent Representative of Malaysia to the United Nations Agencies Rome

MALI

Gouverneur suppléant	Ibrahim Bocar DAGA Ambassadeur de la République du Mali auprès du FIDA Rome
----------------------	--



MALI (cont'd)

Conseiller
Modibo Mahamane TOURÉ
Deuxième conseiller
Représentant permanent suppléant
de la République du Mali
auprès du FIDA
Rome

MALTA

Governor
Abraham BORG
Ambassador of the Republic
of Malta to IFAD
Rome

Adviser
Joanne MERCIECA
First Secretary
Embassy of the Republic
of Malta
Rome

MAURITANIA

Gouverneur
(provisoire)
Hamoud OULD ELY
Ambassadeur de la République
islamique de Mauritanie
auprès du FIDA
Rome

MAURITIUS

Governor
Pravind Kumar JUGNAUTH
Minister for Agriculture, Food
Technology and Natural Resources
Port Louis

Alternate Governor
Santi Bai HANOOMANJEE
Permanent Secretary
Ministry of Agriculture, Food
Technology and Natural Resources
Port Louis

Adviser
Denis CANGY
Consul of the Republic
of Mauritius
Rome



MEXICO

Gobernador Suplente Víctor Hugo MORALES MELÉNDEZ
Consejero
Representante Permanente Adjunto
de los Estados Unidos Mexicanos
ante el FIDA
Roma

MOROCCO

Gouverneur Hassan BENEBDERAZIK
Secrétaire général
Ministère de l'agriculture,
du développement rural et
des eaux et forêts
Rome

Gouverneur suppléant
(provisoire) Ali LAMRANI
Chef de division
Ministère de l'économie et
des finances
Rabat

Conseiller Ahmed FAOUZI
Ministre plénipotentiaire
Représentant permanent adjoint
du Royaume du Maroc
auprès du FIDA
Rome

Conseiller Jamila ALAOUI
Secrétaire des affaires étrangères
Représentant permanent suppléant
du Royaume du Maroc
auprès du FIDA
Rome

MOZAMBIQUE

Governor
(acting) Manuel CHANG
Vice-Minister of Planning
and Finance
Ministry of Planning and Finance
Maputo



MOZAMBIQUE (cont'd)

Alternate Governor (acting)	Francisco Elias Paulo CIGARRO Ambassador of the Republic of Mozambique to Italy Rome
Adviser	António PINTO DE ABREU Executive Director Banco de Mozambique Maputo
Adviser	Gabriel Angelo TEMBE National Director of Rural Development Ministry of Agriculture and Rural Development Maputo
Adviser	Isabel Maria SUMAR Desk Officer Ministry of Planning and Finance Maputo
Adviser	Elsa CHAMBAL Desk Officer Banco de Mozambique Maputo
Adviser	Ananias Benjamin SIGAÚQUE Second Secretary Alternate Permanent Representative of the Republic of Mozambique to the United Nations Agencies for Food and Agriculture Rome

MYANMAR

Governor (acting)	Aung MYINT Minister Counsellor Alternate Permanent Representative of the Union of Myanmar to IFAD Rome
----------------------	--



NAMIBIA

Governor	Paul SMIT Deputy Minister for Agriculture, Water and Rural Development Windhoek
Alternate Governor	Desmond R. TSHIKESHO IFAD Project Coordinator and Director of Extension and Engineering Services Ministry of Agriculture, Water and Rural Development Windhoek

NEPAL

Governor	Lakshman PRASAD METHA Minister of State for Agriculture and Cooperatives Kathmandu
Adviser	Rajendra PRASDA DAHAL Section Officer Ministry of Finance Kathmandu
Adviser	Ramesh KUMAR ADHIKARI Section Officer Ministry of Agriculture and Cooperatives Kathmandu

NETHERLANDS

Governor (acting)	Jan BERTELING Ambassador of the Kingdom of The Netherlands to the United Nations Organizations for Food and Agriculture Rome
----------------------	---



NETHERLANDS (cont'd)

- Alternate Governor (acting) Jeroen T.M.G. STEEGHS
Counsellor
Deputy Permanent Representative of the
Kingdom of The Netherlands to the
United Nations Organizations
for Food and Agriculture
Rome
- Adviser Loes J. LAMMERTS
Coordination and Institutional
Affairs Division
Ministry of Foreign Affairs
The Hague
- Adviser Jacco BOS
Second Secretary
Alternate Permanent Representative of the
Kingdom of The Netherlands to the
United Nations Organizations
for Food and Agriculture
Rome

NEW ZEALAND

- Governor Peter Robert BENNET
Ambassador of New Zealand
to the United Nations Agencies
for Food and Agriculture
Rome
- Alternate Governor Godfrey R.B. PAYNE
First Secretary
Alternate Permanent Representative
of New Zealand to the United Nations
Agencies for Food and Agriculture
Rome

NIGER

- Gouverneur Wassalké BOUKARY
Ministre du développement agricole
Niamey



NIGER (cont'd)

Gouverneur suppléant	Moukaila ARFOU Deuxième secrétaire Représentant Permanent suppléant de la République du Niger auprès du FIDA Rome
Conseiller	Adamou DANGUIOUA Directeur des études et de la programmation Ministère du développement agricole Niamey

NIGERIA

Governor	Malam Adamu BELLO Federal Minister for Agriculture and Rural Development Abuja
Alternate Governor (acting)	Gabriel LOMBIN Minister Permanent Representative of the Federal Republic of Nigeria to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome
Adviser	Oloche Anebi EDACHE Director Federal Department of Agriculture Federal Ministry of Agriculture and Rural Development Abuja
Adviser	Salihu INGAWA Head Project Co-ordinating Unit Federal Ministry of Agriculture and Rural Development Abuja
Adviser	Falalu BELLO Managing Director Agricultural Bank Abuja



NIGERIA (cont'd)

Adviser
Sadik DASIN
Assistant to the Minister
Federal Ministry of Agriculture
and Rural Development
Abuja

NORWAY

Governor
(acting)
Ingrid GLAD
Assistant Director-General
Department of Multilateral Affairs
Ministry of Foreign Affairs
Oslo

Alternate Governor
(acting)
Anne Kristin HERMANSEN
Head of Division
Department of Global Affairs
Ministry of Foreign Affairs
Oslo

Adviser
Dag BRISEID
Minister Counsellor
Permanent Representative of the
Kingdom of Norway to IFAD
Rome

OMAN

Governor
Khalfan bin Salah AL-NABI
Under-Secretary
Ministry of Agriculture
and Fisheries
Muscat

Adviser
Hassan Bin Ahmed AL NABHANI
Director-General
Planning and Investment Development
Ministry of Agriculture
and Fisheries
Muscat

Adviser
Yousuf Abdullah Nasser AL-AFIFY
First Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Sultanate of Oman to IFAD
Rome



OMAN (cont'd)

Adviser Rasmi MAHMOUD
Liaison Officer
Embassy of the Sultanate
of Oman
Rome

PAKISTAN

Governor Khair Mohammad JUNEJO
Federal Minister for Food,
Agriculture and Livestock
Islamabad

Alternate Governor Nawid AHSAN
Secretary
Economic Affairs Division
Ministry of Finance and
Economic Affairs
Islamabad

Adviser Zafar A. HILALY
Ambassador of the Islamic Republic
of Pakistan to IFAD
Rome

Adviser Adnan BASHIR KHAN
Agricultural Counsellor
Alternate Permanent Representative
of the Islamic Republic of Pakistan
to IFAD
Rome

PANAMA

Gobernador Suplente Horacio J. MALTEZ
Ministro Consejero
Representante Permanente Adjunto
de la República de Panamá
ante el FIDA
Roma



PARAGUAY

Gobernador	Lilia ROMERO PEREIRA Embajadora de la República del Paraguay ante el FIDA Roma
Asesor	Ana María BAIARDI Consejera Representante Permanente Alternativa de la República del Paraguay ante el FIDA Roma

PERU

Gobernador	Marcela LÓPEZ BRAVO Embajadora Representante Permanente Adjunta de la República del Perú ante el FIDA Roma
Gobernador Suplente	Oswaldo DEL AGUILA RAMÍREZ Primer Secretario Representante Permanente Alternativo de la República del Perú ante el FIDA Roma

PHILIPPINES

Governor (acting)	Noel D. DE LUNA Agricultural Attaché Deputy Permanent Representative of the Republic of The Philippines to IFAD Rome
Alternate Governor (acting)	Maria Luisa GAVINO Assistant Agricultural Attaché Alternate Permanent Representative of the Republic of The Philippines to IFAD Rome

PORTUGAL

Governor	Carlos Manuel Inácio FIGUEIREDO President Financing and Support Institute for the Development of Agriculture and Fisheries Ministry of Agriculture, Rural Development and Fisheries Lisbon
Alternate Governor	Carlos Manuel DOS SANTOS FIGUEIREDO Head of Department Coordination of International Relations General Directorate for European and International Affairs Ministry of Finance Lisbon
Adviser	João Miguel FREITAS Agricultural Adviser Deputy Permanent Representative of the Portuguese Republic to the United Nations Agencies for Food and Agriculture Rome

QATAR

Governor (acting)	Sheik-Mohammed AL-THANI Second Secretary Alternate Permanent Representative of the State of Qatar to IFAD Rome
Adviser	Akeel HATOOR Adviser Embassy of the State of Qatar Rome

REPUBLIC OF KOREA

Governor (acting)	KIM Suk-Hyun Ambassador of the Republic of Korea to IFAD Rome
----------------------	--



REPUBLIC OF KOREA (cont'd)

Alternate Governor KIM Kyeong-Kyu
First Secretary
Agricultural Attaché
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Korea to IFAD
Rome

Adviser KIM Eung-Bon
Deputy Director
Multilateral Cooperation Division
Ministry of Agriculture and Forestry
Kyonggido

REPUBLIC OF MOLDOVA

Governor
(acting) Valentin CIUMAC
Ambassador of the Republic of
Moldova to the United Nations
Agencies for Food and
Agriculture
Rome

Adviser Stela STINGACI
First Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Moldova to the
United Nations Agencies for Food
and Agriculture
Rome

ROMANIA

Gouverneur suppléant Serban STATI
Ambassadeur de la Roumanie
auprès du FIDA
Rome

Conseiller Ioan PAVEL
Conseiller
Représentant permanent adjoint
de la Roumanie auprès du FIDA
Rome



ROMANIA (cont'd)

Conseiller Adriana STANCIU
Experte
Ministère de l'agriculture, de
l'alimentation et des forêts
Bucarest

SAUDI ARABIA

Governor
(acting) Abdallah Bin Abdallah AL-OBEID
Deputy Minister for Agriculture
and Water Research, and
Agricultural Development
Ministry of Agriculture and Water
Riyadh

Alternate Governor
(acting) Ahmad Ben Souleiman AL-AQUIL
Minister Plenipotentiary
Permanent Representative of the
Kingdom of Saudi Arabia to the
United Nations Agencies for
Food and Agriculture
Rome

Adviser Zaid EL HUWAISHEL
Director of External Relations
Ministry of Agriculture and Water
Riyadh

SENEGAL

Gouverneur
(provisoire) Alé NDIAYE
Directeur de Cabinet
Ministère de l'agriculture
et de l'élevage
Dakar

Conseiller Abdoukarim DIOUF
Conseiller
Représentant permanent suppléant
de la République du Sénégal
auprès du FIDA
Rome



SIERRA LEONE

Alternate Governor Umaru Bundu WURIE
Ambassador of the Republic
of Sierra Leone
Bonn

Adviser Abdulai SHERIFF
Assistant
Consulate of the Republic
of Sierra Leone
Rome

SOUTH AFRICA

Governor Anthony LE CLERK KGWADU MONGALO
Ambassador of the Republic of
South Africa to the United Nations
Agencies for Food and Agriculture
Rome

Adviser Catharina DU TOIT
First Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Republic of South Africa
to the United Nations Agencies
for Food and Agriculture
Rome

SPAIN

Gobernador Jorge DOMEQC
Ministro Consejero
Embajada de España
Roma

Gobernador Suplente Luis CUESTA CIVÍS
Primer Secretario
Embajada de España
Roma

SRI LANKA

Governor Thelmuth Harris Wilhelm WOUTERSZ
Ambassador of the Democratic
Socialist Republic of Sri Lanka
to IFAD
Rome



SRI LANKA (cont'd)

- Adviser Nimal Felix C. RANAWEERA
Additional Secretary (Project Development)
Ministry of Agriculture and Livestock
Battaramulla
- Adviser Deeptha KULATILLEKE
Minister Counsellor (Commercial)
Alternate Permanent Representative
of the Democratic Socialist Republic
of Sri Lanka to IFAD
Rome
- Adviser Sunil Jayantha NAWARATNE
Adviser
Ministry of Agriculture and Livestock
Battaramulla

SUDAN

- Governor Magzoub ELKHALIFA AHMED
Minister for Agriculture and Forestry
Khartoum
- Alternate Governor Hassan Ahmed TAHA
Minister of State for Finance
and National Economy
Khartoum
- Adviser Mohamed Ahmed ALI DINGLE
Director-General
Investment and International
Cooperation
Ministry of Foreign Affairs
Khartoum
- Adviser Mohamed Said MOHAMED ALI HARBI
Counsellor
Permanent Representative
of the Republic of The Sudan
to IFAD
Rome
- Adviser Yasir Ibrahim ALI
Second Secretary
Embassy of the Republic
of The Sudan
Rome



SURINAME

Alternate Governor Gerhard Otmar HIWAT
Ambassador of the Republic of
Suriname
Brussels

SWAZILAND

Governor Roy FANOURAKIS
Minister for Agriculture and
Cooperatives
Mbabane

Alternate Governor Christopher NKWANYANA
Under-Secretary (Development)
Ministry of Agriculture and
Cooperatives
Mbabane

Adviser Khangezile DLAMINI
Project Coordinator
Ministry of Agriculture and
Cooperatives
Mbabane

Adviser Sibusiso MSIBI
Trade Attaché
High Commission for the
Kingdom of Swaziland
London

SWEDEN

Governor
(acting) Gunilla OLSSON
Director
Department for Global Development
Ministry of Foreign Affairs
Stockholm

Alternate Governor
(acting) Michael ODEVALL
Minister
Permanent Representative of the
Kingdom of Sweden to IFAD
Rome



SWEDEN (cont'd)

Adviser Åsa ANDRAE
Desk Officer
Department for Global Development
Ministry of Foreign Affairs
Stockholm

Adviser Pernilla IVARSSON
Agricultural Counsellor
Deputy Permanent Representative
of the Kingdom of Sweden to IFAD
Rome

Adviser Mariana OSIHN
Officer
The Royal Swedish Embassy
Rome

SWITZERLAND

Gouverneur Serge CHAPPATTE
Directeur général adjoint
Direction du développement
et de la coopération
Département fédéral des
affaires étrangères
Berne

Gouverneur suppléant Martin ROHNER
Chef de secteur des institutions
financières multilatérales
Domaine de prestations,
développement et transition
Secrétariat d'état à l'économie
Berne

Conseiller Lothar CAVIEZEL
Conseiller scientifique principal
Direction du développement
et de la coopération
Département fédéral des
affaires étrangères
Berne



SYRIA

Governor	Nour Eldin MOUNA Minister for Agriculture and Agrarian Reform Damascus
Alternate Governor	Hassan AL-AHMAD Assistant to the Minister for Agriculture and Agrarian Reform Damascus
Adviser	Riad QASSEM Director of International Cooperation Ministry of Agriculture and Agrarian Reform Damascus
Adviser	Majd JAMAL Director of Agricultural Research Ministry of Agriculture and Agrarian Reform Damascus
Adviser	Bashar AKBIK First Secretary Alternate Permanent Representative of the Syrian Arab Republic to IFAD Rome

TANZANIA, UNITED REPUBLIC OF

Governor	Charles N. KEENJA Minister for Agriculture and Food Security Dar-es-Salaam
Adviser	Grace SHANGALI Minister Plenipotentiary Alternate Permanent Representative of the United Republic of Tanzania to IFAD Rome



TANZANIA, UNITED REPUBLIC OF (cont'd)

Adviser Charles TULAH
Agricultural Economist
Ministry of Agriculture
and Food Security
Dar-es-Salaam

Adviser Perpetua M.S. HINGI
Agricultural Attaché
Alternate Permanent Representative
of the United Republic of Tanzania
to IFAD
Rome

THAILAND

Governor (acting) Sitdhi BOONYARATPALIN
Deputy Permanent Secretary
Ministry of Agriculture
and Cooperatives
Bangkok

Alternate Governor (acting) Chao Tiantong
Minister (Agriculture)
Permanent Representative of the
Kingdom of Thailand to the
United Nations Agencies for
Food and Agriculture
Rome

Adviser Korntip RATANAKOMUT
Counsellor
Office of Agricultural Affairs
Deputy Permanent Representative
of the Kingdom of Thailand to the
United Nations Agencies for
Food and Agriculture
Rome

Adviser Kasem PRASUTSANGCHAN
Senior Plan and Policy Analyst
Office of the Permanent Secretary
Ministry of Agriculture
and Cooperatives
Bangkok



THAILAND (cont'd)

Adviser Saowaluck SUPAKAMONSENEE
Plan and Policy Analyst
Office of the Permanent Secretary
Ministry of Agriculture
and Cooperatives
Bangkok

**THE FORMER YUGOSLAV REPUBLIC
OF MACEDONIA**

Governor Ivan ANGELOV
Ambassador of The Former
Yugoslav Republic of Macedonia
to the United Nations Food
and Agriculture Agencies
Rome

Alternate Governor Ljubica TRENCEVSKA
Counsellor
Alternate Permanent Representative
of The Former Yugoslav Republic
of Macedonia to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

Adviser Marija KOSTOVSKA
Assistant to the Minister
for Finance
Skopje

Adviser Lidija CADIKOVSKA
Project Coordinator
Ministry of Agriculture, Forestry
and Water Economy
Skopje

TONGA

Governor Fetu'utolu TUPOU
High Commissioner for
the Kingdom of Tonga
London



TUNISIA

Gouverneur (provisoire)	Habib ESSID Secrétaire d'état auprès du Ministre de l'agriculture chargé de la pêche Ministère de l'agriculture Tunis
Gouverneur suppléant (provisoire)	Kamel BEN REJEB Directeur général de la coopération financière multilatérale Ministère de la coopération internationale et de l'investissement extérieur Tunis
Conseiller	Mohamed LASSOUED Directeur de la coopération internationale Ministère de l'agriculture Tunis
Conseiller	Moez SINAOUI Conseiller Représentant permanent adjoint de la République tunisienne auprès des Organisations des Nations Unies Rome

TURKEY

Governor	Necati UTKAN Ambassador of the Republic of Turkey to IFAD Rome
Adviser	Serap ÖZCOSKUM Counsellor Alternate Permanent Representative of the Republic of Turkey to IFAD Rome
Adviser	Talat YILMAZ Deputy Director-General Ministry of Agriculture and Rural Affairs Ankara



UGANDA

Governor (acting)	Wilburforce Kisamba MUGERWA Minister for Agriculture, Animal Industry and Fisheries Entebbe
Alternate Governor (acting)	Vincent KIRABOKYAMARIA Ambassador of the Republic of Uganda to IFAD Rome
Adviser	Joshua MUTABAZI First Secretary Alternate Permanent Representative of the Republic of Uganda to IFAD Rome

UNITED ARAB EMIRATES

Governor (acting)	Majed Ali Ahmed OMRAN AL SHAMSI Assistant Director Revenue Department Ministry of Finance and Industry Abu Dhabi
----------------------	--

UNITED KINGDOM

Governor	Tony FAINT Director, International Department for International Development London
Alternate Governor (acting)	Peter REID First Secretary (Rural Livelihoods) Permanent Representation of the United Kingdom to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome



UNITED STATES

- Governor William E. SCHUERCH
Deputy Assistant Secretary
International Development, Debt
and Environmental Policy
Department of the Treasury
Washington, D.C.
- Alternate Governor
(acting) Jonathan CONLY
Acting Assistant Administrator
Bureau for Economic Growth,
Agriculture and Trade
Agency for International
Development
Washington, D.C.
- Adviser Lucy TAMLYN
First Secretary
Alternate Permanent Representative
of the United States of America to
the United Nations Agencies for
Food and Agriculture
Rome
- Adviser David WINKELMANN
Special Assistant to the
Deputy Administrator
International Cooperation
and Development
Foreign Agricultural Service
Department of Agriculture
Washington, D.C.
- Adviser Tim LAVELLE
Humanitarian Attaché
Permanent Representation
of the United States of America to
the United Nations Agencies for
Food and Agriculture
Rome

URUGUAY

- Gobernador Julio César LUPINACCI
Embajador de la República Oriental
del Uruguay ante el FIDA
Roma



URUGUAY (cont'd)

Asesor Gabriel BELLÓN
Tercer Secretario
Representante Permanente Adjunto
de la República Oriental del Uruguay
ante el FIDA
Roma

Asesor Laura GALARZA
Agregada
Representante Permanente Alterna
la República Oriental del Uruguay
ante el FIDA
Roma

VENEZUELA

Gobernador Fernando GERBASI
Embajador de la República Bolivariana
de Venezuela ante los Organismos
de las Naciones Unidas
Roma

Asesor Wladimir SERRANO
Vice-Presidente
Promoción y Desarrollo
Banco de Desarrollo Económico
y Social de Venezuela (BANDES)
Caracas

Asesor Carlos POZZO BRACHO
Ministro Consejero
Representante Permanente Adjunto
de la República Bolivariana de
Venezuela ante los Organismos
de las Naciones Unidas
Roma

VIET NAM

Governor Le Vinh THU
Ambassador of the Socialist
Republic of Viet Nam to Italy
Rome



VIET NAM (cont'd)

Adviser
Nguyen Chi THANH
First Secretary
Embassy of the Socialist
Republic of Viet Nam
Rome

YEMEN

Governor
Ahmed Salem AL-JABALI
Minister for Agriculture
and Irrigation
Sana'a

Alternate Governor
Ahmed Ali Hummed AL-HAWRI
Counsellor
Permanent Representative of the
Republic of Yemen to IFAD
Rome

Adviser
Abdulmalik ALTHAWR
General Manager of Planning
Ministry of Agriculture
and Irrigation
Sana'a

Adviser
Mansour Abdullah ALAHGERY
Director
Office of the Minister for
Agriculture and Irrigation
Sana'a

ZAMBIA

Governor
(acting)
Webby D. KAMWENDO
Deputy Minister for Agriculture,
and Cooperatives
Lusaka

Alternate Governor
(acting)
Richard M. CHIZYUKA
Director
Economic and Technical
Cooperation
Ministry of Finance and
National Planning
Lusaka



ZAMBIA (cont'd)

Adviser Abedanigo Kwenje BANDA
Director
Planning and Cooperatives
Development
Ministry of Agriculture, Food
and Fisheries
Lusaka

ZIMBABWE

Alternate Governor Mary Margaret Muchada
Ambassador of the Republic
of Zimbabwe to IFAD
Rome



مراقبون من الدول الأعضاء بالأمم المتحدة

OBSERVERS FROM UNITED NATIONS MEMBER STATES

OBSERVATEURS D'ÉTATS MEMBRES DES NATIONS UNIES

OBSERVADORES DE LOS ESTADOS MIEMBROS DE LAS NACIONES UNIDAS

CZECH REPUBLIC

Pavel SKODA
Counsellor
Permanent Representative of the
Czech Republic to FAO
Rome

HUNGARY

János KOVÁCS
Counsellor
Permanent Representative of the
Republic of Hungary to FAO
Rome

SLOVAKIA

Milan PAKSI
Counsellor
Permanent Representative of the
Slovak Republic to FAO
Rome



الكرسي الرسولي

HOLY SEE

SAINT-SIÈGE

SANTA SEDE

Agostino MARCHETTO
Nonce apostolique
Observateur permanent du
Saint-Siège auprès du FIDA
Cité du Vatican

Lelio BERNARDI
Conseiller
Cité du Vatican

Vincenzo BUONOMO
Conseiller
Cité du Vatican

Giovanni TEDESCO
Conseiller
Cité du Vatican



السلطة الفلسطينية

THE PALESTINIAN AUTHORITY

L'AUTORITÉ PALESTINIENNE

LA AUTORIDAD PALESTINA

Hikmat ZAID
Minister for Agriculture
Ramallah

Walid Abed RABBOH
Counsellor
Ministry of Agriculture
Ramallah

Hussein AL AFLAK
Counsellor
Delegation of the
Palestinian Authority
Rome



ممثلون عن الأمم المتحدة والوكالات المتخصصة

REPRESENTATIVES OF THE UNITED NATIONS AND SPECIALIZED AGENCIES

REPRÉSENTANTS DES NATIONS UNIES ET INSTITUTIONS SPÉCIALISÉES

REPRESENTANTES DE LAS NACIONES UNIDAS Y ORGANISMOS ESPECIALIZADOS

**Food and Agriculture Organization of
the United Nations**

David HARCHARIK
Deputy Director-General
Rome

David FORBES WATT
Director
Investment Centre
Rome

Michael FITZPATRICK
Service Chief
Investment Centre
Rome

International Labour Organisation

Riswanul ISLAM
Director
Recovery and Reconstruction
Department
Genève

**Joint United Nations Programme on
HIV/AIDS**

James SHERRY
Director
Programme Development
and Coordination Group
Geneva

Jacek TYSZKO
External Relations Officer
Geneva



**United Nations Development
Programme**

Evlogui BONEV
Senior Adviser
European Office
Geneva

United Nations Information Centre

Shalini DEWAN
Director
Rome

**United Nations Office for Project
Services**

Bisrat AKLILU
Deputy Executive-Director and
Director of Operations
New York

Alberto ORLANDI
Chief
Division for IFAD Programmes
Rome

Noemi NAZARIO
Manager
Loan Administration Unit
Rome

World Food Programme

Zoraida MESA
Director
Office of the Executive Director
Rome

Valerie SEQUEIRA
Director
Resources and External Relations
Division
Rome



World Food Programme (cont'd)

Haladou SALHA
Senior Adviser for Africa
Operations Department
Rome

Thomas YANGA
Secretary to the Executive Board
and Chief
Interagency Affairs Service
Rome

Richard WILCOX
Chief
Interagency Affairs Branch
Rome

Rina MANZO
Senior Secretary to the
Executive Director
Office of the Executive Director
Rome

World Health Organization

Paolo HARTMANN
Medical Officer
Department of Health
and Development
Geneva



مراقبون من المنظمات الحكومية الدولية

OBSERVERS FROM INTERGOVERNMENTAL ORGANIZATIONS

OBSERVATEURS DES ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES

OBSERVADORES DE LAS ORGANIZACIONES INTERGUBERNAMENTALES

African Development Bank

Chuku-Dinka SPENCER
Acting Director of Agriculture and
Rural Development Department
Abidjan

**Arab Authority for Agricultural
Investment and Development**

Abdul Kareem Mohammad AL-AMRI
President
Dubai

**Arab Bank for Economic Development
in Africa**

Wahid HAJRI
Assistant Director-General
of Operations
Khartoum

Ben M'RAD NOUREDDINE
Expert
Operations Department
Khartoum

**Arab Center for the Studies of
Arid Zones and Dry Lands**

Hassan SEOUD
Director-General
Damascus



**Arab Center for the Studies of
Arid Zones and Dry Lands (cont'd)**

Muhammad Fadel WARDEH
Coordinator
ACSAD/IFAD Programme
Damascus

**Arab Organization for Agricultural
Development**

Salem AL-LOZI
Director-General
Khartoum

European Community

Wilma DU MARTEAU
Permanent Representative to the
United Nations Agencies
Commission of the European
Community
Rome

Andrew BYRNE
First Secretary
Commission of the European
Community
Rome

Frances-Anne HUNTER
Attaché
Commission of the European
Community
Rome

**International Institute of Tropical
Agriculture**

Peter HARTMAN
Director-General
Ibadan



**International Livestock Research
Institute**

Getachew ENGIDA
Chief Financial Officer
Nairobi

International Organization for Migration

Abye MAKONNEN
Regional Programme
Development Officer
Rome

Islamic Development Bank

Ahmed Saleh HARIRI
Director
Office of the President
Jeddah

League of Arab States

Khaldoun ROUEIHA
Counsellor
Rome

**OPEC Fund for International
Development**

Yesufu Seyyid M. ABDULAI
Director-General
Vienna

OBSERVERS FROM NON-GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS
OBSERVATEURS DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES
OBSERVADORES DE LAS ORGANIZACIONES NO GUBERNAMENTALES

Arab Agronomists Union

Yahia BAKOUR
Secretary-General
Damascus

**International Federation of Agricultural
Producers**

Francesco SERRA-CARACCILO
Director
International Relations
Presidency of the Italian
Confederation of Agriculture
Rome

**International Federation of Business
and Professional Women**

Annarosa COLANGELO
Permanent Representative
to FAO
Rome

**International Juridical Organization for
Environment and Development**

Mary Ellen SIKABONYI
Executive-Director
Rome



MOVIMONDO

Giuseppe GRIPPA
President
Rome

Sarah DANI
Vice-Coordinator
Central America
Rome

Massimo RANIERI
Technical Supervisor of Operations
in the Balcans
Rome

Society for International Development

Stefano PRATO
Managing Director
Rome

Elena MANCUSI-MATERI
Programme Officer
Rome

**Winrock International Institute
for Agricultural Development**

John B. FLYNN
Managing Director for Agriculture
Arlington

Worldview International Foundation

Nabil MAHAINI
Director
Arab Regional Office
Damascus

ANNEXE II



FIDA
FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE
Conseil des gouverneurs – Vingt-cinquième session

Rome, 19-20 février 2002

PROGRAMME DE TRAVAIL ET
ORDRE DU JOUR DE LA
VINGT-CINQUIÈME SESSION DU CONSEIL DES GOUVERNEURS

1. Le 6 septembre 2001, le Président Båge a écrit à tous les gouverneurs du FIDA en leur demandant de lui communiquer leurs suggestions pour rendre la vingt-cinquième session du Conseil des gouverneurs – la première à laquelle il participera en sa qualité de Président du Fonds – plus interactive, plus féconde et plus productive. À cette fin, le Président a proposé que le thème général du Conseil soit le "Financement du développement – La dimension rurale". Les réponses reçues sont tout à fait favorables au thème proposé.
2. La vingt-cinquième session du Conseil des gouverneurs se tiendra à un moment particulièrement important sur le plan des événements mondiaux, dont la Conférence internationale sur le financement du développement qui devrait avoir lieu au Mexique en mars 2002. Cela étant, le FIDA estime qu'il serait particulièrement opportun de centrer l'attention sur l'objectif fixé dans la Déclaration du Millénaire adoptée sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies, consistant à "réduire de moitié, d'ici à 2015, la proportion de la population mondiale dont le revenu est inférieur à un dollar par jour". Cette déclaration a conduit un grand nombre d'institutions multilatérales et de pays donateurs à accorder désormais une plus grande priorité à la réduction de la pauvreté. Le FIDA, qui s'attache depuis longtemps à lutter contre la pauvreté rurale, se trouve maintenant face à de nouvelles possibilités – assorties des responsabilités correspondantes – de renforcer son rôle moteur dans la promotion des initiatives de réduction de la pauvreté dans le monde en développement et dans la réalisation de l'objectif du Millénaire, qui exigera la mobilisation de ressources accrues en termes d'aide extérieure au développement et d'investissements nationaux, spécialement dans le secteur rural. À cet égard, le thème proposé pour les travaux du Conseil est étroitement lié aux débats qui se poursuivent au sein d'autres instances et peut également contribuer à les enrichir.
3. Il est proposé d'organiser, en séance plénière le premier jour, un débat interactif animé par un groupe de spécialistes du développement hautement qualifiés. Le second jour, il est prévu d'organiser simultanément six tables rondes qui donneront l'occasion de discuter de la situation de régions et de thèmes spécifiques sur la base des stratégies et évaluations régionales auxquelles travaille actuellement le FIDA. Ces tables rondes porteront sur les régions mentionnées dans le programme de travail.
4. Chaque table ronde sera présidée par un ministre ou représentant de haut niveau de la région intéressée. Les différents groupes seront assistés par les directeurs de division et les économistes principaux du FIDA, qui présenteront les stratégies élaborées pour chaque région. Les délégations nationales sont invitées à assister aux tables rondes de leur choix et, pour maximiser l'interaction, pourront même demander à leurs membres de suivre les débats de différents groupes.

ANNEXE II

PROGRAMME DE TRAVAIL

Mardi 19 février 2002

Séance du matin

10 heures – 13 heures

Ouverture de la session

Début de l'examen des points tels qu'indiqués sur l'ordre du jour provisoire

Séance de l'après-midi

14 h 30 – 18 h 45

14 h 30 – 16 h 30

Échanges de vues interactifs sur le thème du Conseil des gouverneurs. Les débats seront animés par le Président du FIDA et le Président du Conseil des gouverneurs, ainsi que par deux ou trois orateurs invités et deux ou trois chefs de délégation qui prendront chacun la parole pendant cinq minutes. Ces allocutions seront suivies d'une séance de questions-réponses.

16 h 30 – 18 h 45

Suite de l'examen des points de l'ordre du jour

19 heures

Réception

Mercredi 20 février 2002

Séance du matin

9 heures – 13 heures

9 heures – 11 heures

Six tables rondes tenues simultanément seront consacrées à des régions et thèmes spécifiques, sur la base du cadre stratégique du FIDA, des évaluations et stratégies régionales. Les tables rondes pourront être présidées par des ministres ou des représentants de haut niveau des régions en question et, comprendre des chefs de délégation et les fonctionnaires du FIDA concernés et, si possible, des personnalités invitées au Conseil. Les débats porteront sur les régions suivantes:

- a) Asie et Pacifique;
- b) Europe centrale et orientale et États nouvellement indépendants;
- c) Afrique orientale et australe;
- d) Amérique latine et Caraïbes;
- e) Proche-Orient et Afrique du Nord;
- f) Afrique de l'Ouest.

11 heures – 13 heures

Poursuite de l'examen des points de l'ordre du jour.

13 heures – 14 h 30

Déjeuner offert aux chefs de délégation par le Président Båge

Séance de l'après-midi

15 heures – 18 heures

Examen des derniers points de l'ordre du jour, et déclarations générales.

Clôture de la session

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la session
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Élection des membres du Bureau du Conseil des gouverneurs
4. Déclaration du Président du FIDA
5. Déclarations générales
6. Rapport sur la cinquième reconstitution des ressources du FIDA
7. Sixième reconstitution des ressources du FIDA
8. États financiers vérifiés du FIDA au 31 décembre 2000
9. Budget administratif du FIDA proposé pour 2002
10. Rapport d'étape sur FIDA V: Plan d'action (2000-2002)
11. Rapport de situation sur le programme de reconfiguration des processus
12. Composition du Conseil d'administration
13. Rapport de situation sur la Coalition populaire pour éliminer la faim et la pauvreté
14. Rapport de situation sur le Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification
15. Autres questions

Approbation de la diffusion des documents

**LISTE DES DOCUMENTS SOUMIS AU CONSEIL DES GOUVERNEURS À SA VINGT-CINQUIÈME
SESSION**

Cote	Point de l'ordre du jour	Titre
GC 25/L.1/Rev.1	2	Programme de travail et ordre du jour de la vingt-cinquième session du Conseil des gouverneurs
GC 25/L.1/Add.1	2	Calendrier de travail de la session
GC 25/L.2 + Add.1	6	Rapport sur la cinquième reconstitution des ressources du FIDA
GC 25/L.3	7	Établissement de la Consultation sur la sixième reconstitution des ressources du FIDA
GC 25/L.4	8	États financiers vérifiés du FIDA au 31 décembre 2000
GC 25/L.5 + Corr.1* + Add.1	9	Programme de travail et budget administratif du FIDA pour 2002
GC 25/L.6	10	Rapport intérimaire sur FIDA V: Plan d'action (2000-2002)
GC 25/L.7	11	Rapport de situation sur le programme de reconfiguration des processus
GC 25/L.8	12	Composition du Conseil d'administration
GC 25/L.9	13	Rapport de situation de la Coalition populaire pour éliminer la faim et la pauvreté
GC 25/L.10	14	Rapport de situation du Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique
GC 25/L.11		Document thématique pour la vingt-cinquième session du Conseil des gouverneurs – Financement du développement – La dimension rurale
GC 25/INF.1		Arrangements pour la vingt-cinquième session du Conseil des gouverneurs

* Anglais seulement.

ANNEXE III

Cote	Point de l'ordre du jour	Titre
GC 25/INF.2		Participation du FIDA à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés: rapport d'avancement pour 2001
GC 25/INF.3		Note d'information sur le <i>Rapport 2001 sur la pauvreté rurale</i>
GC 25/INF.4 + Add.1		Déclarations générales – Renseignements à l'usage des délégués
GC 25/INF.5/Rev.2		Liste des participants à la vingt-cinquième session du Conseil des gouverneurs
GC 25/INF.6		Chiffres significatifs pour l'exercice qui a pris fin le 31 décembre 2001
GC 25/INF.7 + Rev.1 + Rev.2	5	Ordre des interventions - Déclarations prononcées en séance plénière
GC 25/INF.9		Liste du personnel du Fonds international de développement agricole
GC 25/INF.10		Dialogue interactif sur le thème de la vingt-cinquième session du Conseil des gouverneurs: Financement du développement – La dimension rurale
GC 25/INF.11		Tables rondes sur les ébauches de stratégies régionales du FIDA
GC 25/Résolutions		Résolutions adoptées par le Conseil des gouverneurs à sa vingt-cinquième session

ANNEXE IV



FIDA
FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE
Conseil des gouverneurs - Vingt-cinquième session
Rome, 19-20 février 2002

RÉSOLUTIONS ADOPTÉES PAR LE CONSEIL DES GOUVERNEURS
À SA VINGT-CINQUIÈME SESSION

1. À sa vingt-cinquième session, le Conseil des gouverneurs a adopté les résolutions 127/XXV et 128/XXV le 19 février 2002.
2. Ces résolutions sont communiquées pour information à tous les Membres du FIDA.

L'ÉTABLISSEMENT DE LA CONSULTATION SUR LA SIXIÈME RECONSTITUTION DES RESSOURCES DU FIDA

Résolution 127/XXV

L'Établissement de la Consultation sur la sixième reconstitution des ressources du FIDA

Le Conseil des gouverneurs du FIDA,

Rappelant la section 3 de l'article 4 de l'Accord portant création du FIDA, qui dispose que, pour assurer la continuité des opérations du Fonds, le Conseil des gouverneurs détermine périodiquement si les ressources dont le FIDA dispose sont suffisantes;

Rappelant en outre que la période arrêtée par le Conseil des gouverneurs dans sa résolution 119/XXIV pour la cinquième reconstitution des ressources du FIDA s'achèvera le 19 février 2004;

Ayant pris connaissance de la déclaration du Président du FIDA sur la nécessité d'examiner l'adéquation des ressources dont dispose le FIDA, ainsi que du document GC 25/L.3 à ce sujet;

Ayant en outre délibéré de la nécessité d'établir une Consultation sur la sixième reconstitution des ressources du FIDA;

Décide ce qui suit:

1. Une Consultation sur la sixième reconstitution des ressources du FIDA ("la Consultation") sera établie sous la présidence du Président du FIDA pour débattre de tous les aspects de la sixième reconstitution des ressources du Fonds et négocier la conclusion de ladite reconstitution. La Consultation tiendra sa première session dès que possible en 2002, à une date qu'arrêtera le Président du FIDA, après s'être dûment concerté avec les membres de la Consultation, puis tiendra ses sessions ultérieures comme elle le jugera approprié.
2. La Consultation se composera de tous les États membres des listes A et B et de douze États membres de la liste C, qui seront désignés par les membres de la liste C et dont les noms seront communiqués au Président du FIDA au plus tard le 20 février 2002. La Consultation peut par la suite inviter à participer à ses travaux tous autres États membres qu'elle estime susceptibles de faciliter ses délibérations.
3. La Consultation présentera, par l'intermédiaire du Conseil d'administration, un rapport sur les résultats de ses délibérations, et éventuellement assorti de recommandations, à la vingt-sixième session du Conseil des gouverneurs et, le cas échéant, à des sessions ultérieures afin que puissent être adoptées les résolutions appropriées.
4. Le Président du FIDA est prié de tenir le Conseil d'administration informé du déroulement des délibérations de la Consultation.
5. Le Président du FIDA est prié d'apporter à la Consultation tous les concours dont elle pourrait avoir besoin pour s'acquitter efficacement et diligemment de ses fonctions.

LE BUDGET ADMINISTRATIF DU FIDA POUR 2002

Résolution 128/XXV

Le Budget administratif du FIDA pour 2002

Le Conseil des gouverneurs du FIDA,

Considérant l'article 6, section 10 de l'Accord portant création du FIDA et l'article VI du Règlement financier du FIDA;

Notant qu'à sa soixante-quatorzième session le Conseil d'administration a examiné et approuvé un programme de travail du FIDA pour 2002 à hauteur de 354,5 millions de DTS et un montant total de 26,7 millions de USD pour le Mécanisme de financement du développement des programmes;

Au vu de l'examen du budget administratif du FIDA proposé pour 2002, effectué par le Conseil d'administration à sa soixante-quatorzième session;

Approuve le budget administratif du FIDA pour 2002, tel que figurant dans le document GC 25/L.5 et son additif, d'un montant de 41 722 000 USD calculé sur la base du taux de change de 1,146 EUR pour 1,00 USD, y compris une provision pour imprévus de 165 000 USD;

Décide qu'au cas où en 2002 la valeur moyenne du dollar des États-Unis par rapport à l'euro s'écarterait du taux de change utilisé pour le calcul du budget, le montant total de l'équivalent en dollars des États-Unis des dépenses budgétaires en euros serait ajusté en proportion de l'écart entre le taux effectif de 2002 et le taux budgétaire.